

FRANÇAIS

OCTOBRE 2023 | VOLUME 28

AFRICA'S PULSE

UNE ANALYSE DES ENJEUX FAÇONNANT L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

**CRÉER DE LA
CROISSANCE POUR
TOUS GRÂCE À DE
MEILLEURS EMPLOIS**



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉCONOMISTE
EN CHEF DE LA RÉGION AFRIQUE

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été produit par le Bureau de l'économiste en chef pour la région Afrique sous la supervision générale de Victoria Kwakwa et Ousmane Diagana. Pour ce numéro d'Africa's Pulse, l'équipe était dirigée par Andrew L. Dabalen et Cesar Calderon. L'équipe de base était composée de Megumi Kubota et Vijdan Korman (section 1); Nicholas Wooley, Heidi Kristiina Kaila et Ayan Qu (section 2).

Dawit Mekonnen, Tessy Grace Vasquez Baos, Dominik Peschel et Vivian Norambuena (section 1) ainsi que Diana Lopez Avila, Andreas Eberhard, Tania Begazo Gomez, Frederic Aubery, Justice Mensah, Raphaela Karlen, Woubet Kassa, Linda Kirigi (section 2) ont apporté de précieuses contributions à ce rapport.

La revue par les pairs a été réalisée par Samuel Christopher Hill (pour la section 1) ainsi que Eliana Carranza et Markus Kitzmuller (pour la section 2).

Des commentaires ont également été reçus de Matheus Bueno, Sandra El Saghir, Jakob Engel, Alexander Henry, Camilla Holmemo, Demet Kaya, Marko Kwaramba, Pierre Jean-Claude Mandon, Isabel Neto, Joaquin Marandino Peregalli, Jean-Pascal Nguessa Nganou, Peace Aimee Niyibizi, Harun Onder, Abdoulaye Ouedraogo, Shobha Shetty, Joseph Simumba, Vinaya Swaroop, Gweh Gaye Tarwo, Fulbert Tchana Tchana, Nelson Tisso Miezi Eduardo et Felix Oppong. Le rapport a également bénéficié des discussions et des commentaires de Dino Merotto, Luc Christiaensen, Marcio Cruz, Roberto Fattal Jaef et des économistes pays du pôle d'expertise AFR MTI.

La communication, les relations avec les médias et l'engagement des parties prenantes ont été dirigés par Flore de Préneuf avec l'équipe des relations extérieures et organisationnelles, dont Georgette Dwomoh-Appiah, Caitlin Berczik, Patricia Riehn Berg, Karima Bouckat, Kimberly Bumgarner, Christelle Chapoy, Marie Duffour, Eisa Gouredou, Artem Kolesnikov, Daniella van Leggelo Padilla, Laure de Petiville, Pabsy Mariano, Johanna Martinsson et Samuel Owusu Baafi. La production et le soutien logistique ont été assurés par Beatrice Berman, Abrah Desiree Brahima, Kenneth Omondi et Rose-Claire Pakabomba.

L'édition a été assurée par Sandra Gain. La version électronique et imprimée a été réalisée par Bill Praglusk, et la couverture conçue par Rajesh Sharma.

OCTOBRE 2023 | VOLUME 28

AFRICA'S PULSE

UNE ANALYSE DES ENJEUX FAÇONNANT L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

**CRÉER DE LA CROISSANCE POUR TOUS
GRÂCE À DE MEILLEURS EMPLOIS**



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

© 2023 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org
Certains droits réservés

1 2 3 4 26 25 24 23

La publication originale de cet ouvrage est en anglais sous le titre de *Africa's Pulse*, No. 28, *Delivering Growth to People Through Better Jobs* en 2023. En cas de contradictions, la langue originelle prévaudra. Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou contradictions dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation qui serait faite ou non des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentés dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue, ni n'implique, ni ne peut être considéré comme, une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ou une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations



L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/> Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution (paternité), il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Mention de la source — L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : World Bank. 2023. *Créer de la Croissance pour Tous Grâce à de Meilleurs Emplois. Africa's Pulse*, No. 28 (Octobre 2023). Washington, DC : La Banque mondiale. doi: 10.1596/978-1-4648-2044-1. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

Traductions — Si une traduction de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source de l'ouvrage le déni de responsabilité suivant : *Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qu'elle pourrait contenir.*

Adaptations — Si une adaptation de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : *Cet ouvrage est une adaptation d'une œuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que l'auteur ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale.*

Contenu tiers — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de cet ouvrage. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une partie quelconque du contenu de l'ouvrage ne porte pas atteinte aux droits des tierces parties concernées. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de cet ouvrage, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir le cas échéant auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques et les images.

Pour toute demande de renseignements sur les droits et licences, prière de s'adresser à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street, NW Washington, DC, 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

ISBN (digital): 978-1-4648-2044-1

DOI: 10.1596/978-1-4648-2044-1

Conception de la page de couverture : Rajesh Sharma

Table des matières

Résumé	1
Section 1. Tendances et développements récents	9
1.1 Croissance et pauvreté	9
1.2 L'environnement mondial	25
1.3 L'environnement domestique	30
1.4 Perspectives	51
1.5 Risques pour les perspectives	56
1.6 Politiques	59
Section 2. Créer de la croissance pour tous grâce à de meilleurs emplois	67
2.1 Vue d'ensemble	67
2.2 Anticiper la pression des tendances démographiques et de développement sur la main-d'œuvre disponible	76
2.3 Demande de main-d'œuvre résultant de la croissance du secteur privé et de la transformation des organisations.	88
2.4 Possibilités offertes par un marché du travail inclusif.	101
2.5 Interventions politiques pour promouvoir un écosystème de l'emploi équitable et en expansion	106
Appendice : Classification des pays.	111
Bibliographie.	113

Encadrés

1.1	Quelle est la résilience de la reprise post-crise dans les pays d'Afrique subsaharienne ?	15
1.2	Les risques liés aux taux de change parallèles	37
2.1	L'Afrique subsaharienne est-elle en train de se désindustrialiser ?	75
2.2	Le coût du manque d'infrastructures pour la création d'emplois en Afrique subsaharienne	91

Figures

1.1	Croissance du PIB réel en Afrique subsaharienne : les grandes économies continuent d'être en perte de vitesse	9
1.2	Contribution à la croissance du PIB, côté demande.	10
1.3	Contribution à la croissance du PIB, volet production	10
1.4	Taux de pauvreté en Afrique subsaharienne, par sous-région.	11
1.5	Nombre de pauvres en Afrique subsaharienne, par sous-région	11
1.6	Croissance des pays d'Afrique subsaharienne en 2023	13
1.7	PIB réel de certains pays d'Afrique subsaharienne, 2022-23	18
1.8	Indice des directeurs d'achat dans les pays d'Afrique subsaharienne	18
1.9	Fabrication, exploitation minière et ventes au détail en Afrique du Sud, 2019-23	19
1.10	Production mensuelle de pétrole brut en Angola, 2017-23	20
1.11	Monnaie en circulation au Nigeria, 2015-23	23
1.12	Production mensuelle de pétrole brut au Nigeria, 2017-23	23
1.13	Prévisions de croissance mondiale consensuelles.	25
1.14	Sentiment des entreprises	25
1.15	Utilisation des capacités industrielles en Chine	26
1.16	Inflation de base	27
1.17	Indices des prix de la Banque mondiale pour les marchés émergents et les économies en développement	28
1.18	Prix mensuels moyens du café, du cacao et du thé	29
1.19	Instabilité politique, conflits et violence.	31
1.20	WGI Stabilité politique et absence de violence et de terrorisme, 2015-22	31
1.21	Note de gestion économique de la CPIA en Afrique subsaharienne, 2010-22.	32
1.22	Facteurs d'évolution de la note de gestion économique de l'ACIP pour la période 2010-22	33
1.23	Notes de la CPIA sur la gestion et les institutions du secteur public en Afrique subsaharienne, 2010-22.	33
1.24	Facteurs d'évolution des notes de la CPIA pour la gestion et les institutions du secteur public, 2010-22	34

1.25	Inflation médiane en Afrique subsaharienne, 2018-2025p	35
1.26	Inflation globale et inflation alimentaire dans les pays d'Afrique subsaharienne, juillet 2023	36
1.27	Variation cumulée des taux de change dans certains pays	36
1.28	Taux de politique monétaire en Afrique subsaharienne	40
1.29	Solde budgétaire en Afrique subsaharienne, 2018-2025p	41
1.30	Évolution du compte courant en Afrique subsaharienne	43
1.31	Dynamique de la dette publique en Afrique subsaharienne	45
1.32	Dette extérieure du PPG et composition monétaire en Afrique subsaharienne, 2000-21 .	46
1.33	Facteurs d'endettement du secteur public	47
1.34	Risque de déséquilibre de la dette extérieure	48
1.35	Évolution des besoins bruts de financement.	48
1.36	Niveaux du service de la dette et indicateurs de charge	49
1.37	Spreads obligataires dans certains pays d'Afrique subsaharienne	50
1.38	Contribution à la croissance du PIB, côté demande.	51
1.39	Contribution à la croissance du PIB, volet production	51
1.40	Prévisions de croissance du PIB pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe	52
1.41	Prévisions de croissance du PIB pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.	54
2.1	Projections de croissance de la population en âge de travailler, par région	67
2.2	Élasticité de la croissance de l'emploi salarié	68
2.3	Part des emplois salariés par rapport au PIB par habitant, par pays, 1991-2019	68
2.4	Nombre moyen d'années d'études par région, 1991-2019	69
2.5	Part de l'emploi total par niveau de qualification	69
2.6	Élasticité de la croissance par rapport à la pauvreté.	70
2.7	Stock de capital physique par travailleur, par région, 1991-2019	71
2.8	Stock de capital physique par travailleur et PIB par travailleur, 2017.	71
2.9	Part de l'emploi salarié par rapport au PIB par travailleur salarié, 2017	72
2.10	Décomposition de la croissance du PIB en fonction des dépenses, Afrique subsaharienne	73
2.11	Composition sectorielle de la croissance du PIB, Afrique subsaharienne	73
2.12	Valeur ajoutée en PPA constante, part du total.	74
2.13	Emploi, part du total.	74
2.14	Proportion de la population mondiale en âge de travailler	77
2.15	Proportion de la population en âge de travailler et participation à la population active, par région, 2019	77

2.16	Croissance cumulée de l'emploi, 1991-2018	78
2.17	Évolution cumulée des statistiques sur la population active depuis 1991	78
2.18	Taux de pauvreté par rapport à la proportion de la population en âge de travailler dans l'agriculture	79
2.19	Croissance de la productivité du travail de 1990 à 2018	82
2.20	Pays d'Afrique subsaharienne, par quartile de distribution mondiale de l'IHPC	83
2.21	Indice du capital humain par rapport au PIB par habitant	84
2.22	Nombre d'années d'études et notes obtenues aux tests par rapport au PIB par habitant, par pays	85
2.23	Nombre d'années d'études et résultats aux tests	86
2.24	Enfants non scolarisés au second cycle du secondaire, par région et par sexe	86
2.25	Répartition de la taille des entreprises, estimations de 2020	89
2.26	Concurrence basée sur le marché en Afrique subsaharienne par rapport à d'autres régions et par groupe de revenu.	94
2.27	Note d'efficacité de la politique de concurrence, 2022.	95
2.28	Budget annuel, par région, en tenant compte du PIB par habitant, autorités de la concurrence sélectionnées, 2018	95
2.29	Composition du commerce, des exportations et des importations de l'Afrique subsaharienne.	97
2.30	Indice de complexité économique, par région.	98
2.31	Commerce intrarégional et interrégional, par région	99
2.32	Taux de pauvreté et part de la population en âge de travailler exerçant une activité indépendante ou familiale	102
B1.1.1	Taxonomie de la croissance par habitant en Afrique subsaharienne, 2001-19 vis-à-vis 2022-25.	15
B1.2.1	Taux de change officiels et parallèles pour certaines monnaies	39
B2.1.1	Évolution de la part industrielle, par pays, 1991-2017	75
B2.2.1	Effets des pannes sur l'emploi au Ghana	92

Tableaux

A.1	Pays d'Afrique de l'Ouest et centrale	111
A.2	Afrique de l'Est et australe	111

Résumé

La reprise de la croissance en Afrique subsaharienne reste insaisissable, et les risques qu'elle se traduise par une nouvelle décennie perdue sont réels

- ▶ La croissance économique en Afrique subsaharienne (ASS) devrait ralentir à 2,5 % en 2023, contre 3,6 % en 2022. Elle devrait ensuite remonter à 3,7 % en 2024 et à 4,1 % en 2025. Cependant, la croissance par habitant dans la région n'a pas augmenté depuis 2015. En fait, la région devrait se contracter à un taux annuel moyen par habitant de 0,1 % sur la période 2015-2025, marquant ainsi une décennie de croissance perdue à la suite de la chute des prix des produits de base en 2014-2015. Le produit intérieur brut (PIB) réel de la sous-région de l'Afrique de l'Est et australe (AFE) devrait croître de 1,9 % en 2023 (contre 3,5 % en 2022), tandis que celui de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AFW) devrait croître de 3,3 % cette année (contre 3,8 % en 2022).
- ▶ L'anémie persistante des grandes économies de la région pèse sur les performances économiques de l'Afrique subsaharienne. Le PIB de l'Afrique du Sud devrait croître de 0,5 % en 2023, car les goulets d'étranglement dans les secteurs de l'énergie et des transports continuent à se faire sentir. Le Nigeria et l'Angola devraient connaître une croissance de 2,9 % et de 1,3 %, respectivement, en raison de la baisse des cours internationaux et des pressions monétaires qui affectent les activités pétrolières et non pétrolières. Au Soudan, l'activité économique devrait se contracter de 12 % en raison du conflit interne qui interrompt la production et détruit le capital humain et les capacités de l'État. Si l'on exclut le Soudan, la région devrait connaître une croissance de 3,1 % en 2023.
- ▶ Ces dernières années, les tentatives de déstabilisation des gouvernements par des moyens anticonstitutionnels ou violents n'ont fait qu'augmenter en Afrique subsaharienne. On assiste de plus en plus à des coups d'État, de l'extrémisme violent, des émeutes et des troubles sociaux. Les conflits en cours, les élections contestées et les difficultés économiques ont provoqué l'instabilité dans des pays comme la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, la Somalie et le Soudan. Les récents coups d'État au Niger et au Gabon risquent de retarder les réformes nécessaires. L'extrémisme violent, qui sévissait dans les pays du Sahel, portent le germe d'une contagion à d'autres parties du continent avec des effets dévastateurs sur les vies, les moyens de subsistance et les perspectives de paix et de croissance inclusive. L'augmentation des conflits et de la violence dans la région freine l'activité économique, et cette fragilité croissante pourrait être exacerbée par les chocs climatiques.
- ▶ Le surendettement pèse lourdement sur les économies d'Afrique subsaharienne. Les risques de surendettement dans la région restent élevés et ont été amplifiés depuis la pandémie de COVID-19. La part des pays de la région éligibles à l'Agence internationale de développement qui présentent un risque élevé ou qui sont déjà en situation de surendettement est passée de 27 % en 2015 à 55 % en 2023 (à la fin juin 2023). L'augmentation de la dette dans la région s'est accompagnée d'une modification de sa composition, qui s'est détournée des emprunts concessionnels au profit de créanciers privés et de créanciers bilatéraux n'appartenant pas au Club de Paris. En conséquence, la charge du service de la dette et la vulnérabilité aux chocs se sont accrues. L'augmentation des ratios du service de la dette — qui atteindra le chiffre stupéfiant de 31 % des revenus de la région en 2022 — épuise les ressources nécessaires aux investissements publics et aux programmes sociaux. Cette charge accrue du service de la dette s'ajoute à une stagnation des exportations, ce qui risque de réduire la disponibilité des devises pour les importations essentielles à la production et à l'investissement.

- L'environnement économique mondial reste incertain et rend peu probable qu'il se porte au secours des pays d'Afrique subsaharienne. La résilience de la croissance observée au premier semestre 2023, grâce à la résistance de la consommation aux États-Unis et à la réouverture économique en Chine, devrait s'estomper au second semestre de cette année. Ces derniers mois, le climat des affaires dans l'industrie s'est détérioré, tandis que celui des services s'est modéré chez les principaux partenaires commerciaux de la région. Si l'inflation globale s'est ralentie dans le monde, elle reste supérieure à l'objectif dans les pays ayant une cible d'inflation. La lenteur de la réduction de l'inflation de base ne se réduit que lentement, avec pour résultat un risque de « désancrage » des anticipations inflationnistes qui pourrait maintenir les taux d'intérêt à un niveau élevé et pendant une période plus longue. Le resserrement des conditions financières mondiales élargit le spread des taux souverains et affaiblit les monnaies, ce qui alourdit le fardeau de la dette et réduit l'accès aux marchés mondiaux des capitaux.
- Dans ce paysage de vents contraires nationaux dans la région et d'incertitude de la croissance mondiale, il existe des « poches de résilience ». En 2023, la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) devrait connaître une croissance de 4,9 %, tandis que l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) devrait enregistrer une croissance de 5,1 %. Si l'on compare la vitesse et la persistance de la croissance par habitant à moyen terme (2001-19) et les perspectives de croissance post-pandémique (2022-25), on constate que l'activité économique a bien résisté (plus de 2,5 % dans les deux périodes) dans des pays tels que le Bénin, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, Maurice, le Rwanda et l'Ouganda. Cependant, la qualité de la croissance et sa soutenabilité restent un sujet de préoccupation.
- L'inflation a reculé, mais elle reste supérieure aux objectifs des banques centrales dans la plupart des pays de la région. Cette baisse de l'inflation est due à un ralentissement de la demande mondiale, à l'atténuation des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement mondiale, à la baisse des prix des produits de base et à la politique monétaire restrictive. L'inflation devrait ralentir à 7,3 % en 2023, contre 9,3 % en 2022. Cependant, dix-huit pays de la région ont des taux d'inflation moyens annuels à deux chiffres ou plus en 2023. Les pressions inflationnistes sont dominées par la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, ainsi que par l'affaiblissement des monnaies nationales, ce qui a pour effet d'éroder le revenu des ménages et, par conséquent, de peser sur la consommation privée. L'impact sur les revenus et la consommation est disproportionnellement plus élevé chez les pauvres, qui consacrent une part plus importante de leurs revenus à l'alimentation.
- L'amélioration des soldes budgétaires a été lente, bien que l'assainissement budgétaire soit en cours dans certains pays. En fait, les déficits budgétaires en 2023 restent supérieurs aux niveaux d'avant la pandémie pour près de deux tiers des pays de la région. Il devient donc indispensable de mobiliser des ressources nationales et d'assurer une plus grande efficacité aux dépenses pour atténuer les risques liés à la viabilité des finances publiques et de la dette, faire baisser l'inflation et créer une marge de manœuvre budgétaire pour les dépenses de développement. En 2023, les efforts d'assainissement budgétaire dans la région se traduisent par des réformes des recettes (par exemple, au Kenya et au Ghana) et des réformes des subventions (en Angola et au Nigeria). Ils s'ajoutent ces dernières années à des outils numériques visant à améliorer l'administration fiscale et la conformité.

Le taux modeste de croissance en Afrique subsaharienne s'est traduit par une faible création d'emplois et une réduction lente de la pauvreté.

- La croissance de l'Afrique subsaharienne au cours des deux dernières décennies n'a pas contribué à la création d'emplois pour un plus grand nombre de personnes. Le taux de croissance annuel moyen de la région est resté modeste avec 1,4 % entre 1991 et 2019, malgré une période de

croissance pendant la période 2000-14 au cours de laquelle la production par habitant a augmenté à un taux annuel de 2,8 %. La croissance plus rapide enregistrée au cours de cette période s'est traduite par une augmentation modeste de la proportion des personnes en âge de travailler et ayant un emploi salarié (de 14 à 16 %).

- La croissance dans la région n'a pas été insuffisante pour réduire l'extrême pauvreté et stimuler la prospérité commune. Cette situation a été aggravée par la plus faible réactivité de la pauvreté aux périodes de croissance en Afrique subsaharienne par rapport à d'autres régions. La proportion de la population vivant actuellement au-dessous du seuil de pauvreté de 2,15 \$ par jour, a légèrement diminué pour atteindre 37,2 % en 2023, contre un pic de 37,6 % en 2020 durant la pandémie de la COVID-19, mais le nombre de pauvres a augmenté pour atteindre 462 millions de personnes.
- Le resserrement des conditions financières pèse sur la capacité des entreprises à investir et à se développer, limitant ainsi l'intensité capitaliste et la création d'emplois. La hausse des taux d'intérêt commerciaux nationaux et internationaux affecte les plans de dépenses des entreprises et des ménages. Les coûts élevés du service de la dette réduisent la marge de manœuvre du gouvernement pour financer des politiques budgétaires visant à soutenir les entreprises et les ménages. Dans ce contexte, les décideurs africains doivent concevoir une stratégie de croissance inclusive afin de fournir des emplois stables et productifs aux plus de 10 millions de jeunes qui rejoignent la population active chaque année. Or les schémas de croissance actuels ne génèrent que 3 millions d'emplois formels par an, laissant ainsi de nombreux jeunes sans emploi. Créer des opportunités d'emploi pour les jeunes favorisera une croissance inclusive et transformera la transition démographique du continent en un dividende démographique.

Une réforme politique favorable à l'emploi pourrait améliorer le bien-être des Africains

- La création d'emplois est une préoccupation urgente en Afrique subsaharienne. Dans la région, seul un travailleur sur six a un emploi salarié, contre un sur deux dans les pays à revenu élevé. Ce manque de quantité contribue à la mauvaise qualité de l'emploi. Les emplois sont instables, n'utilisent pas efficacement les compétences, manquent d'équipements appropriés et les conditions de travail sont souvent inhumaines. Cette situation se traduit à son tour par des niveaux élevés d'emplois indépendants et involontaires, et surtout des emplois informels. L'Afrique subsaharienne affiche les taux les plus élevés du monde d'emplois indépendants et d'emplois familiaux non rémunérés, ce qui entraîne une baisse de la productivité des travailleurs et limite les revenus qu'ils tirent de leurs compétences.
- Le manque de capitaux compromet la transformation structurelle nécessaire à la création d'emplois de qualité. Le développement de secteurs manufacturiers à forte intensité de main-d'œuvre semble faire défaut en Afrique, et les améliorations de la productivité agricole entraînent une croissance du secteur des services dans les zones urbaines, avec pour résultat une faible productivité de la main-d'œuvre et un manque d'investissement dans le capital à forte intensité de main-d'œuvre. L'accroissement de l'intensité capitaliste est le principal moteur de la croissance aux niveaux inférieurs du PIB par habitant. Or l'Afrique subsaharienne ne possède que 2 % du stock mondial de capital, alors qu'elle représente 12 % de la population mondiale en âge de travailler.
- La croissance attendue de la population en âge de travailler souligne l'urgence de créer des emplois de qualité et de développer les compétences. Entre 2030 et 2050, l'Afrique subsaharienne devrait représenter 90 % de la croissance de la population en âge de travailler. Les dividendes potentiels de la baisse de la fécondité dépendent de la disponibilité d'emplois productifs pour les nouveaux venus sur le marché du travail. La participation des femmes est cruciale pour l'obtention de gains plus importants du dividende démographique, car elles sont susceptibles de contribuer davantage à la main-d'œuvre à mesure que la taille des familles diminue.

- ▶ Malgré l'expansion rapide des villes sur le continent, les emplois urbains ont à peine augmenté par rapport à la population en âge de travailler. La part de l'emploi urbain dans la population en âge de travailler est restée stationnaire à 22-23 % au cours des deux dernières décennies. Une grande partie de la population africaine reste rurale et employée dans l'agriculture, ce qui est fortement associé à la pauvreté. Le sous-emploi de la main-d'œuvre agricole, dû en partie à la saisonnalité, explique en grande partie l'écart de productivité du travail entre les travailleurs agricoles et non agricoles dans les communautés rurales. Toutefois, l'émergence de villes secondaires plus proches des populations rurales et l'abandon de l'agriculture familiale au profit d'exploitations agricoles plus importantes pourraient ouvrir la voie à un nouveau développement.
- ▶ Le développement d'emplois semi-qualifiés fait cruellement défaut dans la région. Depuis 1991, la part des emplois semi-qualifiés a à peine augmenté, passant de 24 % à 27 % de l'emploi, tandis que les emplois hautement qualifiés ont stagné à 10 %. En outre, malgré l'augmentation du nombre moyen d'années d'études, le niveau et la qualité de l'apprentissage restent inférieurs à ceux des autres régions. Le rendement de l'expérience professionnelle est plus faible en Afrique subsaharienne que dans les pays développés, amplifiant ainsi les lacunes en matière de résultats scolaires. Les pays d'Afrique subsaharienne se situent souvent en dessous de la tendance en ce qui concerne le niveau de capital humain pour leurs niveaux respectifs de PIB, ce déficit étant le plus prononcé dans les pays ayant des niveaux de revenus relativement élevés pour la région.
- ▶ Le manque de croissance des entreprises freine la création d'emplois de qualité, puisque 96 % des entreprises comptent moins de cinq employés. Les politiques qui affectent de manière disproportionnée les grandes entreprises — par le biais d'impôts, de réglementations ou d'une application inégale des règlements — empêchent l'expansion de la main-d'œuvre et entraînent une mauvaise allocation des ressources : la main-d'œuvre et le capital sont sous-utilisés, le niveau des emplois indépendant et involontaire est très élevé, et le travail prédomine, permettant à de grandes entreprises potentiellement inefficaces de contrôler les marchés sans interférence de la part de leurs concurrents.
- ▶ Les marchés capturés empêchent les entreprises de créer de nouveaux emplois. La concurrence peut en effet conduire directement à la création d'emplois et à l'amélioration des salaires, avec des avantages pour les marchés en aval. Dans une large mesure, la réglementation de la concurrence sur le continent n'en est qu'à ses débuts, et une meilleure application de cette réglementation, une politique intégrée et une plus grande transparence dans les interventions gouvernementales peuvent offrir des opportunités significatives. Dans ce domaine, le développement des compétences techniques et des capacités de l'État peut accroître l'efficacité, comme le montrent quelques exemples de réussite dans la région.
- ▶ L'insuffisance des infrastructures représente un obstacle majeur à l'entrée de nouvelles entreprises, et entrave la croissance de l'emploi par le biais de trois contraintes principales : les barrières au démarrage des entreprises, des coûts d'exploitation élevés et un manque de compétitivité à l'exportation. Ces contraintes ont affecté les secteurs de l'énergie, de l'infrastructure numérique et des transports en Afrique subsaharienne.
- ▶ La diversification des exportations reste un problème important. Le déplacement du commerce des économies avancées vers les économies en développement non africaines n'a pas entraîné de transformation significative et s'est ralenti ces dernières années, tandis que la complexité des exportations reste faible et évolue dans la mauvaise direction. En revanche, le commerce intra-africain s'est davantage diversifié et son contenu technologique est plus important. Les produits manufacturés représentent en moyenne environ 40 % du commerce intrarégional sur la période 2007-17, contre 16 % pour le commerce interrégional. De plus, la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) offre d'importantes possibilités de croissance de l'emploi et pourrait potentiellement conduire à la création d'environ 18 millions d'emplois.

- Même si la demande de main-d'œuvre s'améliore fortement, la région devra offrir une voie d'accès à l'emploi aux plus vulnérables pour répondre à la croissance de l'emploi promise par la transition démographique. Dans une large mesure, l'écart salarial entre les hommes et les femmes reflète une ségrégation en matière d'emploi et représente une perte de productivité potentielle due à la mauvaise allocation de la main-d'œuvre féminine. De son côté, la pauvreté peut conduire à l'autorenforcement de cercles vicieux où le chômage et la faible productivité sont fonction des insuffisances en matière d'éducation, de santé, d'intrants susceptibles d'améliorer la productivité et d'accès à des clients. Dans les pays fragiles et touchés par des conflits, les populations déplacées, les réfugiés et les migrants sont particulièrement vulnérables et peuvent avoir des difficultés à accéder aux opportunités et aux ressources locales.

RÉPONSES POLITIQUES

- L'Afrique subsaharienne doit relever le défi de créer de meilleurs emplois pour un plus grand nombre de personnes. Elle devra donc bâtir un écosystème qui facilite l'entrée, la stabilité et la croissance des entreprises, ainsi qu'un développement de compétences qui correspondent à la demande des entreprises. Une stratégie permettant la croissance des entreprises et la création d'emplois de qualité reposerait sur les piliers suivants : (1) stabilisation financière et réduction de la dette ; (2) stabilité politique et renforcement du cadre institutionnel pour soutenir les marchés, et (3) compétences axées sur la demande et amélioration de la transformation organisationnelle du travail.

Réaliser une croissance inclusive grâce à la stabilisation financière et à la réduction de la dette

- La création d'une marge de manœuvre budgétaire est nécessaire pour freiner l'inflation et soutenir l'activité économique en Afrique subsaharienne. La mobilisation des recettes fiscales et l'élargissement de l'assiette fiscale sont essentiels pour que les pays africains puissent financer les investissements dans le capital humain, la santé et les infrastructures nécessaires à la création d'entreprises et à la croissance. Il est essentiel d'améliorer la structure fiscale, d'imposer de nouvelles taxes (par exemple, sur l'évaluation foncière et les boissons gazeuses), d'introduire des politiques efficaces de tarification du carbone et de rationaliser les exonérations fiscales. La région doit s'appuyer sur des approches innovantes en tirant parti de solutions numériques pour améliorer l'administration et la conformité fiscales et augmenter les recettes provenant de sources d'imposition sous-utilisées telles que les impôts fonciers. La seule réduction des flux financiers illicites pourrait potentiellement rapporter 89 milliards de dollars par an aux économies de l'Afrique subsaharienne.
- La réduction de la dette publique et une meilleure gestion de la dette — y compris des restructurations efficaces de la dette — contribueraient à rétablir la viabilité du secteur public. Les politiques de gestion de la dette nationale devraient mettre l'accent sur une plus grande transparence, une plus grande participation, une plus grande responsabilité, une prise de décision cohérente et des dispositions institutionnelles efficaces. Les nouveaux emprunts de l'État devraient suivre des procédures juridiques publiques, prévisibles et contraignantes, y compris en ce qui concerne les termes et conditions des contrats de prêt. Enfin, l'amélioration de la comparabilité du traitement au cours du processus de restructuration devrait impliquer des négociations coordonnées et simultanées entre les différents créanciers de la région, ainsi que l'utilisation de la valeur actuelle nette de réduction de la dette basée sur des taux d'actualisation communs.

Assurer la stabilité politique et renforcer les institutions pour soutenir l'économie de marché

- ▶ Le processus démocratique dans les pays d'Afrique subsaharienne doit être renforcé. L'approche doit être centrée sur les personnes, renforcer la résilience des communautés et reconstruire le contrat social entre les citoyens et l'État. La fourniture efficace de biens et de services publics dans l'ensemble d'un pays, en particulier dans ses zones à risque, revigorerait la légitimité de l'État.
- ▶ Le renforcement des capacités de l'État est également essentiel pour créer un environnement permettant un bon fonctionnement des marchés. Il faut absolument que les pays d'Afrique subsaharienne renforcent la capacité de l'État à fournir des biens publics, tels que la sécurité des citoyens et les infrastructures sociales et physiques, ainsi qu'à gérer les investissements dans le capital humain. Une plus grande capacité de l'État augmenterait la confiance dans ses fonctionnaires et améliorerait le fonctionnement des mécanismes de participation politique. Le manque de capacités de l'État, qui caractérise de nombreux États fragiles, peut être à l'origine d'une croissance économique médiocre et de faibles revenus, ainsi que d'une plus grande incidence des conflits et des guerres civiles.
- ▶ La croissance transformationnelle nécessite la conception et la mise en œuvre de cadres réglementaires qui favorisent la transparence, la concurrence et l'innovation. Ces cadres serviraient de support à des institutions susceptibles de renforcer l'environnement des entreprises, et permettraient de créer des emplois de qualité. Il est également essentiel de garantir les droits de propriété, de protéger les investisseurs (y compris les actionnaires minoritaires) et d'assurer l'exécution des contrats. Le renforcement d'institutions indépendantes chargées de faire respecter les lois sur la concurrence peut également contribuer au bon fonctionnement de l'économie de marché.
- ▶ Le renforcement des institutions nationales et supranationales qui soutiennent la coopération et l'intégration régionales est également essentiel, car il aura pour résultat des économies d'échelle et des regroupements qui promettent l'adoption de technologies, l'innovation et une plus grande concurrence sur le continent. La mise en œuvre effective de la ZLECAf a le potentiel de tenir cette promesse. Il faut donc habiliter son secrétariat pour lui permettre d'aligner et de coordonner les efforts concertés des communautés économiques régionales et des États membres.

Soutenir les compétences axées sur la demande et promouvoir une transformation organisationnelle du travail

- ▶ Le développement des compétences et une plus grande mobilité de la main d'œuvre pourrait augmenter la productivité des économies de la région, développer l'emploi et améliorer les salaires. Mais pour que ces résultats se réalisent, il est important de poser les fondements d'un développement du capital humain. Ces fondements comprennent des interventions qui améliorent l'apprentissage à l'école, car celles-ci sont plus rentables que celles qui stimulent uniquement la fréquentation scolaire. Ils comprennent aussi l'enseignement des compétences de base en lecture et en nutrition lors des premières années de vie. Les transferts monétaires, qu'ils soient inconditionnels ou conditionnels, se sont avérés efficaces pour augmenter la scolarisation et l'assiduité des filles, ainsi que pour réduire les grossesses chez les filles scolarisées ou non. La formation professionnelle pourra s'avérer utile pour les personnes sous-employées et celles qui n'ont pas bénéficié d'une éducation pendant leur enfance. La participation à cette formation devra se baser sur les aptitudes et la motivation des étudiants, tout en veillant à l'inclusion.

- ▶ Les réformes du secteur privé doivent avoir un bon rapport coût/efficacité. L'amélioration des règlements et leur application plus stratégique peuvent apporter des avantages significatifs sans engendrer de coûts importants. Une transformation organisationnelle du travail impliquerait l'identification des contraintes au démarrage des entreprises, à leur stabilité et à leur croissance, ainsi qu'à leur capacité à attirer des investissements.
- ▶ Identifier, encourager et soutenir les entrepreneurs est un moyen rentable d'encourager l'activité économique dans un pays. Les pays africains ont besoin d'une politique plus globale pour intégrer les principes de la concurrence dans la réglementation sectorielle et économique. Les autorités chargées de la concurrence peuvent être d'une grande utilité en tant que défenseurs d'une réglementation garantissant l'accès aux marchés, et la promotion active de l'accès aux marchés peut contrecarrer les barrières sociales, notamment en faisant progresser l'égalité entre les hommes et les femmes.
- ▶ L'expansion du secteur privé nécessite la stabilité et la croissance des entreprises. Les politiques qui dépendent de la taille des entreprises peuvent avoir de graves effets limitatifs sur la croissance économique et la productivité, car elles subventionnent implicitement les entreprises les moins productives et taxent les plus productives. Par exemple, des taux d'imposition différenciés, des seuils réglementaires en matière d'octroi de licences et des niveaux de mise en application plus élevés à mesure que la taille des entreprises augmente peuvent créer des effets de seuil freinant l'embauche au-delà d'un certain nombre d'employés.
- ▶ Enfin, pour atteindre une certaine échelle, les économies de la région doivent élargir leurs marchés et attirer les entreprises internationales. La mise en œuvre effective de la ZLECAf a le potentiel de stimuler une croissance basée sur le commerce en déplaçant les courants commerciaux vers des exportations moins orientées vers les ressources. Cependant, le bilan de la mise en œuvre des accords commerciaux dans la région n'est pas très bon, et des incohérences réglementaires et des barrières non tarifaires importantes subsistent. En outre, la facilitation des échanges devrait inclure une expansion de la capacité technique et des contrôles institutionnels sur les agences gouvernementales responsables du suivi et de la gestion du commerce transfrontalier.

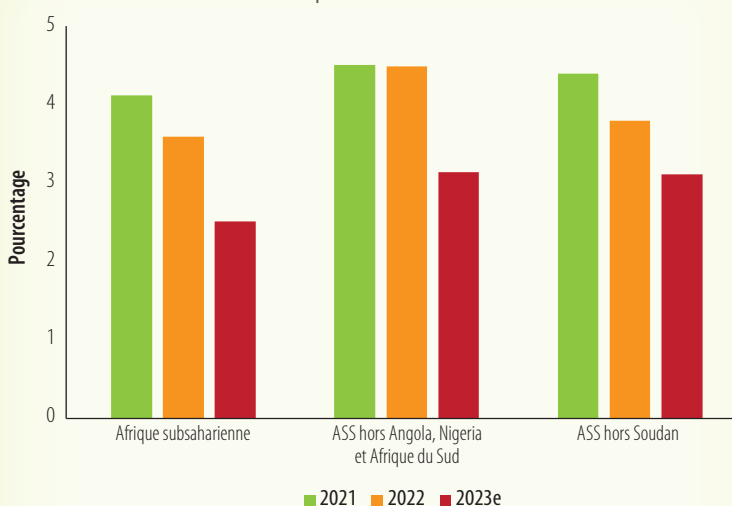
Section 1. Tendances et développements récents

1.1 CROISSANCE ET PAUVRETÉ

La croissance de l'activité économique en Afrique subsaharienne (ASS) devrait encore ralentir pour atteindre 2,5 % en 2023, alors qu'elle était à 3,6 % en 2022 - une révision à la baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport aux prévisions de l'édition d'avril 2023 d'*Africa's Pulse*. Pour plus de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne (28 sur 48), les estimations de croissance pour 2023 ont été revues à la baisse. C'est en particulier pour le Soudan dont les prévisions de croissance ont baissé de 12,5 points de pourcentage, car le conflit armé déclenché en avril 2023 a endommagé la base industrielle du pays ainsi que les infrastructures d'éducation et de santé. Il a également entraîné un effondrement de l'activité - y compris du commerce, des

services financiers et des technologies de l'information et de la communication - et l'érosion de la capacité de l'État, avec des effets néfastes sur la sécurité alimentaire et les déplacements forcés (figure 1.1).¹ Si l'on exclut le Soudan, la croissance dans la région devrait être de 3,1 %, soit une baisse de seulement 0,2 point de pourcentage par rapport à l'édition précédente d'*Africa's Pulse*. Les prévisions de croissance d'autres pays pour 2023 ont aussi vu de fortes baisses : le Niger (4,6 points de pourcentage), qui est aux prises avec les retombées économiques d'une prise de pouvoir militaire imprévisible, la République centrafricaine (1,7 point de pourcentage), la Guinée-Bissau (1,7 point de pourcentage), l'Angola (1,3 point de pourcentage) et la Zambie (1,5 point de pourcentage).

FIGURE 1.1 : Croissance du PIB réel en Afrique subsaharienne : les grandes économies continuent d'être en perte de vitesse



Source : projections des services de la Banque mondiale : Projections du personnel de la Banque mondiale.

Note : e = estimation ; PIB = produit intérieur brut.

La croissance économique de la région est freinée par une série de facteurs internes, notamment un resserrement des politiques monétaires et fiscales en réponse à une inflation élevée et à l'insoutenabilité des finances publiques, le risque élevé de surendettement, les contraintes structurelles telles que les goulets d'étranglement en matière d'énergie et de transport, et la montée des conflits et de la violence qui se manifeste par des coups d'État, des manifestations et une agitation sociale accrue dans les pays d'Afrique subsaharienne. L'impact de ces facteurs dans les pays est amplifié par l'incertitude de l'économie mondiale, dont la reprise semble s'être ralentie en raison des divergences entre les régions. Alors que la consommation des ménages reste forte aux États-Unis avec la résilience des marchés du travail, les performances de la zone euro et de la Chine sont plus moroses. La levée des restrictions liées au coronavirus a entraîné une modification des modes de consommation dans le monde entier, qui se traduit par une demande accrue de services et une demande moindre de produits manufacturés. Des pressions inflationnistes persistantes, telles que l'inertie de l'inflation sous-jacente qui reste supérieure à l'objectif, peuvent contribuer à prolonger des taux d'intérêt élevés, provoquant un resserrement des normes de prêt et un affaiblissement de la demande de crédit dans les pays avancés. En Afrique subsaharienne, cette hausse des taux d'intérêt a pesé sur les finances publiques des pays

¹ L'ampleur de la dégradation au Soudan explique environ les trois quarts de l'ampleur de la dégradation pour l'ensemble de la région.

de la région qui continuent à se débattre avec le coût élevé de la dette, avec pour conséquence des marges de manœuvre limitées pour les dépenses de développement prioritaires.

L'activité économique en Afrique subsaharienne devrait s'accélérer pour atteindre 3,7 % en 2024 et 4,1 % en 2025, indiquant ainsi que la croissance dans la région a atteint le creux de la vague en 2023. Les prévisions de croissance pour la région en 2024 sont restées inchangées, tandis que celles pour 2025 ont été révisées à la hausse de 0,2 point de pourcentage, par rapport aux prévisions d'avril 2023. La croissance de la région devrait s'accélérer au cours de la période de prévision, grâce à une reprise de la production et du commerce mondiaux, une baisse de l'inflation mondiale et un assouplissement progressif des conditions financières mondiales. Un engagement en faveur d'une politique monétaire et budgétaire visant à rétablir la stabilité macroéconomique dans la région contribuerait à accroître les revenus des ménages et à renforcer la confiance des entreprises.

La croissance de l'Afrique subsaharienne en 2023 a été soutenue par des investissements bruts en capital fixe, bien que leur contribution ait été plus faible en raison de l'augmentation des coûts de financement

La croissance de l'Afrique subsaharienne en 2023 a été principalement soutenue par la hausse des investissements bruts en capital fixe, de la consommation publique et des exportations nettes (figure 1.2). Les taux d'inflation élevés, alimentés par les prix des denrées alimentaires et de l'énergie ainsi que par l'affaiblissement des monnaies, ont érodé le pouvoir d'achat des citoyens africains, ce qui explique la contraction de la consommation privée et sa contribution négative à la croissance en 2023. La contribution de l'investissement brut en capital fixe, bien que positive, a diminué cette année due à la hausse du coût du financement (intérieur et extérieur) dans un contexte de resserrement. Diminution des conditions financières. Le déficit de la balance courante a diminué en 2023 par rapport aux années précédentes, à cause d'un ralentissement des importations plus rapide que les exportations dans un contexte de croissance atone et de monnaies plus faibles. Du point de vue de la production, le secteur des services reste le principal moteur de la croissance, représentant près des deux tiers de l'augmentation enregistrée du produit intérieur brut (PIB) en 2023 (figure 1.3). Les contributions des secteurs de l'agriculture et de l'industrie sont restées modestes. La hausse des coûts des intrants et les perturbations persistantes des chaînes d'approvisionnement ont réduit les contributions des activités agricoles et industrielles.

FIGURE 1.2 : Contribution à la croissance du PIB, côté demande (points de pourcentage)

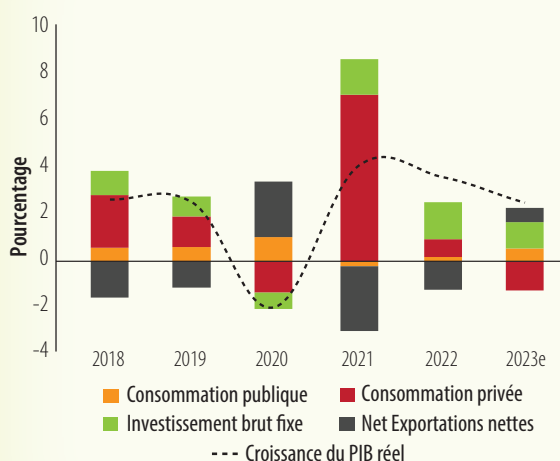
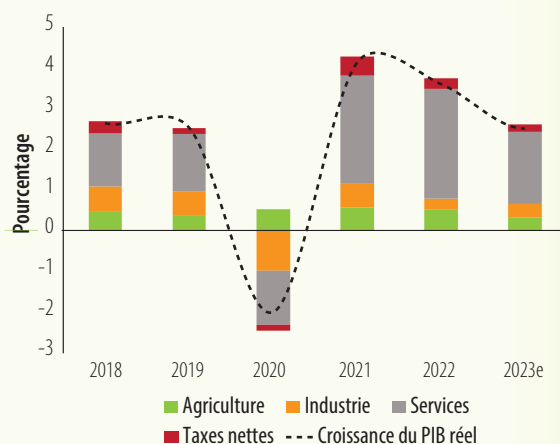


FIGURE 1.3 : Contribution à la croissance du PIB, volet production (points de pourcentage)



Source : Projections du personnel de la Banque mondiale.

Note : La variation des stocks et l'écart statistique ne sont pas affichés. e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

Les performances économiques modestes de la région se traduisent par un ralentissement de la réduction de la pauvreté et de la croissance inclusive.

La lente reprise de l'activité économique après la polycrise ² en Afrique subsaharienne, projetée par habitant, se caractérise par une contraction de 0,1 % en 2024-25 et une expansion moyenne de 1,4 % en 2024-2025. Il est clair que cela ne suffit pas à remettre le continent sur la trajectoire de réduction de la pauvreté qui prévalait avant la pandémie. Le taux de pauvreté, mesuré comme le pourcentage de la population vivant avec moins de 2,15 dollars par jour, devrait diminuer, passant d'un pic de 37,6 % en 2020 (COVID-19) à 37,2 % en 2023, puis à 36,1 % en 2025 (figure 1.4). Sous l'effet de la démographie

de la région, cette réduction du taux se traduit par une augmentation du nombre de personnes vivant avec moins de 2,5 dollars par jour, qui passera de 433 millions en 2020 à 462 millions en 2023. Ce nombre augmentera encore pour atteindre 472 millions de personnes en 2025 (figure 1.5). Dans l'ensemble des sous-régions, la reprise plus faible en Afrique de l'Est et australe (AFE) qu'en Afrique de l'Ouest et centrale (AFW) est en partie liée à un ralentissement de la croissance de l'investissement et à une qualité institutionnelle moindre au cours des dernières années. En termes par habitant, la sous-région AFE devrait se contracter à un taux de 0,8 % en 2023, une baisse plus importante que celle de la région dans son ensemble. La croissance devrait rester faible à court terme et augmenter progressivement pour atteindre 1,3 % en 2025. Ces perspectives posent des défis aux décideurs politiques qui cherchent à accélérer la reprise, à réduire la pauvreté

et à placer l'économie sur la voie d'une croissance durable. Si la croissance par habitant dans la sous-région AFW devait augmenter plus rapidement que celle de la sous-région AFE (0,7 % en 2023 et 1,8 % en 2025), elle reste confrontée à des défis similaires. Malgré une réduction rapide des taux de pauvreté dans la sous-région AFE, son taux de pauvreté reste considérablement plus élevé (43,2 % en 2023) que dans la sous-région AFW (28,2 % en 2023).

FIGURE 1.4 : Taux de pauvreté en Afrique subsaharienne, par sous-région (%)

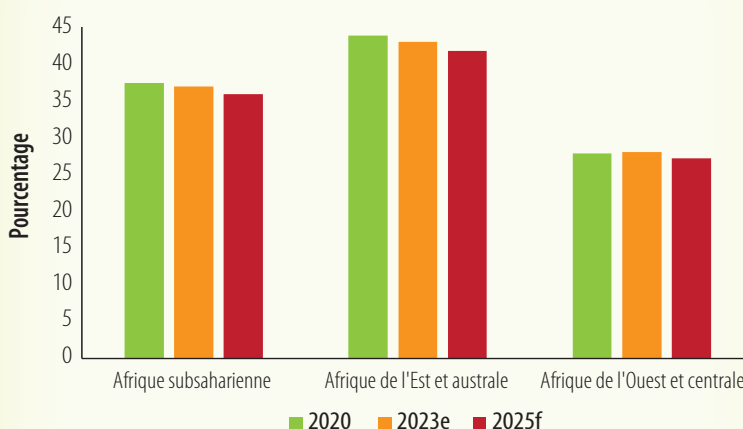
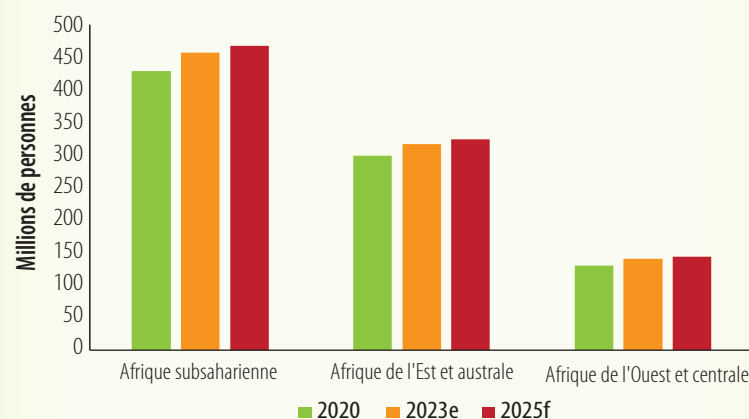


FIGURE 1.5 : Nombre de pauvres en Afrique subsaharienne, par sous-région (millions)



Source : Estimations et projections des services de la Banque mondiale.

Note : Le taux de pauvreté par habitant est basé sur 2,15 USD par personne et par jour en taux de parité de pouvoir d'achat de 2017. e = estimation ; p = prévision.

² La polycrise fait référence à l'apparition de multiples événements catastrophiques, tels que la crise climatique, la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine.

Des études récentes sur les périodes de croissance dans le monde suggèrent que la réactivité de la pauvreté à la croissance économique en Afrique subsaharienne est systématiquement plus faible que dans d'autres régions.³ Une relation plus faible entre le PIB et la croissance de la consommation des ménages en Afrique subsaharienne semble être à l'origine de cette plus faible élasticité, ce qui suggère que les pays africains doivent atteindre une croissance par habitant plus élevée pour parvenir à des améliorations du niveau de vie moyen similaires à celles des ménages dans d'autres régions. Les politiques qui favorisent la formation du capital humain (comme l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement), la transformation structurelle des économies africaines (en améliorant la productivité agricole et en favorisant le passage à des emplois non agricoles) et la diversification économique (en particulier en s'éloignant des activités extractives) contribueraient à un partage plus équitable des bénéfices de la croissance au sein de la population et auraient un impact plus important sur la pauvreté.⁴

La croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne : un reflet des différences entre les sous-régions

Dans la région de l'Afrique subsaharienne, la reprise de l'activité économique se caractérise par des groupes de pays dont les performances sont supérieures à la moyenne régionale et d'autres dont les performances sont inférieures. Par exemple, des groupes de pays tels que la Communauté de l'Afrique de l'Est et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) affichent des performances supérieures à la moyenne de l'Afrique subsaharienne en 2023, tandis que la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et les plus grands pays de la région (Nigeria et Afrique du Sud) ont enregistré des performances inférieures à la moyenne. La grande variation de la croissance entre les pays de la région est confirmée par la coexistence de zones de forte croissance et de poches de faible croissance qui sont en corrélation avec la stabilité (ou l'absence de stabilité) économique et politique. L'encadré 1.1 caractérise la résilience de la croissance par habitant dans les pays d'Afrique subsaharienne en examinant leur performance après la crise par rapport à leur performance au cours des deux premières décennies de ce siècle.

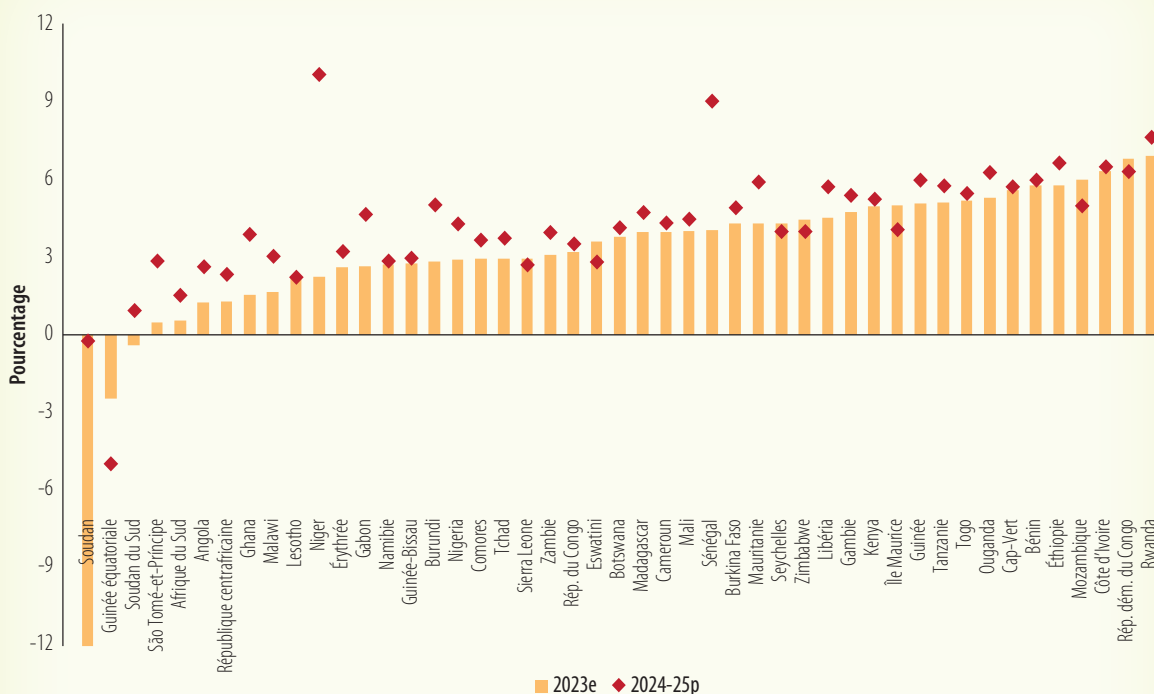
La croissance modeste de l'Afrique subsaharienne en 2023 est toujours tirée par les grands pays de la région dont les taux de croissance sont inférieurs à leurs performances au cours des deux premières décennies du siècle. En 2023, environ 60 % des pays de la région enregistrent des taux de croissance inférieurs à leur croissance moyenne de 2001-19. Parmi les dix plus grandes économies d'Afrique subsaharienne - qui représentent plus des trois quarts du PIB de la région, sept croissent à des taux inférieurs à leur croissance moyenne de 2001-19, parmi lesquels le Soudan, le Ghana et l'Angola. Toutefois, la croissance devrait s'accélérer pour la plupart des pays, le taux de croissance annuel moyen prévu pour 2024-25 étant supérieur à celui de 2023 pour 39 des 47 pays de la région (figure 1.6).

L'activité économique en Afrique du Sud devrait rester modeste, avec une forte décélération de la croissance à 0,5 % en 2023 contre 1,9 % en 2022. Les contraintes structurelles, notamment la grave crise énergétique et les goulets d'étranglement dans les transports, pèsent sur l'économie. Les interruptions de services d'électricité planifiées ont augmenté en 2023, freinant ainsi l'industrie manufacturière et minière. Les mauvaises performances des ports et des chemins de fer ont entravé le commerce intérieur et extérieur, limitant ainsi la capacité des exportations de produits de base à atteindre leur destination. Au Nigeria, la croissance devrait se ralentir à 2,9 % en 2023, contre 3,3 % en 2022. La production pétrolière reste inférieure au quota de l'OPEP+ en raison de problèmes de capacité et de la baisse des cours internationaux du pétrole. L'activité économique non pétrolière - en particulier l'industrie et les services - soutient toujours la croissance, bien que les mesures politiques visant à supprimer les subventions aux carburants et à unifier les taux de change puissent peser sur ces activités à court terme. En Angola, après des signes d'accélération de la croissance en 2022, l'activité

³ Wu, Atamanov et Bundervoet (2023).

⁴ Cuevas, Narayan et Sinha (2023).

FIGURE 1.6 : Croissance des pays d'Afrique subsaharienne en 2023 (%)



Source : Estimations et projections des services de la Banque mondiale.

Note : La croissance moyenne à long terme pour chaque pays (indiquée par les losanges rouges) est la croissance moyenne du produit intérieur brut au cours de la période 2000-14 (avant la chute des prix des matières premières). e = estimation ; p = prévision.

économique devrait croître de 1,3 % en 2023. L'arrivée à maturité des champs pétroliers, l'insuffisance des investissements et la baisse des prix du pétrole ont contribué au ralentissement de la production pétrolière, avec pour résultat une détérioration des soldes budgétaires et extérieurs et des pressions sur le kwanza. L'affaiblissement de la monnaie affecte également l'investissement et la production dans les secteurs non pétroliers.

Par contre, certains pays connaissent une croissance plus rapide que leurs taux moyens 2001-19 et font preuve de résilience dans le contexte actuel de polycrise. Au Kenya, la croissance reste solide cette année malgré les tensions politiques qui sont en partie dues à l'augmentation du coût de la vie. L'activité économique augmentera de 5 % en 2023, contre 4,8 % en 2022, grâce à l'expansion de l'agriculture et à la reprise de la consommation privée. Un engagement à ramener l'inflation dans la fourchette cible et à assainir les finances publiques reste essentiel pour atteindre la stabilité macroéconomique et favoriser une croissance tirée par le secteur privé. En Côte d'Ivoire, la reprise économique reste forte, avec une augmentation attendue du PIB de 6,3 % en 2023. L'industrie, en particulier l'industrie manufacturière, est le principal moteur de la croissance. Les conditions météorologiques extrêmes du milieu de l'année pourraient avoir pesé sur la production et les exportations de cacao. La République démocratique du Congo semble connaître un freinage de l'activité économique, avec un ralentissement de la croissance à 6,8 % en 2023 (contre 8,9 % en 2022). Le secteur minier reste le principal moteur de la croissance ; cependant, la baisse des prix et le ralentissement de la croissance de la production de cobalt et de cuivre ont contribué à une

décélération de la croissance de la production minière à 12 % en 2023 (contre 23 % en 2022). La croissance non minière est soutenue par une expansion des services. Une augmentation des exportations nettes, qui restent supérieures aux importations, a soutenu l'activité économique du côté de la demande. En revanche, la hausse de l'inflation pèse sur la consommation privée.

Pays riches en ressources

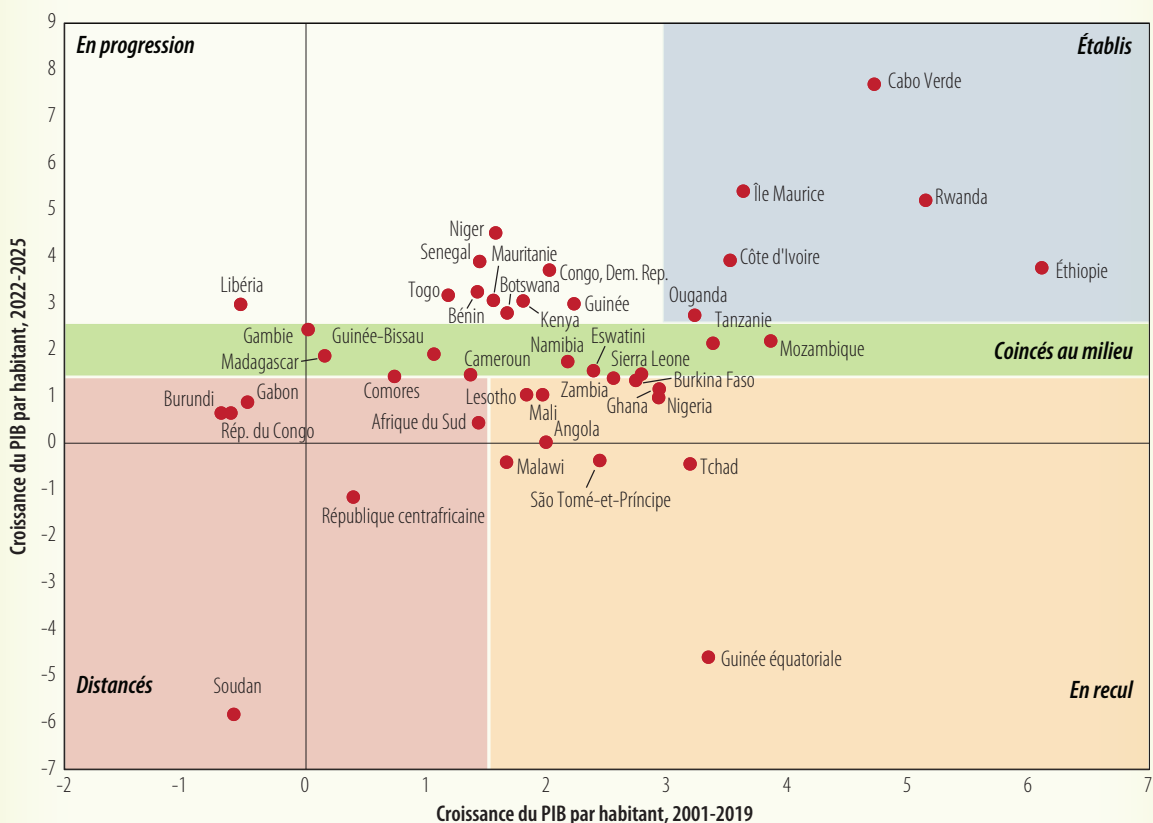
Les effets des prix des matières premières sur la croissance des pays riches en ressources dépendent des effets nets sur le commerce. Dans les pays où les exportations ont été contrebalancées par une croissance plus rapide de la facture des importations, le déficit de la balance courante s'est creusé et l'activité économique s'est ralentie. L'inverse se produit dans les pays où les déficits de la balance courante et les déficits budgétaires se réduisent. Dans les *pays riches en pétrole*, la baisse des cours internationaux du pétrole et la sous-performance en termes de production ont, en moyenne, conduit à un resserrement de l'excédent de la balance courante, entraînant ainsi une décélération de la production globale à 2,5 % en 2023, contre 3,1 % en 2021. Après avoir émergé de récessions longues et prolongées en 2022, la croissance en République du Congo et au Tchad s'est accélérée en 2023 pour atteindre respectivement 3,2 et 3,0 %. Les excédents du compte courant et du budget se sont réduits dans les deux pays au cours de l'année 2023. En République du Congo, l'augmentation de la production pétrolière et minière (minerais de fer et potasse) a entraîné une hausse des exportations nettes en 2023. Les investissements dans le secteur pétrolier et l'augmentation de l'activité de certains puits stimulent la production de pétrole en 2023, bien qu'elle reste inférieure au quota de l'OPEP+. Le développement du secteur gazier devrait entraîner une augmentation des dépenses d'investissement. Au Tchad, l'activité économique a été soutenue par une meilleure performance des secteurs pétrolier et non pétrolier. La croissance de la production non pétrolière devrait atteindre 2,2 %, grâce à l'augmentation des investissements publics. Plus précisément, les secteurs qui contribueront le plus à la croissance du PIB tchadien en 2023 sont l'industrie (principalement tirée par le secteur pétrolier), les services et l'agriculture. Les recettes d'exportation devraient augmenter de 0,6 % en 2023 en raison des prix élevés du pétrole et d'une augmentation de la production de pétrole dans le contexte de la fermeture de la frontière avec le Soudan. Il en résulte un excédent de la balance courante de 2,2 % du PIB cette année.

La croissance de la production réelle dans les *pays riches en ressources minérales et métalliques* a continué à ralentir pour atteindre 1,7 % en 2023, contre 3,3 % en 2022. La croissance prévue en avril 2023 a été revue à la baisse de 0,3 point de pourcentage, car les exportations minières robustes (grâce à l'augmentation des capacités dans certains pays et à des prix favorables) n'ont pas compensé l'augmentation de la facture des importations. Au Botswana, la croissance devrait ralentir, passant de 5,8 % en 2022 à 3,8 % en 2023, en raison d'une baisse de la demande mondiale de diamants et d'un affaiblissement des prix. L'incertitude dans le secteur du diamant s'est dissipée lorsque le gouvernement a prolongé son accord de vente de diamants avec De Beers pour une décennie et a prolongé les licences de diamants de Debswana pour les 25 prochaines années. En outre, De Beers capitalisera chaque année le Fonds de diversification des diamants, qui devrait atteindre 750 millions de dollars au cours de la prochaine décennie. L'inflation a diminué plus rapidement que prévu grâce à la baisse des prix du pétrole et, par conséquent, de l'inflation liée aux transports. Toutefois, l'inflation des denrées alimentaires reste élevée, ce qui nuit de manière disproportionnée à la consommation des ménages à faible revenu.

ENCADRÉ 1.1 : Quelle est la résilience de la reprise post-crise dans les pays d'Afrique subsaharienne ?

La taxonomie de la résilience de la croissance, présentée dans le volume 14 d'Africa's Pulse,^a décrit différents groupes de pays de la région en fonction de la rapidité et de la persistance du taux de croissance de leur produit intérieur brut (PIB) par habitant. Cette analyse donne une vue d'ensemble des performances économiques récentes de l'Afrique subsaharienne. Elle examine la vigueur de des perspectives de croissance après la polycrise par rapport aux performances économiques de la période 2001-19 (figure B1.1.1). Ce numéro réexamine cette classification en comparant les taux de croissance annuels moyens par habitant pour 2022-25 à ceux de 2001-19.⁵ Les seuils utilisés pour classer les pays sont toujours les terciles supérieurs et inférieurs de la croissance annuelle moyenne du PIB par habitant des 43 pays de la région au cours de la période 2001-19, c'est-à-dire 2,6 % pour le tercile supérieur et 1,4 % pour le tercile inférieur.

FIGURE B1.1.1 : Taxonomie de la croissance par habitant en Afrique subsaharienne, 2001-19 vis-à-vis 2022-25



Source : Indicateurs du développement mondial, Banque mondiale.

Note : La taxonomie de la croissance compare le taux annuel moyen de croissance du PIB au cours des périodes 2001-19 et 2022-25 à des seuils prédéterminés. Ces seuils correspondent aux 33e et 67e centiles du taux de croissance annuel moyen dans 43 pays d'Afrique subsaharienne au cours des deux premières décennies du 21e siècle (1,4 et 2,6 %, respectivement). Une fois les seuils établis, la taxonomie classe les performances de croissance en cinq groupes de pays : (a) distancés, (b) en recul, (c) coincés au milieu, (d) en progression, et (e) établis. Pour plus de détails, voir Africa's Pulse, volumes 14 et 15. PIB = produit intérieur brut.

Le premier tercile des pays en croissance dans la région comprend dix pays en progression et six pays établis. Selon nos critères, la Côte d'Ivoire, le Cabo Verde, l'Éthiopie, l'Île Maurice, le Rwanda et l'Ouganda constituent le groupe des pays aux performances établies. Les pays en progression sont le Bénin, le Botswana, la République démocratique du Congo, la Guinée, le Kenya, le Libéria, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo. Ces deux groupes de pays comprennent 39,6 % de la population de l'Afrique subsaharienne (472 millions de personnes en 2022) et produisent 26,3

⁵ Une comparaison de la croissance par habitant entre 2010-2014 et 2022-2025 a été entreprise et les résultats étaient qualitativement similaires.

ENCADRÉ 1.1 suite

% du PIB total de la région. Le tercile moyen des pays en croissance, également connu sous le nom de “coincés au milieu”, comprend 9 pays (Cameroun, Eswatini, Gambie, Guinée-Bissau, Madagascar, Mozambique, Namibie, Sierra Leone et Tanzanie,). Ce groupe représente environ 15 % de la population de la région (178 millions de personnes en 2022) et 9,0 % du PIB de la région. Dix-huit pays se situent dans le dernier tercile des performances de croissance, dont sept font partie du groupe des pays distancés et 11 sont considérés comme des pays en recul. Le Burundi, la République centrafricaine, la République du Congo, les Comores, le Gabon, le Soudan et l'Afrique du Sud appartiennent au groupe des pays distancés. Le groupe des pays en recul est composé de l'Angola, du Burkina Faso, du Ghana, de la Guinée équatoriale, du Lesotho, du Mali, du Malawi, du Nigeria, du Tchad, de Sao Tomé-et-Principe et de la Zambie. Ces deux groupes de pays représentent 43,7 % de la population de la région (541 millions de personnes en 2022) et produisent 65 % du PIB total de la région.

a. Banque mondiale (2016).

La croissance de l'activité économique en Namibie qui était de 4,6 % en 2022 s'est ralentie à 2,8 % en 2023. Ce ralentissement de la croissance est dû à une inflation relativement élevée, à un resserrement monétaire et à une croissance plus faible en Afrique du Sud et en Europe. En revanche, la croissance a été soutenue par l'augmentation de la production minière, en particulier l'uranium et les diamants, grâce aux activités d'exploration minière. Du côté de la demande, la croissance a été soutenue par les investissements et les exportations nettes, tandis que la consommation privée a été modérée en raison de la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt. En Zambie, la croissance devrait rester modérée à 2,7 % en 2023 (contre 4,7 % en 2022), car l'augmentation de l'activité dans les secteurs manufacturier et financier a été contrebalancée par de moins bonnes performances dans les secteurs de l'agriculture, de l'exploitation minière et de l'énergie. Le compte courant a continué à enregistrer un excédent pour la cinquième année consécutive (3,8 % du PIB en 2023), et le déficit budgétaire devrait continuer à se réduire. La Zambie est en pourparlers avec les détenteurs d'obligations étrangères pour restructurer une dette supplémentaire de 3 milliards de dollars, après avoir conclu un accord de restructuration de la dette de 6,3 milliards de dollars avec ses créanciers officiels en juin.

En 2022, l'économie du Niger s'était développée à un rythme rapide grâce à l'augmentation des exportations de minerais et de pétrole ainsi qu'à des activités de construction, y compris les projets d'infrastructure tels que le barrage de Kandadji. Cependant, la croissance devrait fortement ralentir pour atteindre 2,3 % en 2023, à cause des sanctions économiques, financières et commerciales strictes imposées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest à la junte militaire suite à sa destitution du président Mohamed Bazoum à la fin du mois de juillet. Ces sanctions pourraient retarder les exportations de pétrole de l'oléoduc qui devaient commencer en décembre 2023. À la suite du coup d'État militaire, le Fonds monétaire international (FMI) a suspendu son programme avec le Niger, et ses partenaires internationaux pourraient réduire leurs subventions budgétaires. L'augmentation des dépenses militaires et sociales pèsera sur l'équilibre budgétaire. L'activité économique en 2023 devrait avoir ralenti au Libéria (4,5 %), en Mauritanie (4,3 %) et en Sierra Leone (3,1 %), alors qu'elle pourrait avoir augmenté en Guinée (5,1 %). Dans l'ensemble, on s'attend à une décélération de la croissance dans les pays riches en ressources passant de 3,2 % en 2022 à 2,2 % en 2023.

Pays non riches en ressources

Les retombées économiques de la polycrise continuent de peser sur la croissance des pays non riches en ressources, dont les factures d'importation sont devenues onéreuses suite à des termes de l'échange défavorables. Le PIB réel de pays non riches en ressources a baissé de 1,3 point de pourcentage, pour atteindre 3,0 % en 2023. Pour ce groupe de pays, l'inflation en 2023 a légèrement diminué pour atteindre 7,3 % (contre un pic de 8,3 % en 2022), le déficit de la balance courante s'est réduit à 4,6 % du PIB en 2023 et le déficit budgétaire a été ramené à 4,3 % du PIB. Le resserrement de la politique monétaire à la suite d'une inflation record en 2022 pourrait avoir pesé sur l'activité économique. Les prévisions de croissance pour les pays de l'UEMOA devraient être de 5,1 % en 2023, en baisse par rapport aux 5,8 % de 2022 - et 0,4 point de pourcentage de moins que les prévisions d'*Africa's Pulse* d'avril 2023. La croissance du PIB réel s'est ralentie par rapport à 2022 au Bénin (qui devrait croître de 5,8 % en 2023), au Togo (5,2 %), en Guinée-Bissau (2,8 %) et en Côte d'Ivoire (6,3 %), alors qu'elle a augmenté par rapport à l'année précédente au Burkina Faso (4,3 % en 2023), au Mali (4 %) et au Sénégal (4,1 %). Les déficits budgétaires et courants de l'UEMOA se sont réduits en 2023 (à 5,3 % et 8 % du PIB, respectivement) mais restent importants.

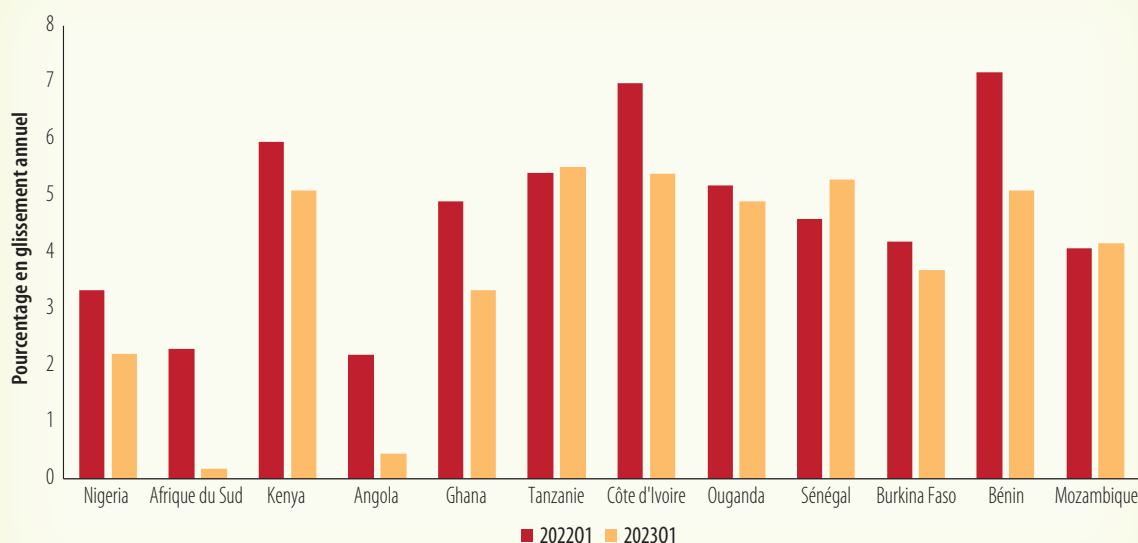
En dehors de l'UEMOA, la croissance du Ghana devrait se ralentir en 2023 pour atteindre 1,5 %, contre 3,1 % en 2022, et se situer nettement en dessous de sa croissance moyenne d'avant la pandémie (6,1 %). Elle sera freinée par une inflation élevée et persistante, une baisse du crédit due à des taux d'intérêt élevés et la faiblesse du secteur de l'énergie. Ces facteurs se traduiront par un ralentissement de la croissance de la consommation des ménages et des investissements. Les efforts d'assainissement budgétaire freineront également la demande globale dans l'économie. En matière de production, l'activité économique est freinée par les mauvaises performances de l'agriculture dues aux prix élevés des intrants et à l'impact du virus du swollen shoot du cacao. En revanche, les secteurs extractifs semblent soutenir la croissance grâce à la forte demande de pétrole et d'or du pays. La volonté de rétablir la viabilité de la dette se traduit par l'achèvement de son programme extensif d'échange de la dette intérieure et par des négociations proactives avec les créanciers extérieurs, ainsi que par la mise en œuvre d'une série de mesures d'assainissement budgétaire. L'élimination du financement monétaire du déficit et la restriction des interventions de la banque centrale sur le marché des changes pourraient contribuer à réduire l'inflation, à reconstituer les réserves et à renforcer la confiance des investisseurs.

La croissance du PIB réel de l'Éthiopie devrait baisser à 5,8 % en 2023, contre 6,4 % en 2022, en raison de l'intensification des pressions budgétaires et extérieures. L'agriculture et les services continuent de soutenir l'activité économique ; cependant, les graves pénuries de devises étrangères, la suspension du statut de bénéficiaire de la loi américaine sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (*African Growth and Opportunity Act*) et la persistance de conflit dans le nord du pays affectent les secteurs de l'industrie manufacturière et de la construction. L'île Maurice a également connu un ralentissement de son l'activité économique, passant de 8,8 % en 2022 à 5 % en 2023. Une reprise durable du secteur du tourisme soutient la croissance du pays, mais à un rythme plus lent en 2023 à cause de l'impact de la faible croissance en Europe sur les arrivées internationales et d'une politique monétaire toujours stricte pour lutter contre l'inflation.

Les données de haute fréquence révèlent des résultats mitigés dans les pays africains

Les données trimestrielles sur le PIB réel des pays d'Afrique subsaharienne montrent un démarrage plus lent en 2023 des plus grandes économies de la région par rapport au premier trimestre de l'année précédente (figure 1.7). Une trajectoire incertaine de l'économie mondiale, associée à une baisse des prix des produits de base et à des conditions financières mondiales tendues (en raison d'une inflation mondiale toujours élevée) sont parmi les forces externes qui pourraient avoir influencé le début plus lent de l'année. Une alimentation électrique inadéquate, un ralentissement de la production des ressources extractives (pétrole et mines), des efforts d'assainissement budgétaire et

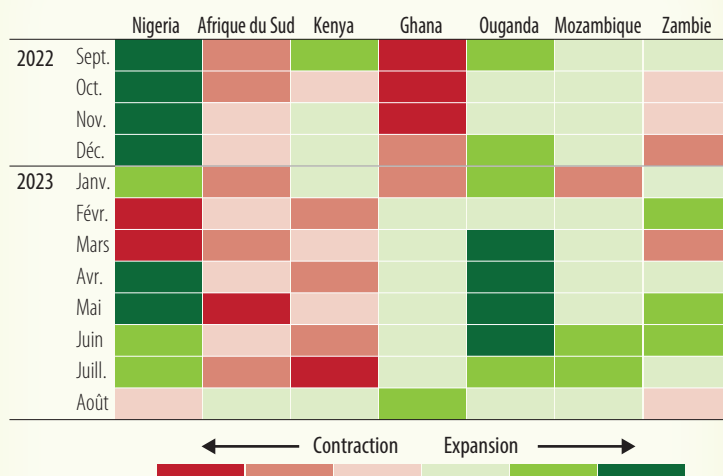
FIGURE 1.7 : PIB réel de certains pays d'Afrique subsaharienne, 2022-23 (% en glissement annuel)



Sources : Haver Analytics ; Bloomberg Analytical Services

Note : La figure 1.7 présente la croissance en glissement annuel du premier trimestre 2022 et 2023.

FIGURE 1.8 : Indice des directeurs d'achat dans les pays d'Afrique subsaharienne (corrige des variations saisonnières)



Sources : Haver Analytics ; Bloomberg Analytical Services

Note : La figure 1.8 montre l'évolution de l'indice des directeurs d'achat dans les pays de la région. Les couleurs rouge (vert) indiquent une contraction (expansion). Les tons plus foncés (plus clairs) de la couleur indiquent que la contraction ou l'expansion est plus importante (modeste).

des pénuries de devises et de liquidités figurent parmi les facteurs internationaux qui ont contribué au ralentissement de l'activité économique réelle au cours du premier trimestre 2023. Des indicateurs d'activité plus récents dans l'industrie manufacturière et les services dans les pays de la région montrent des résultats mitigés pour le deuxième trimestre ainsi que pour le mois d'août (figure 1.8). D'une part, le Nigeria et la Zambie ont enregistré une contraction de l'activité en août (composite de l'industrie manufacturière et des services) pendant

plusieurs mois consécutifs (11 et 6, respectivement) suite à un manque de confiance des entreprises et la hausse des coûts des intrants. Pour le reste des pays, l'indice des directeurs d'achat (PMI) signale une expansion de l'activité économique, mais à un rythme plus lent. Une modeste amélioration du climat des affaires, l'augmentation des nouvelles commandes (bien qu'à un rythme plus lent) et l'accroissement des stocks dû à l'augmentation des achats d'intrants sont les principaux facteurs qui ont contribué à cette expansion. Les entreprises sont plus optimistes quant aux conditions économiques au Ghana et en Ouganda, tandis que la confiance des entreprises semble s'être affaiblie au Nigeria.

Afrique de l'Est et australe

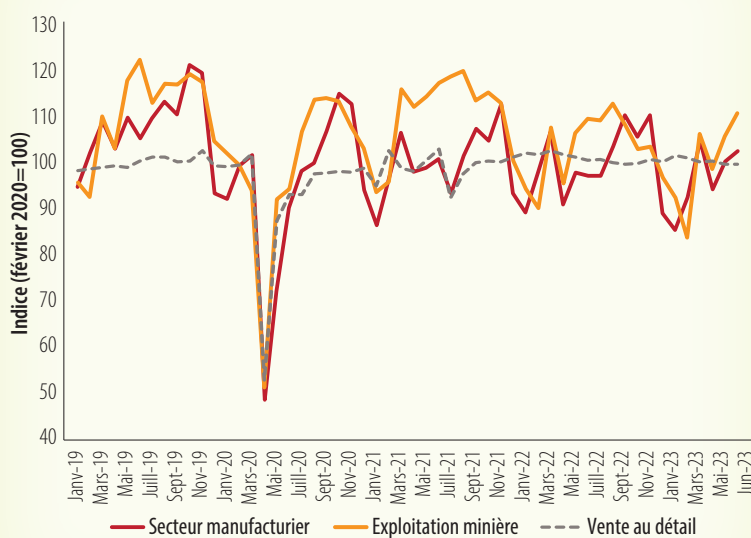
Dans la plupart des pays de l'AFE, on constate une atténuation des pressions inflationnistes qui, dans certains cas, sont en deçà ou en tout cas très proches des objectifs à moyen terme (par exemple, au Kenya, en Afrique du Sud et en Ouganda). Il est probable que ces pays fassent une pause dans leur cycle de resserrement monétaire, tandis que d'autres devront poursuivre l'ajustement de leurs politiques pour réduire davantage l'inflation (Angola, Éthiopie et Nigeria). Les performances économiques ont été très hétérogènes entre les pays de la sous-région.

En Afrique du Sud, l'inflation des prix à la consommation a continué à diminuer, passant de 5,4 % en juin par rapport à l'année dernière à 4,7 % en juillet, se rapprochant ainsi du point médian de la fourchette cible de la banque centrale (3 à 6 %). La baisse des prix des denrées alimentaires et des boissons non alcoolisées ainsi que des transports (y compris les prix des carburants) ont été les principaux contributeurs. En raison de la baisse de l'inflation, la Banque de réserve sud-africaine (SARB) a interrompu son cycle de resserrement monétaire lors de la réunion de son comité de politique monétaire qui s'est tenue depuis juillet. Un début de détérioration des perspectives budgétaires est également à craindre : le budget du gouvernement est passé d'un excédent de 36,7 milliards de rands en juin à un déficit de 143,8 milliards de rands en juillet. Ce retour aux déficits budgétaires est, entre autres, attribué à des paiements d'intérêts plus élevés et à une masse salariale plus importante que prévu.

Les indicateurs d'activité à haute fréquence suggèrent que l'économie a réussi à éviter une contraction au deuxième trimestre 2023 (figure 1.9). La production manufacturière a augmenté de 2,3 % en juillet par rapport à l'année passée (-1,6 % par rapport à juin) après avoir augmenté de 5,5 % en juin par rapport à l'année précédente. L'activité industrielle a donc enregistré son quatrième mois consécutif

d'expansion, bien qu'à un rythme plus lent. La croissance de la production manufacturière est en partie attribuée aux augmentations des machines électriques, des véhicules, des pièces et des accessoires, et des autres équipements de transport. La production minière a diminué de 3,6 % en glissement annuel en juillet (-1,7 % en glissement mensuel), après une augmentation de 1,3 % en juin (1,2 % en glissement mensuel). Dans l'activité minière, la production a fortement chuté pour les diamants (-33,4 %

FIGURE 1.9 : Fabrication, exploitation minière et ventes au détail en Afrique du Sud, 2019-23 (février 2020 = 100)

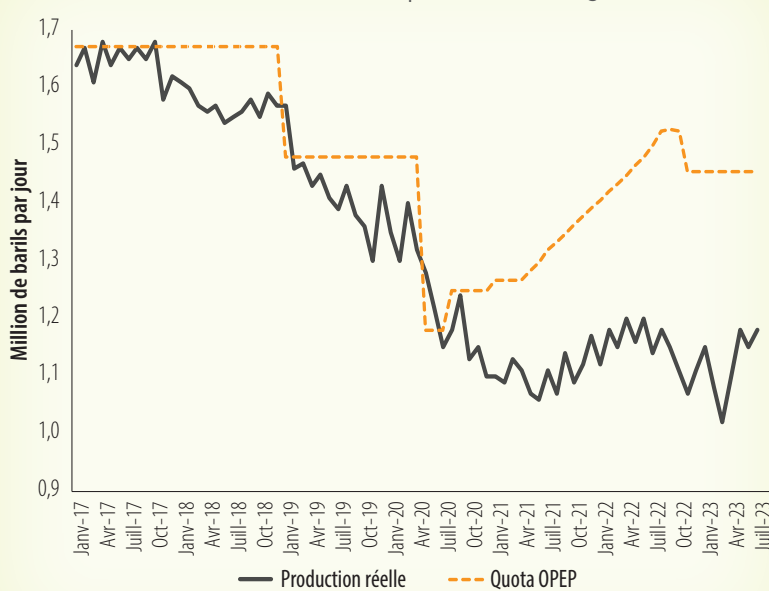


Sources : Haver Analytics ; OPEP ; Agence internationale de l'énergie.

en glissement annuel), le nickel (-16,3 %), les minéraux du groupe du platine (-10,4 %) et le charbon (-7 %). La disponibilité de l'électricité s'est améliorée au cours des derniers mois, mais reste nettement inférieure au pic enregistré au cours de la dernière décennie. En revanche, les ventes au détail restent décevantes, avec une baisse de 0,9 % en glissement annuel en juin (+0,2 % en glissement mensuel), après une baisse révisée de 1,6 % en glissement annuel en mai (-0,9 % en glissement mensuel). Des indicateurs plus récents signalent que l'activité économique a du mal à maintenir cet élan au début du troisième trimestre. L'indice ABSA PMI corrigé des variations saisonnières est tombé à 47,9 en août, contre 47,3 en juillet, le septième mois consécutif sous la barre des 50 points qui sépare l'expansion de la contraction. Cette contraction est due à des délestages plus intenses et à la grève fiscale du Cap-Occidental. Un absentéisme généralisé a été enregistré dans de nombreux secteurs, car les navetteurs ne pouvaient pas se rendre sur leur lieu de travail.

L'Angola a connu une expansion de son activité économique au cours des trois dernières années après cinq années consécutives de contraction. Son PIB devrait augmenter de 1,3 % en 2023, contre 3 % en 2022. La dynamique de croissance a commencé à s'essouffler à la fin de 2022 (2,7 % en glissement annuel au quatrième trimestre, contre 4,4 % au trimestre précédent) et la décélération de l'activité économique s'est poursuivie au premier trimestre 2023. L'activité économique n'a augmenté que de 0,4 % en glissement annuel au premier trimestre 2023 et s'est contractée de 1,1 % sur une base trimestrielle.⁶ La faiblesse du secteur pétrolier explique le récent ralentissement de la croissance en Angola. La production de pétrole s'est élevée en moyenne à 1,14 million de barils par jour (mbpj) au cours du deuxième trimestre de cette année, en baisse par rapport à près de 1,2 mbpj au cours du même trimestre de l'année précédente. La production pétrolière de l'Angola reste inférieure au quota OPEP+ de 1,46 million de barils par jour. Le niveau de production a été inférieur d'au moins 20 % au quota au cours des 12 derniers mois (figure 1.10). La diminution de la production à mesure que les champs pétroliers arrivent à maturité, les coûts de production élevés et l'insuffisance des investissements au cours des dernières années ont joué un rôle clé dans la

FIGURE 1.10 : Production mensuelle de pétrole brut en Angola, 2017-23



Sources : Haver Analytics ; OPEP ; Agence internationale de l'énergie.

mauvaise performance du secteur. L'Angola a dû également faire face à des prix du pétrole moins favorables : le prix moyen du pétrole brut pour l'ensemble des champs pétroliers du pays a fortement chuté à 73,7 USD le baril en juin 2023, contre un pic de 121 USD le baril en juillet 2022, entraînant ainsi une baisse des recettes pétrolières qui a eu un impact à la fois sur la balance des paiements et sur le solde des finances publiques.⁷ En conséquence, le kwanza s'est fortement contracté

⁶ Sur une base trimestrielle, l'exploration et le raffinage - le plus grand secteur de l'économie - s'est contracté de 15,4 %, son plus grand effondrement depuis le dernier trimestre de 2019. La production de diamants et le stockage de transport se sont contractés de 24,6 et 19,5 %, respectivement.

⁷ La mauvaise performance du secteur pétrolier au cours du premier semestre 2023 est également due à des opérations de maintenance dans l'un des plus grands champs pétroliers (Dália).

depuis le deuxième trimestre de cette année, la Banque Nationale d'Angola ayant décidé de cesser de défendre la monnaie. La dévaluation de 40 % du kwanza (depuis le début de l'année) accentuera les pressions inflationnistes et pourrait inciter la Banque Nationale d'Angola à resserrer davantage sa politique monétaire.

Au Kenya, l'activité économique a continué à s'accélérer au début de l'année. La croissance du PIB est passée de 3,3 % en glissement annuel au dernier trimestre 2022 à 5,1 % en glissement annuel au premier trimestre de cette année. Tous les secteurs d'activité ont contribué à cette accélération du PIB.⁸ L'amélioration des conditions météorologiques a permis d'atténuer la grave sécheresse qui frappait le pays, et a entraîné une hausse de la production agricole. Le secteur agricole a connu une croissance de 5,8 % en glissement annuel au cours du premier trimestre de cette année, contre une contraction de 0,9 % au cours du dernier trimestre de 2022. La chute de 7 % du shilling par rapport au dollar au cours du trimestre a augmenté les recettes des principales exportations agricoles telles que le thé, les fleurs, les fruits et les légumes. La croissance dans le secteur du commerce de détail et de gros s'est également accélérée pour atteindre 5,7 % au premier trimestre, contre 2,7 % au trimestre précédent. La croissance du secteur manufacturier a légèrement augmenté pour atteindre 2,0 % en glissement annuel au premier trimestre, contre 1,8 % au quatrième trimestre 2022. Les données d'activité disponibles en août montrent une amélioration de la confiance des entreprises dans le secteur manufacturier et dans les services. L'activité du secteur privé mesurée par l'indice PMI de la Stanbic Bank, a bondi à 50,6 en août, contre 45,5 le mois précédent, une amélioration après six mois de contraction. Les protestations se sont dissipées et la stabilité politique s'est accrue, la demande et l'activité ont repris. Les nouvelles commandes ont augmenté, bien que marginalement en raison de la hausse des coûts. Le taux de création d'emplois s'est accéléré à mesure que les entreprises tentaient de maintenir des niveaux d'activité plus élevés. Les pressions inflationnistes sont restées élevées et ont pesé sur les coûts des entreprises en raison de la faiblesse des coûts, des devises, des prix du carburant plus élevés et des taxes.

En Éthiopie, les bons résultats du secteur agricole, notamment la forte augmentation de la production de volailles et de fruits, ont stimulé l'activité économique. Toutefois, un environnement politique difficile, caractérisé par des insurrections actives dans les régions d'Amhara et d'Oromia ainsi qu'un accord de paix fragile avec l'administration régionale du Tigré, auquel s'ajoutent une inflation élevée et une pénurie de devises étrangères pourrait peser sur l'activité économique à court terme. Les exportations sont restées globalement stables, bien que la dynamique des exportations de biens soit différente de celle des exportations de services. Par exemple, les exportations de biens ont chuté de 12 % en glissement annuel au cours des 11 premiers mois de l'année fiscale 2023 en raison des coûts élevés du commerce et des exigences en matière de déclaration d'exportation. En revanche, les exportations de services ont augmenté de 4 %, Ethiopian Airlines s'étant redressée après la pandémie. En Ouganda, l'activité économique a continué sur sa lancée au premier trimestre 2023 : le PIB réel a augmenté de 4,9 % en glissement annuel, après avoir enregistré un taux révisé à la hausse de 5,1 % au quatrième trimestre 2022. Une expansion rapide de l'agriculture (due à une augmentation des activités de culture de rente) et des services (soutenus par l'information et les communications et les services d'hébergement et de restauration) a soutenu la croissance au cours du trimestre. Les indicateurs à haute fréquence indiquent une amélioration de l'activité du secteur privé grâce à une demande plus forte, la production et les nouvelles commandes augmentant chaque mois tout au long de l'année. L'indice PMI de la Stanbic Bank est resté au-dessus de la barre des 50 points depuis août 2022, enregistrant ainsi le 13e mois consécutif d'expansion en août 2023 (à 51,6). L'augmentation de l'emploi et des salaires est le moteur de cette expansion de l'activité du secteur privé. L'amélioration de la conjoncture et la baisse de l'inflation globale et de l'inflation de base (respectivement 3,5 et 3,3 % en août) soutiennent la consommation des ménages. La récente réduction du taux directeur par la Banque d'Ouganda pourrait également contribuer à soutenir la demande globale.

⁸ Ce chiffre est inférieur à la croissance de 6,2 % enregistrée au premier trimestre 2022.

L'activité économique au Rwanda a démarré en force en 2023. Le PIB réel a augmenté de 9,2 % en glissement annuel au cours du premier trimestre de cette année, après une augmentation de 8,2 % en 2022. La croissance robuste de la consommation privée et l'augmentation des exportations nettes sont les moteurs de cette expansion. En revanche, les dépenses d'investissement se sont contractées, les efforts d'assainissement budgétaire ayant entraîné une baisse des dépenses d'investissement public. Sur le plan sectoriel, les services à forte intensité de contact, comme les services de transport et d'hôtellerie ainsi que le commerce de détail et de gros, ont contribué à l'accélération de la croissance au cours du premier trimestre. L'extension du programme *Manufacture and Build to Recover* a soutenu la croissance de l'industrie manufacturière. Par contre, la croissance de l'agriculture est restée faible à cause de conditions météorologiques défavorables. Les inondations et les glissements de terrain résultant des fortes précipitations du deuxième trimestre de cette année pourraient peser sur l'activité économique.⁹ La croissance au Mozambique est restée solide après le passage du cyclone Freddy en février. La croissance du PIB réel au premier trimestre 2023 (4,2 % en glissement annuel) est restée inchangée par rapport au trimestre précédent. Une expansion du crédit pourrait avoir soutenu une reprise de l'activité au deuxième trimestre. Le PMI corrobore l'amélioration des conditions commerciales du secteur privé tout au long de l'année. Les dépenses privées pourraient avoir reçu un soutien supplémentaire de la baisse de l'inflation. Les projets de gaz naturel liquéfié au Mozambique ont récemment progressé, ce qui améliore les perspectives de croissance à long terme de l'économie. Enfin, la croissance économique en Zambie s'est ralentie pour atteindre 2,3 % en glissement annuel au cours du premier trimestre 2022, contre 4,4 % au cours du quatrième trimestre de l'année dernière. Une contraction de l'agriculture et de l'activité minière a freiné l'accélération de la croissance dans l'industrie manufacturière. L'activité du secteur privé semble s'être développée depuis le deuxième trimestre, puisque l'indice PMI a dépassé la barre des 50 points en juin et en juillet (53,3 et 52,1, respectivement), alors qu'il s'était contracté au premier trimestre. L'afflux de financements étrangers à la suite de l'accord de restructuration de la dette avec le comité des créanciers pourrait soutenir la stabilité économique et financière.

Afrique de l'Ouest et centrale

Dans la zone AFW, les données entrantes indiquent des résultats mitigés pour la croissance et l'inflation dans les différents pays. L'activité économique semble continuer à stagner ou à décélérer dans certains pays (Ghana et Nigeria), tandis qu'elle se développe dans d'autres (Côte d'Ivoire). L'inflation a reculé dans certains pays (par exemple, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et d'autres pays de l'UEMOA), alors qu'elle reste élevée et sans signe clair de décélération dans d'autres pays (Ghana et Nigeria).

Le Nigeria a enregistré une croissance de l'activité économique réelle de 2,5 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2023 - légèrement supérieure aux 2,3 % du trimestre précédent, mais inférieure aux 3,5 % du même trimestre de 2022. D'avril à juin 2023, la pénurie de liquidités a commencé à s'atténuer, la banque centrale ayant reporté à la fin de l'année la date limite pour échanger les anciens billets en naira contre de nouveaux (figure 1.11).¹⁰ L'activité économique a été soutenue par une croissance de 3,6 % en glissement annuel dans l'économie non pétrolière (contre 2,8 % au premier trimestre), notamment grâce aux services (4,4 % en glissement annuel). Cependant, la mauvaise performance du secteur pétrolier a freiné la croissance : il s'est contracté de 13,4 % en glissement annuel (comparé à une contraction de 4,2 % au cours du trimestre précédent). La production moyenne de pétrole brut est tombée à 1,22 mbpd au deuxième trimestre de cette année, contre 4,3 mbpd au même trimestre de l'année précédente. La nouvelle administration du Président Tinubu a mis en œuvre une série de réformes comprenant la suppression des subventions aux carburants ainsi que la dévaluation et l'unification du système de taux de change. Les prix du pétrole ont plus que triplé depuis la suppression

⁹ Banque mondiale (2023).

¹⁰ Les pénuries de liquidités résultant de la mauvaise gestion du processus de démonétisation - en particulier en février et mars - ont pesé sur l'activité économique dans les secteurs non pétroliers. La croissance du secteur non pétrolier s'est ralentie pour atteindre 2,8 % en glissement annuel au premier trimestre 2023, contre 4,4 % au trimestre précédent.

des subventions à la fin du mois de mai. Le naira s'est affaibli de près de 40 % par rapport au dollar américain depuis la dévaluation de la mi-juin. Bien que ces mesures soient destinées à améliorer les comptes budgétaires et extérieurs du pays, leurs effets inflationnistes à court terme peuvent éroder le pouvoir d'achat des ménages et peser sur l'activité économique. L'inflation a continué d'augmenter en juillet pour atteindre 24,08 % en glissement annuel, son niveau le plus élevé depuis 18 ans, la banque centrale ayant opté pour une augmentation modeste des taux d'intérêt. Enfin, l'indice PMI de la Stanbic IBTC Bank a enregistré son quatrième mois consécutif d'expansion en juillet (53,5), bien qu'à un rythme plus lent qu'au début du deuxième trimestre (57,6 en avril). En juillet 2023, la production de pétrole a baissé à 1,19 mbpj, contre 1,25 mbpj le mois précédent. La production de pétrole brut reste inférieure au quota alloué par l'alliance OPEP+ (figure 1.12).

FIGURE 1.11 : Monnaie en circulation au Nigeria, 2015-23

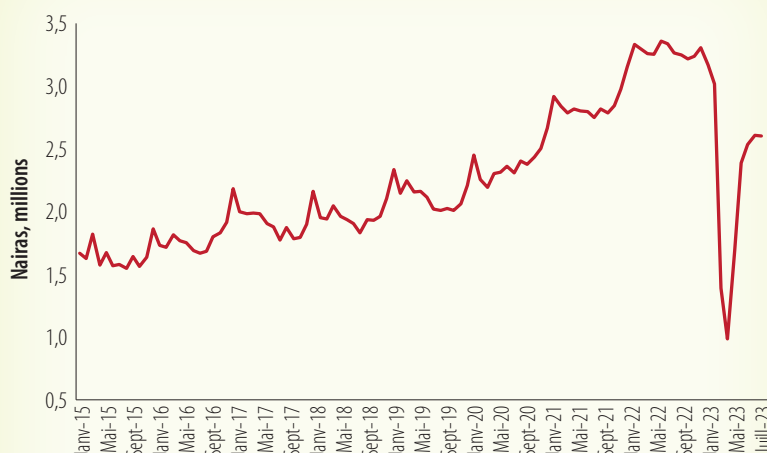
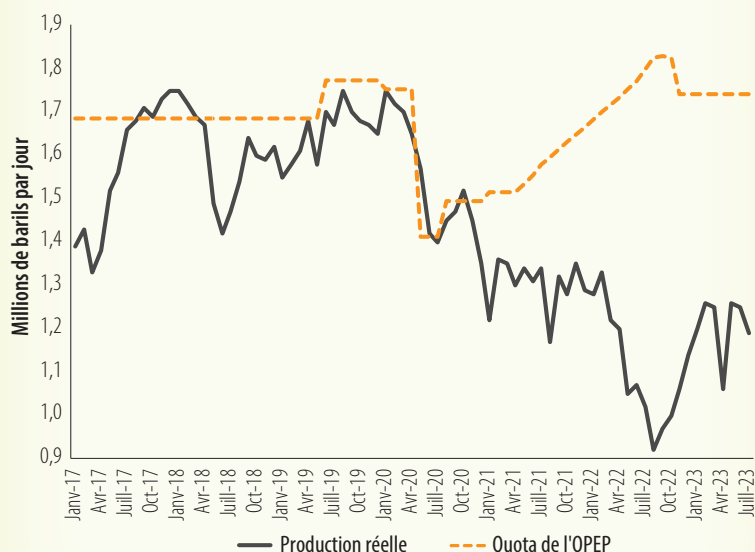


FIGURE 1.12 : Production mensuelle de pétrole brut au Nigeria, 2017-23



Sources : Banque centrale du Nigeria ; OPEP ; Agence internationale de l'énergie.

Au cours du premier trimestre 2023, les performances économiques du Ghana ont dépassé les attentes du marché : La croissance du PIB s'est accélérée pour atteindre 4,2 % en glissement annuel, contre 3,2 % au dernier trimestre 2022. L'agriculture et le secteur des services ont été les principaux contributeurs à l'accélération de la croissance, tandis que la production industrielle – en particulier la construction – a enregistré un ralentissement. Des indicateurs plus récents et plus fréquents montrent des résultats mitigés. D'une part, l'indice S&P Global PMI a signalé un meilleur environnement commercial dans le secteur privé. L'indice est passé de 50,5 en juillet à 51,9 en août, alors que la production et les nouvelles commandes ont fortement augmenté. L'emploi a augmenté pour un neuvième mois consécutif et les délais de livraison des fournisseurs ont été raccourcis. D'autre part, les fortes pressions inflationnistes associées aux faiblesses des secteurs financier et énergétique pèseront sur la croissance de la consommation privée et de l'investissement. L'assainissement budgétaire, dont le fer de lance est l'augmentation des impôts promulguée en avril 2023, limitera la demande globale. Le secteur non extractif sera le moteur du ralentissement de l'économie. L'activité agricole sera affectée par les prix

élevés des intrants (par exemple, les engrais) et les retombées du virus du swollen shoot qui infecte les cacaoyers. Les taux d'intérêt élevés décourageront les investissements dans les secteurs non extractifs, tandis que la consolidation fiscale aura un impact sur les services publics.

En Côte d'Ivoire, la plus grande économie de l'UEMOA, le PIB réel a augmenté de 5,4 % en glissement annuel au cours du premier trimestre 2023, en hausse par rapport aux 5,3 % du trimestre précédent, mais en baisse par rapport aux 7 % du même trimestre de l'année précédente. Des indicateurs d'activité plus récents laissent entrevoir des perspectives plus optimistes pour le deuxième trimestre. La croissance de la production industrielle s'est fortement accélérée en mai (7,1 % en glissement annuel), grâce à une activité manufacturière robuste, en particulier dans les secteurs de l'alimentation et des plastiques. La production d'électricité, de gaz et d'eau s'est également accélérée en mai. L'inflation s'est ralentie à 4,1 % en glissement annuel en juin 2023, en baisse par rapport au pic de 6,3 % atteint en septembre 2022. Toutefois, la hausse des prix des denrées alimentaires, des transports et de certains services a entraîné une augmentation de l'inflation en juillet 2023 (4,6 % en glissement annuel). Les fortes pluies et les inondations de juin ont mis fin à la vente de contrats d'exportation de cacao pour la saison 2023-24.

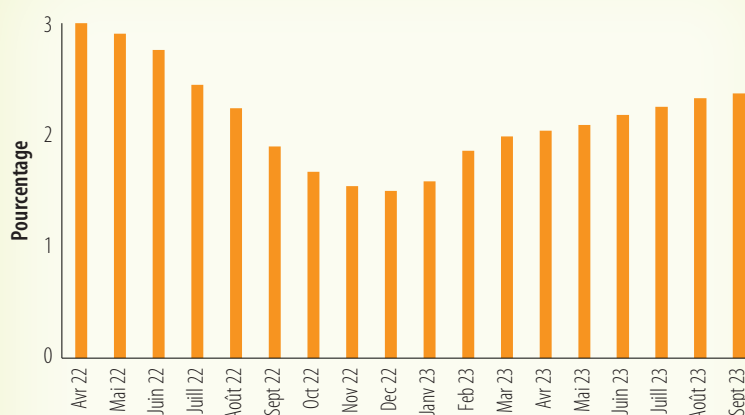
1.2 L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Le resserrement brutal de la politique monétaire à l'échelle mondiale pour contenir une inflation élevée a de plus en plus d'effets sur la croissance mondiale. La robustesse de l'activité économique mondiale au premier semestre 2023 - avec la réouverture économique en Chine et la résilience de la consommation aux États-Unis - devrait s'atténuer au second semestre de cette année (figure 1.13). Pour l'ensemble de l'année 2023, l'activité mondiale devrait ralentir, avec une décélération prononcée dans les économies avancées sous la pression des taux élevés de la politique monétaire, d'un resserrement des conditions de crédit dans un contexte de tensions dans le secteur bancaire, d'un ralentissement des marchés du travail et les effets persistants de la flambée des prix de l'énergie en 2022.

La croissance des économies avancées s'est ralentie au premier semestre 2023. Dans le même temps, l'étroitesse des marchés du travail a favorisé une croissance robuste des salaires et empêché un ralentissement plus marqué de la consommation. L'étroitesse des marchés du travail est en partie liée à un ralentissement de l'offre de main-d'œuvre : les taux de participation à la population active ont baissé (en partie en raison d'une augmentation des départs en retraite anticipée) et, aux États-Unis, le nombre d'heures travaillées par les personnes ayant un emploi a diminué. Le ralentissement de la croissance dû au resserrement monétaire en cours pour rétablir la stabilité des prix devrait culminer en 2023 dans de nombreuses économies majeures, avec pour résultat une décélération substantielle de la croissance au second semestre de cette année, en particulier dans les activités les plus sensibles aux taux d'intérêt, telles que l'investissement commercial et résidentiel, y compris la construction. Le climat des affaires dans l'industrie s'est détérioré, tandis que celui des services s'est modéré au cours des derniers mois (figure 1.14).

La croissance des marchés émergents et économies en développement (EMDE) s'est quelque peu raffermie au début de 2023, la demande extérieure de nombreux pays étant soutenue par la reprise de la croissance en Chine à la suite de la levée des restrictions strictes à la mobilité liées à la pandémie et par la résistance inattendue des économies avancées. L'activité devrait se ralentir dans les secteurs les plus sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt, car les coûts de financement restent élevés,

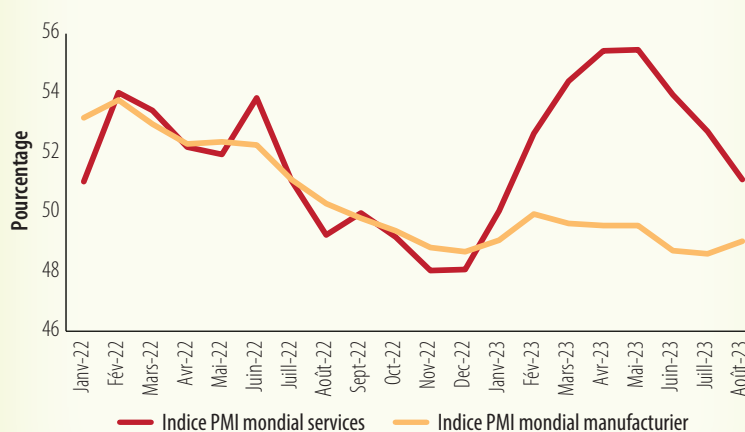
FIGURE 1.13 : Prévisions de croissance mondiale consensuelles



Sources : Consensus Economics ; Banque mondiale.

Note : Les valeurs indiquées sont des prévisions mensuelles pour 2023. Les valeurs montrent une croissance supérieure aux prévisions au cours du premier semestre 2023.

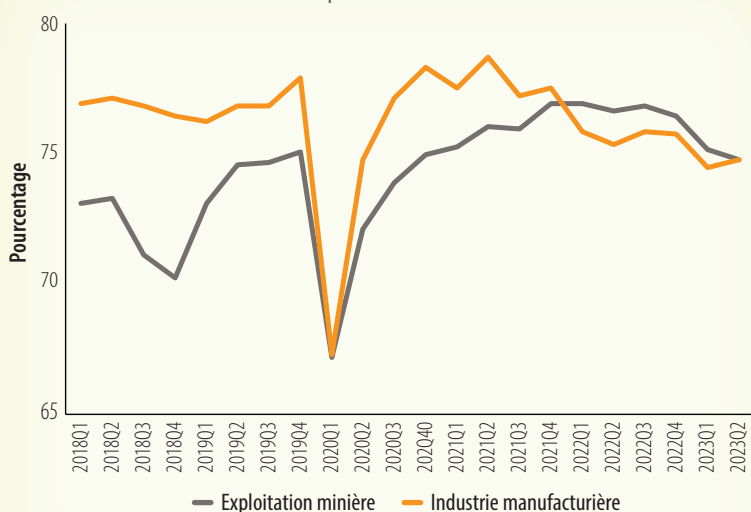
FIGURE 1.14 : Sentiment des entreprises



Sources : Haver Analytics ; Banque mondiale.

Note : PMI = Indice des directeurs d'achat ; les valeurs supérieures à 50 signalent une expansion.

FIGURE 1.15 : Utilisation des capacités industrielles en Chine



Source : Haver Analytics.

Note : Les taux d'utilisation des capacités manufacturières et minières en Chine ont chuté au cours du premier semestre 2023, en accord avec le ralentissement mondial de l'industrie.

sous l'effet du resserrement de la politique monétaire tant au niveau national que dans les économies avancées. En Chine, la réouverture économique a stimulé les dépenses de consommation au premier semestre 2023, en particulier pour les services domestiques, mais cette reprise sera freinée par le ralentissement de l'activité économique. La faiblesse de la demande extérieure devrait peser sur l'industrie manufacturière et les échanges de marchandises. L'utilisation des capacités de production en Chine est déjà tombée en dessous du

niveau d'avant la pandémie (figure 1.15). L'investissement ne devrait reprendre que modestement avec l'affaiblissement des mesures de relance liées aux infrastructures et les niveaux d'endettement élevés qui pèsent sur la reprise du secteur immobilier. En outre, les gouvernements locaux qui pourraient éventuellement mettre en œuvre des programmes d'investissement dans les infrastructures pour stimuler l'économie sont souvent confrontés à des niveaux d'endettement élevés qui limitent leur marge de manœuvre budgétaire.

La faiblesse de la demande mondiale et la poursuite de l'évolution de la consommation vers les services freinent le commerce mondial. Pendant la pandémie, la croissance des échanges a été soutenue par une modification de la composition de la demande en faveur des biens commercialisables et au détriment des services à forte intensité de contact - et donc moins intensifs en termes d'échanges. Le retour progressif de la demande à sa composition d'avant la pandémie ralentit à présent la croissance des échanges, tout comme le fait que la reprise en Chine devrait être principalement tirée par les services, ce qui limitera les retombées positives sur ses partenaires commerciaux par le biais de la demande de biens et de produits de base. La croissance du commerce mondial des biens a ralenti au premier semestre 2023, parallèlement à l'affaiblissement de la production industrielle mondiale, tandis que le commerce des services s'est renforcé à la suite de l'assouplissement des restrictions de mobilité induites par la pandémie, qui ont soutenu le tourisme. Les pressions exercées sur les chaînes d'approvisionnement mondiales se sont atténuées parallèlement à l'affaiblissement de la demande de biens et à l'amélioration des conditions de transport maritime à l'échelle mondiale.

Les pressions inflationnistes persistent. L'inflation sous-jacente reste élevée dans de nombreux pays malgré une décélération de l'inflation globale au niveau mondial en raison d'effets de base, de l'atténuation des pressions des chaînes d'approvisionnement et de la chute des prix des matières premières. Cette inflation reste supérieure à l'objectif fixé dans presque toutes les économies ayant une cible d'inflation. Elle est retombée d'un pic atteint à la mi-2022, ce qui s'explique en grande partie par des effets de base favorables dus à la baisse des prix des produits de base en dessous de leur pic de 2022, ainsi que par la diminution des pressions exercées sur la chaîne d'approvisionnement.

Les prix de l'énergie ont considérablement baissé depuis le pic atteint en 2022, en raison de perspectives de croissance mondiale plus faibles et d'un hiver plus chaud que prévu dans le Nord, qui a réduit la consommation de gaz naturel et d'électricité. Les prix de l'énergie pourraient baisser si la

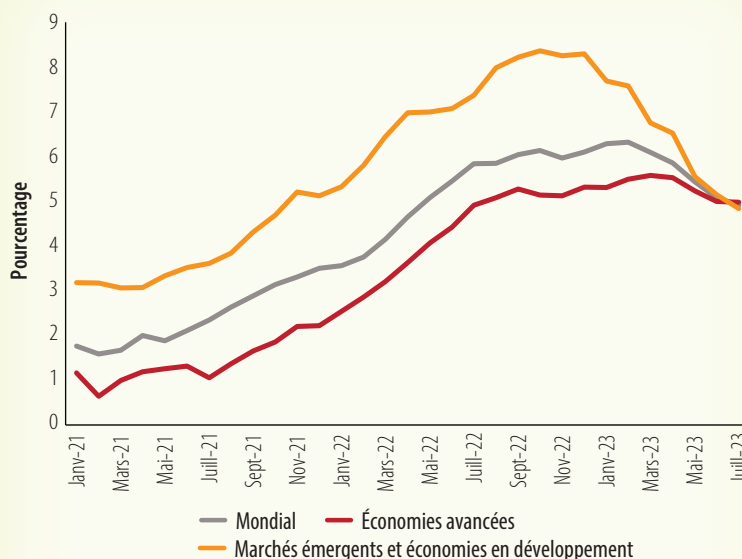
demande mondiale est plus faible que prévu, en particulier si l'activité économique diminue en Chine, qui devrait représenter plus de la moitié de l'augmentation de la demande mondiale de pétrole en 2023. En revanche, l'absence d'expansion de la production pétrolière américaine, les faibles capacités de réserve parmi les membres de l'OPEP et la possibilité que le cartel décide de réduire davantage sa production pourraient entraîner une hausse des prix de l'énergie.

Toutefois, les mesures récentes de l'inflation de base suggèrent que la désinflation qui a commencé l'année dernière n'a progressé que de façon hésitante. Dans les EMDE et les économies avancées, l'inflation sous-jacente médiane s'est ralentie au cours des derniers mois (figure 1.16). L'inflation mondiale devrait diminuer progressivement à mesure que la croissance ralentit, que la demande de main-d'œuvre diminue dans de nombreuses économies et que les prix des produits de base restent stables. Toutefois, cette diminution est lente ce qui signifie que l'inflation sous-jacente devrait rester supérieure aux objectifs des banques centrales dans de nombreux pays tout au long de l'année 2024.

Les conditions financières mondiales sont devenues restrictives alors que le monde connaît le cycle de resserrement des politiques monétaires le plus rapide depuis les années 1980. Pour les EMDE, les taux d'intérêt plus élevés dans les économies avancées entraînent souvent une période prolongée de financement externe coûteux. Sous la pression des conditions financières restrictives, les EMDE se sont divisés en deux grands sous-ensembles. Le premier sous-ensemble comprend ceux dont la cote de crédit est relativement solide (B ou plus - la majorité des EMDE), qui ont pu jusqu'à présent résister au resserrement monétaire mondial sans subir d'augmentations substantielles des primes de risque sur la dette extérieure. Le second groupe comprend les EMDE dont la cote de crédit est moins bonne (inférieure à B) et qui se sont révélés beaucoup plus vulnérables. Leurs primes de risque ont considérablement augmenté, en partie parce qu'ils ont également connu une dépréciation de leur monnaie beaucoup plus importante que la plupart des autres EMDE.

Les risques pour l'économie mondiale sont orientés à la baisse. Les turbulences bancaires dans les économies avancées au cours du premier semestre 2023 mettent en évidence la possibilité de défaillances plus désordonnées, qui pourraient conduire à des crises bancaires systémiques et à des ralentissements économiques prolongés. Ces défaillances pourraient à la suite d'un accroissement des prêts non productifs, d'une baisse de la valeur des actifs affectant les bilans, une correction plus approfondie des prix de l'immobilier ou des pertes provenant d'un secteur de l'immobilier commercial fortement endetté. Les prix de l'immobilier sont déjà en baisse dans de nombreux pays qui représentent plus de la moitié de l'activité mondiale. La combinaison de la baisse des prix de l'immobilier et du ralentissement des marchés de l'emploi pourrait entraîner une augmentation des défauts de paiement

FIGURE 1.16 : Inflation de base



Sources : Haver Analytics ; Banque mondiale.

Note : La figure montre la croissance de l'inflation de base médiane d'une année sur l'autre. L'inflation de base a quelque peu diminué, mais elle s'est avérée résistante au cours des derniers mois. AE = économies avancées ; EMDE = marchés émergents et économies en développement.

des prêts hypothécaires, ce qui affaiblirait encore les bilans des banques, tout en pesant sur la richesse et la consommation des ménages. En outre, une reprise beaucoup plus faible que prévu en Chine pourrait nuire à la croissance et au commerce mondiaux et freiner la demande de produits de base.

En outre, une inflation plus élevée ou plus persistante pourrait déclencher un nouveau resserrement monétaire, entraînant un recul plus marqué de l'activité économique, même si l'ampleur de la hausse des taux d'intérêt, en particulier dans les économies avancées, a déjà dépassé les normes historiques récentes. En particulier pour les EMDE les plus vulnérables, les primes sur leur dette extérieure pourraient encore augmenter en cas de hausse des taux d'intérêt mondiaux, ce qui accroîtrait encore le coût du refinancement de leur dette.

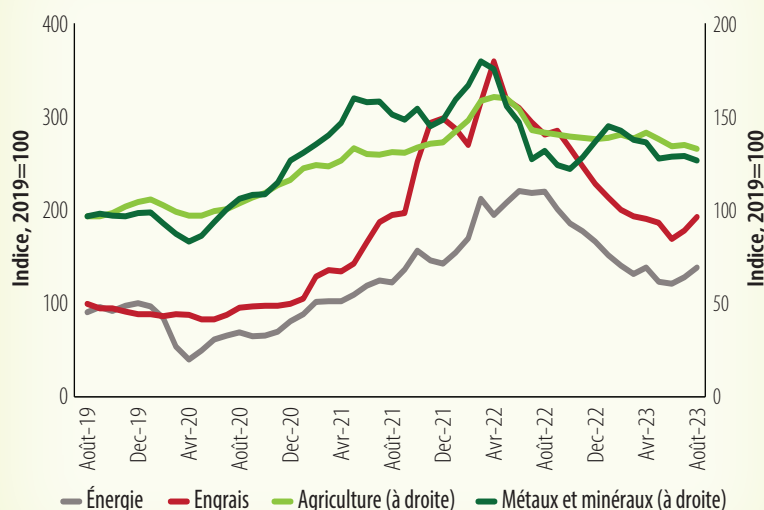
Évolution des marchés des produits de base

Les marchés des matières premières ont enregistré des baisses de prix généralisées au cours du premier semestre 2023, tandis que les prix de l'énergie et des engrais ont eu tendance à augmenter au cours du troisième trimestre pour revenir en août 2023, à leurs niveaux d'avril 2023. La hausse des prix du pétrole brut au troisième trimestre a compensé les baisses des prix du gaz naturel et du charbon. Depuis avril, le prix du gaz naturel avait chuté de 17 % en août en Europe, alors qu'il avait augmenté de 19,6 % aux États-Unis. Au Japon, le prix du gaz naturel liquéfié a baissé de 10,3 % depuis avril. Les prix du pétrole brut ont augmenté d'environ 2,7 % depuis avril, avec une moyenne d'environ 78,7 dollars le baril entre avril et août. Cependant, les prix du pétrole brut en août étaient environ 7,3 % plus élevés qu'en juillet et 15,6 % plus élevés qu'en juin. L'augmentation des prix du pétrole brut au cours des deux derniers mois est due aux réductions de l'offre par l'alliance OPEP+, à la résilience de la demande de pétrole en Chine et à une croissance économique plus rapide que prévu aux États-Unis.

Entre avril et août, les prix des produits agricoles ont baissé de 6 %, avec des baisses de prix dans l'alimentation, les boissons et les matières premières. Le 17 juillet 2023, la Fédération de Russie a annoncé son retrait de l'initiative céréalière de la mer Noire. Cet accord conclu sous l'égide des Nations unies facilitait l'exportation de près de 33 millions de tonnes de céréales et d'oléagineux vers 45 pays à partir de trois ports ukrainiens de la mer Noire. Les marchés avaient anticipé le retrait de la Russie de cet accord. Cependant, le bombardement prolongé des ports et des silos à grains ukrainiens a permis aux prix du blé et du maïs d'atteindre des sommets en trois semaines à la fin du mois de juillet - une

réaction qui s'est atténuée au mois d'août. Seuls 2,7 % environ des envois effectués dans le cadre de cet accord ont été destinés à l'Afrique subsaharienne. Cependant, le 19 juillet, l'Inde a imposé une interdiction d'exporter du riz non-basmati en réponse à l'augmentation des prix intérieurs et aux craintes d'impacts potentiels d'El Niño dans les zones cruciales de culture du riz dans l'est et le sud de l'Inde. L'Inde représente 40 % des exportations mondiales de riz, et l'interdiction représente près de la moitié de ses exportations. Les prix du

FIGURE 1.17 : Indices des prix de la Banque mondiale pour les marchés émergents et les économies en développement



Sources : Bloomberg ; Banque mondiale.

riz ont augmenté depuis avril 2023 et l'interdiction d'exporter imposée par l'Inde va encore resserrer les marchés mondiaux du riz. Malgré le non-renouvellement de l'initiative sur les céréales de la mer Noire et l'interdiction d'exporter du riz non-basmati imposé par l'Inde, l'indice des prix alimentaires de la Banque mondiale devrait être en moyenne plus bas en 2023 qu'en 2022.

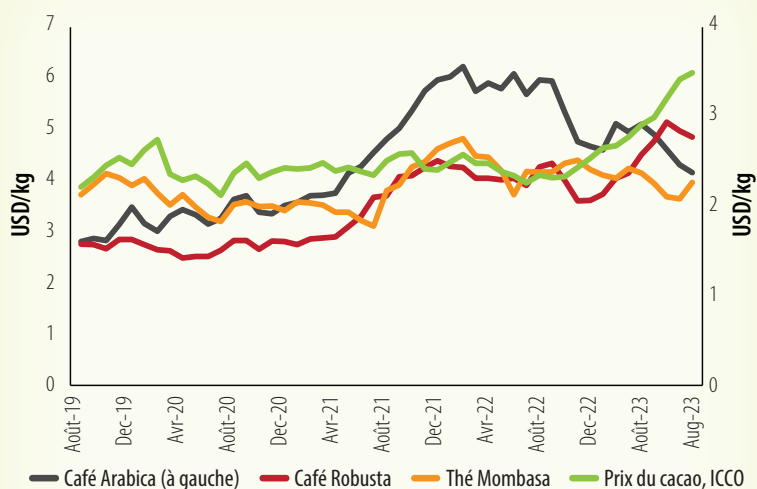
L'indice des prix des métaux et des minéraux de la Banque mondiale a diminué de 7,2 % entre avril et août 2023

en raison de la faible reprise de la Chine, de la demande mondiale modérée et de l'amélioration des conditions de l'offre (figure 1.17). Les prix du nickel et du zinc ont baissé respectivement de 14,5 et 13 %, tandis que les prix du minerai de fer et du cuivre ont baissé respectivement de 6,1 et 5,2 % entre avril et août 2023. Les prix de l'étain et du plomb se sont légèrement resserrés entre avril et août. Les métaux précieux ont baissé de 4,5 %, les prix de l'or, de l'argent et du platine chutant respectivement de 4,1 %, 6,3 % et 12 %.

Depuis avril 2023, les boissons affichent deux tendances divergentes : une hausse des prix du cacao et du café Robusta et une baisse des prix du thé et du café Arabica (figure 1.18). Les prix du cacao ont augmenté de 20 % entre avril et août 2023 en raison des incertitudes concernant les perspectives d'approvisionnement en Côte d'Ivoire, le plus grand producteur mondial de cacao. Les précipitations excessives, les inondations et la maladie de la pourriture brune mettent à mal la production en Afrique de l'Ouest, ce qui a accru les risques d'approvisionnement et soutenu les prix. Les prix du café robusta ont augmenté de plus de 7 % entre avril et août 2023 en raison des inquiétudes concernant la diminution de l'offre en provenance de l'Inde, de l'Indonésie et du Vietnam. Les prix du café arabica ont baissé de 18,7 % depuis avril, les prévisions d'une récolte exceptionnelle au Brésil au cours du second semestre de l'année ayant pesé sur les prix. Le prix moyen du thé dans la vente aux enchères de Mombasa a baissé d'environ 4,2 %.

Risques pour les perspectives. L'Organisation météorologique mondiale prévoit une probabilité de 90 % que le phénomène El Niño actuel se poursuive au cours du second semestre de 2023 et que son intensité soit au moins modérée. La force et les effets locaux d'El Niño, ainsi que les mesures de restriction des échanges telles que l'interdiction récente des exportations de riz par l'Inde, constituent des risques importants pour les perspectives des prix agricoles. La reprise économique mondiale, en particulier en Chine, influencera les perspectives des prix de l'énergie et des métaux.

FIGURE 1.18 : Prix mensuels moyens du café, du cacao et du thé (USD/kg)



Sources : Banque mondiale ; Organisation internationale du café ; Organisation internationale du cacao (ICCO) ; Comité international du thé.

Note : kg = kilogramme.

1.3 L'ENVIRONNEMENT DOMESTIQUE

Les conflits et la faiblesse des institutions freinent la reprise des investissements et de la croissance

L'Afrique subsaharienne est confrontée à de très nombreux défis pour accélérer la croissance de manière durable et inclusive. Cependant, les défis les plus importants sont l'instabilité politique persistante et la faible qualité institutionnelle qui en découle. Il est prouvé que les conflits politiques persistants et l'instabilité affaiblissent la qualité des institutions en Afrique subsaharienne, en particulier les institutions budgétaires et l'espace budgétaire. La qualité de ses institutions budgétaires s'est avérée être la plus faible parmi les pays fragiles.¹¹

La faiblesse des institutions a également empêché les pays de réagir aux chocs mondiaux et a contribué à l'instabilité (politique et économique). En Éthiopie, les conflits armés, les sécheresses et les prix élevés des denrées alimentaires ont entraîné une inversion des progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté. Au Soudan, la base économique a été largement détruite, ce qui a entraîné une contraction du PIB de 12 % en 2023, avec une augmentation des taux d'extrême pauvreté. Ces exemples montrent comment les conflits et l'instabilité peuvent faire reculer les pays sur le plan économique et compromettre leur progrès. L'escalade des conflits dans l'est de la République démocratique du Congo et les tensions pré- et post-électorales peuvent affaiblir son programme de réforme et réduire sa capacité à maintenir la stabilité macroéconomique et à diversifier son économie.

D'une manière générale, les institutions politiques et économiques façonnent en grande partie les incitations des principaux acteurs de la société.¹² Elles peuvent influencer les moteurs du potentiel de croissance économique (par exemple, les investissements dans le capital physique et humain, l'adoption de technologies et l'organisation de la production) ainsi que la distribution des ressources.¹³ Au cours de la dernière décennie, la qualité de ces institutions s'est détériorée, avec pour résultat des politiques inefficaces, ainsi que des résultats et des perspectives de croissance médiocres.

Augmentation des conflits et de l'instabilité politique

Plusieurs pays de la région ont connu à plusieurs reprises une instabilité politique et des conflits. La violence politique et des manifestations ces dernières années ont augmenté de façon substantielle, avec un doublement des incidences depuis 2015, pour atteindre 20 320 en 2022 (figure 1.19). Cette augmentation des incidents violents indique un niveau croissant d'instabilité et de troubles sociaux. Des pays comme le Soudan, l'Éthiopie, la République démocratique du Congo et la Somalie ont connu une escalade de la violence et de l'instabilité en raison de conflits permanents, d'élections contestées et de difficultés économiques. Les scores de l'indicateur de gouvernance mondiale pour la stabilité politique et l'absence de violence indiquent une plus grande probabilité de prise de pouvoir par des moyens inconstitutionnels ou violents (figure 1.20).

Les faits montrent que les pays qui sont restés fragiles ou sont devenus fragiles n'ont pas été en mesure de maintenir une croissance adéquate et, dans de nombreux cas, ont même connu des épisodes de contraction de l'économie. Un large éventail d'indicateurs de stabilité politique et de responsabilité semblent être fortement et positivement corrélés avec l'accélération de la croissance dans les pays

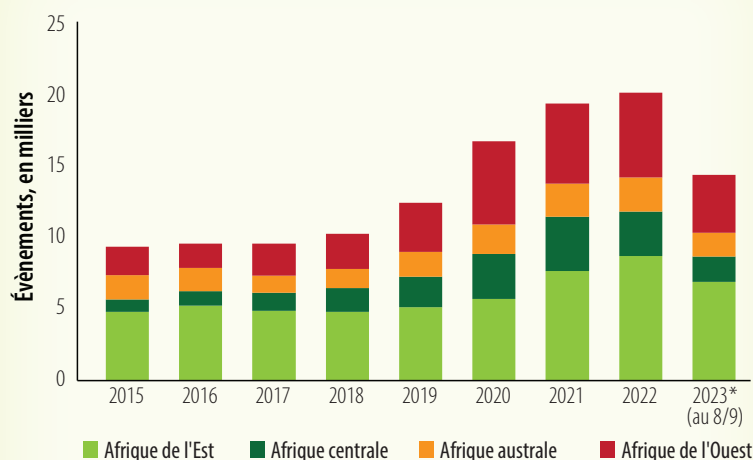
¹¹ Gelbard et coll. (2017).

¹² Une grande partie de la littérature suggère que les institutions économiques et politiques sont un déterminant majeur des résultats économiques - en particulier de la croissance et de ses moteurs (par exemple, l'investissement et la volatilité). Voir North (1981, 1990), Olson (1982), Acemoglu et Robinson (2000, 2002), Parente et Prescott (1999), Acemoglu et coll. (2001, 2002), Besley (1995) et Hall et Jones (1999), entre autres.

¹³ Des institutions différentes seront non seulement associées à des degrés d'efficacité et à un potentiel de croissance économique différents, mais aussi à des répartitions différentes des gains entre les individus et les groupes sociaux (Acemoglu et Robinson 2010).

africains.¹⁴ De même, la fragilité a un impact négatif significatif sur les politiques visant à maintenir la stabilité macroéconomique, à mobiliser les revenus et à promouvoir les investissements publics et privés. Par exemple, un taux d'inflation supérieur au seuil de 20 %, qui est un indicateur de l'instabilité macroéconomique résultant en partie de la fragilité politique, est un obstacle majeur à la croissance dans la région. Les récents événements d'instabilité politique (Mali, Niger et Gabon) et les sanctions économiques qui en ont découlé ont assombri les perspectives de croissance dans les pays concernés. Ces événements suscitent également des inquiétudes quant aux retombées négatives sur la sécurité et les performances de l'économie, ce qui pourrait augmenter le coût du financement des programmes budgétaires. La perte de confiance des investisseurs, les sanctions et la restriction de l'accès au financement pourraient compromettre les performances en matière de croissance.

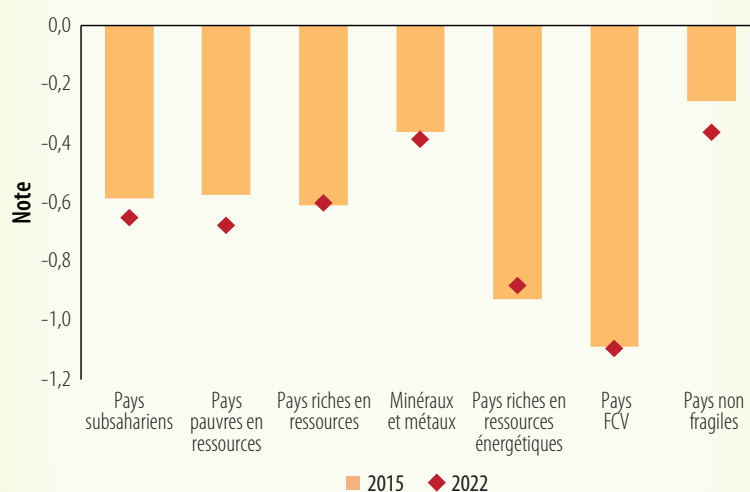
FIGURE 1.19 : Instabilité politique, conflits et violence
(nombre d'événements, en milliers)



Source : Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED).

Note : Les événements comprennent le nombre de batailles, d'émeutes, de protestations et d'explosions. WGI = Indicateurs de gouvernance mondiale.

FIGURE 1.20 : WGI Stabilité politique et absence de violence et de terrorisme, 2015-22 (scores)



Source : Kaufmann et Kraay 2023.

Note : WGI=World Governance Indicators ; FCV = fragilité, conflit et violence.

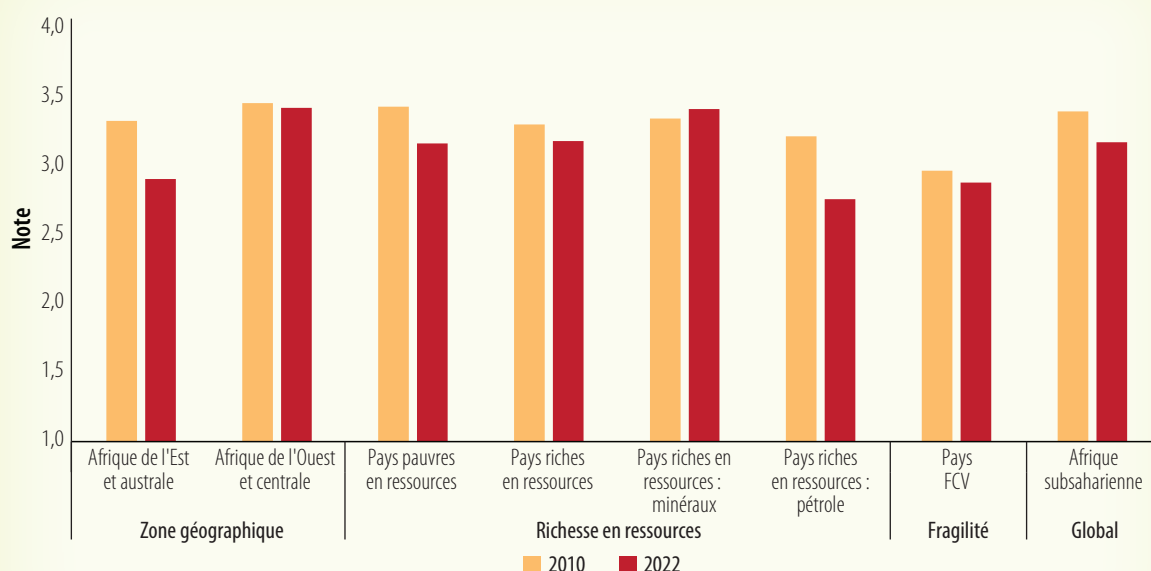
Détérioration de la qualité de la gestion macroéconomique

Au cours de la dernière décennie, l'Afrique subsaharienne a connu une détérioration de la qualité de sa gestion macroéconomique, comme le montrent les indicateurs du groupe A de l'Évaluation des politiques et des institutions nationales (CPIA), à savoir les politiques monétaire et de change, fiscale et d'endettement.¹⁵ La figure 1.21 montre que cette détérioration a été généralisée, sauf pour les pays

¹⁴ Gelbard et coll. (2017) ; Sundaram, Chowdhury et Clark (2022).

¹⁵ La CPIA examine la qualité des politiques et des dispositions institutionnelles d'un pays, et ses indicateurs sont regroupés en quatre catégories : la gestion économique, les politiques structurelles, les politiques d'inclusion sociale et d'équité, et la gestion et les institutions du secteur public. Les indicateurs prennent des valeurs de 1 à 6, les scores élevés et croissants indiquant des cadres politiques et institutionnels plus solides. Dans l'ensemble, les indicateurs de la CPIA mesurent la mesure dans laquelle le cadre politique et institutionnel d'un pays soutient la croissance durable et la réduction de la pauvreté et, par conséquent, l'utilisation efficace de l'aide au développement. Au cours de la période analysée, les indicateurs CPIA montrent dans quelle mesure les politiques et les institutions des pays africains éligibles à l'Association internationale de développement ont soutenu leur redressement après les différents chocs qu'ils ont subis au cours de la dernière décennie. Les définitions des groupes et des indicateurs correspondants peuvent être téléchargées à l'adresse suivante : <https://www.worldbank.org/en/data/datatopics/cpia>.

FIGURE 1.21 : Note de gestion économique de la CPIA en Afrique subsaharienne, 2010-22



Source : Banque mondiale CPIA Afrique (<https://www.worldbank.org/en/data/datatopics/cpia>).

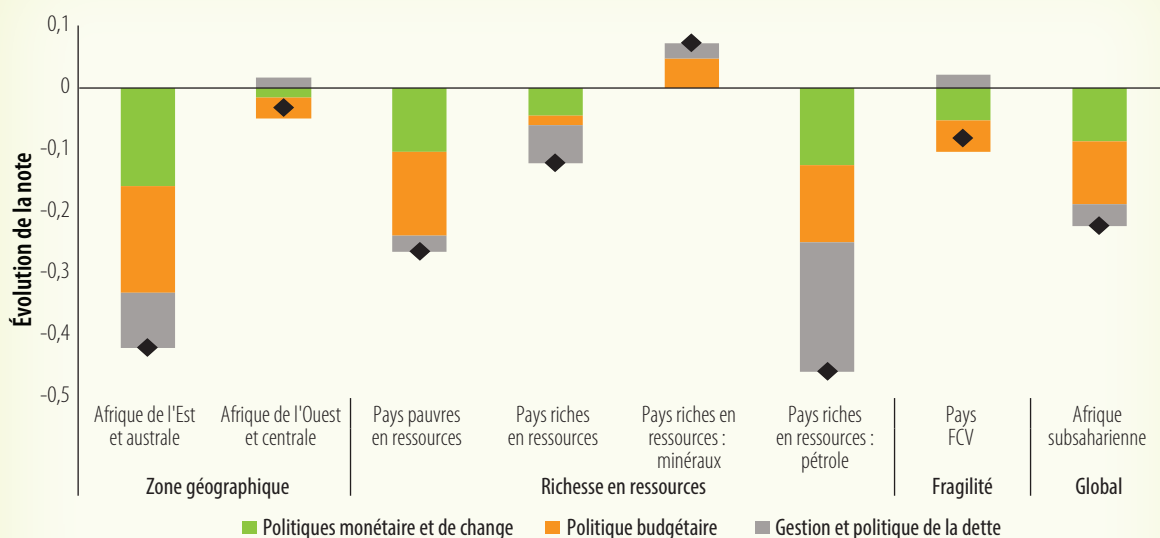
Note : Les notes de la CPIA vont de 1 à 6, les valeurs les plus élevées indiquant une plus grande qualité des politiques et des institutions.

riches en minéraux et en métaux. En moyenne, la note des pays de la région éligibles à l'Association internationale de développement (IDA) est passée de 3,38 en 2010 à 3,16 en 2022. Cette baisse peut être attribuée à l'incapacité des pays de la région à reconstituer solidement leurs réserves de liquidités et leurs marges de manœuvre politiques après la crise financière mondiale. Elle peut aussi être attribuée au rétrécissement de leur marge de manœuvre macroéconomique, en particulier dans le domaine budgétaire, limitant ainsi leur capacité à réagir de manière appropriée à la chute des prix des produits de base au milieu des années 2010 et à la polycrise au début des années 2020. La baisse la plus importante de la qualité de la gestion macroéconomique a été enregistrée dans les pays riches en pétrole, avec une détérioration de la qualité des politiques monétaires, budgétaires et d'endettement. Cette constatation n'est pas une surprise, car un corollaire de la maladie hollandaise suggère que les pays riches en ressources naturelles ont tendance à avoir des politiques de moins bonne qualité.

La détérioration de la qualité de la politique budgétaire est le principal facteur de détérioration de la qualité des politiques macroéconomiques dans tous les groupes de pays de la région, bien qu'à des degrés différents (figure 1.22). La moindre qualité des politiques budgétaires peut être attribuée, entre autres, à l'inadéquation des outils utilisés, au montant limité des ressources propres (les déficits budgétaires sont en train de se creuser et le coût de la dette est élevé), et à l'accès restreint aux marchés de capitaux mondiaux dans un contexte de resserrement des conditions financières mondiales et d'un dollar fort. D'autres pays ont mis en œuvre des politiques budgétaires qui ont limité les efforts désinflationnistes de la politique monétaire, comme la dominance budgétaire (financement monétaire du déficit budgétaire) ainsi que des subventions inadéquates et non ciblées. Enfin, les coûts plus élevés du service de la dette ainsi que le risque croissant de surendettement parmi les pays éligibles à l'IDA peuvent contribuer à expliquer la détérioration de la qualité des politiques de la dette au cours de la dernière décennie.¹⁶

¹⁶ Un examen du groupe des politiques structurelles montre que sa détérioration au cours de la dernière décennie a été principalement due aux politiques du secteur fiscal et à la réglementation. Cela pourrait refléter le rôle inadéquat du secteur financier en matière de gestion des risques dans de nombreux pays de la région. Les marchés financiers sous-développés ne sont pas en mesure de fournir aux ménages et aux entreprises les outils nécessaires pour se prémunir contre les chocs.

FIGURE 1.22 : Facteurs d'évolution de la note de gestion économique de l'ACIP pour la période 2010-22



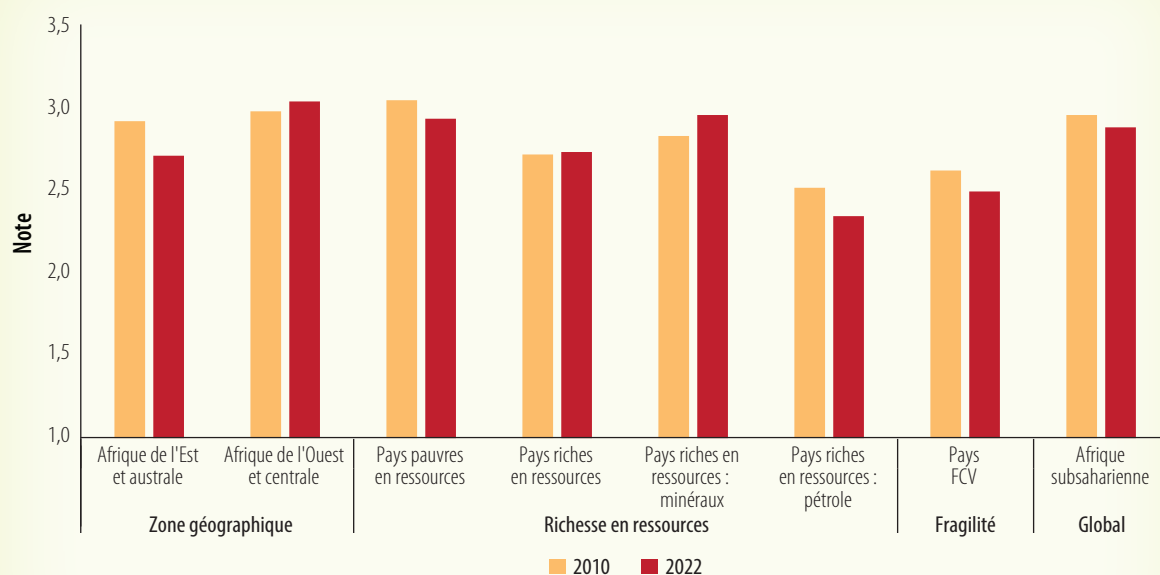
Source : Banque mondiale CPIA Afrique (<https://www.worldbank.org/en/data/datatopics/cpia>).

Note : Les notes de la CPIA vont de 1 à 6, les valeurs les plus élevées indiquant une plus grande qualité des politiques et des institutions.

Gestion et institutions du secteur public plus faibles

La qualité de la gestion et des institutions du secteur public en Afrique subsaharienne a baissé au cours de la dernière décennie pour la plupart des groupes de pays, à l'exception des pays AFW et des pays riches en minéraux et en métaux (figure 1.23). La note pour l'ensemble de la région dans ce groupe a baissé de 2,97 en 2010 à 2,89 en 2022, principalement à cause de la médiocrité des notes dans la qualité de la gestion budgétaire et financière et du manque d'efficacité dans la mobilisation des recettes (figure 1.24). Les pays de l'EAF, les pays riches en pétrole et les pays fragiles enregistrent les baisses les plus importantes de la qualité de la gestion et des institutions du secteur public. Les pays d'Afrique et

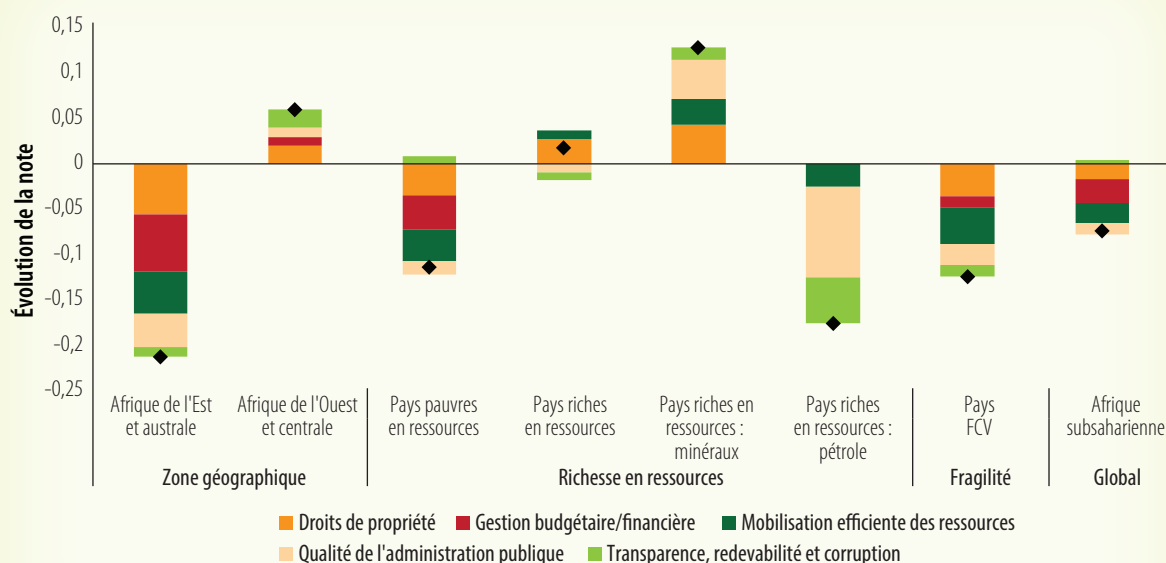
FIGURE 1.23 : Notes de la CPIA sur la gestion et les institutions du secteur public en Afrique subsaharienne, 2010-22



Source : Banque mondiale CPIA Afrique (<https://www.worldbank.org/en/data/datatopics/cpia>).

Note : Les notes de la CPIA vont de 1 à 6, les valeurs les plus élevées indiquant une plus grande qualité des politiques et des institutions.

FIGURE 1.24 : Facteurs d'évolution des notes de la CPIA pour la gestion et les institutions du secteur public, 2010-22



Source : Banque mondiale CPIA Afrique (<https://www.worldbank.org/en/data/datatopics/cpia>).

Note : Les notes de la CPIA vont de 1 à 6, les valeurs les plus élevées indiquant une plus grande qualité des politiques et des institutions.

d'Europe centrale affichent une baisse généralisée des scores dans toutes les dimensions de ce groupe, en particulier en ce qui concerne les droits de propriété et la gouvernance fondée sur des règles, ainsi que la qualité de la gestion budgétaire et financière. Pour les pays riches en pétrole, il s'agit de la qualité de l'administration publique ainsi que de la transparence, de la responsabilité et de la corruption.

L'amélioration de la qualité des institutions est essentielle pour attirer de nouveaux investissements (dans le capital humain et physique), favoriser une répartition plus efficace des facteurs dans l'activité économique et améliorer les perspectives de croissance. Ceci requiert, entre autres, la coordination des politiques monétaires et fiscales afin d'instaurer et de maintenir la stabilité. En d'autres termes, les politiques macroéconomiques doivent réduire et stabiliser l'inflation, et reconstituer les réserves budgétaires afin de financer les dépenses qui favorisent la croissance ou d'éviter les chocs futurs. Une plus grande transparence des politiques budgétaires et d'endettement - y compris des règles et des procédures - contribuerait à rendre ces politiques plus prévisibles pour les agents économiques. Une situation budgétaire plus soutenable et accompagnée de réformes visant à développer les marchés financiers locaux pourrait également avoir pour effet indirect une réduction du coût des emprunts extérieurs (par exemple, en réduisant les marges et en couvrant les risques de change). Les efforts actuels d'assainissement budgétaire dans la région mettent l'accent sur une mobilisation plus efficace des ressources. Le succès de ces différentes actions passe par une amélioration de l'administration publique en garantissant une plus grande qualité dans la mise en œuvre des politiques et un cadre réglementaire qui privilégie la transparence, l'innovation et la concurrence.

Les pressions inflationnistes restent présentes dans la région, avec des prix alimentaires élevés et des monnaies plus faibles.

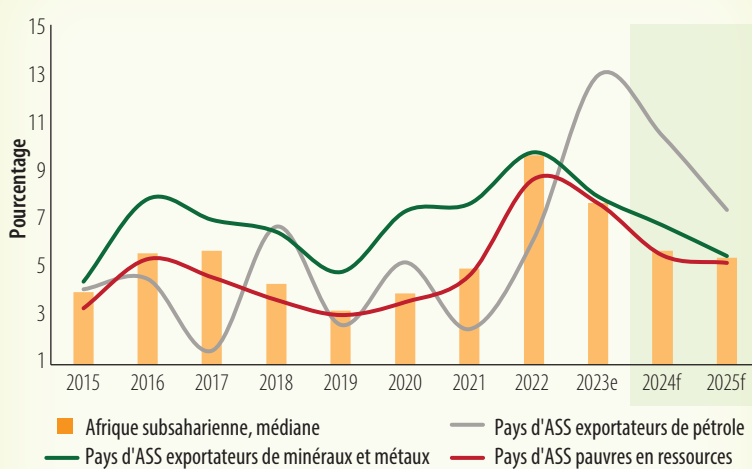
Après avoir atteint le niveau record de 9,3 % en 2022, le taux médian d'inflation dans la région devrait être de 7,3 % en 2023 (figure 1.25). Le ralentissement de la demande mondiale, l'assouplissement des contraintes de l'offre mondiale, la baisse des prix des produits de base et l'impact d'une politique monétaire plus stricte dans

les pays de la région ont contribué à la baisse du taux d'inflation. Les efforts de désinflation se poursuivront et devraient permettre de ramener l'inflation à 5,3 et 5,0 % en 2024 et 2025, respectivement. Le nombre de pays ayant un taux d'inflation annuel moyen à deux chiffres (ou plus) devrait diminuer légèrement, passant de 19 pays en 2022 à 18 pays en 2023.¹⁷ D'ici 2025, ce nombre de pays devrait tomber à 9. Des progrès ont été réalisés dans la lutte contre l'inflation dans plusieurs pays de la région, certains d'entre eux ayant déjà ramené l'inflation

à un niveau proche de la fourchette cible de la banque centrale ou compris dans celle-ci (par exemple, le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Ouganda). Dans d'autres pays, l'inflation reste supérieure à l'objectif (et ce depuis longtemps) et/ou ne montre aucun signe de plafonnement (Ghana, Nigeria et Sierra Leone).

Les pressions inflationnistes dans la région sont toujours dominées par une forte inflation des prix des denrées alimentaires et des carburants et par l'affaiblissement des monnaies nationales, en particulier au Burundi, en Éthiopie, au Ghana, au Nigeria, au Soudan et au Zimbabwe (figures 1.26 et 1.27).¹⁸ Depuis le début de l'année, le naira nigérian et le kwanza angolais sont parmi les monnaies les moins performantes de la région : ces monnaies ont enregistré une dépréciation de près de 40 % depuis le début de l'année. L'affaiblissement du naira a été déclenché par la décision de la banque centrale de supprimer les restrictions commerciales sur le marché officiel. Pour le kwanza, c'est la décision de la banque centrale de cesser de défendre la monnaie en raison de la faiblesse des prix du pétrole et de l'augmentation des paiements de la dette qui est à l'origine de cet affaiblissement. Les autres monnaies ayant subi des pertes significatives jusqu'à présent en 2023 sont celles du Sud-Soudan (33 %), du Burundi (27 %), de la République démocratique du Congo (18 %), du Kenya (16 %), de la Zambie (12 %), du Ghana (12 %) et du Rwanda (11 %).¹⁹

FIGURE 1.25 : Inflation médiane en Afrique subsaharienne, 2018-2025p



Source : Projections du personnel de la Banque mondiale.

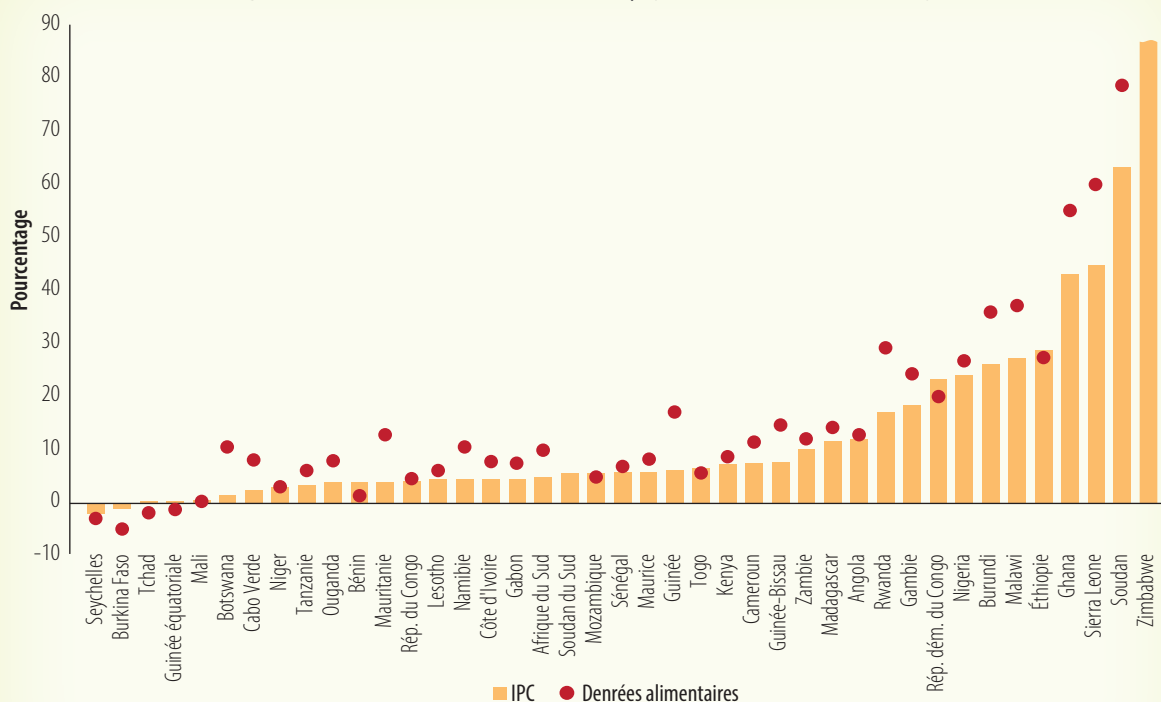
Note : L'inflation est mesurée par la variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation en utilisant la base de données du modèle macro-budgétaire de la Banque mondiale. e = estimation ; p = prévision ; ASS = Afrique subsaharienne.

¹⁷ La diminution nette d'un pays est masquée par la transition de cinq pays vers une inflation à un chiffre en 2023 (Burkina Faso, Botswana, Guinée, Maurice et Rwanda), qui est partiellement compensée par quatre pays qui ont rejoint le groupe avec des taux d'inflation à deux chiffres (Tchad, République démocratique du Congo, Libéria et Madagascar).

¹⁸ Des interventions politiques non coordonnées - telles que la constatation monétaire des déficits budgétaires et la présence de contrôles des changes - alimentent également l'inflation dans certains pays d'Afrique subsaharienne (par exemple, l'Éthiopie, le Nigeria et le Zimbabwe).

¹⁹ Les variations du taux de change présentées dans la figure 1.27 ont été calculées du 31 décembre 2022 au 15 septembre 2023, et le taux de change est exprimé en dollars américains par unité de monnaie locale. Une baisse implique donc une dépréciation.

FIGURE 1.26 : Inflation globale et inflation alimentaire dans les pays d'Afrique subsaharienne, juillet 2023

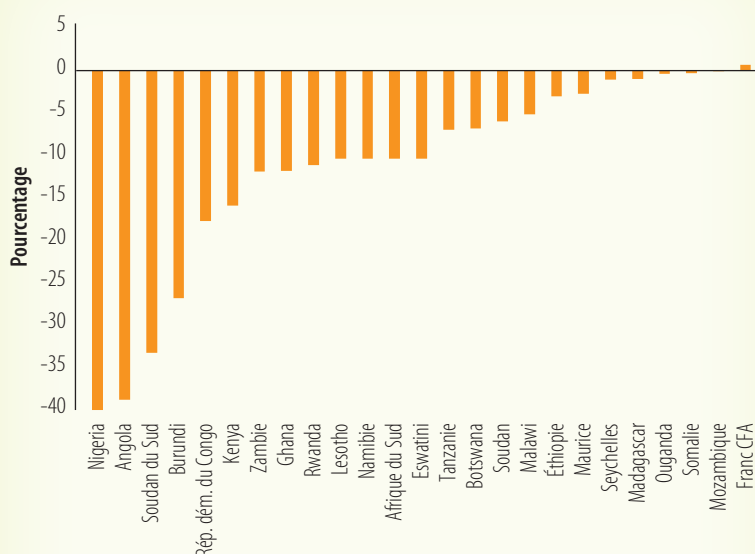


Sources : Haver Analytics ; Bloomberg.

Note : La figure 1.26 illustre l'inflation globale (barres) et l'inflation alimentaire (points) en glissement annuel en juillet 2023. Au Zimbabwe, les taux d'inflation globale et alimentaire dépassent 100 %. IPC = Indice des prix à la consommation.

Les prix des denrées alimentaires et de l'énergie contribuent toujours à alimenter l'inflation globale. En juillet 2023, près de la moitié des pays de la région disposant d'informations mensuelles sur les prix des denrées alimentaires (20 pays sur 41) affichaient des taux d'inflation à deux chiffres en glissement annuel,

FIGURE 1.27 : Variation cumulée des taux de change dans certains pays



Sources : Haver Analytics ; Bloomberg.

Note : La figure 1.27 présente la variation cumulée des taux de change d'une sélection de devises de l'Afrique subsaharienne et du monde entre le 31 décembre 2022 et le 15 septembre 2023. Une variation cumulative négative (positive) représente une dépréciation (appréciation).

les augmentations les plus rapides étant enregistrées au Burundi, au Ghana, au Malawi, en Sierra Leone, au Soudan et au Zimbabwe (figure 1.26). Les prix internationaux des denrées alimentaires ont baissé par rapport aux sommets atteints au deuxième trimestre 2022, bien qu'ils soient encore plus élevés que pendant la période précédant la pandémie. L'inflation alimentaire nationale a reculé, bien qu'à un rythme plus lent que les prix alimentaires internationaux. Les événements climatiques extrêmes qui perturbent l'approvisionnement alimentaire (tels que les sécheresses dans la Corne de l'Afrique), les coûts élevés

des importations de denrées alimentaires dus à la faiblesse des monnaies et les coûts élevés des intrants (prix élevés du pétrole et du gaz naturel qui ont affecté le transport et la réfrigération ainsi que les engrais) sont les principaux facteurs qui contribuent à cette évolution. Une politique monétaire qui ancre les attentes en matière d'inflation, associée à des mesures de sécurité alimentaire, devrait soutenir les revenus des ménages et réduire la probabilité de troubles sociaux et de conflits.

Le taux d'inflation semble avoir atteint son maximum pour la plupart des pays de la région en 2023. La moyenne annuelle des prévisions d'inflation suggère qu'environ 55 % des pays d'Afrique subsaharienne devraient avoir un taux d'inflation plus faible en 2023 qu'en 2022. L'inflation médiane pour ce groupe de pays est passée de 9,5 % en 2022 à 6,0 % en 2023. Les pays qui devraient connaître les plus fortes baisses d'inflation en 2023 sont l'Angola, le Botswana, le Burkina Faso, le Mali, le Rwanda et São Tomé et Príncipe. Le nombre de pays ayant une inflation à un chiffre est passé de 29 en 2022 à 33 en 2023. Malgré la tendance à la désinflation affichée par certains pays de la région, les taux de croissance des prix à la consommation restent élevés, supérieurs aux objectifs et aux niveaux pré-pandémiques pour d'autres.²⁰ En revanche, le taux d'inflation dans quatre pays de la région devrait s'accroître de plus de 10 points de pourcentage en 2023 par rapport à l'année dernière, à savoir la République démocratique du Congo, le Ghana, le Soudan et le Zimbabwe.

Les différences entre les pays en ce qui concerne la rigueur des politiques monétaires et fiscales ainsi que les efforts déployés pour réduire les niveaux d'endettement et les vulnérabilités qui y sont associées tendent également à caractériser la large fourchette des taux d'inflation. L'inflation devrait s'accroître dans les pays riches en pétrole, où les déficits budgétaires et extérieurs résultant de la baisse des prix internationaux, des problèmes de capacité de production et des niveaux d'investissement inadéquats exercent une pression sur les monnaies nationales. Le taux d'inflation médian dans les pays pétroliers de la région s'est accru pour atteindre 12,6 % en 2023, même s'il devrait baisser à 10,1 et 7 % en 2024 et 2025, respectivement (figure 1.25). En revanche, l'inflation dans les pays non riches en ressources devrait baisser à 7,3 % en 2023, contre 8,3 % en 2022, et se stabiliser à 4,8 % en 2025.

ENCADRE 1.2 : Les risques liés aux taux de change parallèles

Les analyses théoriques des systèmes de taux de change multiples démontrent qu'ils apportent un soulagement transitoire aux problèmes de balance des paiements.^a À moyen terme, les pays qui ont adopté des systèmes de taux de change multiples finissent par choisir un régime de taux de change qui facilite la viabilité interne et externe de l'économie dans son ensemble. L'adoption d'un système de taux de change flottant ou d'un système de parité à crémaillère plutôt que d'un régime de changes fixe est essentielle pour parvenir à un équilibre durable de la balance des paiements à long terme.^b

En théorie, l'utilisation d'un système double est transitoirement plus efficace qu'un régime de change fixe ou administré pour prévenir les pénuries sur le marché des changes dues à des sorties massives de capitaux qui peuvent conduire à une dépréciation du taux de change parallèle plutôt qu'à une perte de réserves, et pour stabiliser les prix intérieurs.^c Idéalement, un système double peut protéger la macroéconomie des perturbations transitoires du compte de capital tant que le pays peut maintenir un écart modéré entre taux parallèle et taux de change officiel. Cependant, le taux de change parallèle pourrait indiquer le niveau de change déterminé par le marché lorsque l'écart devient important. En réalité, un taux de change unique est souhaitable dans les économies confrontées à de nombreuses distorsions. L'écart important et persistant entre le taux de change parallèle et le taux officiel entraîne des distorsions.^d Par conséquent, les marchés de taux de change parallèles pourraient induire des distorsions dans l'économie. Par exemple, des écarts importants et persistants des taux de change parallèles entraînent une accumulation de capital

20 Les prévisions annuelles d'inflation pour 2023 indiquent que 18 pays de la région ont des taux d'inflation à deux chiffres.

ENCADRÉ 1.2 (suite)

plus faible et une stagnation de l'économie, et donc une croissance économique plus lente.^e Par exemple, si un pays perd le contrôle de la croissance monétaire, le taux de change parallèle se déprécie, ce qui renforce l'inflation nationale. La surévaluation qui en résulte accroît la pression sur la balance des paiements.^f

Certains pays d'Afrique subsaharienne se trouvent actuellement dans cette situation. Face à la polycrise (COVID-19, chocs climatiques et conflits), de nombreux pays de la région ont connu une augmentation des taux d'inflation et ont vu encore s'alourdir le fardeau de leur dette. Certains pays ont été confrontés à des pénuries de devises (à savoir, une pénurie de dollars américains). Nombre d'entre eux enregistrent une dépréciation de leur monnaie locale par rapport au dollar américain. Par conséquent, leurs importations sont devenues plus chères, l'inflation est plus élevée et leurs revenus se sont érodés. Cela donne lieu à un ralentissement économique.

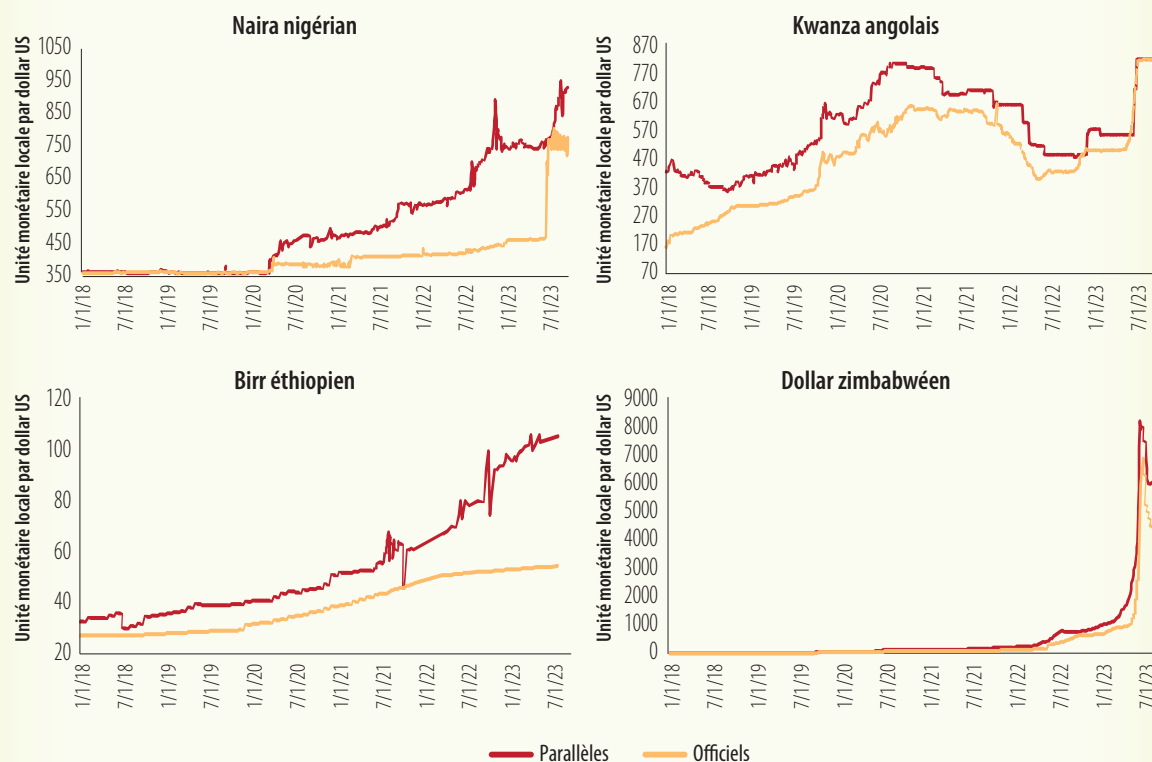
En Éthiopie, le birr est surévalué depuis longtemps (figure B1.2.1). L'écart entre le taux de change parallèle et le taux officiel a augmenté de près de 90 % en juillet 2023. La Banque Nationale d'Éthiopie a mis en place des restrictions sur les importations et le taux de change dans le cadre de sa gestion des réserves de change. En conséquence, les transactions de transferts de fonds sont passées sur le marché noir. D'autres restrictions imposées par le ministère des Finances comprennent la fermeture des lignes de crédit pour les importations non essentielles afin de limiter l'utilisation des devises aux importations essentielles de produits alimentaires, de médicaments et de produits industriels, ce qui a entraîné le déplacement de ces transactions vers le marché parallèle. L'écart entre le taux de change parallèle et le taux de change officiel continue de se creuser, tandis que les réserves de change diminuent et que les pressions inflationnistes s'intensifient.

Au Nigeria, l'écart entre le taux de change parallèle et le taux officiel a augmenté entre mars 2020 et juin 2023 (figure B1.2.1). En dépit de la modification du taux de change officiel pour mieux refléter les conditions du marché en 2021 - le Nigeria a mis en place des pratiques de devises multiples - l'écart du taux de change parallèle par rapport au taux de change officiel a continué d'augmenter pour atteindre 80 % en novembre 2022, puis environ 60 % en juin 2023, car les interventions de la Banque centrale pour restreindre la demande de devises et maintenir le taux de change à un niveau artificiellement bas se sont heurtées à la baisse de l'offre de devises provenant des recettes pétrolières. La priorité accordée aux secteurs stratégiques, les plafonds de prix imposés et les restrictions commerciales ont poussé les transactions vers le marché parallèle, qui a commencé à représenter une grande partie des transactions en devises dans le pays, y compris pour les envois de fonds, le tourisme et les exportations de produits non pétroliers. Après l'unification et la libéralisation des taux de change en juin 2023, le taux NAFEX a convergé vers le taux de change parallèle, comblant ainsi l'écart. Cependant, la résistance à la pression croissante sur le naira nigérian, associée à l'offre limitée de devises au guichet officiel, a conduit à la réapparition de l'écart entre marché parallèle et officiel.

Au Zimbabwe, le système des monnaies multiples a été rétabli en mars 2020, puis la Banque de réserve du Zimbabwe a introduit un système de vente aux enchères de devises qui a conduit à une amélioration relative de la transparence sur le marché des devises et facilité un taux de change basé sur le marché (figure B1.2.1). En conséquence, le taux d'inflation du pays a chuté de façon spectaculaire en 2021. Cependant, l'écart de change entre le taux parallèle et le taux officiel a continué à diverger. En juin 2023, la Banque de réserve a modifié son système de vente aux enchères de devises étrangères en vendant des devises étrangères aux banques uniquement selon les taux déterminés par le marché. Malgré cela, l'écart entre le taux de change parallèle et le taux officiel continue de se creuser et la monnaie locale s'affaiblit fortement par rapport au dollar américain.

ENCADRÉ 1.2 (suite)

FIGURE B1.2.1 : Taux de change officiels et parallèles pour certaines monnaies (unités de monnaie locale par dollar US)



Sources : Bloomberg Analytics ; sources nationales : Bloomberg Analytics ; sources nationales.

Note : L'axe vertical a été inversé pour illustrer l'affaiblissement des monnaies.

En Angola, l'écart entre taux de change parallèle et taux officiel s'est fortement réduit pour atteindre une moyenne de 17 % en 2022 depuis que l'Angola a libéralisé le marché des changes en 2017. La Banque centrale d'Angola a connu une réduction de ses réserves de change, liée à la baisse de la production pétrolière. Cette production représente 60 % du compte fiscal du pays et 95 % des exportations. La Banque centrale est intervenue massivement pour stabiliser le kwanza en 2022 (figure B1.2.1). La Banque centrale est intervenue de nouveau en vendant 400 millions de dollars américains au cours de la première semaine de juin, puis le niveau des réserves a baissé. L'augmentation des obligations au titre de la dette extérieure a réduit l'offre de devises au premier semestre 2023. La Banque centrale a réduit son taux directeur de 100 points de base et la monnaie a subi des pressions à la baisse. En mai 2023, la Banque centrale n'a pas pu défendre la valeur du kwanza contre une dépréciation massive résultant de la baisse de la production de pétrole et des prix internationaux. En fin de compte, le taux de change parallèle et le taux de change officiel ont suivi la même tendance. L'effondrement de la monnaie nationale a de nouveau renforcé l'inflation ; par conséquent, la Banque centrale pourrait être amenée à resserrer sa politique monétaire.

a. Dornbusch (1986a, 1986b) ; Lizondo (1987a, 1987b).

b. Lizondo (1987b, 1991) ; Kiguel et Lizondo (1990) ; Donbusch et Kuenzler (1993).

c. Kiguel et O'Connell (1995).

d. Dornbusch et Kuenzler (1993).

e. Edwards (1989) ; Barro et Lee (1993) ; Easterly (1994) ; Fischer (1993).

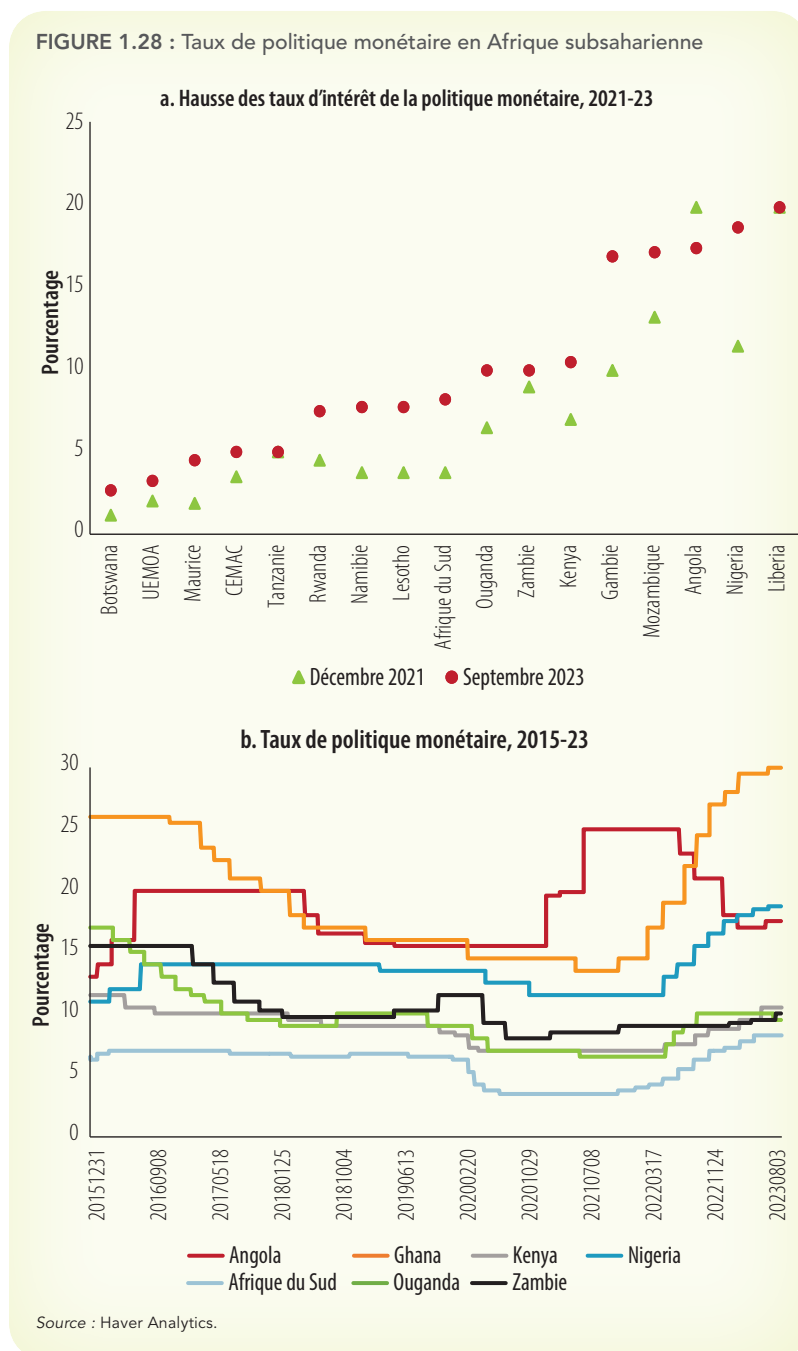
f. Kiguel et al. (1995).

Les politiques des banques centrales doivent encore ancrer les anticipations inflationnistes

En réponse aux taux d'inflation élevés enregistrés en 2022 dans les pays d'Afrique subsaharienne, les banques centrales ont relevé leurs taux d'intérêt rapidement et de manière agressive (figure 1.28). Au cours des derniers mois, certaines banques centrales de la région ont interrompu leur cycle de resserrement monétaire en raison de la baisse de l'inflation, qui s'est rapprochée de leurs taux cibles ou

se situe dans leur fourchette cible. Par exemple, après avoir relevé son taux de référence de 450 points de base cumulés depuis la fin de 2021, la SARB a interrompu son cycle de resserrement monétaire lors de la réunion du comité de politique monétaire de juillet, le taux d'inflation étant revenu dans sa fourchette cible. La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest a maintenu son principal taux de prêt constant car les taux d'inflation dans certains de ses pays membres sont déjà proches de leur cible ou dans leur fourchette cible (Burkina Faso, Mali et Niger). Les autorités monétaires de ces pays doivent encore affiner leurs politiques monétaires pour soutenir la demande globale (et éviter des pertes d'emplois inutiles) tout en garantissant que l'objectif de réduction de l'inflation à l'intérieur de leur fourchette cible n'est pas compromis.

Pour les pays de la région dont l'inflation est à deux chiffres - en particulier lorsque le taux de croissance des prix est encore en hausse - la politique monétaire continuera d'être restrictive, notamment en Éthiopie, au Ghana, au Malawi, en Sierra



Leone et au Zimbabwe. Le Ghana et le Nigeria ont relevé leurs taux directeurs à des niveaux records de 30 et 18,75 %, respectivement, en juillet 2023, mais l'inflation n'a pas reculé. Les mesures politiques

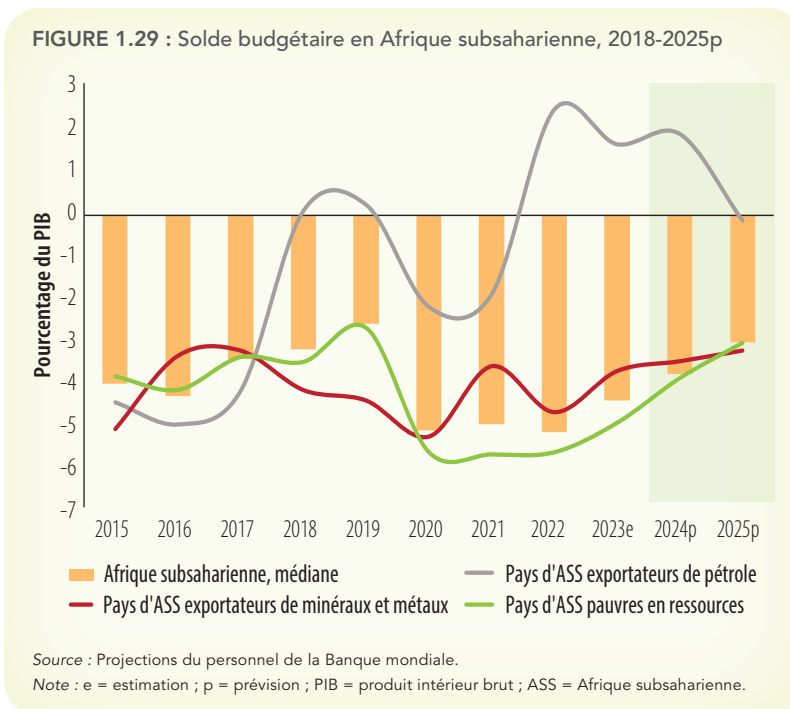
susceptibles de soutenir la viabilité budgétaire et externe à moyen terme – telles que la suppression des subventions aux carburants et l'unification des taux de change au Nigeria – pourraient avoir contribué à l'augmentation de l'inflation à court terme. Les banques centrales doivent coordonner plus étroitement leurs actions avec les autorités budgétaires pour réduire l'inflation. Le resserrement monétaire restera inefficace si les déficits budgétaires sont financés par la création monétaire (Éthiopie et Nigeria), si les distorsions de change contribuent à l'élargissement de la prime sur le marché parallèle et si le gouvernement continue d'accorder des subventions non ciblées.

La stabilité des prix reste essentielle pour soutenir le revenu de la population et réduire les effets de l'incertitude en matière de consommation et d'investissement des ménages et des entreprises. Bien que l'inflation globale dans certains pays de la région se soit rapprochée dans la fourchette cible ou se situe dans celle-ci, la banque centrale doit continuer à surveiller la politique monétaire pour maintenir l'inflation à un niveau bas et stable tout en évitant une contraction inutile et une augmentation du chômage. Les pressions inflationnistes sous-jacentes aux États-Unis et dans la zone euro sont toujours présentes, car les indices de l'inflation de base restent élevés et supérieurs aux objectifs, ce qui laisse présager de nouveaux resserrements de la politique monétaire cette année et/ou le maintien de taux d'intérêt élevés pendant une période plus longue.

Les déficits budgétaires se réduisent grâce à des mesures destinées à renforcer les recettes et à supprimer les exonérations

L'assainissement budgétaire en Afrique subsaharienne se poursuit, les pays de la région s'efforçant de reconstituer leur marge de manœuvre budgétaire afin de mettre en place une reprise plus soutenue et plus inclusive après la polycrise. Dans un contexte de baisse significative de l'aide publique au développement ces dernières années,²¹ et d'accès restreint aux emprunts extérieurs (en particulier pour les pays en situation de surendettement), certains gouvernements de la région prennent des mesures pour augmenter leurs recettes (en améliorant l'administration fiscale et les réformes fiscales) et pour rationaliser les incitations fiscales (notamment en réduisant ou en supprimant les subventions et les dépenses fiscales). Le déficit budgétaire (médian) en Afrique subsaharienne devrait se réduire, passant de 5,1 % en 2022 à 4,3 % en 2023. Il devrait continuer à se réduire pour atteindre 3,7 % en 2024 et 3 % en 2025 (figure 1.29).

La réduction du déficit budgétaire en 2023 est généralisée, car le solde budgétaire médian s'est amélioré parmi les pays riches en ressources et les pays non



²¹ Les données préliminaires montrent que les flux bilatéraux nets d'aide publique au développement des pays du Comité d'aide au développement vers l'Afrique subsaharienne s'élevaient à 29 milliards de dollars en 2022, soit une baisse de 7,8 % en termes réels par rapport à 2021.

riches en ressources cette année.²² Le déficit budgétaire des exportateurs de minéraux et de métaux de la région s'est réduit de 4,6 % en 2022 à 3,7 % en 2023. Par exemple, le Libéria et la Sierra Leone qui font partie des exportateurs de métaux et de minerais de la région ont connu une réduction de leur déficit budgétaire de plus de 2,5 points de pourcentage en 2023. Au Libéria, les recettes devraient augmenter en 2023, principalement grâce à des mesures visant à renforcer l'administration fiscale ainsi qu'à une augmentation des redevances perçues dans le cadre de l'accord de développement minier conclu avec Arcelor Mittal. L'augmentation des dépenses avant les élections d'octobre pourrait être partiellement compensée par la baisse des coûts des subventions, en particulier la suppression progressive des subventions du riz. En Sierra Leone, l'augmentation des exportations de minerais contribue à l'accroissement des recettes fiscales grâce à une augmentation des redevances minières et des recettes des droits d'accise. La numérisation de la collecte des impôts renforce également la mobilisation des recettes. Le processus d'assainissement budgétaire devrait reprendre tout au long de la période de prévision (2023-25). Les soldes budgétaires resteront excédentaires dans les pays exportateurs de pétrole, tandis que les déficits diminueront dans les pays exportateurs de minerais et de métaux et dans les pays non riches en ressources, pour atteindre des moyennes de 3,2 et 3,0 % du PIB, respectivement, en 2025.

En 2023, seuls les six pays de la région ayant enregistré un excédent budgétaire global étaient des exportateurs de pétrole. Bien que leurs excédents budgétaires devraient se réduire cette année, les recettes publiques du Tchad et de la République du Congo devraient dépasser les dépenses de plus de 3 % du PIB. D'ici 2025, l'excédent s'établira à 3,8 % pour la République du Congo et à 2,1 % pour le Tchad. En République du Congo, l'assainissement budgétaire dans le cadre de la facilité élargie de crédit du FMI contribue à l'amélioration des résultats budgétaires grâce à des mesures relatives aux recettes (simplification de la législation fiscale, réformes fiscales, administration, numérisation des finances publiques, réduction des exonérations et recouvrement des arriérés d'impôts). Malgré une hausse de la production, les recettes pétrolières devraient diminuer cette année, à cause de la baisse des cours internationaux. Au Tchad, les réformes des recettes et la reprise des apports financiers des partenaires internationaux sont à l'origine de l'excédent en 2023. Les autres pays qui devraient afficher un excédent budgétaire en 2023 sont l'Angola, la Guinée équatoriale et le Gabon. En revanche, le déficit budgétaire dépasse 7 % du PIB au Ghana, en Guinée-Bissau, au Malawi et en Zambie.

Le déficit du Ghana restera élevé en 2023-25, même s'il devait diminuer de 11 % du PIB en 2022 à 7,5 % du PIB en 2023. Les recettes publiques ne s'améliorent que lentement, malgré une série de mesures de recettes mises en œuvre par le gouvernement, telles que l'augmentation de 2,5 points de pourcentage de la taxe sur la valeur ajoutée et l'augmentation des droits d'accise, car la croissance de l'activité économique reste faible. Une accélération de la croissance réduira encore le déficit budgétaire, qui atteindra 6,7 % du PIB en 2025. Enfin, en Afrique du Sud, les pressions en faveur d'une augmentation des dépenses publiques (en particulier les dépenses sociales et une augmentation de la masse salariale), une croissance intérieure plus faible et une baisse des prix des exportations de matières premières du pays pèsent sur le déficit budgétaire cette année. Le déficit budgétaire devrait atteindre 4,8 % du PIB en 2023. Les risques budgétaires comprennent l'allègement du lourd fardeau de la dette de la compagnie nationale d'électricité Eskom et l'augmentation des coûts du service de la dette. Le déficit budgétaire devrait se réduire légèrement pour atteindre 4,6 % en 2025.

²² Plus de la moitié des pays de la région (26 sur 47) ont enregistré une amélioration de leur solde budgétaire en 2023 par rapport à 2022. L'amélioration médiane du solde budgétaire pour ces 26 pays était d'environ 1,5 % du PIB.

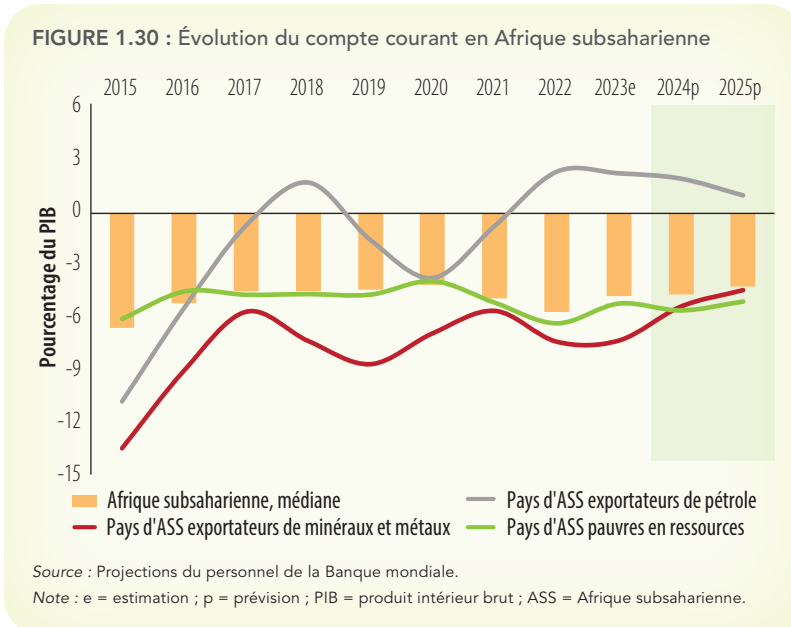
Les déficits des comptes courants de la région devraient se réduire légèrement au cours des trois prochaines années

Le déficit (médian) des comptes courants de la région devrait se réduire pour atteindre 4,7 % du PIB en 2023, contre un déficit de 5,6 % l'année précédente. Le déficit devrait ensuite diminuer régulièrement pour atteindre 4,2 % en 2025 (figure 1.30). Malgré la baisse des prix de l'énergie (pétrole brut, gaz naturel et charbon) depuis le début du second semestre 2022, ils restent supérieurs aux niveaux pré-pandémiques, ce qui aidera les pays exportateurs de pétrole à enregistrer un excédent de 2,2 % en 2023 malgré une production pétrolière plus faible en raison de problèmes de capacité et d'investissements réduits (Angola, Guinée équatoriale et Nigeria, entre autres). L'excédent de la balance courante de ces pays devrait encore se réduire pour atteindre 1,0 % en 2025, reflétant une baisse probable des prix de l'énergie prévus.

Les prévisions par pays montrent un tableau contrasté des trajectoires du déficit des comptes courants parmi les pays exportateurs de pétrole. Par exemple, l'Angola, le Gabon, le Nigeria et la République du Congo devraient afficher un excédent du compte courant en 2023 et le maintenir sur la période de prévision. Alors

que l'excédent du compte courant augmente au Gabon (à 7,1 % du PIB), il devrait se réduire en Angola et en République du Congo (à 6,7 % et 6,4 % du PIB, respectivement). Au Nigeria, le compte courant devrait augmenter légèrement, passant de 0,2 % du PIB en 2022 à 0,6 % du PIB en 2023. La baisse des recettes d'exportation devrait être plus que compensée par la compression des importations due à la dévaluation du naira et à l'augmentation de la capacité de raffinage nationale.

Les exportateurs de métaux et de minerais de la région réduisent légèrement leur déficit des comptes courants, qui passe de 7,3 % du PIB en 2022 à 7,2 % en 2023. Les exportations de métaux et de minerais n'ont pas pu compenser l'augmentation de la facture des importations en raison des prix toujours élevés des denrées alimentaires et des carburants, et des investissements structurels dans d'autres pays. Une amélioration de l'activité économique mondiale et une baisse des prix de l'énergie soutiendront les prix des métaux et des minerais : le déficit courant (médian) des exportateurs de métaux et de minerais en Afrique subsaharienne devrait se réduire progressivement pour atteindre 5,3 % du PIB en 2024 et 4,4 % en 2025. Trois pays exportateurs de minerais et de métaux ont affiché des déficits courants à deux chiffres, à savoir le Libéria (22,5 % du PIB), le Niger (12,7 % du PIB) et la Mauritanie (11,9 % du PIB). Le Libéria devrait enregistrer le déficit du compte courant le plus important de la région en 2023, les recettes d'exportation (en particulier l'or et le caoutchouc) étant contrebalancées par l'augmentation des importations de biens d'équipement liées au projet ArcelorMittal et une hausse des importations de denrées



alimentaires (suite à la baisse des prix mondiaux). L'important déficit de la balance courante du Niger reflète des importations agricoles élevées (y compris les denrées alimentaires et les intrants agricoles). L'augmentation des importations de biens d'équipement liés aux projets d'infrastructure en cours (par exemple, les travaux de la centrale hydroélectrique de Kandadji) contribue également aux importants déséquilibres commerciaux. En République démocratique du Congo, le déficit du compte courant est ramené à 4,7 % du PIB en 2023, contre un déficit de 5,3 % du PIB en 2022. Les exportations sont soutenues par des augmentations de capacité dans le secteur minier et par le redémarrage des exportations de la mine Tenke Fungurume de la CMOC. Bien que les prix mondiaux des carburants et des denrées alimentaires aient baissé, la facture des importations reste élevée en raison des effets inflationnistes de la dépréciation rapide du franc congolais. Alors que de nombreux pays exportateurs de métaux et de minéraux ont enregistré des déficits à deux chiffres de leurs comptes courants en 2023, quelques-uns d'entre eux, dont la Zambie et le Botswana, ont enregistré des excédents de leurs comptes courants. En Zambie, l'excédent des comptes courants devrait augmenter légèrement, passant de 3,6 % du PIB en 2022 à 3,8 % en 2023, à cause d'une augmentation de la production de cuivre grâce à de nouveaux investissements et à la résolution attendue des problèmes opérationnels dans deux mines importantes. La chute des prix mondiaux du diamant peut expliquer la contraction de l'excédent de la balance courante du Botswana, qui passera de 2,9 % du PIB en 2022 à 1 % en 2023. Les achats externes d'équipements pour les projets miniers seront à l'origine de l'augmentation de la facture des importations.

Enfin, la baisse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires peut avoir contribué à la réduction du déficit de la balance courante des pays non riches en ressources. Le déficit médian de la balance courante de ces pays est passé de 6,3 % du PIB en 2022 à 5,1 % du PIB en 2023 - un déséquilibre de la balance courante inférieur à celui des exportateurs de minerais et de métaux. Sur les 10 pays de la région affichant un déficit à deux chiffres de leur compte courant, sept sont des pays non riches en ressources ; les autres sont des exportateurs de métaux et de minerais. São Tomé et Príncipe et le Burundi devraient afficher des déficits courants élevés, de l'ordre de 19,3 et 17,6 % de leur PIB respectif en 2023. Au Mozambique, le déficit des comptes courants devrait rester élevé (15,9 % du PIB en 2023). Les recettes d'exportation devraient augmenter en 2023, car la production du terminal flottant de gaz naturel liquéfié Coral South atteint sa pleine capacité et les productions de charbon et d'aluminium augmentent. La facture des importations continuera d'augmenter en raison de la reprise de la construction du projet Offshore Area 1 et des prix toujours élevés des denrées alimentaires et des carburants.

La dette publique reste élevée et vulnérable, mais des progrès ont été réalisés en matière de restructuration de la dette.

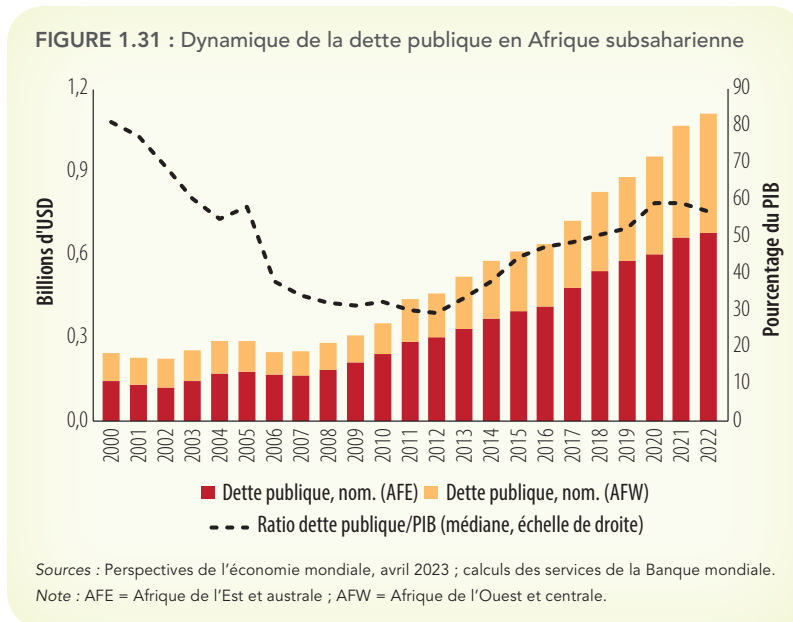
En Afrique subsaharienne, la dette publique a suivi une tendance à la hausse bien avant le début de la crise du COVID-19. Son ratio médian au PIB est passé de 29 % en 2012 à 52 % en 2019, pour atteindre 59 % en 2020-21. Il a ensuite légèrement diminué pour s'établir à 57 % en 2022.²³ Au cours des deux dernières décennies, la dette publique de la région a augmenté le plus rapidement en 2010-11, 2013-14 et 2017-18, toutes des années pré-pandémiques (figure 1.31).²⁴ En 2022, le ratio médian de la dette au PIB pour pays à faible revenu (PFR) en Afrique subsaharienne a atteint 55 %, et 58 % pour les pays à revenu intermédiaire. Pour ces deux groupes de pays, le ratio de la dette a augmenté d'environ 27 points de pourcentage depuis 2012. L'allègement de la dette et une forte croissance ont contribué à

²³ Le ratio moyen de la dette publique au PIB en Afrique subsaharienne est passé de 35 % en 2005 à 58 % en 2019, a atteint 66 % en 2020-21 et a légèrement diminué pour s'établir à 63 % en 2022.

²⁴ La description de la dette publique en Afrique subsaharienne s'appuie sur les données des Perspectives de l'économie mondiale d'avril 2023, qui incluent 48 pays de la région. La Somalie et le Soudan en sont exclus. Le Soudan a atteint le point de décision de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) en 2021 et devrait bénéficier d'un allègement de sa dette au cours des prochaines années. La Somalie, qui fait également partie de l'initiative PPTE, devrait atteindre le point d'achèvement d'ici la fin de 2023.

la baisse du ratio médian de la dette publique au PIB, qui est passé de 58 % en 2005 à 29 % en 2012. Depuis lors, le ratio dette publique/PIB a augmenté de manière générale, sous l'effet de déficits budgétaires persistants et d'un ralentissement de la croissance. En 2013, les conditions financières mondiales favorables et la recherche de rendement ont facilité l'octroi de volumes de financement plus importants aux pays d'Afrique subsaharienne. L'effondrement des prix du pétrole en 2014-16 et les déficits primaires plus importants dans les pays riches en pétrole ont entraîné des dépréciations du taux de change et un creusement des déficits primaires qui ont poussé la dette publique à la hausse. En outre, de nombreux pays de la région ont délaissé les instruments traditionnels de financement concessionnel au profit de sources de financement fondées sur le marché et ne relevant pas du Club de Paris, ce qui a été facilité par le relâchement des conditions financières mondiales et l'abondance des financements en provenance de la Chine. La composition de la dette publique s'est progressivement déplacée vers la dette intérieure au cours de la dernière décennie. Selon les estimations, le ratio médian dette intérieure/PIB a plus que doublé.²⁵ Après la crise de la COVID-19, l'inflation mondiale persistante et le resserrement des politiques monétaires ont entraîné une hausse des coûts d'emprunt pour les pays d'Afrique subsaharienne et ont exercé une pression sur les taux de change, avec pour résultat un ralentissement de la reprise économique de la région.

La dette extérieure publique et garantie par l'État (PPG) a plus que doublé entre 2012 et 2021. La médiane de la dette extérieure PPG en pourcentage du PIB pour les pays d'Afrique subsaharienne dans la base de données de l'Analyse de la viabilité de la dette (AVD) des PFR est passée de 20 % en 2012 à 39 % en 2022.²⁶ L'AFE a enregistré une dette extérieure PPG plus élevée que l'AFW et une augmentation plus rapide au cours des années précédant la pandémie.²⁷ Le ratio médian dette extérieure PPG/PIB dans les AFE a augmenté d'environ 20 points de pourcentage entre 2012 et 2022, atteignant 40 % du PIB, contre une augmentation de 18 points de pourcentage dans les AFW au cours de la même période, atteignant 38 % du PIB. Les ratios d'endettement plus élevés dans les AFE que dans les pays AFW s'expliquent par le fait que certains pays affichent des niveaux d'endettement élevés, comme le Soudan, la Zambie, le Zimbabwe et le Mozambique (figure 1.31).



25 Le ratio médian de la dette intérieure au PIB dans les pays IDA d'Afrique subsaharienne pour lesquels une analyse de viabilité de la dette des pays à faible revenu est disponible a presque doublé entre 2012 et 2019 (passant de 8,5 à 15 % du PIB). Les estimations pour 2022 indiquent une dépendance croissante à l'égard de la dette intérieure, qui atteindra 20,2 % du PIB.

26 La base de données des AVD des PFR comprend 38 pays d'Afrique subsaharienne dont l'AVD est en cours à la fin juin 2023.

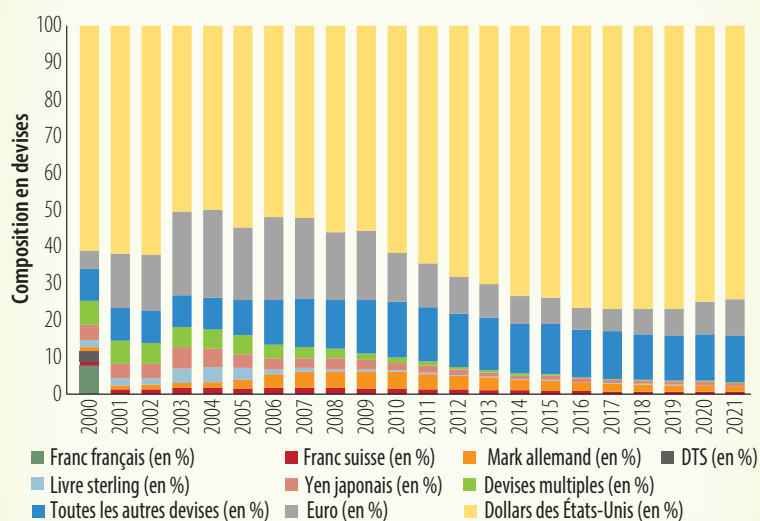
27 L'AFE comprend les 26 pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Comores, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. L'AFW comprend les 22 pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, République du Congo, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

Le dollar US reste la monnaie prédominante pour la dette extérieure du PPG en Afrique subsaharienne. Comme la plupart des dettes non concessionnelles et de la dette de la Chine sont libellées en dollars US, la part de cette devise a continué à augmenter au fil du temps. De manière plus générale, la composition monétaire de la dette extérieure PPG en Afrique subsaharienne a augmenté sa dépendance au dollar US depuis 2010, tandis que la dépendance à l'égard de l'euro, des droits de tirage spéciaux et du yen japonais a diminué. Depuis 2012, la dépendance à l'égard du dollar US est restée

supérieure à 68 %. En 2021, le dollar US représentait 74,3 % de la dette extérieure de l'Afrique subsaharienne, l'euro 9,9 % et les autres monnaies 12,6 % (figure 1.32).

Les déficits budgétaires ont été le principal moteur de l'accumulation de la dette dans tous les PFR d'Afrique subsaharienne. En moyenne, le ratio de la dette publique au PIB a augmenté de manière significative, passant de 55 % en 2015 à 69 % en 2019. En 2020, il a augmenté pour atteindre 78,2 % et en 2021 et 2022, il a légèrement diminué pour atteindre 77,4 % et 77,1 %, respectivement. La figure 1.33 montre comment

FIGURE 1.32 : Dette extérieure du PPG et composition monétaire en Afrique subsaharienne, 2000-21

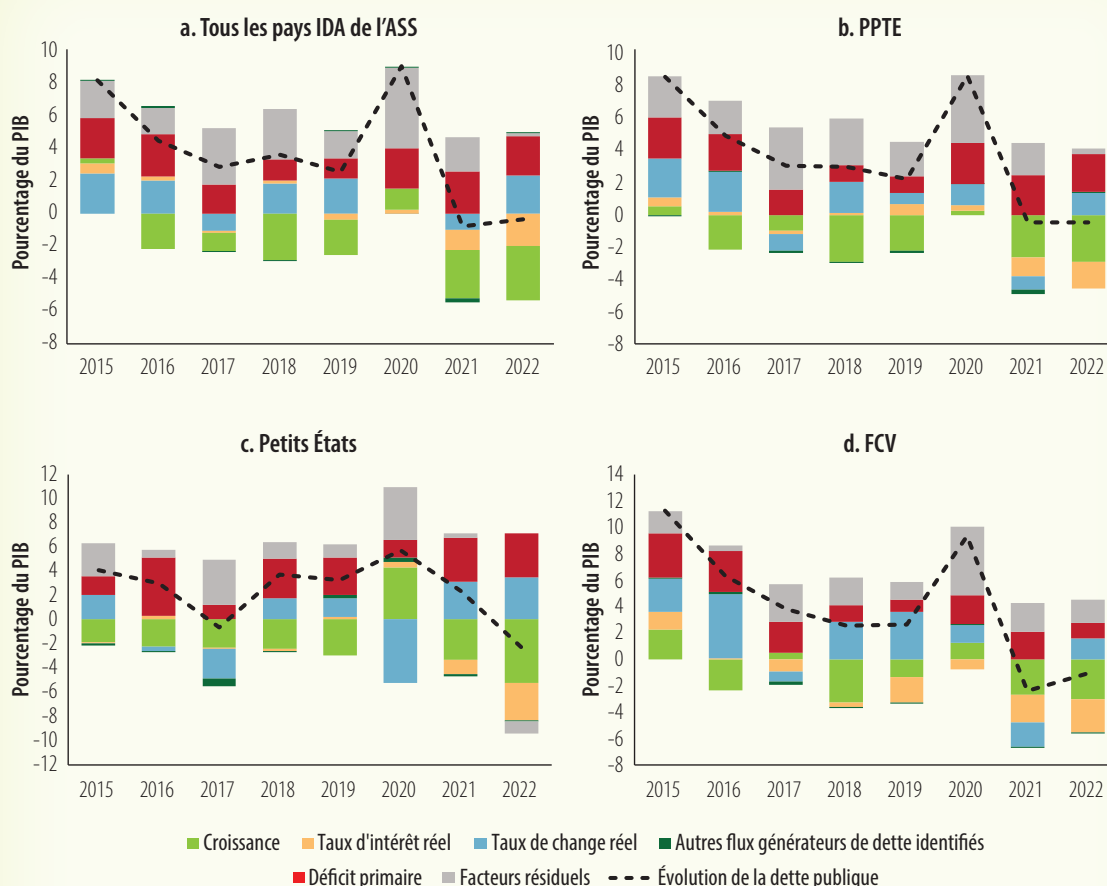


Source : Banque mondiale, Statistiques de la dette internationale.

l'effondrement des prix du pétrole en 2014-16 a entraîné des dépréciations du taux de change et des déficits primaires plus importants qui ont poussé la dette publique à la hausse. Entre 2017 et 2019, le rythme d'accumulation de la dette s'est ralenti, grâce à l'amélioration progressive des prix du pétrole qui a entraîné une appréciation du taux de change réel et des ajustements budgétaires. Cependant, en 2020, la dette publique a rapidement augmenté en réponse à la crise de la COVID-19. La dynamique sous-jacente de la dette montre que les déficits primaires ont augmenté le ratio de la dette publique au PIB de près de 17 points de pourcentage du PIB depuis 2015. La dépréciation du taux de change réel a contribué à augmenter l'indicateur du fardeau de la dette publique de 9 points de pourcentage du PIB depuis 2015, avec des contributions plus importantes en 2015-16, 2018-2019 et 2022. La croissance du PIB réel est le principal facteur qui a contribué à contenir la dette publique, avec une baisse cumulée de 13 points de pourcentage du PIB en moyenne depuis 2015. Ce sont les petits États qui ont le plus contribué aux déficits primaires, avec une augmentation cumulée du ratio de la dette publique de 23 points de pourcentage en 2015-22 (figure 1.33). Un terme résiduel, qui résume les facteurs non observés, a fait augmenter la dette publique moyenne de près de 19 points de pourcentage du PIB.²⁸

²⁸ Ce terme résiduel couvre des facteurs d'endettement non observés, tels que la matérialisation de passifs éventuels ou l'augmentation de la couverture de la dette. Il comprend également les financements exceptionnels (variations des arriérés et allègements de dette), les variations des actifs étrangers bruts et les ajustements d'évaluation.

FIGURE 1.33 : Facteurs d'endettement du secteur public



Source : Base de données de l'AVD des PFR à la fin juin 2023.

Note : FCV = pays en situation de fragilité, de conflit et de violence ; PPTE = pays pauvres très endettés ; IAD = Association internationale de développement ; ASS = Afrique subsaharienne.

Les risques de surendettement en Afrique subsaharienne ont augmenté de manière significative depuis 2015, en raison de la hausse des niveaux d'endettement et de l'augmentation des emprunts non concessionnels, et ont été aggravés par la pandémie de la COVID-19. La part des pays d'Afrique subsaharienne à haut risque dans le Cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu (CVD-PFR) est passée de 19 % en 2015 à 32 % en 2023 (à la fin juin 2023), et la part des pays en situation de surendettement est passée de 8 % à 24 %. Dans ce contexte, depuis 2021, aucun pays d'Afrique subsaharienne faisant partie du CVD-PFR n'a été classé comme présentant un risque faible, et si la part des pays classés comme présentant un risque modéré a augmenté depuis 2021 (de 39 % en 2021 à 42 % en 2022 et à 45 % en juin 2023), plus de la moitié d'entre eux restent classés comme présentant un risque élevé ou en situation de surendettement (figure 1.34).

Les besoins de financement bruts du secteur public (GFN), y compris les déficits primaires et le service de la dette, restent supérieurs aux moyennes historiques. Les GFN de la région sont passés d'une

FIGURE 1.34 : Risque de déséquilibre de la dette extérieure (part des pays actifs du CVD de l'ASS et des PFR)

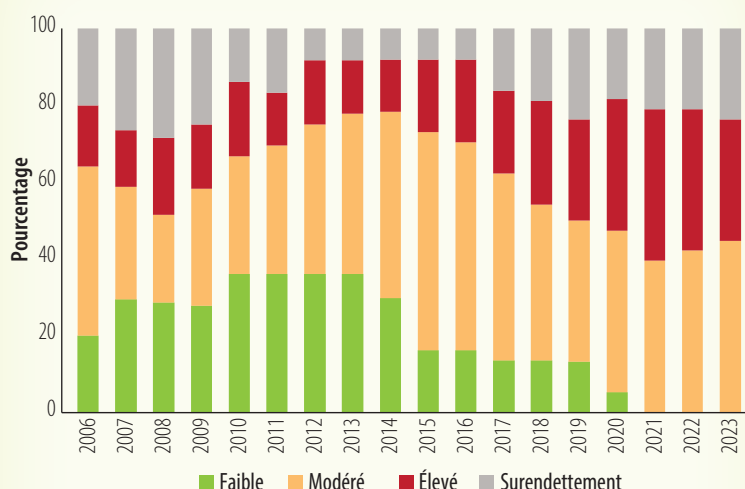
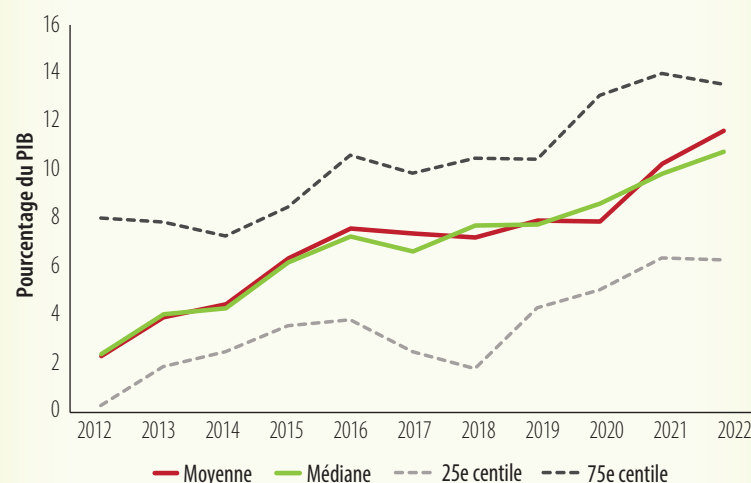


FIGURE 1.35 : Évolution des besoins bruts de financement



Sources : Base de données du CVD des PFR de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à fin juin 2023 ; calculs des services de la Banque mondiale.
 Note : PIB = produit intérieur brut ; CVD PFR = cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu ; ASS = Afrique subsaharienne.

médiane de 2,4 % du PIB en 2012 à 11 % en 2022 (figure 1.35).²⁹ La médiane de la dette publique nette pour 2023 devrait être de 10 % du PIB. Le service total de la dette dans la région de l'Afrique subsaharienne a augmenté de 59 milliards de dollars US en 2012 à 116 milliards de dollars US en 2021, mais il a diminué au cours de la dernière année pour atteindre 109 milliards de dollars US. Cette tendance indique que d'autres éléments, tels que les déficits primaires qui restent persistants, sont à l'origine du maintien d'un GFN élevé.

L'évolution de la composition de la dette de l'Afrique subsaharienne, due aux emprunts non concessionnels, a augmenté les charges d'intérêt, le service global de la dette et la vulnérabilité aux chocs. Les niveaux de service de la dette de la région n'ont cessé d'augmenter depuis 2000, affectant négativement les marges de manœuvre budgétaire et augmentant la vulnérabilité aux chocs, en particulier pour les pays qui ont accédé aux marchés obligataires internationaux et à d'autres sources de

financement non concessionnelles. Le service de la dette a augmenté de 50 milliards de dollars entre 2012 et 2022, l'augmentation la plus forte étant celle des pays de l'AFE, qui s'élève à 37 milliards de dollars (figure 1.36). Les ratios du service de la dette totale par rapport aux exportations et du service de la dette par rapport aux recettes en Afrique subsaharienne étaient respectivement de 21 et 31 % en 2022.

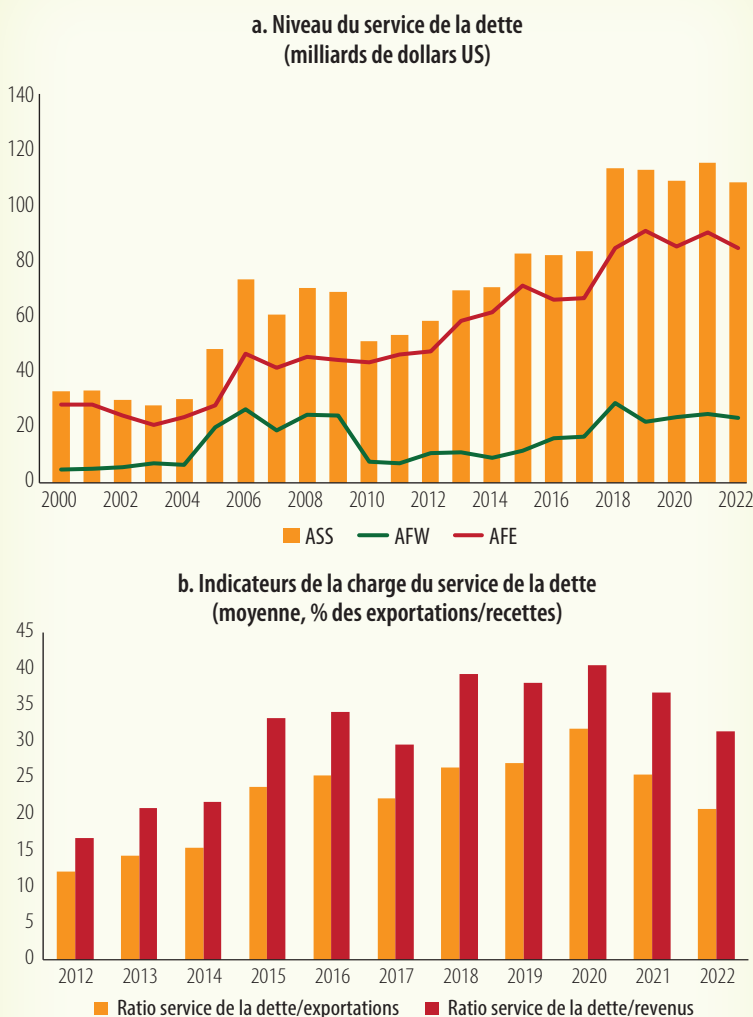
Près des deux tiers des pays d'Afrique subsaharienne ayant accès au marché (MAC) et environ un tiers des PFR³⁰ ont fait appel aux marchés internationaux au cours de la dernière décennie. Aujourd'hui, cependant, la liquidation des euro-obligations des pays en développement et les craintes croissantes des investisseurs concernant les perspectives mondiales amplifient les risques pour les pays d'Afrique subsaharienne qui sont confrontés à d'importants remboursements d'euro-obligations. L'Angola et

²⁹ Les données publiques sur les GFN ont été obtenues à partir du CVD interne des PFR du FMI et de la Banque mondiale. Les données relatives au service de la dette totale, aux exportations et aux recettes proviennent des Perspectives de l'économie mondiale, mises à jour en avril 2023.

³⁰ Les PFR désignent les pays utilisant le cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu (CVD PFR) ; les MAC désignent les pays utilisant le cadre de viabilité de la dette des pays d'accès au marché (CVD MAC). Les MAC excluent les pays à revenu élevé.

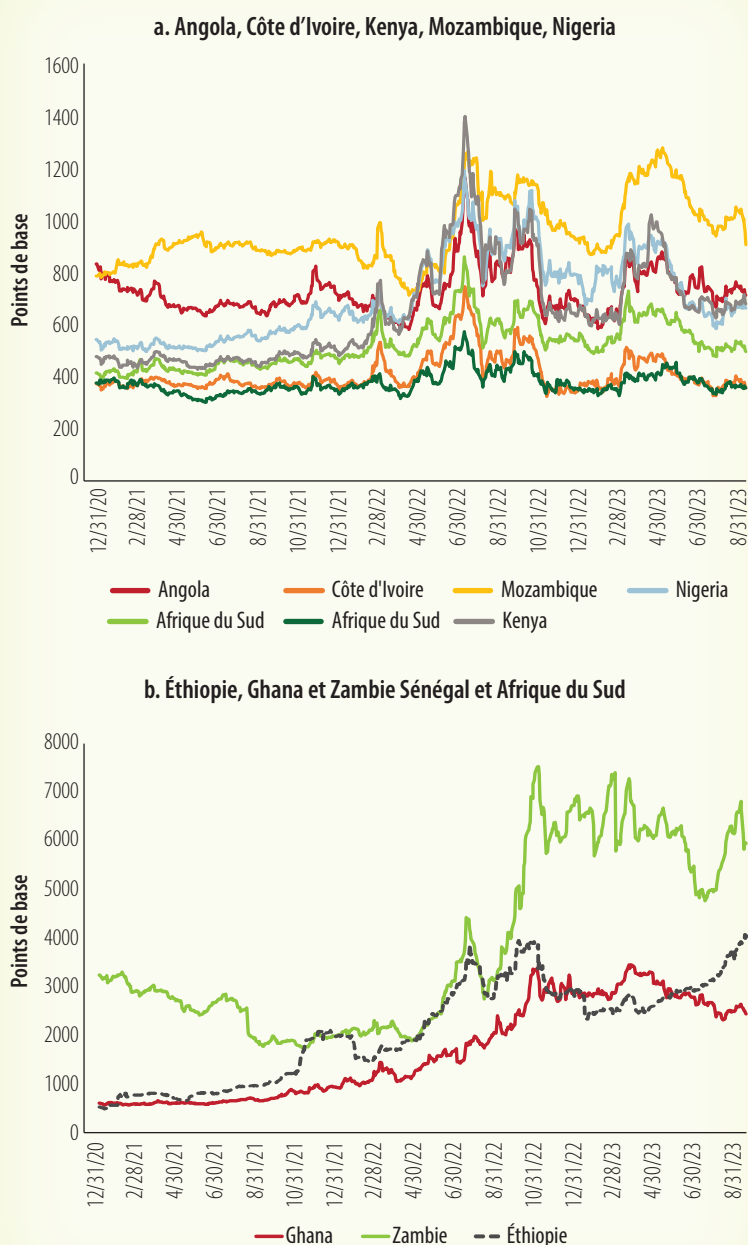
l'Afrique du Sud sont les plus grands émetteurs parmi les MAC d'Afrique subsaharienne, qui comprennent également la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria. Pour les émissions d'obligations internationales d'Afrique subsaharienne, 2018 et 2019 ont été des années record, avec environ 30 milliards de dollars US émis. Les notations de crédit souverain se sont en moyenne détériorées après 2018, et les pays d'Afrique subsaharienne ont fait appel aux marchés internationaux dans un contexte de dégradation de la solvabilité. En outre, les pays ont allongé les échéances des nouvelles émissions d'obligations à des coûts légèrement plus élevés. Le Sénégal a été le premier PFR de la région à émettre une obligation internationale avec une échéance initiale de 30 ans en 2018, suivi depuis par la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Ghana et le Nigeria. Les émissions d'obligations internationales se sont arrêtées en 2020 en raison de la crise de la COVID-19, mais ont repris en 2021, avec des émissions totales de près de 10 milliards de dollars US. Plusieurs pays (dont l'Angola, le Bénin, le Ghana, le Kenya et le Nigeria) ont émis des euro-obligations en 2021 et au début de 2022, et l'Afrique du Sud et Maurice ont émis des euro-obligations en 2022 et 2023. Toutefois, à ce jour, les écarts ont considérablement augmenté et réduit le nombre de pays ayant conservé un accès au marché (figure 1.37). Les remboursements d'obligations augmenteront à partir de 2024 et resteront à des niveaux élevés, ce qui pose un risque de refinancement pour les pays ayant d'importants remboursements in fine, notamment l'Éthiopie (1 milliard de dollars en 2024), le Kenya (2 milliards de dollars en 2024) et l'Angola (environ 1,7 milliard de dollars en 2025).

FIGURE 1.36 : Niveaux du service de la dette et indicateurs de charge



Sources : Perspectives de l'économie mondiale, avril 2023 ; calculs des services de la Banque mondiale : Perspectives de l'économie mondiale, avril 2023 ; calculs des services de la Banque mondiale.
Note : AFE = Afrique de l'Est et australe ; AFW = Afrique de l'Ouest et centrale ; SSA = Afrique subsaharienne.

FIGURE 1.37 : Spreads obligataires dans certains pays d'Afrique subsaharienne



Plusieurs pays sont revenus à la restructuration de leur dette pour résoudre les problèmes de viabilité et reconstituer leur marge de manœuvre budgétaire. Le Tchad, l'Éthiopie, le Ghana et la Zambie ont demandé un traitement de leur dette extérieure au titre du cadre commun. Les progrès ont été plus lents que prévu, puisque seul le Tchad a conclu un accord avec ses principaux créanciers (bilatéraux et le plus grand créancier privé), en novembre 2022. Pour la Zambie, le Comité officiel des créanciers a fourni des assurances de financement qui ont ouvert la voie à l'approbation par le FMI d'un programme soutenu par la facilité élargie de crédit en août 2022. Un protocole d'accord définissant les paramètres exacts du traitement avec les créanciers bilatéraux est en cours de finalisation, plus de deux ans après la demande de traitement de la dette, tandis que les négociations avec les détenteurs d'obligations se poursuivent. Le Ghana a présenté une demande de traitement de la dette au titre du cadre commun en décembre 2022. Un comité officiel des créanciers a été formé et des assurances de

financement ont été fournies en mai 2023, ce qui a permis au FMI d'approuver un programme le même mois. Enfin, l'Éthiopie a demandé à bénéficier d'un traitement au titre du cadre commun en février 2021, et un comité officiel des créanciers a été constitué en septembre de la même année. Toutefois, le processus a été retardé par des problèmes politiques et de sécurité et n'a repris que récemment.

1.4 Perspectives

La croissance en Afrique subsaharienne devrait rester modeste, à 2,5 % en 2023 - une révision à la baisse par rapport aux 3,1 % prévus dans le rapport Africa's Pulse d'avril 2023. L'abaissement de la note reflète l'intensification des vents contraires intérieurs, notamment le resserrement des politiques monétaires et budgétaires pour contrôler l'inflation toujours élevée dans la région, les vulnérabilités accrues de la dette, les phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que la montée des conflits et de la violence. Cette situation est aggravée par un environnement mondial incertain, caractérisé par les effets persistants de la polycrise, un ralentissement de l'économie mondiale et des conditions financières mondiales tendues.

La croissance dans la région semble atteindre son point le plus bas en 2023, l'activité économique devant se redresser pour atteindre 3,7 et 4,1 % en 2024 et 2025, respectivement. Du côté des dépenses, la croissance en 2024-25 est soutenue par une reprise de la consommation privée et de l'investissement brut en capital fixe (une contribution plus élevée qu'en 2023). Cela reflète l'impact de la baisse de l'inflation, de la reprise du commerce mondial et de la production, et de l'assouplissement des conditions financières mondiales. La contribution de la consommation publique reste modérée, car l'engagement de rétablir la viabilité budgétaire est respecté. Les exportations devraient augmenter au même rythme que les importations en 2024-25, entraînant une faible contribution des exportations nettes (figure 1.38). Du côté de la production, le secteur des services représentera 60 % de la croissance la plus élevée en 2024-25. À cela s'ajouteront des contributions modestes de l'agriculture et de l'industrie tout au long de la période de prévision (figure 1.39).

Les prévisions de croissance diffèrent d'un sous-groupe à l'autre. Par exemple, la croissance dans la région

FIGURE 1.38 : Contribution à la croissance du PIB, côté demande

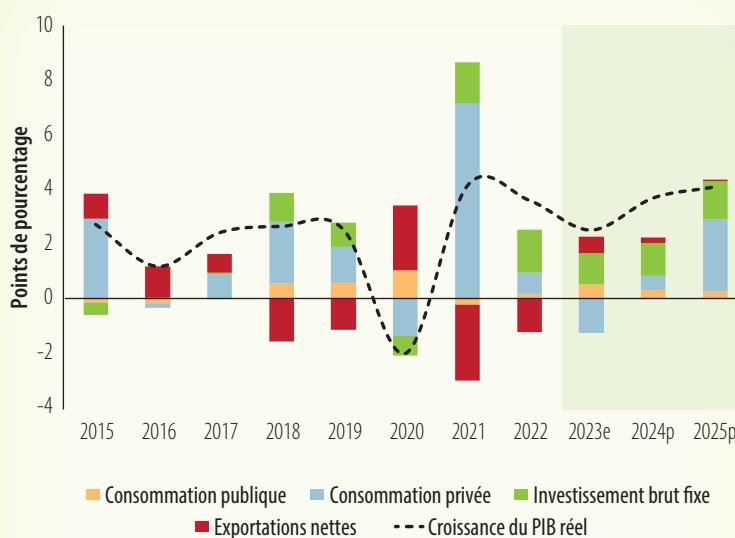
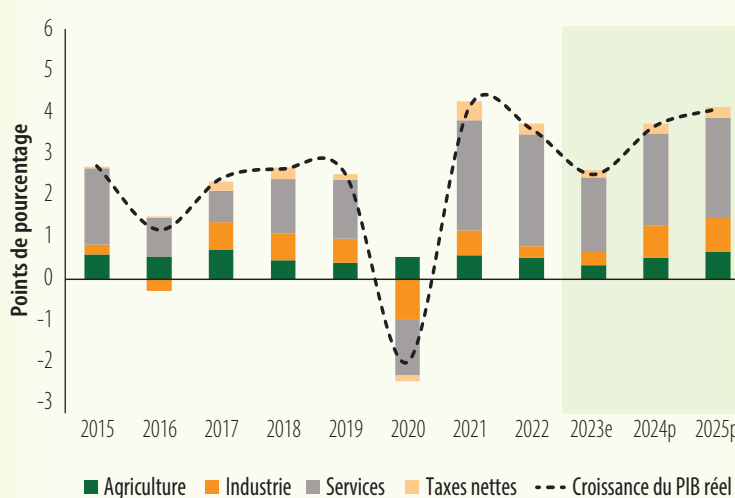


FIGURE 1.39 : Contribution à la croissance du PIB, volet production



Source : Projections du personnel de la Banque mondiale.

Note : La variation des stocks et l'écart statistique ne sont pas affichés. e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

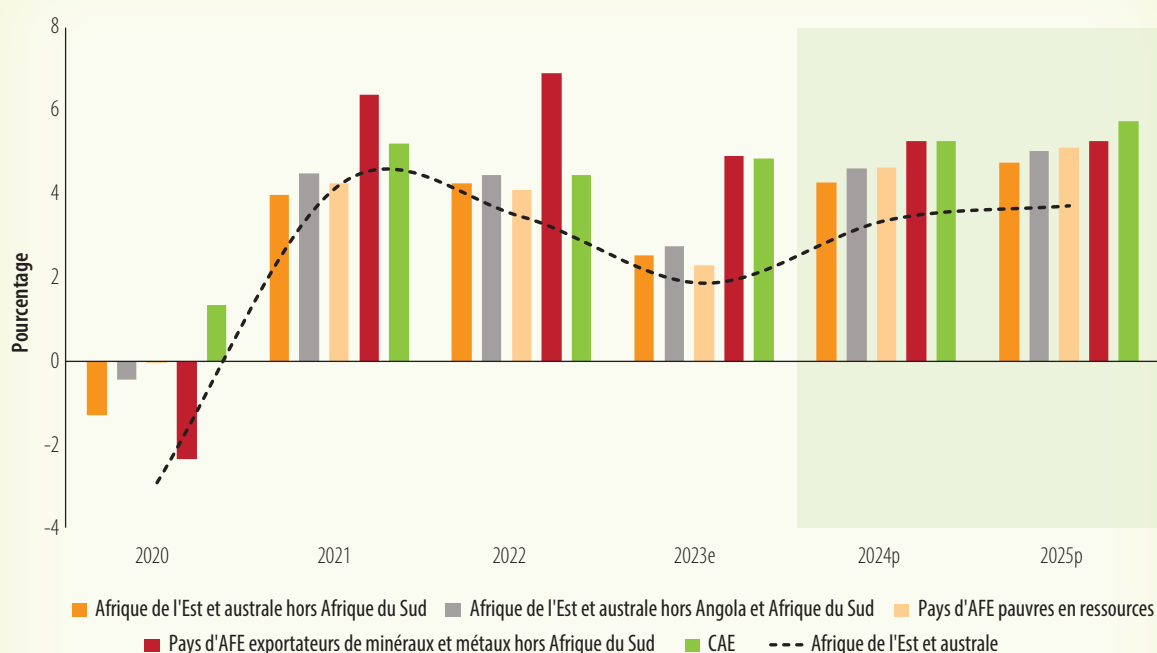
à l'exclusion des grands pays, tels que l'Angola, le Nigeria et l'Afrique du Sud, devrait être de 3,1 % en 2023, et passer à 4,7 et 5,2 % en 2024 et 2025, respectivement. Les pays non riches en ressources devraient connaître une croissance de 3 % en 2023 et passer à 4,8 % et 5,3 % en 2024 et 2025, respectivement. La meilleure performance des pays non riches en ressources peut être attribuée aux gains tirés d'une expansion des services, d'une reprise de la consommation à mesure que l'inflation diminue, ainsi que d'une baisse de la facture des importations. La croissance du PIB réel dans les pays riches en ressources restera faible, à 2,2% en 2023, mais elle rebondira légèrement à 3,0 et 3,3 % en 2024 et 2025, respectivement - toujours en dessous du taux de croissance de 3,7 % en 2021. La croissance de ce groupe de pays est tirée vers le bas par la baisse des prix des produits de base, ce qui témoigne d'une forte dépendance à l'égard de leur secteur extractif.

La croissance devrait atteindre son point le plus bas en 2023, et la vigueur de la reprise variera d'une sous-région à l'autre

La croissance au niveau de la région cache une grande hétérogénéité dans les performances des sous-régions et des pays individuels. Dans la sous-région AFE, la croissance de l'activité économique devrait s'accélérer, passant d'un creux de 1,9 % en 2023 à 3,4 et 3,7 % en 2024 et 2025, respectivement (figure 1.40). La performance de la croissance de la sous-région AFE est tirée vers le bas par la contraction sévère de l'activité économique au Soudan en 2023. Si l'on exclut le Soudan, la sous-région devrait connaître une croissance de 2,8 % en 2023 et s'accélérer à 3,7 et 4,0 % en 2024 et 2025, respectivement.

Après un affaiblissement dû à des contraintes structurelles - en particulier des pannes d'électricité aiguës et des goulets d'étranglement liés au transport - l'activité économique en Afrique du Sud devrait rebondir pour atteindre 1,5 % en 2024 et 1,6 % en 2025. La reprise prévue à l'horizon de la prévision est

FIGURE 1.40 : Prévisions de croissance du PIB pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe



Source : World Bank Source : Projections du personnel de la Banque mondiale.

Note : AFE = Afrique de l'Est et australe ; AFW = Afrique de l'Ouest et centrale ; e = estimation ; EAC = Communauté de l'Afrique de l'Est ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

encore insuffisante pour résoudre les problèmes de chômage élevé et d'inégalité persistante dans le pays. Avec le recul de l'inflation et l'assouplissement des conditions financières, la consommation privée devrait se redresser, passant d'une croissance de 0,2 % en 2023 à une moyenne de 1,7 % en 2024-25. La croissance des investissements s'accroîtra fortement, passant de 1,3 % en 2023 à une moyenne de 4,5 % en 2024-25. Une plus grande stabilité macroéconomique devrait renforcer la confiance des investisseurs. Les investissements d'infrastructure dans le secteur de l'énergie devraient également soutenir la croissance de l'investissement. L'assainissement budgétaire devrait réduire la croissance de la consommation publique de 1,3 % en 2023 à 0,7 % en 2024-25. Du côté de l'offre, l'agriculture et les services soutiendront l'accélération de la croissance en 2024-25. La croissance de l'agriculture et des services fera plus que doubler en 2024-25 pour atteindre respectivement 2 et 1,8 % (contre 0,9 et 0,7 % en 2023). La croissance des activités industrielles restera faible à 0,8 % en 2024-25 - bien qu'elle se redresse après une contraction de 1,6 % en 2023.

La croissance en Angola devrait s'accroître, passant de 1,3 % en 2023 à un taux moyen de 2,7 % en 2024-25. La production de pétrole restera inférieure au quota de l'OPEP+ et l'activité du secteur devrait croître d'environ 1 % au cours de la période de prévision en raison de l'épuisement des gisements et du manque d'investissements. Comme les pressions inflationnistes devraient s'atténuer à partir de 2024, la consommation des ménages devrait reprendre. L'excédent de la balance courante se réduira de 6,7 % en 2023 à 1,0 % en 2025, en raison de la baisse des recettes d'exportation du pétrole. Du côté de la production, les secteurs de l'agriculture et des services resteront robustes au cours de la période de prévision.

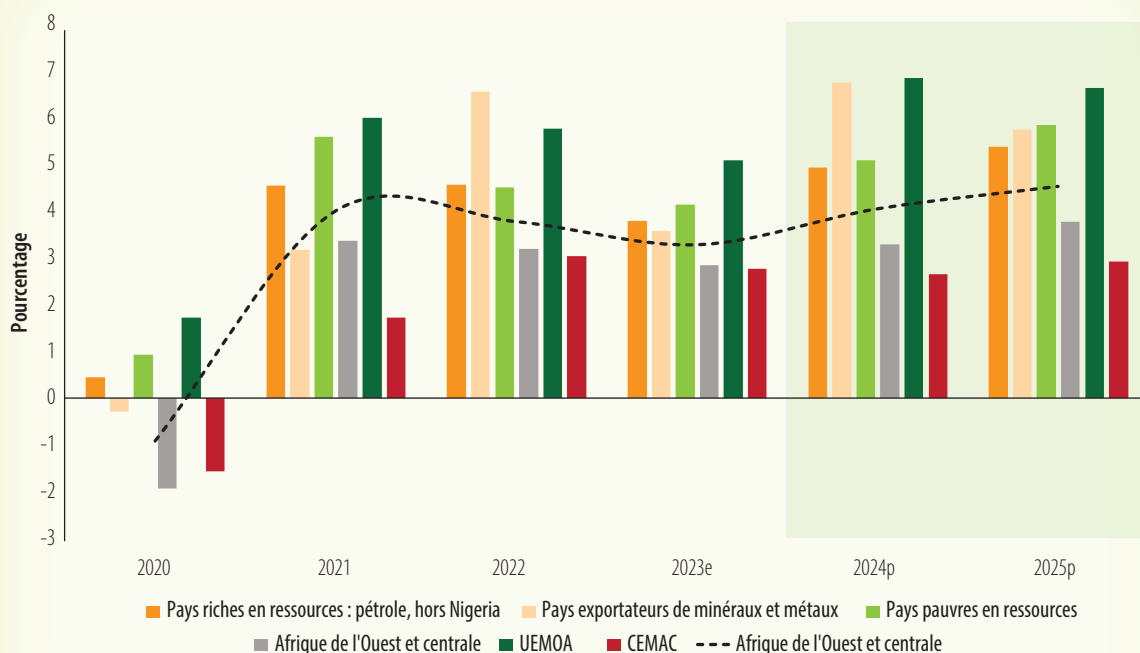
Si l'on exclut l'Afrique du Sud et l'Angola, la sous-région AFE devrait connaître une croissance de 2,8 % en 2023, qui devrait s'accroître pour atteindre 4,6 et 5,0 % en 2024 et 2025, respectivement (figure 1.40). Ces performances sont supérieures à la croissance de la sous-région. Le Kenya devrait connaître une légère accélération, passant de 5 % en 2023 à 5,2 et 5,3 % en 2024 et 2025, respectivement. La légère augmentation de l'activité économique sera soutenue par des dépenses de consommation plus élevées, car la politique monétaire plus stricte parvient à ramener l'inflation dans la fourchette cible de la banque centrale. La croissance de la consommation des ménages devrait passer de 4,5 % en 2023 à une moyenne de 5,3 % en 2024-25. La baisse de l'inflation et l'engagement à assainir les finances publiques renforceront la confiance des entreprises, ce qui entraînera une hausse des niveaux d'investissement. L'investissement fixe brut devrait augmenter de 9,3 % en 2024-25, contre 7,7 % en 2023. Du côté de la production, la croissance au Kenya reflétera de fortes augmentations de l'activité dans tous les secteurs en 2024-25, avec une accélération de la croissance à 4,2 % dans l'agriculture et 5,2 % dans l'industrie. La croissance des services restera solide, à 5,6 % en 2024-25, bien qu'en baisse par rapport aux 6,7 % de 2022.

En Éthiopie, la croissance du PIB réel devrait s'accroître, passant de 5,8 % en 2023 à 6,4 % et 7 % en 2024 et 2025, respectivement. Après l'accord de paix avec l'administration régionale du Tigré, la reprise sera tirée par une croissance robuste de l'investissement brut en capital fixe (avec une croissance moyenne de 7,2 % en 2024-25) et une forte reprise de la consommation publique (d'une contraction de 13,5 % en 2023 à une expansion de 12,7 % en 2025). Du point de vue de la production, la croissance sera soutenue par une accélération de la croissance des services et des activités industrielles. La Zambie

devrait connaître une croissance de 4,7 % en 2024-25, contre 3,1 % en 2023. Cette accélération de la croissance est attribuée à un rebond des activités manufacturières et minières, et à une performance robuste dans les services.

Dans la sous-région AFW, l'activité économique devrait croître à un taux annuel moyen de 4,2 % en 2024-25, contre 3,3 % en 2023 (figure 1.41). La performance économique de la sous-région AFW sera freinée par la sous-performance du Nigeria en 2024-25 (avec des taux de croissance inférieurs à la moyenne sous-régionale). L'économie nigériane devrait passer de 2,9 % en 2023 à un taux moyen de 3,7 % en 2024-25. Cela se traduit par une croissance par habitant de 1,3 % en 2024-25, ce qui est insuffisant pour réduire l'extrême pauvreté dans le pays. La croissance continuera d'être tirée par les services, le commerce, la construction, l'industrie manufacturière et l'agriculture. La production de pétrole devrait se redresser en 2024-25, mais elle restera inférieure au quota de l'OPEP+. Les importations de produits pétroliers devraient diminuer avec la montée en puissance de la nouvelle

FIGURE 1.41 : Prévisions de croissance du PIB pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale



Source: World Bank Source : Projections du personnel de la Banque mondiale.

Note : AFW = Afrique de l'Ouest et centrale ; e = estimation ; EAC = Communauté de l'Afrique de l'Est ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

raffinerie.

L'activité économique dans la sous-région AFW, à l'exclusion du Nigeria, devrait croître de 3,8 % en 2023, pour atteindre 4,9 % en 2024 et 5,4 % en 2025, respectivement (figure 1.41). La croissance en 2023 devrait baisser de 0,5 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'avril 2023, tandis que 2025 restera inchangée. Cette révision à la baisse s'explique par les taux d'inflation toujours élevés, le resserrement des politiques monétaires et fiscales, la poursuite du conflit dans la région du Sahel et le ralentissement de l'économie mondiale. L'expansion de la sous-région AFW en 2024-25 (4,2 %) est plus

élevée que celle de son homologue, l'AFE (3,6 %).

La croissance des pays de l'UEMOA devrait atteindre 6,5 % en 2024-25, contre 5,1 % en 2023. Les pays de l'UEMOA récolteront les fruits de la baisse de l'inflation des denrées alimentaires et des carburants, d'une politique monétaire expansionniste (ou au mieux neutre), ainsi que des investissements dans les infrastructures. L'activité économique en Côte d'Ivoire devrait s'accélérer légèrement pour atteindre 6,5 % en 2024-25, contre 6,3 % en 2023. La croissance de l'investissement due à des réformes de marché favorables à la concurrence soutiendra cette accélération. Les réformes de l'environnement des affaires dans le cadre du Plan national de développement stimuleront les investissements et l'activité dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et des télécommunications. Au Sénégal, la croissance devrait s'accélérer, passant de 4,7 % en 2023 à 9,9 % en 2024. L'augmentation des investissements privés et des investissements dans les infrastructures (en particulier dans la production d'électricité, les transports et les technologies de l'information) soutiendra la croissance au cours de la période de prévision. L'agriculture et le tourisme contribueront également à une croissance robuste.

Contrairement à l'UEMOA, les performances économiques devraient rester faibles dans les pays de la CEMAC. La croissance devrait s'accélérer légèrement, passant de 2,8 % en 2023 à 2,9 % en 2025. La baisse des prix mondiaux du pétrole brut - le principal produit d'exportation pour la plupart des pays de la CEMAC - ainsi qu'une production de pétrole inférieure aux quotas pèseront sur l'activité économique. L'activité économique au Cameroun augmentera légèrement pour atteindre 4,3 % en 2024-25, contre 4 % en 2023. L'investissement fixe brut soutiendra la croissance grâce à l'expansion continue des installations minières et gazières et au développement des infrastructures. Du côté de la production, tous les secteurs contribueront à la croissance. La croissance économique du Tchad diminuera légèrement, passant de 3,0 % en 2023 à un taux annuel moyen de 2,7 % en 2024-25. La croissance modeste sera soutenue par une expansion de la production agricole - en particulier du coton - et des activités minières.

1.5 Risques pour les perspectives

Les risques qui pèsent sur les perspectives de croissance de la région sont toujours orientés à la baisse. Sur le plan extérieur, le resserrement des conditions financières mondiales avec la réapparition de l'inflation mondiale, un ralentissement plus important que prévu de l'activité économique en Chine et l'intensification des tensions géoéconomiques affecteront le commerce mondial, les prix des produits de base et la production mondiale. Ces évolutions pourraient peser sur la demande extérieure adressée aux économies africaines. Les conditions financières resteront tendues si les pressions inflationnistes persistent. Le cycle de resserrement de la politique monétaire dans les pays avancés reprendrait ou se poursuivrait, ce qui augmenterait le coût externe des emprunts de la région. Les prix des denrées alimentaires pourraient rester élevés si le conflit en Ukraine s'intensifie. La décision de la Russie de se retirer de l'initiative sur les céréales de la mer Noire et l'interdiction d'exporter des denrées alimentaires (principalement du riz en provenance de l'Inde) exerceront une pression à la hausse sur les prix internationaux des denrées alimentaires, en particulier des céréales. Les risques internes comprennent les risques croissants de surendettement si les efforts d'assainissement ne sont pas renforcés et si les mécanismes de gestion et de résolution de la dette ne sont pas améliorés. Des conditions météorologiques extrêmes dues au phénomène El Niño pourraient également peser sur la production et les prix agricoles. Enfin, la possibilité d'un atterrissage en douceur est le seul scénario de risque à la hausse. Une baisse plus rapide que prévu de l'inflation de base, une réduction des emplois vacants et un excès d'épargne (non dépensée) pourraient entraîner des surprises positives au niveau de la demande intérieure et de l'activité économique.

Risques externes

Pressions inflationnistes mondiales. L'inflation mondiale a diminué de manière plus marquée au cours des derniers mois ; toutefois, l'inflation de base a ralenti à un rythme beaucoup plus lent et reste obstinément au-dessus des fourchettes cibles des banques centrales. Des marchés du travail tendus et une répercussion plus importante des dépréciations monétaires pourraient accroître l'inflation, augmentant ainsi les risques de « désancrage » des attentes en matière d'inflation dans de nombreux pays. La formation des salaires dans certains pays pourrait également intensifier les pressions inflationnistes sur les salaires. Dans ce contexte, le resserrement de la politique monétaire se poursuivrait et les taux d'intérêt resteraient probablement élevés pendant une période plus longue. Des pressions inflationnistes liées aux prix des produits de base pourraient apparaître si El Niño provoquait des hausses de température plus extrêmes que prévu au cours du second semestre de cette année. La décision de la Russie de suspendre sa participation à l'initiative céréalière de la mer Noire pourrait à nouveau entraîner des perturbations de l'offre et une augmentation des prix des céréales. La hausse des prix des produits de base et les perturbations de l'offre détérioreraient encore davantage la sécurité alimentaire dans la région, en particulier dans la Corne de l'Afrique et au Sahel, avec un risque accru de malnutrition et de troubles sociaux.

Une aggravation du surendettement dans les pays émergents. Avec l'inflation supérieure aux fourchettes des banques centrales, la probabilité de taux d'intérêt élevés - voire la reprise du cycle de hausse des prix dans les pays avancés en cas d'augmentation de l'inflation, entraînerait un resserrement des conditions financières mondiales. Les coûts d'emprunt extérieurs pour les pays émergents resteront élevés. Dans ce cas, les effets inflationnistes et de taux de change qui s'ensuivront alourdiront le fardeau de la dette des EMDE, augmentant ainsi le risque de surendettement et laissant une marge plus étroite pour les dépenses prioritaires (programmes sociaux et investissements publics). Ces impacts seront plus prononcés pour les EMDE moins bien notés, où les primes de risque ont fortement augmenté et où l'affaiblissement de la monnaie a été plus important.

Sous-performance de l'économie chinoise. Contrairement à sa forte dynamique de croissance à la fin de 2022 et au début de 2023, l'économie chinoise connaît actuellement un ralentissement de la croissance et un niveau d'inflation inconfortablement bas. Ses perspectives de croissance sont confrontées à plusieurs défis, dont le ralentissement de l'activité manufacturière et des services au cours des derniers mois, le chômage des jeunes, les pressions déflationnistes et un repli prolongé et structurel du secteur de l'immobilier. La croissance du PIB a été plus faible qu'anticipée par le marché au deuxième trimestre de cette année. L'activité manufacturière s'est contractée pour le quatrième mois consécutif et l'activité des services s'est encore ralentie en juillet.³¹ Après avoir augmenté chaque mois en 2023, le chômage des jeunes dans les zones urbaines a atteint 21,3 %. En juillet, les prix à la consommation ont baissé de 0,3 % en glissement annuel, tandis que les prix à la production ont enregistré leur dixième mois consécutif de baisse. L'incapacité des promoteurs immobiliers Country Garden à payer leurs obligations au début du mois d'août et la mise sous protection de la loi américaine sur les faillites (chapitre 15) d'Evergrande sont des signes supplémentaires du marasme actuel du marché de l'immobilier. Les risques d'un soutien politique inadéquat à la demande globale ou d'une incapacité à mettre en place un pare-feu financier autour du système financier face aux problèmes du secteur de l'immobilier entraîneraient une décélération plus importante que prévu en Chine, avec des conséquences potentielles négatives pour les partenaires commerciaux de la région, en particulier les exportateurs de produits de base.

Approfondissement de la fragmentation géoéconomique. Ces dernières années, l'économie mondiale a connu une augmentation des barrières commerciales qui ont freiné l'intégration du commerce mondial. Une guerre prolongée en Ukraine ainsi que l'augmentation d'autres tensions géoéconomiques, telles qu'entre autres, des restrictions commerciales plus importantes, notamment pour les biens stratégiques comme les semi-conducteurs et les minéraux critiques, et les déplacements internationaux des facteurs de production (y compris la migration) pourraient accroître la probabilité d'une perturbation plus profonde du commerce mondial, des investissements internationaux et des paiements, ainsi que d'une fragmentation sévère de l'économie mondiale en différents blocs. Des recherches récentes suggèrent que cette fragmentation du commerce est susceptible d'avoir des impacts économiques importants sur les prix, les flux commerciaux et les revenus. La production mondiale pourrait diminuer de 0,3 à 2,3 % en passant d'un découplage à une franche fragmentation, bien que ces impacts diffèrent d'un pays à l'autre.³² Les pertes de production seraient encore plus importantes pour les PFR (plus de 4 % du PIB) et augmenteraient les risques de crise économique, d'insécurité alimentaire et de troubles sociaux. Les pays de l'Afrique subsaharienne sont les plus menacés par la fragmentation géoéconomique, car ils auront un accès plus restreint aux marchés où ils peuvent vendre leurs produits ou s'approvisionner en intrants. D'autres estimations font état d'un coût de production plus élevé du fait de la réorganisation des chaînes de valeur mondiales. Le friend-shoring (restriction du commerce aux pays amis), conçu comme un mécanisme d'assurance contre les perturbations du commerce afin d'assurer un approvisionnement sûr en intrants vitaux, peut entraîner des pertes de production réelle de 4,7 % dans certaines économies.³³ De tels développements pourraient contribuer à une production mondiale inefficace, à une inflation mondiale élevée et à la volatilité des prix des produits de base. Ils pourraient également entraver la coopération multilatérale dans la fourniture de biens publics mondiaux. Un renforcement de la coopération internationale et des institutions qui régissent les politiques transfrontalières (par exemple, l'Organisation mondiale du commerce) contribuerait à limiter les risques associés aux tensions géoéconomiques.

31 L'indice PMI officiel du secteur manufacturier s'est établi à 49,3, tandis que l'indice PMI non manufacturier, qui comprend des secteurs tels que la construction et l'agriculture, s'est élevé à 51,5.

32 Bolhuis, Chen et Kett (2023).

33 Javorcik et coll. (2022).

Risques internes

Risques liés à la dette et aux finances publiques. L'assainissement budgétaire dans certains pays de la région a permis une amélioration lente des soldes primaires et une modération de l'augmentation de la dette publique. Cependant, les niveaux d'endettement restent élevés et la marge de manœuvre budgétaire existante est encore insuffisante pour répondre aux besoins de financement croissants des pays africains. Le recours à la dette intérieure pour financer le budget de l'État est une option que les pays adoptent, en particulier ceux qui ont perdu l'accès aux marchés de capitaux mondiaux et ceux qui risquent fort de se retrouver en situation de surendettement ou qui le sont déjà. Si les conditions financières mondiales restent plus strictes pendant une période prolongée, les gouvernements pourraient continuer à s'appuyer sur des sources de financement nationales. Cela entraînerait une plus grande concurrence entre les acteurs économiques pour les ressources nationales et exercerait une pression à la hausse sur les taux d'intérêt nationaux. Dans ce contexte, les taux d'intérêt plus élevés recherchés par les investisseurs peuvent conduire à de faibles taux de souscription des émissions d'obligations - comme ce fut le cas des émissions de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest et des marchés régionaux de la Banque des États de l'Afrique centrale au cours des premiers mois de cette année. Pour surmonter les risques liés au financement public, la communauté internationale doit trouver des moyens d'accroître les prêts concessionnels et d'accélérer les négociations sur la restructuration de la dette. Les mécanismes de résolution actuels doivent être renforcés afin qu'ils puissent faire face efficacement à une éventuelle crise de la dette.

Chocs climatiques. Les conditions météorologiques extrêmes continuent de freiner l'activité économique dans la Corne de l'Afrique et au Sahel, aggravant la situation humanitaire. Dans les pays de la Corne de l'Afrique, les pluies tant attendues sont arrivées en mars, apportant un soulagement après l'une des pires sécheresses depuis 40 ans. Cependant, des habitations, des terres agricoles et du bétail ont été touchés par des crues soudaines, avec pour résultat des fermetures d'écoles et d'établissements de santé. Ces événements ont entraîné une augmentation du nombre d'épidémies signalées dans la Corne de l'Afrique. En outre, les prévisions mondiales indiquent déjà la présence du phénomène climatique El Niño dans la région, qui se renforcera au cours du second semestre de cette année. Il pourrait apporter des pluies supérieures à la moyenne pendant la saison des pluies d'octobre à décembre dans les pays de la partie orientale de la région, notamment le Kenya, la région somalienne de l'Éthiopie et la Somalie.

Conflit et violence. La violence et l'insécurité civile s'intensifient dans toute la région. L'instabilité accrue résultant des conflits armés au Mozambique, en République démocratique du Congo et au Sahel intensifie les besoins humanitaires et les crises politiques. Le recul des gouvernements démocratiques se poursuit en Afrique subsaharienne. Les insurrections, le manque de sécurité et la mauvaise gouvernance ont conduit à sept coups d'État militaires depuis 2020. En outre, aucun signe de transition démocratique n'a été observé cette année dans les pays où des coups d'État militaires ont eu lieu en 2022, à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Guinée, le Tchad et le Soudan. Les problèmes de fragilité sur le continent sont amplifiés par les vulnérabilités aux chocs climatiques et les risques découlant de l'instabilité macroéconomique. L'affaiblissement des monnaies et la hausse des prix des carburants à la suite de la suppression des subventions en Angola, au Kenya et au Nigeria ont donné lieu à des manifestations contre les politiques gouvernementales. L'insécurité alimentaire est en augmentation, en particulier dans la Corne de l'Afrique. On estime que près de 60 millions de personnes dans cette partie de la région ont un besoin urgent d'aide et qu'environ 5 millions d'enfants de moins de 5 ans souffriront de malnutrition aiguë cette année.³⁴ Ces risques multiples de conflit et de violence, ainsi que le manque de résilience face aux chocs affectant l'activité économique, peuvent conduire à une pauvreté et une insécurité alimentaire persistantes, augmentant ainsi la probabilité de troubles sociaux.

³⁴ Voir UN News, 26 juin 2023, <https://news.un.org/en/story/2023/06/1138087>.

1.6 Politiques

Dans un environnement mondial incertain et des conditions financières qui resteront tendues pendant une longue période, les économies africaines s'efforcent de retrouver une dynamique de croissance susceptible de créer des emplois (rémunérés et stables) pour les 10 à 12 millions de jeunes qui rejoignent la population active chaque année. Ces économies sont toujours confrontées à des pressions inflationnistes, bien qu'à des degrés différents, et ne disposent pas des moyens budgétaires nécessaires pour soutenir la reprise de manière adéquate. Dans certains pays, les efforts déployés pour mobiliser les ressources nationales et remédier aux vulnérabilités de la dette contribuent à créer une marge de manœuvre budgétaire. Dans d'autres, en particulier dans les pays du Sahel, les conflits et l'instabilité politique freinent les investissements et la croissance et contribuent à une plus grande instabilité économique.

Ce contexte impose aux décideurs africains de concevoir une stratégie de croissance inclusive reposant sur quatre piliers. Le premier pilier est la stabilité macroéconomique qui est essentielle pour une croissance soutenue et inclusive. Les banques centrales doivent absolument ramener l'inflation à des niveaux cibles tout en surveillant son impact sur l'activité économique et l'emploi. La coordination avec la politique budgétaire est cruciale pour éviter les conséquences involontaires des décisions de politique monétaire. Par conséquent, les mesures politiques prises pour reconstituer les réserves budgétaires et réduire les vulnérabilités de la dette peuvent aider à stabiliser l'inflation et d'assurer la soutenabilité de la situation budgétaire et de la dette.

Le deuxième est constitué par les investissements dans le capital humain qui sont essentiels pour une main-d'œuvre productive. Une personne sur trois en âge de travailler sera africaine d'ici 2075. En investissant dans la santé, la nutrition et l'éducation et en collaborant avec le secteur privé pour créer des opportunités d'emploi plus nombreuses et de meilleure qualité, la jeunesse africaine pourra alimenter une croissance soutenue et inclusive.³⁵

Le troisième pilier est la promotion par la région du bon fonctionnement des marchés et de l'intégration régionale. Seul un sixième des personnes en âge de travailler dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont un emploi salarié, tandis que la mauvaise répartition du capital et de la main-d'œuvre vers des entreprises moins efficaces limite la croissance de la productivité et de l'emploi. Il est urgent de s'attaquer aux effets de distorsion de politiques bien intentionnées et de renforcer les capacités techniques pour promouvoir l'accès au marché et la concurrence. La mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) nécessitera des capacités techniques, notamment en ce qui concerne les accords ultérieurs et la coordination des réglementations.

Le quatrième pilier est la mise en place ou le renforcement d'un cadre institutionnel soutenant l'économie de marché qui améliorera la capacité de l'État et stimulera l'intégration régionale. Les cadres réglementaires qui favorisent la transparence, la concurrence et l'innovation sont essentiels au bon fonctionnement des marchés. L'efficacité de ces cadres institutionnels peut être renforcée par l'existence d'une structure administrative de soutien chargée de faire respecter les normes, les politiques et les réglementations, ainsi que de fournir des services. L'engagement en faveur d'une coopération et d'une intégration régionales accrues sera soutenu par des institutions nationales et supranationales plus fortes.

³⁵ Hassan, Kwakwa et Murthi (2023).

La stabilité macroéconomique pour une croissance inclusive

La consolidation du processus de désinflation contribuera à la stabilité des prix. Après avoir atteint un pic en 2022, l'inflation a reculé dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, bien qu'à des rythmes différents. La maîtriser reste un défi pour les autorités monétaires de la région, en particulier dans les pays où les systèmes financiers sont sous-développés, où le secteur informel est important et où la coordination des politiques monétaires et budgétaires est insuffisante. Pour les pays où l'inflation est à portée de main ou se situe déjà dans la fourchette cible de la banque centrale (par exemple, l'Afrique du Sud, le Kenya et l'Ouganda), il est essentiel d'ajuster la politique monétaire pour maîtriser l'inflation sans causer de difficultés inutiles ni de pertes d'emplois. En revanche, les pays dont les taux d'inflation sont élevés (taux à deux chiffres) ou n'ont pas encore atteint leur maximum (par exemple, l'Éthiopie, le Ghana et le Nigeria) doivent éviter des interventions non orthodoxes qui pourraient rendre leur politique monétaire inefficace, comme la monétarisation du déficit budgétaire, les interventions directes sous forme de prêts, les programmes de subvention non ciblés ou le contrôle des changes. Sans une coordination adéquate des mesures monétaires et budgétaires visant à réduire l'inflation, le risque de « désancrage » des anticipations d'inflation alimenterait une nouvelle inflation, accélérerait les hausses de taux d'intérêt et exacerberait la décélération de l'activité économique.³⁶ Pour ces pays, des banques centrales indépendantes dotées d'un mandat clair, d'un processus décisionnel transparent et d'autorités responsables sont essentielles pour juguler l'inflation. Les politiques budgétaires doivent donc être coordonnées avec les mesures monétaires pour atteindre les objectifs d'inflation et assurer la viabilité des finances publiques.

La reconstitution de l'espace budgétaire est essentielle pour freiner l'inflation et soutenir l'activité économique. La mobilisation des ressources nationales et une plus grande efficacité des dépenses sont essentielles pour atténuer les risques liés à la soutenabilité des finances publiques et de la dette et pour faire baisser l'inflation. Les efforts d'assainissement budgétaire dans la région se traduisent par des réformes des recettes (par exemple, au Kenya et au Ghana) et par l'élimination des subventions aux carburants (Angola et Nigeria). Les réformes réussies des recettes en Afrique subsaharienne présentent les caractéristiques suivantes :³⁷ (1) des mesures d'administration fiscale et des réformes de la politique fiscale conçues comme un ensemble, (2) des réformes des impôts indirects, l'efficacité des impôts sous-utilisés ainsi que la rationalisation des dépenses fiscales, (3) la stimulation de la discipline fiscale par le renforcement de la segmentation des contribuables et de l'automatisation, (4) des réformes des subventions aux carburants avec des mesures d'atténuation telles que des transferts d'argent ciblés pour la population la plus vulnérable, et (5) un engagement politique de haut niveau et l'adhésion des principales parties prenantes.

Les politiques budgétaires jouent également un rôle dans l'élaboration d'une croissance inclusive à court et à long terme. En présence de chocs globaux et d'incertitude, ces politiques peuvent être orientées de manière à favoriser la stabilité économique tout en atténuant les conséquences néfastes pour la croissance inclusive. Par exemple, il est prouvé que les récessions ont des effets dévastateurs sur le chômage, la formation du capital humain et les conditions

³⁶ Reis (2021).

³⁷ Jung (2023) identifie quatre épisodes de réformes réussies des recettes : Mauritanie (2010-2014), Rwanda (2010-2015), Gambie (2010-15) et Ouganda (2012-2017). Un épisode réussi est défini comme une augmentation minimale mais soutenue des recettes fiscales de 2,5 points de pourcentage du PIB sur une période de cinq ans, et aucun déclin substantiel après cette fenêtre de cinq ans.

de santé, et qu'elles ont un impact sur l'inégalité des revenus.³⁸ Dans ce contexte, les politiques fiscales contracycliques devraient figurer en tête d'une stratégie de croissance inclusive, car elles ont des effets sur l'ensemble de l'économie. Les politiques fiscales procycliques tendent à exacerber l'impact des chocs externes sur l'activité économique,³⁹ et sont associées à de mauvais résultats sociaux tels que l'augmentation de la pauvreté et de l'inégalité des revenus, ainsi que des taux de chômage plus élevés.⁴⁰ L'accès restreint aux marchés du crédit pendant les périodes de ralentissement, les pressions politiques face aux recettes exceptionnelles, les niveaux élevés de la dette publique et la polarisation sociale contribuent à l'incapacité des pays à mener des politiques anticycliques.⁴¹ Dans ce contexte, le renforcement des institutions et la reconstitution d'une marge de manoeuvre budgétaire en période de conjoncture favorable pourraient permettre aux pays d'échapper à leur tendance procyclique et de mettre en oeuvre des politiques budgétaires qui atténuent la volatilité économique et soutiennent une croissance soutenue et inclusive.⁴²

Une meilleure gestion de la dette et une restructuration plus rapide de la dette sont essentielles pour réduire le risque de surendettement. Il est essentiel de remédier aux vulnérabilités et au surendettement dans la région pour assurer la viabilité du secteur public. L'allègement du fardeau de la dette permettrait de dégager une marge de manoeuvre budgétaire pour les dépenses de développement prioritaires. En 2023, plus de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne éligibles à l'IDA présentent un risque élevé de surendettement ou sont déjà en situation de surendettement. Quatre pays participent au Cadre commun, le Tchad ayant conclu un accord avec ses créanciers (sans toutefois bénéficier d'une remise de dette). Le Ghana a obtenu des assurances financières de son Comité officiel des créanciers pour participer à un programme soutenu par le FMI et débloquent des financements extérieurs. La Zambie a conclu un accord pour rééchelonner sa dette avec ses créanciers officiels sur plus de 20 ans, avec une période de grâce de trois ans au cours de laquelle seuls les paiements d'intérêts sont dus.

Remédier au problème de la dette souveraine en Afrique requiert une approche globale intégrant tous les acteurs concernés, compte tenu des implications économiques, financières, sociales et politiques dans le pays emprunteur. Les politiques nationales de gestion de la dette devraient être renforcées et conformes aux principes de bonne gouvernance, qui comprennent la transparence, la participation, la responsabilité, la cohérence dans la prise de décision et l'efficacité des dispositions institutionnelles. La transparence de la dette est le fondement d'une réforme de la gestion de la dette, car il est prouvé qu'elle contribue à améliorer les notations de crédit, à réduire les coûts d'emprunt et à augmenter les flux d'investissements directs étrangers.⁴³ Les pays de la région doivent donc continuer à adopter des exigences complètes en matière de divulgation des données relatives à la dette et des procédures d'emprunt transparentes et participatives. Ces mesures permettront aussi de responsabiliser les décideurs.⁴⁴ Lorsqu'ils contractent de nouveaux emprunts, les gouvernements doivent suivre des

38 Suphaphipah et Shi (2022) documentent les séquelles économiques de différents types de crises, et Schady et coll. (2023) examinent la détérioration du capital humain (santé, connaissances et compétences) à la suite de la pandémie de COVID-19.

39 Brueckner et Carneiro (2017).

40 Végh et coll. (2019) ; Ouedraogo (2015).

41 Aizenmann et coll. (2019) ; Frankel et coll. (2013) ; Woo (2011).

42 Davoodi et coll. (2021).

43 Pazarbasioglu (2019) ; Kubota et Zeufack (2020) ; Rivetti (2021).

44 Le Burkina Faso s'est associé à la Facilité de gestion de la dette pour renforcer la transparence dans le cadre d'une opération plus large de politique de développement de la Banque mondiale. De décembre 2020 à mars 2021, la DMF a aidé le pays à renforcer les capacités de son bureau de gestion de la dette en matière d'information sur la dette. L'objectif était d'améliorer la qualité des données sur la dette et de publier un Bulletin statistique de la dette conforme aux meilleures pratiques internationales. Publié en mars 2021, son premier Bulletin statistique de la dette comprend des informations sur les prêts avec des données détaillées sur les termes et conditions, les garanties de prêts associées aux entreprises publiques, et les contrats de partenariat public-privé. La publication de ce bulletin dans les délais impartis fournit des informations dans les trois mois suivant la date de clôture des données. Selon la Carte thermique des rapports sur la dette de la Banque mondiale, le Burkina Faso a réalisé une divulgation complète en termes de couverture et d'actualité de l'information.

procédures légales prévisibles, contraignantes et rendues publiques, notamment en ce qui concerne le montant et les conditions contractuelles des prêts. Ces informations devraient être mises à la disposition des créanciers et des institutions financières multilatérales, et accessibles au public par le biais de plateformes nationales. Enfin, la comparabilité du traitement au cours des processus de restructuration est essentielle pour faciliter les efforts du débiteur en vue de parvenir à un accord avec tous ses créanciers. Les processus de restructuration devraient envisager des négociations coordonnées et simultanées entre les créanciers - compte tenu de l'évolution du paysage des créanciers pour les économies d'Afrique subsaharienne - et l'utilisation de la réduction de la valeur actuelle nette basée sur les taux d'actualisation des produits de base comme mesure de la comparabilité du traitement.⁴⁵

Investissements dans le capital humain pour constituer une main-d'œuvre productive

La région a grand besoin d'investissements accrus dans les ressources humaines pour améliorer la productivité et assurer un avenir prospère à sa population qui est son plus grand atout. Les investissements dans l'éducation, la santé, les femmes et les filles, ainsi que les technologies numériques peuvent contribuer à stimuler le potentiel du capital humain de la région.⁴⁶ Pour commencer, les enfants n'apprennent pas à leur niveau scolaire. Les interventions qui améliorent l'apprentissage à l'école sont plus rentables que celles qui augmentent uniquement la fréquentation scolaire.⁴⁷ Il s'agit notamment de soutenir des interventions à multiples facettes. Par exemple, la rentabilité d'un ciblage des enseignants pour qu'ils enseignent au niveau de l'apprentissage plutôt qu'au niveau de l'année scolaire a été démontrée. Une telle intervention est plus rentable que celles qui ne soutiennent que des intrants (par exemple, les ordinateurs portables et les manuels scolaires). Les interventions sanitaires telles que le déparasitage, la lutte contre le paludisme et les interventions sanitaires se sont également révélées rentables. De plus, elles sont beaucoup moins onéreuses que les programmes à multiples facettes, ce qui se traduit par des gains beaucoup plus faibles, mais par un rendement relativement élevé par dollar.

Les interventions réussies en Afrique subsaharienne comprennent différents types de programmes, et leur rentabilité est également due au fait qu'ils répondent à des besoins spécifiques au contexte. Parmi les exemples d'interventions à multiples facettes réussies, citons Tusome au Kenya, qui fournit des manuels scolaires, un encadrement et une formation aux enseignants, et CAMFED en Tanzanie, qui cible l'éducation des filles en combinant des bourses et un encadrement, du matériel scolaire et une formation pour les enseignants et les parents.⁴⁸

L'abandon scolaire précoce est également un problème critique en Afrique subsaharienne que les interventions éducatives visent à prévenir. Les raisons de l'abandon scolaire varient selon le sexe. Un meilleur accès à l'éducation gratuite par la suppression des frais de scolarité ou l'octroi de bourses s'est avéré efficace pour augmenter le niveau d'éducation des femmes et réduire les taux d'abandon scolaire. En Ouganda, un programme de gratuité de l'enseignement primaire a permis d'augmenter de près d'une année la durée de scolarité des filles, avec des effets positifs à tous les niveaux scolaires jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. De même, au Bénin, la suppression des frais de scolarité dans le cycle inférieur de l'enseignement secondaire public a entraîné une augmentation des inscriptions et une réduction des taux d'abandon pour les filles. Les interventions visant à former les adolescents aux compétences sociales et émotionnelles se sont révélées prometteuses pour augmenter le nombre d'élèves qui terminent l'école primaire et s'inscrivent à l'école secondaire. La fourniture gratuite d'uniformes scolaires ou de serviettes hygiéniques a permis de réduire les taux d'abandon scolaire et d'absentéisme. Il est également prouvé que l'amélioration du capital humain et des opportunités offertes aux filles est un moyen convaincant de retarder le mariage. L'élimination des obstacles financiers à

⁴⁵ Rivetti (2022).

⁴⁶ Bakilana et Belay (2023).

⁴⁷ Angrist et coll. (2020).

⁴⁸ Sabates et coll. (2021); Piper et coll. (2018).

l'éducation peut également permettre de retarder le mariage et la procréation. Au Malawi, les transferts monétaires conditionnels ont permis de réduire le nombre de grossesses chez les filles non scolarisées, et les transferts inconditionnels ont donné des résultats similaires chez les filles scolarisées. Au Kenya, la fourniture d'uniformes scolaires gratuits a permis de réduire le nombre d'abandons scolaires et de diminuer le nombre de grossesses chez les adolescentes mariées.⁴⁹ L'abandon scolaire est également fréquent chez les garçons. De nombreux enfants ne suivent pas de formation ou n'exercent pas d'activité productive lorsqu'ils abandonnent l'école. La formation professionnelle peut être un moyen d'encourager les enfants qui ont abandonné l'école à rester engagés dans des activités productives et à acquérir des compétences requises par le marché du travail, mais la démonstration des avantages et des formes efficaces de la formation professionnelle est encore limitée.

La santé contribue également à la productivité de la main-d'œuvre. Six sur douze des «douze interventions réalisables» rentables pour atteindre les objectifs de développement durable concernent la santé, et plusieurs d'entre elles se situent dans des domaines où l'Afrique subsaharienne est en retard par rapport à d'autres régions. Les interventions rentables en matière de santé infantile comprennent la vaccination des enfants, les accouchements en institution et la lutte contre la dénutrition infantile et maternelle et les carences en micronutriments afin de prévenir les retards de croissance chez les enfants. En outre, la prévention et le traitement du paludisme et de la tuberculose sont rentables. Si les maladies non transmissibles représentent encore une part relativement faible de la charge de morbidité en Afrique subsaharienne, la prévention et le traitement des maladies chroniques telles que le cancer et les maladies cardiaques, qui prennent de plus en plus d'importance dans les pays en développement, peuvent également être rentables.⁵⁰

Promotion du bon fonctionnement des marchés et de l'intégration régionale

Le soutien à la création d'entreprises et à leur croissance requiert une attention particulière aux contraintes du marché et la mise en place d'une réglementation souple. Les conditions nécessaires à la réussite des écosystèmes entrepreneuriaux peuvent être multiples, chaque limitation ayant une incidence sur les performances globales du marché. Des politiques et une mise en œuvre indépendantes de la taille, l'accès à l'infrastructure et au financement, la stabilité des conditions macroéconomiques et la disponibilité de liquidités, ainsi que l'accès aux marchés sont autant de conditions nécessaires pour encourager l'entrée de nouvelles entreprises sur le marché.

La volonté politique de soutenir les institutions chargées de faire respecter la concurrence sur le marché est essentielle. L'établissement de lignes directrices claires en matière de concurrence et le renforcement des compétences techniques en matière d'application sont nécessaires à la mise en place d'un paysage concurrentiel. Cela inclut des garanties politiques pour l'indépendance réglementaire. En outre, le fait de donner la priorité à l'accès au marché et à la concurrence dans d'autres processus réglementaires peut permettre de lutter contre les pratiques anticoncurrentielles dans les marchés publics, de contrôler l'accès aux subventions et aux programmes gouvernementaux, ainsi que l'octroi de licences et la certification.

Une répartition de la taille des entreprises de la région axée sur les propriétaires-exploitants et les microentreprises risque de limiter de façon significative les politiques axées sur la taille des entreprises. Cette limite en fonction de la taille peut handicaper la croissance économique et la productivité, car elle subventionne implicitement les entreprises les moins productives et taxe les plus productives.⁵¹ Si des taux d'imposition différenciés et des seuils réglementaires en matière d'octroi de licences peuvent créer des effets de seuil en fonction du nombre d'employés, d'autres distorsions peuvent inclure une mise en application plus stricte des réglementations au fur et à mesure que les entreprises augmentent

49 Costa et coll. (2023).

50 La «douzaine réalisable» est un ensemble d'interventions rentables permettant d'atteindre les objectifs de développement durable tels qu'ils ont été définis par le consensus de Copenhague en 2023.

51 Bachas, Fattal Jaef et Jensen (2019).

en taille.⁵² L'Indonésie a obtenu des résultats positifs en créant un bureau des impôts distinct pour les grandes entreprises, les petites entreprises bénéficiant d'un traitement spécial dans lequel l'application est répartie plus uniformément entre les entreprises de différentes tailles.⁵³

Les coûts et la mauvaise qualité des infrastructures représentent une barrière importante à l'entrée sur le marché de nombreuses entreprises. Les télécommunications et les services de transport, qui se caractérisent par des monopoles naturels et des effets de réseau (dans certains segments du marché), ainsi que les marchés qui dépendent de l'existence de ressources rares (par exemple, les forêts, les bancs de poissons et les attractions touristiques) sont susceptibles de faire apparaître des acteurs dominants, qui sont alors en mesure d'abuser de leur position dominante et d'empêcher l'entrée d'autres acteurs. Dans certains cas, des règles visant à lutter contre l'abus de position dominante peuvent également résoudre ces problèmes, tandis qu'une réglementation ex ante peut protéger les consommateurs et garantir une prestation de services adéquate.

La promotion d'un comportement concurrentiel va au-delà de la simple application des politiques de concurrence. Les pays africains ont besoin d'une politique plus globale pour intégrer les principes de la concurrence dans les réglementations sectorielles et économiques. Outre une application plus efficace du droit de la concurrence, il faut réformer les réglementations du secteur privé qui renforcent la position dominante, facilitent la collusion ou favorisent certains acteurs. Une mise en œuvre plus efficace exige une stratégie visant à hiérarchiser les actions qui ont le plus d'impact et sont susceptibles de créer une culture de la concurrence, et de mobiliser davantage de ressources financières et humaines pour les agences régissant la concurrence. En plus de prévenir et de sanctionner les pratiques anticoncurrentielles, les autorités de la concurrence apportent une grande valeur en tant que défenseurs d'une réglementation qui garantit l'entrée sur les marchés, y compris pour les acteurs nouveaux ou plus petits, créant ainsi des opportunités d'emploi, ainsi qu'en intégrant l'analyse des effets sur la concurrence et les marchés dans le cadre de la conception de la privatisation, de la conception des appels d'offres pour les marchés publics et de la réglementation sectorielle afin de stimuler l'investissement privé. L'intelligence économique permettant de détecter et prévenir les comportements collusoires et l'application effective de la législation anti-cartel peuvent être particulièrement efficaces pour garantir l'accès aux principaux intrants de production et de meilleures conditions de vente pour les produits.

Une promotion active de l'accès au marché peut également neutraliser des barrières sociales. Encourager les femmes entrepreneurs à entrer dans des secteurs rentables dominés par les hommes fait progresser l'égalité des sexes. Les politiques et les programmes devraient encourager le soutien des conjoints, faciliter la mise en relation avec des mentors et des modèles, et offrir aux femmes d'être exposées à des secteurs à prédominance masculine et de suivre une formation précoce en conséquence. Des données provenant d'Afrique subsaharienne montrent que les résultats obtenus par les femmes sont nettement moins bons lorsque leurs maris ignorent leurs efforts en matière d'entrepreneuriat. Ces données suggèrent qu'il est essentiel d'impliquer les hommes et de favoriser la coopération entre les conjoints. Une intervention de transformation des genres et de formation conjointe en Côte d'Ivoire a montré que les exploitants masculins de cultures d'exportation qui remplissaient un plan d'action de deux ans avec leurs épouses partageaient davantage de décisions agricoles et permettaient aux femmes de gérer davantage de tâches liées aux cultures de rente.⁵⁴ En outre, l'information sur les industries rentables, le renforcement des réseaux et l'offre d'un plus grand nombre d'options de financement aident à surmonter les difficultés rencontrées par les femmes et à promouvoir leur développement en matière d'entrepreneuriat.⁵⁵ Dans le même ordre d'idées, l'amélioration des compétences socio-émotionnelles, cognitives et techniques des femmes et l'accès à l'information sur les secteurs dominés par les hommes sont essentiels à leur transition.⁵⁶

⁵² Asatryan et Peichl (2017) ; Brockmeyer et Hernandez (2016).

⁵³ Basri et coll. (2021).

⁵⁴ Banque mondiale (2022).

⁵⁵ Alibhai et coll. (2017).

⁵⁶ Banque mondiale (2022).

Renforcement des institutions qui soutiennent l'économie de marché

Une croissance soutenue et inclusive nécessite le soutien d'institutions qui opèrent à travers les différentes dimensions de l'environnement des entreprises, à savoir la concurrence, les intrants et les relations entre les entreprises, l'emploi et le financement. Faire fonctionner les marchés dans ce contexte implique la mise en œuvre de cadres réglementaires qui favorisent la transparence, la concurrence et l'innovation. Il est également essentiel de renforcer le climat d'investissement, notamment en garantissant les droits de propriété, en protégeant les investisseurs (en particulier les actionnaires minoritaires) et en veillant à l'exécution des contrats. Les marchés qui fonctionnent bien bénéficieront du renforcement des institutions chargées de faire respecter les lois sur la concurrence, notamment des agences de concurrence indépendantes et des systèmes de passation de marchés solides.

Les décideurs africains doivent également renforcer la capacité de l'État à fournir des biens publics tels que la sécurité des citoyens, les infrastructures sociales et physiques, ainsi que la gestion des investissements en matière de capital humain - en particulier les soins médicaux et de santé ainsi que l'éducation. Des États dont les compétences sont reconnues peuvent jouer un rôle fondamental dans la consolidation des démocraties dans la région. De tels États vont renforcer la confiance de leurs fonctionnaires et le fonctionnement de leurs mécanismes de participation politique. Ils seront également susceptibles de mobiliser plus considérablement des ressources nationales, et d'afficher des ratios impôts/PIB élevés grâce à une dépense des recettes assurant la sécurité de sa population et lui fournissant des biens publics.⁵⁷ Le manque de compétences de l'État, qui caractérise de nombreux États fragiles, peut être à l'origine d'une croissance économique médiocre et de faibles revenus, ainsi que d'une plus grande incidence des conflits et des guerres civiles.⁵⁸ Dans ce contexte, l'amélioration des capacités de l'État est essentielle pour créer un environnement dans lequel la sécurité et les marchés peuvent fonctionner.

Enfin, le renforcement des institutions nationales et supranationales qui soutiennent la coopération et l'intégration régionales est aussi essentiel pour exploiter les économies d'échelle et d'agglomération qui permettent l'adoption de technologies, l'innovation et une plus grande concurrence sur le continent. La mise en œuvre effective de la ZLECAf peut tenir ces promesses. Il faut donc habiliter le secrétariat de la ZLECAf à aligner et à coordonner les efforts concertés des communautés économiques régionales et de leurs États membres. La ZLECAf peut aider ses États membres à administrer les accords commerciaux, notamment en servant de lieu de rencontre pour les comités, les groupes de travail et les organes de décision politique, en assurant le suivi des plans visant à se conformer aux instruments et projets régionaux et en résolvant les différends liés à l'application ou à l'interprétation d'accords commerciaux. Elle peut fournir des services de renforcement des capacités aux fonctionnaires de ses États membres ainsi qu'aux parties prenantes du secteur privé et de la société civile. Elle peut également servir de portail pour gérer et coordonner les projets de coopération régionale liés au commerce.⁵⁹

⁵⁷ Babajide et coll. (2021).

⁵⁸ Besley et Persson (2010) affirment qu'une faible capacité juridique et fiscale peut conduire à des revenus faibles et à des conflits en raison de salaires plus bas et de distorsions de la production.

⁵⁹ Echandi et coll. (2022) décrivent plus en détail les services qui peuvent être fournis par le Secrétariat de la ZLECAf.

Section 2. Créer de la croissance pour tous grâce à de meilleurs emplois

2.1 VUE D'ENSEMBLE

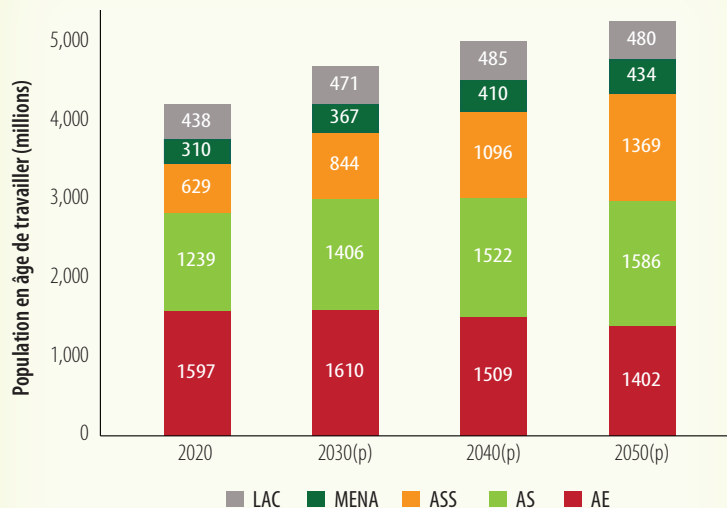
La question de l'emploi se trouve au cœur du développement. Mettre l'accent sur l'emploi dans le cadre de la croissance économique permet de privilégier l'aspect humain du développement. Si la croissance économique a le pouvoir de transformer les sociétés et d'accroître les revenus, l'emploi constitue le moyen par lequel la population en tire des bénéfices. De meilleurs emplois sont la voie la plus sûre de libérer des ménages de la pauvreté, tandis que des emplois plus sûrs et de plus en plus productifs leur offrent la possibilité de diversifier leurs habitudes de consommation et d'investir dans la santé et l'éducation.

En Afrique subsaharienne, il est urgent de créer de meilleurs emplois au profit d'un plus grand nombre de personnes afin de répondre aux besoins de la population grandissante. En effet, au cours des trois prochaines décennies, la région connaîtra la croissance la plus rapide de la population en âge de travailler de toutes les régions, avec une augmentation nette prévue de 740 millions de personnes d'ici 2050 (figure 2.1). Entre 8 et 11 millions de jeunes entreront chaque année sur le marché du travail dans la région au cours des prochaines décennies, alors que seuls 3 millions d'emplois salariés formels sont actuellement créés chaque année. Pour que le taux d'emploi salarié atteigne la moyenne des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, soit 36 %, il faudra une croissance annuelle de l'emploi salarié de 8,3 % en Afrique subsaharienne, ce qui est nettement plus élevé que le taux de 5,4 % atteint au cours des deux dernières décennies.¹

Toutefois, la croissance économique récente observée dans la région n'a pas favorisé la création

d'emplois au profit du plus grand nombre de personnes. Le produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble n'a augmenté que de 1,4 % par an entre 1991 et 2019, bien qu'il ait connu un rebond de croissance entre 2000 et 2014 environ, période au cours de laquelle les taux annuels se sont accélérés pour atteindre 2,8 %. Même au cours de cette période de croissance plus rapide, la proportion des personnes en âge de travailler ayant un emploi salarié n'a augmenté que de 14 à 16 %. Pour chaque augmentation d'un point de pourcentage de la croissance générée par les pays d'Afrique subsaharienne, la proportion de travailleurs ayant un emploi salarié augmente en moyenne de 0,04 %. Cette répercussion décevante de la croissance sur les emplois est propre à la région : les pays d'Asie de l'Est créent environ deux fois plus d'emplois pour chaque augmentation d'un point de pourcentage de la croissance (voir figure 2.2).

FIGURE 2.1 : Projections de croissance de la population en âge de travailler, par région

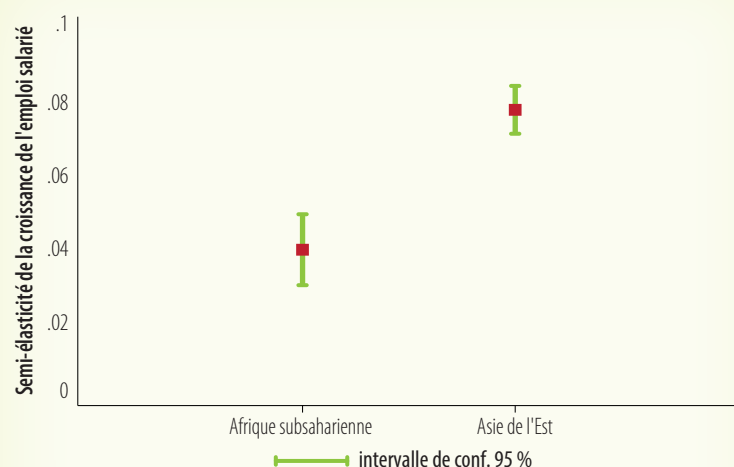


Source : Base de données des indicateurs du développement dans le monde.

Note : EA = Asie de l'Est ; LAC = Amérique latine et Caraïbes ; MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; SA = Asie du Sud ; ASS = Afrique subsaharienne.

¹ Toutes les estimations dans la vue d'ensemble sont basées sur des calculs effectués à partir des données de l'ILOSTAT.

FIGURE 2.2 : Élasticité de la croissance de l'emploi salarié



Source : Banque mondiale, Base de données des indicateurs du marché du travail dans le monde.

Note : La semi-élasticité mesure la variation de la proportion de travailleurs salariés pour chaque augmentation d'un point de pourcentage de la croissance.

L'absence de création d'emplois salariés se traduit par des emplois de mauvaise qualité, d'où le besoin de « meilleurs » emplois. La main-d'œuvre est généralement sous-utilisée, avec des emplois instables, des conditions de travail souvent difficiles, une utilisation inefficace des compétences et un manque d'équipements adéquats pour accompagner le travail effectué par les personnes. Il en résulte une baisse de la productivité des travailleurs, une limitation des gains des travailleurs pour une heure d'utilisation de leurs

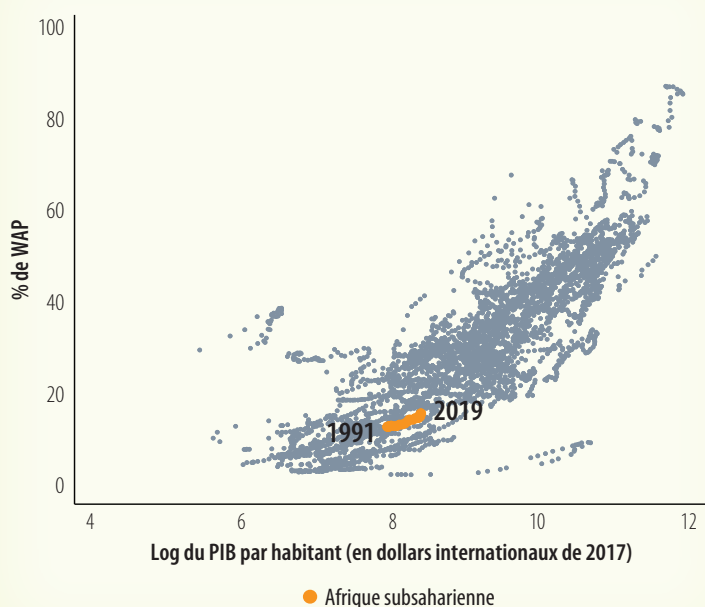
compétences et, par conséquent, une forte prévalence de « mauvais » emplois. L'absence de meilleurs emplois se traduit par des taux élevés de travail indépendant involontaire et une forte prévalence du secteur informel. Au niveau mondial, l'Afrique subsaharienne est la région où les taux d'emploi indépendant et d'emploi familial non rémunéré sont les plus élevés.

Les faibles niveaux d'emploi salarié témoignent du manque d'organisation dans les emplois occupés, les contraintes liées à la création et à la croissance des entreprises limitant les perspectives d'un emploi salarié stable. En Afrique subsaharienne, seul un travailleur sur six a un emploi salarié, contre un sur deux

dans les pays à revenu élevé.

Le prochain rapport phare de la Banque mondiale Jobs for Development souligne que lorsque peu d'emplois sont liés à des entreprises, les travailleurs ont plus de peine à accroître leurs compétences avec du capital physique et immatériel, et à tirer parti des complémentarités de compétences avec d'autres travailleurs et à profiter des économies d'échelle.² Le changement organisationnel, tel qu'exprimé par la prévalence de l'emploi salarié, est donc une dimension clé de la transformation structurelle, indiquant une forte association positive avec le développement (figure 2.3).

FIGURE 2.3 : Part des emplois salariés par rapport au PIB par habitant, par pays, 1991-2019



Source : Banque mondiale, Base de données des indicateurs du marché du travail dans le monde.

² Il s'agit de liens indirects entre les emplois et les entreprises par le biais des chaînes d'approvisionnement et des programmes de sous-traitance, en plus des liens directs par le biais de contrats salariaux.

La proportion d'emplois indépendants et familiaux non rémunérés est particulièrement élevée chez les femmes. Elles sont embauchées de manière disproportionnée dans des emplois vulnérables, 80 % d'entre elles contre 67 % des hommes étant impliquées dans le travail familial ou à leur propre compte.³ Il est important de doter les femmes de l'esprit d'entreprise en vue de garantir leurs moyens de subsistance, car près de 50 % des femmes participent à la main-d'œuvre non agricole. De plus, les entreprises appartenant à des femmes ont tendance à être plus petites et moins rentables que celles appartenant à des hommes.⁴

Les améliorations du niveau d'éducation et de formation sont compromises par le manque d'emplois dans les entreprises. Les niveaux de capital humain se sont considérablement améliorés dans la région, mais ils n'ont pas encore réussi à accélérer la transformation du travail et à offrir aux populations un plus grand choix d'emplois. L'accumulation de capital humain permet aux économies de s'appuyer sur une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée et en meilleure santé. Ainsi, les activités à plus forte intensité de qualification et nécessitant une offre régulière de main-d'œuvre en bonne santé (par rapport aux

activités saisonnières telles

que l'agriculture) sont

devenues relativement

plus réalisables, ce qui

ouvre de nouvelles voies de

transformation du travail.

Les travailleurs d'Afrique

subsaharienne n'ont en

moyenne que 4,7 années

de scolarité, la scolarité la

plus basse de toutes les

régions du monde, et les

taux d'achèvement du cycle

d'études primaires y restent

très faibles (figure 2.4).⁵ Il n'est

donc pas surprenant que dans

de nombreuses régions du

sous-continent, les nouveaux

arrivants sur le marché du

travail continuent de travailler

dans le secteur agricole,

avec un choix professionnel

très limité en dehors de ce

secteur. Pourtant, même

les nouveaux arrivants sur

le marché du travail qui ont

achevé le cycle d'études

primaires, voire secondaires,

ne trouvent pas d'emploi

correspondant à leur niveau

de qualification, alors que

la composition des emplois

en Afrique subsaharienne

n'a guère évolué depuis le

FIGURE 2.4 : Nombre moyen d'années d'études par région, 1991-2019

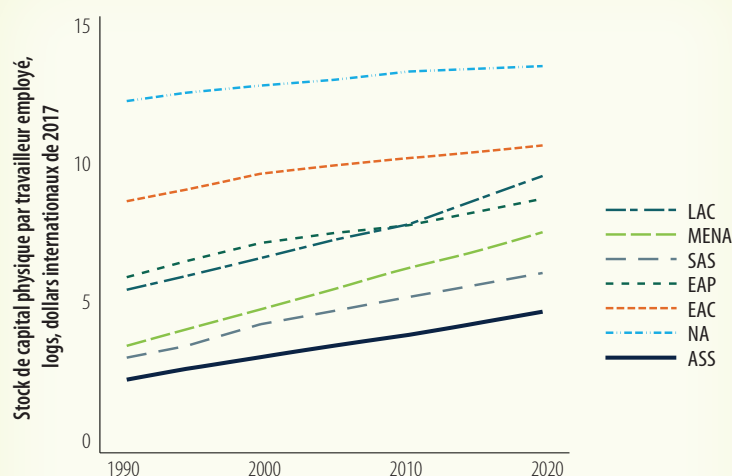
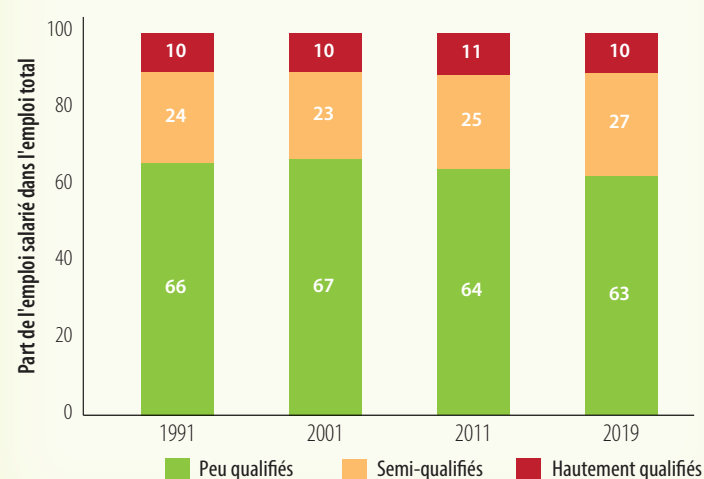


FIGURE 2.5 : Part de l'emploi total par niveau de qualification



Source : Banque mondiale, Jobs Group Global Macro Indicators Database.

³ Costa et coll. (2023).

⁴ Costa et coll. (2023).

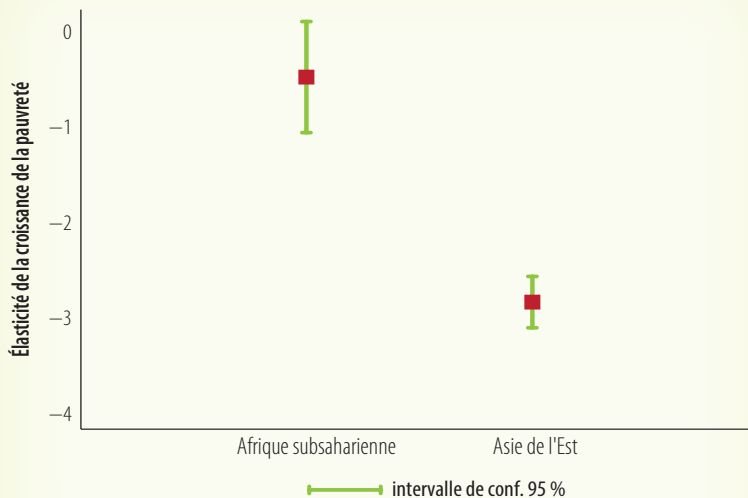
⁵ Selon le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies, le taux d'achèvement du cycle d'étude primaire était de 87 % au niveau mondial, mais il n'était que de 63 % en Afrique subsaharienne.

début des années 1990, malgré le relèvement du niveau d'éducation de la population (figure 2.5). Cette situation peut être due à l'inadéquation des compétences : un sondage montre que 65 % des employés dans 10 pays africains ont le sentiment que leur niveau d'études n'est pas en adéquation avec leur emploi.⁶ Cette inadéquation crée un fossé entre la main-d'œuvre qualifiée qui arrive sur le marché de l'emploi et le besoin de connaissances spécifiques. Ce phénomène est étroitement lié à l'organisation de l'entreprise, car cette inadéquation est intimement liée à l'emploi en dehors de l'entreprise, alors que

la croissance de l'entreprise est fortement corrélée à la spécialisation des tâches.

Une croissance pauvre en emplois est moins inclusive. Les trajectoires de croissance qui permettent aux personnes d'accéder à des emplois plus productifs et mieux rémunérés sont plus inclusives que lorsque les améliorations générales des résultats en matière d'emploi ne se matérialisent pas. Bien que les taux de pauvreté aient baissé dans l'ensemble de la région, les pays d'Afrique subsaharienne ont affiché une très faible élasticité de la pauvreté par rapport à la

FIGURE 2.6 : Élasticité de la croissance par rapport à la pauvreté



Source : Banque mondiale, Base de données des indicateurs du marché du travail dans le monde.

Note : L'élasticité mesure le pourcentage de variation de la pauvreté pour chaque augmentation de 1 % de la croissance du PIB.

croissance (figure 2.6). Pour chaque 1 % de croissance, les pays de la région n'ont réduit la pauvreté que de 0,4 %, soit six fois moins que la moyenne des pays d'Asie de l'Est. Une faible réaction de la réduction de la pauvreté à la croissance est révélatrice d'un processus de croissance qui peine à créer de meilleurs emplois pour un plus grand nombre de personnes.⁷

Le manque de capitaux compromet la transformation structurelle nécessaire à la création d'emplois de qualité.

Le développement de secteurs manufacturiers à forte intensité de main-d'œuvre semble faire défaut en Afrique, où les améliorations de la productivité agricole entraînent une croissance du secteur des services dans les zones urbaines. En revanche, la croissance des exportations des industries extractives enregistrée par de nombreux pays africains riches en ressources s'est accompagnée de faibles niveaux d'emplois directs ou indirects dans le secteur des industries extractives.

L'Afrique subsaharienne se heurte à l'un des principaux défis, à savoir que l'utilisation du capital physique par travailleur y est plus faible que dans toute autre région du monde, ce qui limite considérablement l'un des principaux moteurs de la productivité du travail. L'Afrique subsaharienne ne possède que 2 % du stock mondial de capital, alors que la région représente 12 % de la population mondiale en âge de travailler. En outre, elle est la seule région où le capital par travailleur employé a diminué en termes réels au cours des trois dernières décennies (figure 2.7). Dans les pays à revenus élevés comme dans les pays à faibles revenus, la main-d'œuvre est souvent le seul atout dont disposent les individus. Pourtant, peu d'emplois font uniquement appel à la main-d'œuvre des travailleurs. Qu'il s'agisse d'un agriculteur conduisant un tracteur, d'un comptable renseignant un ordinateur ou d'un

⁶ Morsy et Mukasa (2021)

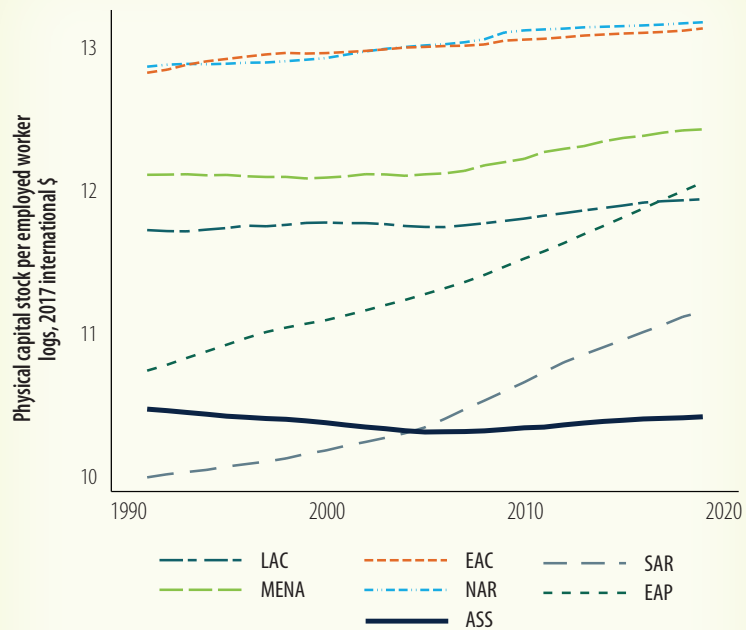
⁷ Banque mondiale (à paraître) ; Wu et coll. (2023).

ouvrier d'usine de confection assis derrière une machine à coudre, dans presque tous les emplois, l'accès à une certaine forme d'équipement ou de machine contribuera grandement à la productivité du travailleur.

Le manque d'intensité capitaliste constitue un obstacle majeur à une croissance pourvoyeuse d'emplois. L'accumulation de capital sous-tend en effet le changement organisationnel nécessaire dans les pays pauvres pour que les travailleurs soient employés de manière plus productive. L'intensité capitaliste à l'échelle de l'économie est particulièrement importante aux premiers stades du développement, car elle est nécessaire au passage de l'entreprise personnelle à l'organisation impersonnelle des entreprises, comme l'a souligné Simon Kuznets dans son discours de réception du prix Nobel en 1971. L'utilisation du capital par travailleur est intimement liée à la productivité du travail, l'intensité capitaliste profitant le plus aux pays dont les niveaux de productivité du travail sont inférieurs à 20 % de la moyenne des pays à revenu élevé (figure 2.8). La plupart des pays d'Afrique subsaharienne (33 sur 41 pour lesquels des données sont disponibles) se situent en dessous de ce seuil. En outre, la part des emplois salariés dans l'emploi total (figure 2.9) suit un schéma non linéaire de convergence de la productivité du travail très similaire à celui de l'intensité capitaliste, étant donné que les entreprises représentent un cadre important pour fournir aux travailleurs les équipements améliorant la productivité du travail.

Ce manque de capital a entraîné une très faible croissance de la productivité dans les différents secteurs. Si le secteur agricole a connu la

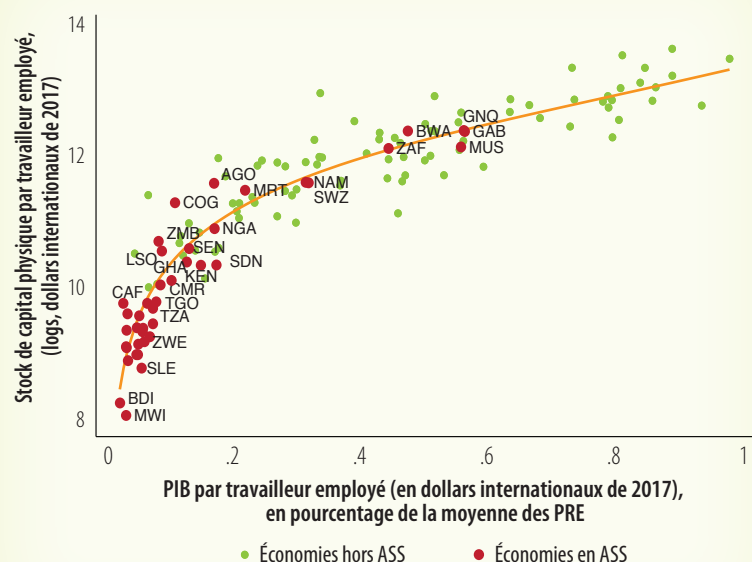
FIGURE 2.7 : Stock de capital physique par travailleur, par région, 1991-2019



Source : Banque mondiale, Base de données des indicateurs du marché du travail dans le monde.

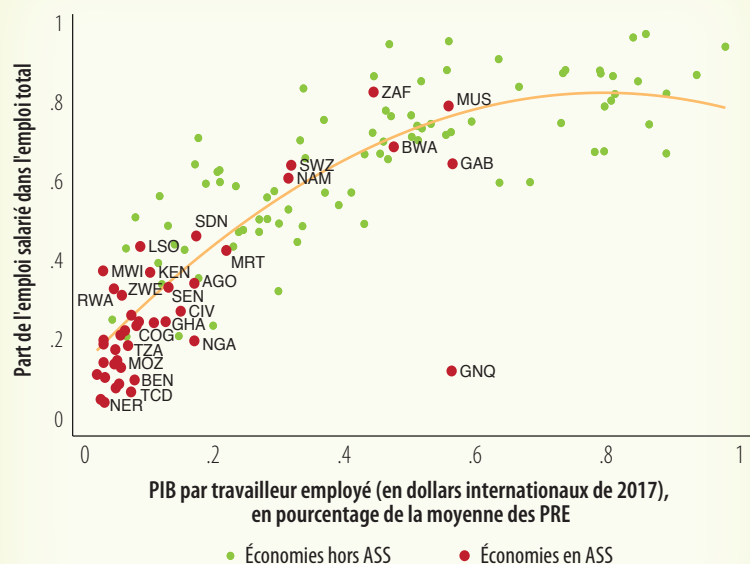
Note : LAC =Amérique latine et Caraïbes, EAC=Europe et Asie centrale, SAR=Asie du Sud, MENA=Moyen-Orient et Afrique du Nord, NAR=Amérique du Nord, EAP=Asie de l'Est et Pacifique, ASS=Afrique subsaharienne.

FIGURE 2.8 : Stock de capital physique par travailleur et PIB par travailleur, 2017



Source : Banque mondiale Base de données des indicateurs du marché du travail dans le monde Données 2019.

FIGURE 2.9 : Part de l'emploi salarié par rapport au PIB par travailleur salarié, 2017



Source : Banque mondiale Base de données des indicateurs du marché du travail dans le monde Données 2019.

plus forte augmentation de la productivité du travail, celle-ci n'a représenté que la moitié du taux atteint par les autres pays en développement en dehors de l'Afrique subsaharienne.⁸

En outre, dans les secteurs non agricoles, la productivité du travail a été presque négligeable et bien inférieure à celle des pays en développement en dehors de l'Afrique subsaharienne. Le retard de productivité dans les secteurs non marchands est particulièrement inquiétant, car il rend les produits de l'Afrique subsaharienne moins compétitifs par rapport aux produits étrangers. Cette

situation a davantage exacerbé la dépendance de la région à l'égard du commerce des produits de base, limitant ainsi les possibilités de diversification de la production, qui sont des processus fondamentaux pour la transformation du travail.

Malgré l'expansion rapide des villes sur le continent, les emplois en milieu urbain ont à peine augmenté par rapport à la population en âge de travailler. La proportion des travailleurs occupant des emplois urbains a tendance à augmenter avec la croissance, même si tel n'est pas le cas en Afrique subsaharienne. La part des emplois en milieu urbain dans la population totale en âge de travailler est restée entre 22 et 23 % au cours des deux dernières décennies. Cette situation contraste avec les corrélations globales plus importantes entre l'urbanisation et l'augmentation du PIB par habitant, car les centres urbains sont propices aux effets d'agglomération, aux compétences spécialisées et à l'établissement de réseaux commerciaux.⁹

L'absence d'équipements améliorant la productivité a également conduit à une croissance basée sur la consommation, avec l'émergence de « villes de consommation » qui dépendent principalement des services ne faisant pas l'objet d'échanges, par rapport aux « villes de production » qui dépendent davantage de l'industrie manufacturière.¹⁰ La croissance de l'Afrique subsaharienne au cours des trois dernières décennies s'est appuyée sur une augmentation de la demande de consommation (figure 2.10). Cette demande a été alimentée par des termes de l'échange favorables reflétant un super cycle de prix élevés des matières premières sur les marchés mondiaux en raison de l'essor des économies de la Chine et de l'Inde. Toutefois, l'investissement est resté modéré, en raison de l'absence d'accumulation de capital. Les niveaux élevés de surpeuplement urbain et les prix agricoles élevés limitent la demande de main-d'œuvre urbaine dans les secteurs marchands. Dans les villes, l'explosion de la demande peut également entraîner un surpeuplement et une hausse des prix des équipements de base, freinant ainsi l'exode rural. Enfin, la hausse des prix agricoles signifie que la vie dans les villes

8 Sur la base de moyennes pondérées

9 Krugman et Venables (1996)

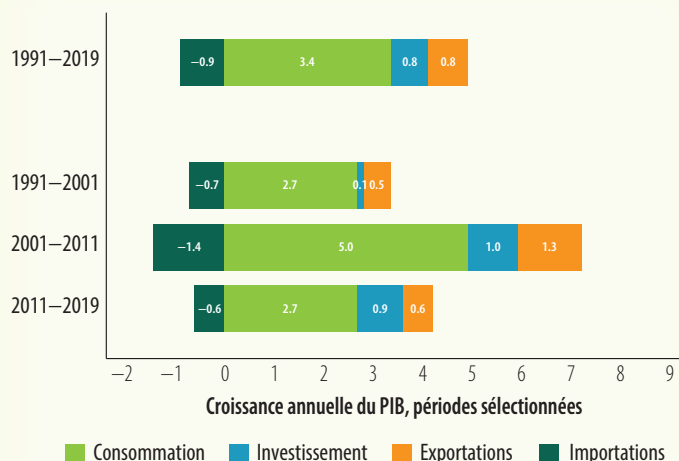
10 Gollin et coll. (2016)

est devenue relativement plus chère, ce qui incite encore plus les gens à rester dans les exploitations agricoles. Bien que l'emploi agricole ait connu une baisse, il reste très élevé dans de nombreux pays de la région, compte tenu de leur stade de développement.

Avec l'explosion de la demande, les services non marchands sont devenus le moteur de la croissance, mais cette situation n'a pas favorisé l'amélioration de l'emploi. La majeure partie de la croissance de la région au cours des trois dernières décennies est venue d'une expansion des services non marchands (figure 2.11). À la fin des années 2010, ces services employaient 36 % de tous les travailleurs de la région et contribuaient à hauteur de 38 % au PIB réel, contre 24 % et 35 %, respectivement, au début des années 1990, ce qui représente une croissance rapide de l'emploi avec une augmentation nette de 30 millions de nouveaux emplois (figures 2.12 et 2.13). Cependant, les emplois dans les services non marchands en Afrique subsaharienne ont tendance à être à faible valeur ajoutée avec une

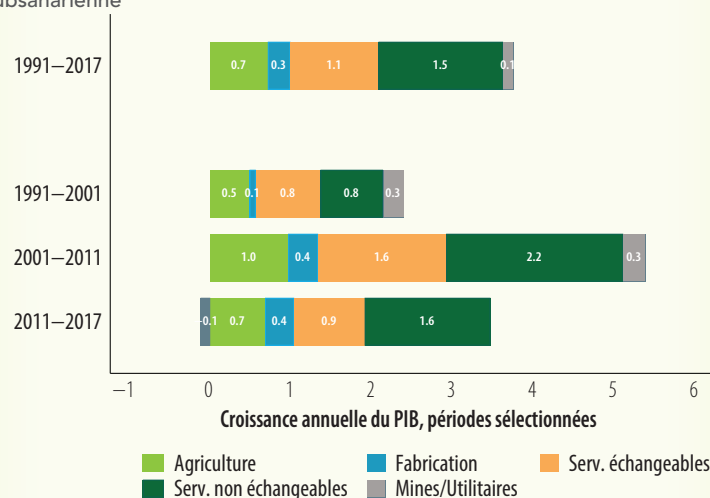
forte prévalence de l'informalité, de l'auto-emploi et des bas salaires. En revanche, les emplois dans les services marchands ont tendance à être plus productifs. Malgré une croissance substantielle en termes de valeur ajoutée et d'emploi, leur contribution à la création totale d'emplois a été limitée. L'une des principales raisons en est que les secteurs de services à valeur ajoutée, tels que les services financiers ou de télécommunication, exigent un niveau d'études dont ne disposent pas de nombreux travailleurs africains. Ces secteurs n'offrent donc des emplois qu'à une faible proportion de l'ensemble des travailleurs employés (7 % en 2019).

FIGURE 2.10 : Décomposition de la croissance du PIB en fonction des dépenses, Afrique subsaharienne



Source : Banque mondiale, Base de données des indicateurs du marché du travail dans le monde.

FIGURE 2.11 : Composition sectorielle de la croissance du PIB, Afrique subsaharienne



Source : Banque mondiale, Base de données des indicateurs du marché du travail dans le monde.

Note : Les services échangeables comprennent les transports, les communications, les services aux entreprises et les services financiers. Les services non échangeables comprennent la construction, le commerce de gros et de détail, l'hôtellerie et la restauration, l'administration publique et les services personnels.

FIGURE 2.12 : Valeur ajoutée en PPA constante, part du total

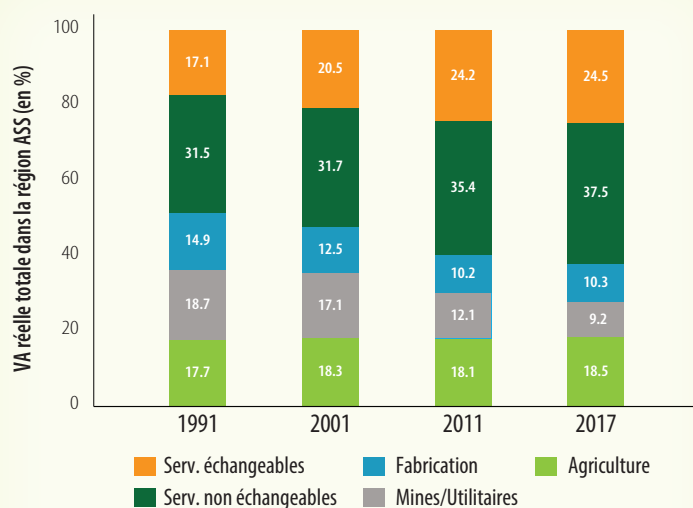
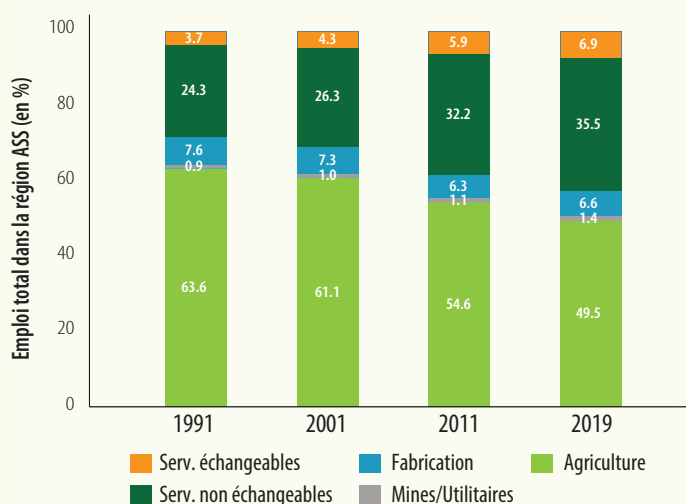


FIGURE 2.13 : Emploi, part du total



Source : Banque mondiale, Base de données des indicateurs du marché du travail dans le monde.

Note : Les services échangeables comprennent les transports, les communications, les services aux entreprises et les services financiers. Les services non échangeables comprennent la construction, le commerce de gros et de détail, l'hôtellerie et la restauration, l'administration publique et les services personnels.

Dans le même temps, le secteur manufacturier de l'Afrique subsaharienne a connu une baisse prématurée (voir encadré 2.1). La croissance globale du secteur a été très faible, ce qui a entraîné une baisse de sa contribution à la valeur ajoutée de la région, qui est passée de 14,9 à 10,3 % en termes réels entre 1991 et 2017. La proportion des travailleurs employés dans le secteur manufacturier a chuté de 5 à 4 % au cours de la même période. Si tous les pays ne se sont pas désindustrialisés, une seule économie semble clairement s'industrialiser. Cette situation représente un défi pour la création d'emplois dans la région. Le secteur manufacturier a toujours joué un rôle stratégique dans les trajectoires de développement des pays. Le succès du développement de l'Asie de l'Est au cours des dernières décennies repose en grande partie sur l'expansion rapide du secteur manufacturier. Toutefois, ce n'est pas sa contribution à la création d'emplois directs qui a rendu le secteur manufacturier unique en Asie de l'Est. Depuis le début des

années 1990, la création nette d'emplois dans les secteurs des services de l'Asie de l'Est a été sept fois supérieure à celle du secteur manufacturier.

L'industrie manufacturière est une activité à forte intensité de capital qui crée moins d'emplois directs. En revanche, l'industrie manufacturière permet aux pays en développement d'accélérer la production, d'exploiter les chaînes de valeur non liées aux produits de base et à mettre à profit les sources de demande étrangères. Son importance pour l'emploi n'est plus à démontrer, en raison des liens étroits entre la demande et l'offre que le secteur manufacturier crée avec d'autres secteurs de l'économie. Un secteur manufacturier en plein essor contribue donc à la croissance de l'emploi dans d'autres secteurs, ce qui en fait une source essentielle d'amélioration de l'emploi dans l'ensemble de l'économie.¹¹

11 McMillan et Zeufack (2022) montrent également que dans les pays d'Afrique subsaharienne qui ont connu un certain dynamisme du secteur manufacturier, celui-ci a souvent été alimenté par de fortes augmentations du nombre de petites entreprises manufacturières, des augmentations limitées de l'emploi dans les grandes entreprises et une forte croissance de la productivité du travail dans les grandes entreprises.

ENCADRÉ 2.1 : L'Afrique subsaharienne est-elle en train de se désindustrialiser ?

La question de savoir si l'Afrique subsaharienne est en train de se désindustrialiser ou non n'est pas tranchée, en raison des différentes sources de données dont les années de couverture divergent.^a En outre, la structure de production des pays évolue différemment selon l'indicateur utilisé pour l'analyse. Par exemple, les structures sectorielles de l'emploi peuvent ne pas évoluer en même temps que les parts sectorielles de la valeur ajoutée s'il existe de fortes différences de productivité du travail entre les secteurs. De même, les parts de valeur ajoutée réelle et nominale peuvent évoluer dans des directions différentes si les pays connaissent des évolutions de prix relatifs de la production entre les secteurs.

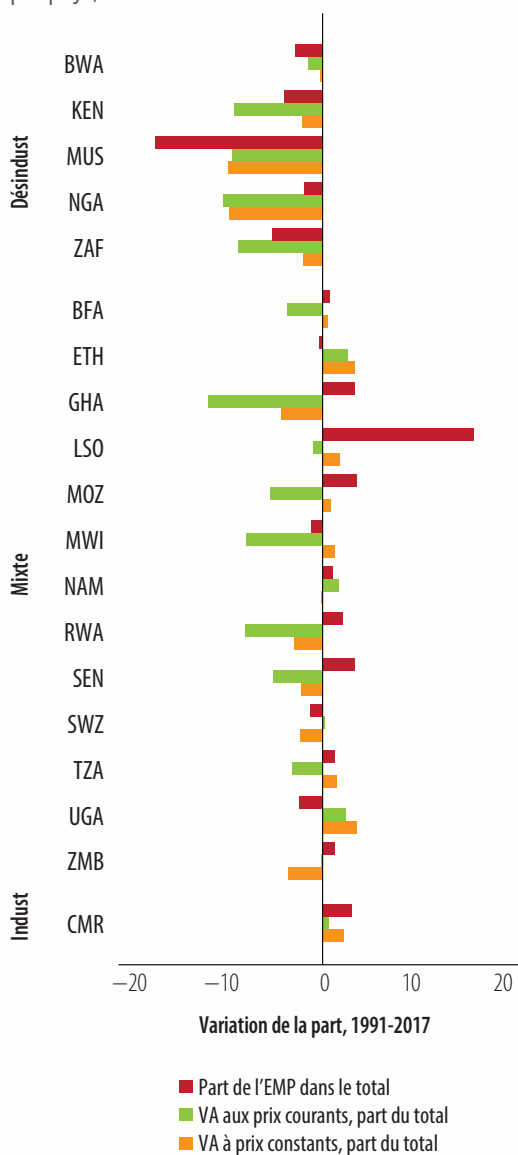
Cependant, cinq pays, dont les trois plus grandes économies du sous-continent (Afrique du Sud, Nigeria et Kenya), affichent de fortes contractions dans le secteur industriel, tandis que l'industrie d'un seul pays (Cameroun) semble être en expansion. La figure B2.1.1 classe les pays d'Afrique subsaharienne en trois groupes :

- (i) Désindustrialisation manifeste : pays dont la part de l'industrie manufacturière dans l'emploi total et dans la valeur ajoutée nominale et réelle totale a diminué entre 1991 et 2017.
- (ii) Pays clairement industrialisés : pays dont la part de l'industrie manufacturière dans l'emploi total et dans la valeur ajoutée nominale et réelle totale a augmenté entre 1991 et 2017.
- (iii) Cas mixtes : pays dont la part de l'industrie manufacturière dans l'emploi et la valeur ajoutée totale nominale et réelle a évolué dans des directions opposées entre 1991 et 2017.

Ces données confirment que si l'expérience de la désindustrialisation n'est pas universelle dans les économies d'Afrique subsaharienne, très peu d'économies s'industrialisent comme elles devraient le faire, compte tenu de leur stade de développement.

a. Sur la base d'un échantillon de 11 pays, Rodrik (2016) conclut que l'Afrique subsaharienne s'est désindustrialisée prématurément. Pourtant, Ngumkeu et Zeufack (2019) mettent en doute les conclusions de Rodrik, en documentant une hétérogénéité significative dans les trajectoires d'industrialisation des pays à travers la région.

FIGURE B2.1.1: Évolution de la part industrielle, par pays, 1991-2017



2.2 ANTICIPER LA PRESSION DES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT SUR LA MAIN-D'ŒUVRE DISPONIBLE

Des mesures doivent être prises pour tirer parti des possibilités de croissance offertes par l'augmentation de la proportion de la population en âge de travailler. La baisse des taux de fécondité crée des conditions favorables à un « dividende démographique », qui a conduit à la croissance dans d'autres régions qui étaient auparavant confrontées à ces tendances. Toutefois, étant donné que la croissance de l'emploi est plus lente que l'augmentation de la population en âge de travailler, une intervention politique sera nécessaire. Pour maximiser les contributions du dividende démographique, la région devrait investir dans les compétences des nouveaux arrivants sur le marché du travail et créer des emplois qui exploiteront pleinement ces compétences.

Des interventions au niveau de l'offre peuvent s'avérer nécessaires pour s'assurer que la main-d'œuvre de haute qualité est disponible et qu'elle peut être exploitée de la manière la plus efficace. Tout d'abord, la mobilité de la main-d'œuvre et les migrations nationales peuvent être nécessaires pour profiter des avantages d'échelle et de commerce offerts par les villes. Il est notamment question de s'attaquer aux contraintes saisonnières du travail rural qui maintiennent inefficacement les populations dans les exploitations agricoles. Deuxièmement, l'investissement dans l'éducation des plus jeunes sera crucial pour tirer parti des bénéfices d'un taux de dépendance plus faible.

L'augmentation de la population en âge de travailler nécessitera des emplois

La tendance à la hausse de la population en Afrique subsaharienne coïncide avec des tendances à la baisse dans la plupart des autres régions du monde. Entre 2030 et 2050, l'Afrique subsaharienne devrait représenter 90 % de la croissance de la population mondiale en âge de travailler. Plus d'une personne sur cinq en âge de travailler devrait se trouver en Afrique subsaharienne en 2050, contre moins d'une sur dix en 1990, et la population africaine en âge de travailler devrait être plus importante que celles de l'Inde et de la Chine d'ici 2050. Ces chiffres s'inscrivent dans un contexte de baisse démographique prévu dans une grande partie du reste du monde. La population de 61 pays ou régions devrait diminuer de 1 % ou plus entre 2022 et 2050, tandis que les deux tiers de la population mondiale vivent dans un pays ou une région où le taux de fécondité est inférieur au niveau requis pour une croissance zéro avec un faible taux de mortalité.¹²

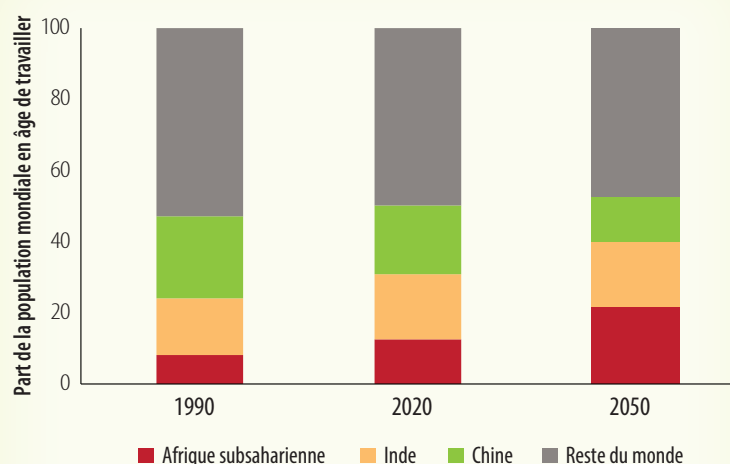
La structure d'âge de la région subit des changements substantiels avec une augmentation de la part de la population en âge de travailler. Un taux de fécondité relativement élevé et en baisse entraîne une réduction du taux de dépendance, car les enfants nés avec des taux de fécondité élevés atteignent l'âge de travailler, tandis que les niveaux relativement bas de la population âgée et les niveaux en baisse des jeunes enfants réduisent la population en âge de ne pas travailler. Le taux de fécondité ayant baissé de 6,8 à 4,6 naissances par femme entre 1981 et 2021, cette expansion de la part de la population en âge de travailler a commencé au début des années 1990 dans la région et devrait se poursuivre bien au-delà des années 2050 avant d'atteindre son apogée (figure 2.14). Cela reflète l'expérience de la plupart des autres régions, qui ont entamé leur transition dans les années 1960 ou 1970, même si l'augmentation de la population en âge de travailler en Afrique subsaharienne devrait prendre plus de temps, en partie à cause de la baisse moins rapide du taux de fécondité.¹³ En outre, l'Afrique subsaharienne entame ce processus avec un taux de participation au marché du travail relativement élevé et de faibles proportions initiales de population en âge de travailler (figure 2.15). Néanmoins, cette transition démographique retardée et prolongée semble avoir bien placé la région pour l'avenir, en la préparant à croître de manière impressionnante à partir d'une base faible jusqu'à devenir le foyer le plus important au monde d'une population jeune et dynamique.

¹² Nations Unies (2022).

¹³ Voir Bloom et Sachs (1998) ; Drummond, Thakoor et Yu (2014) ; Ahmen, Cruz et coll. (2016).

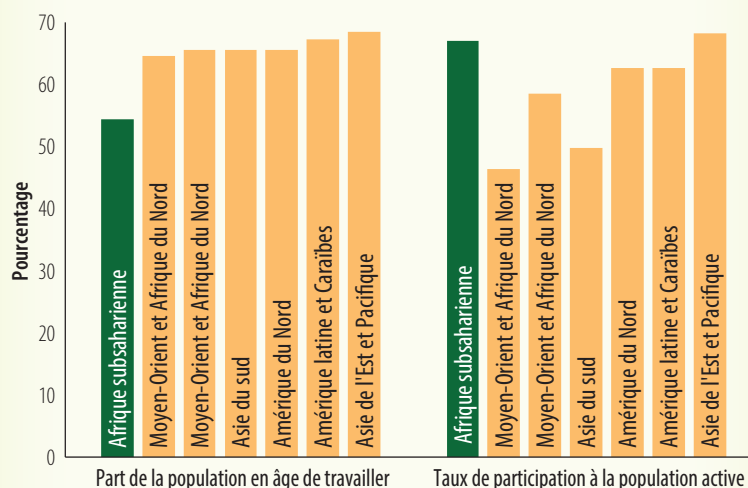
De telles transitions démographiques peuvent avoir des effets bénéfiques importants sur la croissance économique, aboutissant à un « dividende démographique ». La diminution du taux de dépendance entraîne une augmentation potentielle du PIB par habitant, même sans augmentation de la productivité du travail, car une plus grande proportion de la population contribue à la production nationale.¹⁴ Le dividende démographique dans la région pourrait représenter entre 11 et 15 % de la croissance du PIB en volume d'ici 2030 et 40 à 60 millions d'individus pauvres en moins en 2030.¹⁵ Aux niveaux de revenu par habitant observés dans la région, une augmentation d'un point de pourcentage de la population en âge de travailler accroît la croissance du PIB réel par habitant de 0,5 point de pourcentage.¹⁶ En effet, le nombre total de personnes employées en Afrique subsaharienne a plus que doublé depuis 1991, soit la croissance la plus rapide au monde (figure 2.16), même si cette évolution s'est accompagnée d'un sous-emploi et de populations de travailleurs pauvres.

FIGURE 2.14 : Proportion de la population mondiale en âge de travailler



Source : World Development Indicators and UN World Population Prospects 2022.

FIGURE 2.15 : Proportion de la population en âge de travailler et participation à la population active, par région, 2019



Source : Calculs effectués à partir des données pour 2019 de la base de données des indicateurs du marché du travail dans le monde de la Banque mondiale.

Note : Le taux de participation à la population active est le nombre de personnes faisant partie de la population active (personnes travaillant ou à la recherche d'un emploi) par rapport à la population en âge de travailler.

Outre les gains économiques résultant d'une augmentation de l'offre de main-d'œuvre, le dividende peut également contribuer à la croissance économique par le biais de l'épargne. La population en âge de travailler a tendance à épargner davantage, tandis que les générations plus jeunes et plus âgées consomment principalement. L'augmentation de l'épargne des ménages pourrait se traduire par une accumulation de capital plus importante pour le pays, fournissant ainsi le financement nécessaire pour stimuler la croissance à l'avenir, ce qui, selon les estimations, aurait un impact plus important sur la croissance que le canal de l'offre de main-d'œuvre, comme l'a connu l'Asie de l'Est.¹⁷ En Afrique

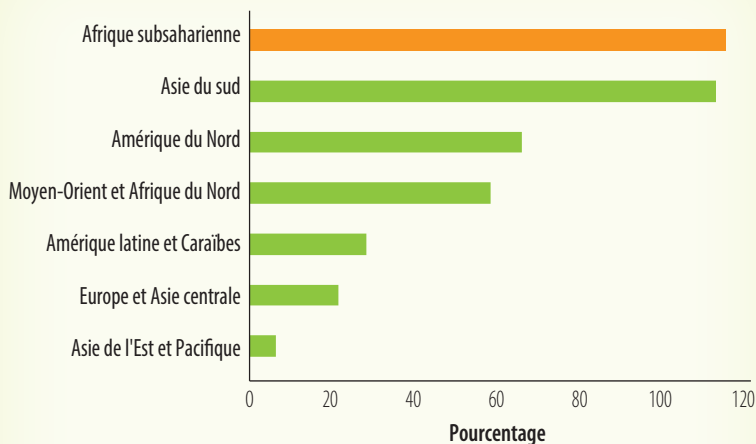
¹⁴ Bloom et Williamson (1998).

¹⁵ Ahmen, Cruz, et coll. (2016).

¹⁶ Drummond, Thakoor et Yu (2014).

¹⁷ Bloom, Canning et Sevilla (2003) ; Canning, Raja et Yazbeck (2015).

FIGURE 2.16 : Croissance cumulée de l'emploi, 1991-2018



Source : Calculs effectués à partir des données de la base de données des indicateurs macroéconomiques mondiaux du Jobs Group de la Banque mondiale.

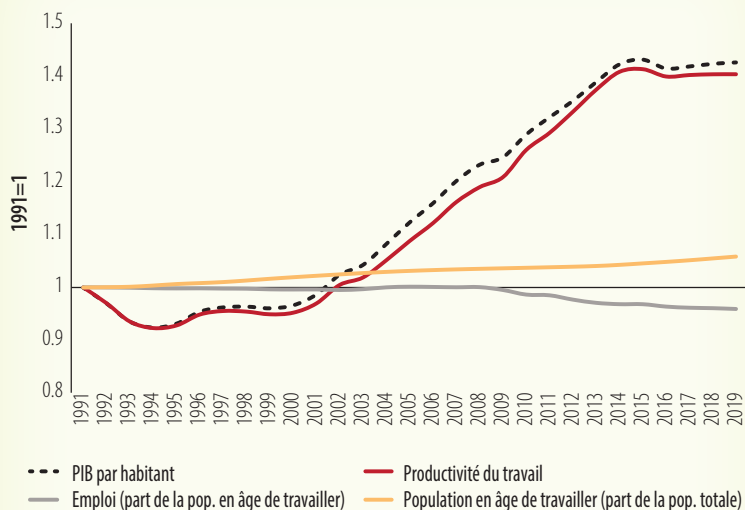
Note : Les valeurs sont les taux de croissance cumulés du nombre total de personnes employées de 1991 à 2018.

subsaharienne, le taux d'épargne brute a augmenté régulièrement ces dernières années, passant de 17 % du PIB en 2016 à 24 % en 2021. Ce taux reste inférieur aux moyennes régionales de l'Asie de l'Est et du Pacifique (38 %) et de l'Asie du Sud (27 %), bien qu'il soit supérieur à celui des États-Unis (18 %). Toutefois, cette situation ne s'est pas traduite par des augmentations significatives des niveaux de développement du capital, ce qui représente une occasion manquée. En Asie de l'Est, on estime que l'accumulation de

capital résultant de la transition démographique contribue à hauteur de 1 point de pourcentage à la croissance annuelle du PIB par habitant, contre 0,6 point de pourcentage pour la croissance du facteur travail.¹⁸

La réalisation du plein potentiel du dividende démographique passe par une trajectoire de développement favorable à l'emploi. Les contraintes institutionnelles ou les limitations des ressources clés peuvent éventuellement saper les avantages procurés par ces tendances démographiques. En effet, la croissance rapide de l'emploi en Afrique subsaharienne, qui est en moyenne de 2,6 % par an, est dépassée par la croissance encore plus rapide de la population en âge de travailler, qui est en moyenne de 3 % depuis la fin des années 2000. À titre d'exemple, le Togo devrait créer 1 million d'emplois par

FIGURE 2.17 : Évolution cumulée des statistiques sur la population active depuis 1991



Source : Calculs effectués à partir des données de la base de données des indicateurs du marché du travail dans le monde de la Banque mondiale.

Note : Le PIB par habitant est décomposé en productivité du travail, taux d'emploi et proportion de la population en âge de travailler. PIB = produit intérieur brut.

an pour suivre la croissance de la population en âge de travailler, tout simplement pour maintenir l'emploi à un niveau stable. Pour ce faire, il faudrait un taux de croissance d'au moins 4,6 % par an. Cependant, la croissance du PIB par habitant dans la région est principalement due à l'amélioration de la productivité du travail, tandis que l'effet global de l'emploi sur le PIB a été négatif, annulant partiellement les bénéfices de l'augmentation de la population en âge de travailler (figure 2.17). En revanche, la croissance rapide des pays de l'Asie de l'Est a été facilitée par des politiques

¹⁸ Bloom et Williamson (1998).

économiques accommodantes qui ont mis l'accent sur un modèle à forte intensité de main-d'œuvre et axé sur les exportations dans un premier temps, avant de favoriser la transition vers des secteurs à plus forte productivité.

Que feront les travailleurs supplémentaires ?

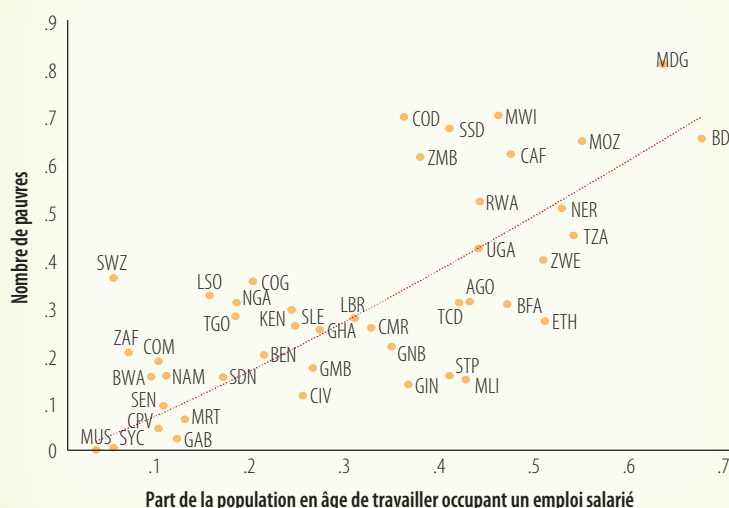
L'endroit où se trouvent les travailleurs ainsi que leurs liens avec les secteurs à faible productivité peuvent empêcher l'augmentation de la population en âge de travailler de se traduire par une augmentation significative du nombre de travailleurs potentiels pour les entreprises. Une grande partie de la population de la région reste rurale et employée dans le secteur agricole, ce qui est fortement associé à la pauvreté et à une répartition inefficace de la main-d'œuvre en raison de la forte saisonnalité de la demande. Jusqu'à présent, l'augmentation de la proportion des populations en âge de travailler dans la région n'a pas abouti à une augmentation marquée de l'urbanisation des grandes villes. Cependant, les villes secondaires peuvent offrir des possibilités considérables de réduction de la pauvreté, tandis que la transformation du secteur agricole actuellement en cours peut servir de point de départ à induire une réaffectation sectorielle de la main-d'œuvre plus transformationnelle.

Si l'Afrique subsaharienne n'a pas connu d'augmentation de l'emploi urbain, c'est en partie parce que la dynamique des populations rurales et urbaines diffère considérablement sur le sous-continent. L'expansion des soins de santé primaires et la baisse de la mortalité infantile observée au cours des dernières décennies ont été particulièrement bénéfiques aux populations des zones rurales. Bien que plusieurs villes d'Afrique subsaharienne comptent parmi celles qui connaissent la croissance la plus rapide au monde, la forte augmentation des populations rurales a partiellement compensé les effets de l'exode rural.

La plupart des pauvres en Afrique (82 %) vivent dans des zones rurales et dépendent de l'agriculture comme principale source de revenus. La faible productivité agricole et les facteurs qui entravent l'accès au marché, tant pour les intrants que pour la vente des produits agricoles, peuvent maintenir les ménages agricoles dans la pauvreté. En Afrique, la pauvreté prend des formes à la fois transitoires et chroniques.¹⁹ La constitution d'actifs peut être un moyen important de sortir de la pauvreté chronique, et les mécanismes de protection des ménages contre les pertes importantes d'actifs et les mécanismes d'adaptation aux chocs peuvent empêcher la pauvreté transitoire de devenir chronique.

L'emploi agricole est fortement associé à la pauvreté, à la fois entre les pays et au sein d'un même pays. La figure 2.18 montre la relation entre la part de la population en âge de travailler dans l'agriculture et le taux de pauvreté. Dans les pays où le taux de pauvreté est généralement élevé, la part de la population active travaillant dans l'agriculture est plus importante. Des corrélations similaires sont

FIGURE 2.18 : Taux de pauvreté par rapport à la proportion de la population en âge de travailler dans l'agriculture



Sources : ILOSTAT 2023 ; Plate-forme de la Banque mondiale sur la pauvreté et l'inégalité : ILOSTAT 2023 ; Plate-forme de la Banque mondiale sur la pauvreté et les inégalités.

19 Christiaensen et Hill (2019).

observées à l'intérieur des pays. Au Nigeria, par exemple, environ 70 % de la population en âge de travailler dans le décile de consommation le plus bas travaille dans l'agriculture, tandis que dans le décile le plus élevé, moins de 20 % est engagé dans l'agriculture comme principale source d'emploi. Le décile le plus riche est plus susceptible d'être engagé dans les services, et une fraction significative travaille dans l'industrie.²⁰

En outre, le travail agricole peut être avoir des effets particulièrement pervers du point de vue de la dimension de genre. Les femmes qui travaillent dans le secteur agricole sont confrontées à plusieurs défis qui, combinés, entravent leur productivité et leur progrès économique. En Afrique subsaharienne, le choix des cultures pratiquées par les femmes et les hommes présente des différences remarquables, les femmes étant moins enclines à se lancer dans les cultures de rente, ce qui contribue aux disparités de genre. L'accès aux intrants, tels que les variétés de semences améliorées, les engrais, la main-d'œuvre salariée et les marchés, est essentiel au succès de ces cultures. En outre, les femmes semblent plus enclines à se lancer dans les cultures dont l'investissement initial est plus faible et dont les besoins en intrants complémentaires sont minimes.²¹ Elles ont tendance à choisir les cultures de subsistance, alors que les hommes cultivent principalement des cultures à forte valeur ajoutée et des cultures de rente. La faible implication des femmes dans les cultures de rente peut être liée aux préférences, à l'accès aux intrants et au crédit, ainsi qu'aux normes en vigueur, car les femmes accordent une plus grande importance aux cultures destinées à la sécurité alimentaire, tandis que les hommes privilégient le potentiel de revenu.²²

Le caractère saisonnier du travail agricole, avec une forte demande en haute saison, peut empêcher les travailleurs agricoles de trouver un emploi stable ailleurs. De nombreux ménages ruraux exercent des activités non agricoles pendant une partie de l'année, et environ un tiers d'entre eux déclarent avoir un portefeuille de revenus diversifié. Parmi les ménages ruraux, 9 % se spécialisent dans l'auto-emploi non agricole ou les « entreprises familiales ». Ces activités non agricoles sont généralement spécialisées dans des activités peu productives, mais faciles à effectuer et à quitter, telles que la vente et le commerce. Le sous-emploi de la main-d'œuvre agricole explique en grande partie l'écart de productivité du travail entre les travailleurs agricoles et non agricoles dans les communautés rurales. Les travailleurs agricoles travaillent moins d'heures que les travailleurs ruraux non agricoles, la différence étant plus prononcée dans les pays à revenu moyen inférieur. Par conséquent, l'écart de productivité du travail agricole disparaît en grande partie lorsque l'on tient compte des heures travaillées et de l'hétérogénéité des travailleurs entre les secteurs.²³

Ce sous-emploi dans le secteur agricole est exacerbé par une mauvaise utilisation des intrants agricoles. L'utilisation d'intrants agricoles a été trop faible ou sous-optimale, bien qu'il existe de grandes disparités dans l'utilisation des intrants d'un pays à l'autre. Si l'intensité de l'utilisation d'engrais et de semences améliorées varie selon les contextes, les faibles niveaux de mécanisation, d'accès aux marchés et d'irrigation sont une réalité omniprésente en Afrique subsaharienne.²⁴ En outre, l'intensification des intrants et de la mécanisation dans la région peut conduire à des augmentations substantielles de la productivité du travail, avec une plus grande orientation vers le marché, la sécurité alimentaire et la main-d'œuvre salariée dans l'agriculture.²⁵

²⁰ Banque mondiale (2022b).

²¹ Banque mondiale et campagne ONE (2014).

²² Buehren (2023).

²³ McCullough (2016).

²⁴ Sheahan et coll. (2017).

²⁵ Aihoun et Christaiensen (2023).

Toutefois, une urbanisation rapide n'est peut-être pas la solution, les zones urbaines étant confrontées à des défis spécifiques sur le marché du travail, qui peuvent limiter les avantages qu'elles présentent en tant que sources de possibilités pour des populations croissantes. Les travailleurs non rémunérés, qui représentent 11 % des travailleurs urbains de la région, sont étroitement associés aux environnements urbains. Dans la mesure où les jeunes (62 % des populations urbaines) ayant un niveau d'études limité (80 % des populations urbaines) s'installent dans les zones urbaines, le potentiel d'exploitation est élevé, avec une grande part d'inégalité dans les zones urbaines.²⁶ De plus, les environnements urbains africains sont dominés par l'activité informelle, avec une marge de manœuvre limitée pour faire face aux chocs, ce qui peut pousser les gens à avoir recours à des mécanismes d'adaptation négatifs tels que l'absentéisme scolaire.²⁷ Malgré l'existence de salaires élevés en milieu urbain, de nombreux habitants du secteur informel invoquent les bas salaires comme motif de renonciation à un travail salarié formel, puisque 95 % d'entre eux déclarent qu'ils gagneraient plus dans une entreprise familiale que dans un emploi salarié.²⁸

Au contraire, les villes secondaires peuvent permettre de sortir de la pauvreté et d'accéder à l'emploi. Les agglomérations urbaines de moins d'un million d'habitants représentent 60 % de la population urbaine de l'Afrique, répartie dans 7 543 centres urbains. Cette croissance dans les villes secondaires est particulièrement prometteuse, car le développement des villes et des villes secondaires peut également être plus efficace pour réduire la pauvreté que le développement des grandes villes.²⁹ Si l'agglomération dans les mégapoles donne lieu à une croissance plus rapide, celle-ci s'accompagne d'une plus grande inégalité des revenus et d'une plus grande pauvreté, ce qui rend les villes secondaires plus attrayantes pour les travailleurs qui quittent les zones rurales.³⁰ En outre, aux premiers stades de développement, la création de nouveaux centres de population peut avoir un impact plus important sur les mesures de la pauvreté rurale que l'augmentation de la taille des centres existants.³¹

L'augmentation de la productivité agricole en Afrique subsaharienne permettrait non seulement d'accroître les revenus des ménages agricoles, qui représentent plus de la moitié de la population de la région, mais aussi de réduire le coût des denrées alimentaires pour la population non agricole et de promouvoir le développement de l'agro-industrie.³² Cette situation favoriserait à son tour une croissance économique plus large en stimulant la demande de biens et de services non agricoles. L'augmentation de la productivité permettrait également de libérer des ressources telles que la main-d'œuvre pour la croissance d'autres secteurs économiques. Grâce à ces mécanismes, l'amélioration de la productivité agricole dans la région reste une stratégie importante pour réduire la pauvreté et renforcer la croissance inclusive et la transformation structurelle.

Au contraire de la croissance de la productivité du travail dans la région qui a été inférieure aux tendances mondiales au cours des trois dernières décennies, la productivité agricole a le plus progressé. Dans l'ensemble, la région est en retard sur la croissance de la productivité du travail au niveau mondial (figure 2.19), l'industrie manufacturière affichant les déficits les plus importants en matière de croissance de la productivité du travail. À court terme, il peut en résulter une divergence entre la productivité de l'agriculture et celle de l'industrie manufacturière, renforçant l'avantage comparatif de l'agriculture par rapport à l'industrie manufacturière pour la région. Toutefois, les augmentations relatives de la productivité du travail agricole peuvent être une condition préalable nécessaire à l'expansion dans d'autres secteurs, étant donné qu'une production agricole plus élevée peut permettre d'augmenter les revenus dans le secteur comprenant la plus grande partie des ménages pauvres, tandis que les diminutions des prix alimentaires locaux qui en résultent peuvent aboutir à une amélioration du

26 Cunningham et Bodewig (2023).

27 Karlen (2023).

28 Goyal et Nash (2017).

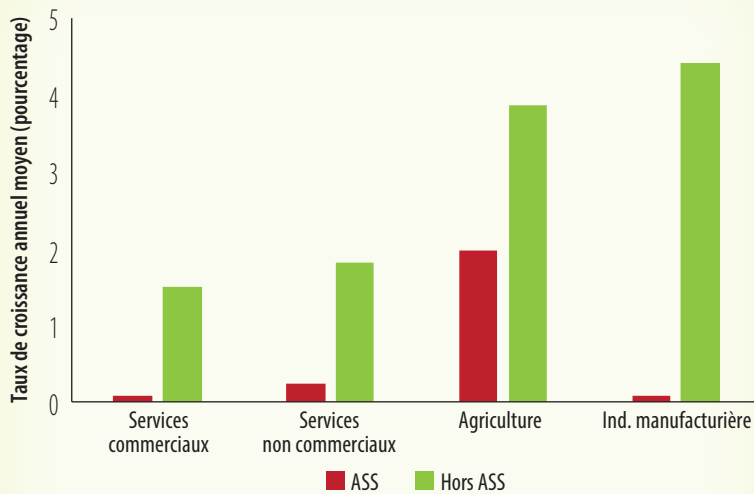
29 Christiaensen et Kanbur (2018) de Weerdt, Christiaensen et Kanbur (2021).

30 Christiaensen et Todo (2013).

31 Gibson et coll. (2017).

32 Fuglie et coll. (2020).

FIGURE 2.19 : Croissance de la productivité du travail de 1990 à 2018



Source : Calculs effectués à partir des données de la base de données des indicateurs du marché du travail dans le monde de la Banque mondiale.

Note : Les taux sont des taux de croissance annuels moyens. Les valeurs représentent la croissance de la production par travailleur et n'intègrent pas les changements dus au nombre d'heures travaillées.

niveau de vie et du potentiel d'épargne et de diversification de la consommation.

L'intégration dans les chaînes de valeur alimentaires peut offrir des possibilités de croissance considérables au secteur privé sans pour autant délaisser l'agriculture, en passant des cultures de subsistance aux fruits et légumes frais et à d'autres cultures à forte valeur ajoutée. Toutefois, ces cultures peuvent s'avérer très périssables et leur conservation et leur commercialisation peuvent nécessiter des investissements en capital

et des connaissances techniques importants. Néanmoins, la manipulation post-récolte peut nécessiter une main-d'œuvre importante et donner lieu à des revenus considérables en termes d'emploi dans les communautés rurales.³³ L'exploitation de ces cultures à haute valeur ajoutée a augmenté ces dernières années, entraînant une croissance de l'emploi dans les activités post-agricoles au sein des communautés rurales. En outre, ces cultures sont préférables aux exportations de produits agricoles habituels, tels que le café, le cacao et le thé, qui se caractérisent par de fortes fluctuations de prix, une concentration dans la transformation en aval et une faible valeur ajoutée pour l'agriculteur. En outre, dans certains cas, le calendrier de la demande de cultures d'exportation à forte valeur ajoutée, tirée par la demande dans les climats plus froids, s'accorde bien avec les saisons des cultures locales, qui sont déterminées par les saisons des pluies locales.³⁴ En outre, en raison de la qualité des emplois dans le secteur de la transformation, celui-ci a tendance à verser des salaires plus élevés et à fournir des emplois plus stables.³⁵

L'effet de « poussée agricole » de la transformation structurelle a donné lieu à des épisodes d'industrialisation dans le passé, notamment aux débuts de la transformation en Grande-Bretagne et à l'expérience des États-Unis après la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, les intrants qui remplacent la main-d'œuvre peuvent entraîner une croissance de l'emploi dans le secteur agricole si l'échelle de la production agricole permise par ces intrants peut contrebalancer les besoins moindres en main-d'œuvre par unité de production. Cette croissance peut même survenir sans augmentation initiale des salaires, en particulier dans les pays riches en terres agricoles. Il peut aussi induire une augmentation des salaires agricoles réels et de la main-d'œuvre salariée.³⁶

Malgré la persistance du secteur agricole dans l'emploi, des transformations agricoles et rurales sont peut-être en cours, créant les conditions nécessaires à une future transformation sectorielle. Conformément à la vision d'une « économie duale », dans laquelle la main-d'œuvre excédentaire de l'agriculture traditionnelle se tourne vers les exploitations modernes sans changements significatifs dans les salaires agricoles ou vers d'autres secteurs, l'emploi à bas salaire et la persistance de

³³ Van den Broeck et Maertens (2016).

³⁴ Van Hoyweghen et Maertens (2018).

³⁵ Banque mondiale (2020).

³⁶ Adu-Baffour et coll. (2019) ; Hassan et Korhner (2019).

l'agriculture peuvent ne pas refléter la transformation au sein du secteur agricole lui-même. En effet, la diminution du travail familial peut être le signe d'un passage d'une agriculture traditionnelle ou de subsistance à un système agroalimentaire à portée plus commerciale, avec des niveaux de productivité plus élevés, une plus grande utilisation du capital et des liens verticaux avec les marchés des intrants et de la transformation.³⁷ Ce point de vue est également compatible avec le développement qui se produit au sein des communautés rurales, aboutissant à l'augmentation de l'importance des activités non agricoles au sein des communautés, qui peuvent alors être à la base du changement structurel et de la croissance de l'emploi dans les centres de population locaux.³⁸

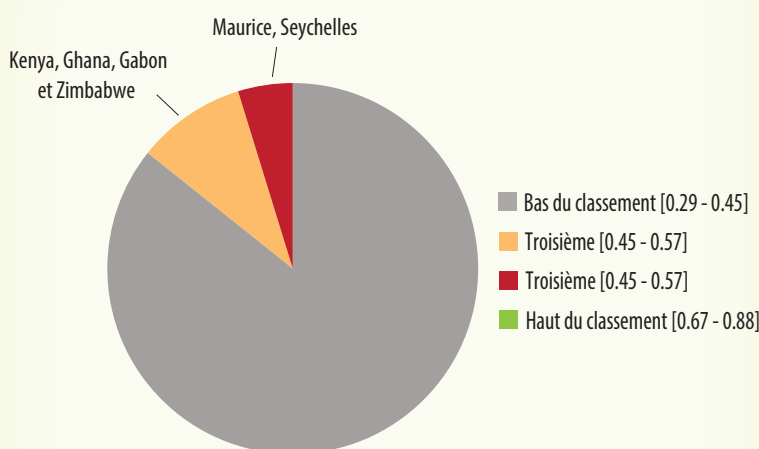
Pour tirer profit du dividende démographique, il faut investir dans les compétences

Le capital humain sera un facteur déterminant pour savoir si la fenêtre de la composition démographique résultant de la baisse des taux de fécondité peut aboutir à la croissance économique. Les enfants qui sont déjà nés seront bientôt sur le marché du travail. Il est donc essentiel d'investir dans ces enfants et ces jeunes afin qu'ils puissent devenir des membres productifs de la population active, et l'on pourra tirer profit des avantages du capital humain pour la croissance économique pendant cette période de transition démographique. En outre, la transition démographique augmentera probablement la demande d'éducation, car la population encore en expansion sera plus axée sur des familles plus petites, avec des retours sur investissement plus élevés en matière d'éducation, en raison de l'allongement de l'espérance de vie. La réduction des taux de fécondité peut également conduire à des niveaux plus élevés d'éducation des femmes, un mécanisme clé pour les gains économiques du changement démographique.³⁹

Les pays à revenu intermédiaire d'Afrique subsaharienne ont un capital humain inférieur à celui d'autres pays ayant le même niveau de revenu.⁴⁰ Le capital humain augmente la productivité du travail grâce aux compétences acquises au cours de la

scolarité ainsi qu'après la fin de l'éducation formelle. En effet, le capital humain est étroitement lié à la croissance économique. Cependant, les pays d'Afrique subsaharienne se situent souvent en dessous de la tendance pour leurs niveaux respectifs de PIB, le déficit étant le plus prononcé dans les pays ayant des niveaux de revenus relativement élevés pour la région (figure 2.21). Dans deux pays seulement - Maurice et les Seychelles - les enfants nés en 2020 atteindront 50 % de leur potentiel de santé et d'éducation, tel que mesuré par l'indice du capital humain de la Banque mondiale (figure 2.20).⁴¹ Dans

FIGURE 2.20 : Pays d'Afrique subsaharienne, par quartile de distribution mondiale de l'ICHPC



Source : Base de données des indicateurs du capital humain de la Banque mondiale : Base de données des indicateurs du capital humain de la Banque mondiale. d'ICH par rapport à la répartition mondiale. ICH = Indice de capital humain.

37 Christiaensen et Maertens (2022).

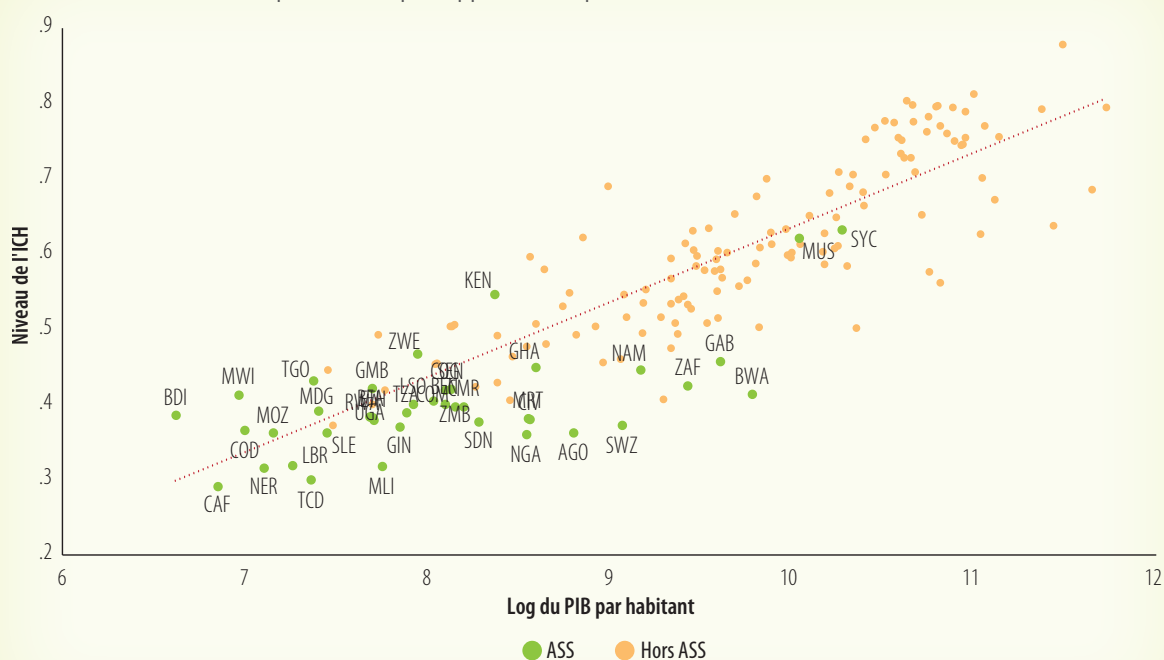
38 Djurfeldt (2015).

39 Bloom et Canning (2003).

40 Gatti et coll. (2021).

41 Gatti et coll. (2021). L'indice du capital humain mesure la productivité qu'un enfant né aujourd'hui atteindra par rapport à la référence d'une santé totale et d'une éducation complète. Il se compose des indicateurs suivants : Probabilité de survie jusqu'à l'âge de 5 ans, années de scolarisation attendues, résultats aux tests harmonisés, années de scolarisation ajustées à l'apprentissage, fraction des enfants de moins de 5 ans ne souffrant pas d'un retard de croissance et taux de survie des adultes âgés de 15 à 60 ans.

FIGURE 2.21 : Indice du capital humain par rapport au PIB par habitant



la majorité des pays de la région (23 sur 42), les enfants nés en 2020 atteindront entre 30 et 40 % de leur productivité potentielle du travail.

Le rendement de l'expérience est étroitement lié au développement économique, si bien que dans les pays en voie de développement, il représente environ la moitié de ce qu'il est dans les pays riches. Les compétences ne s'acquièrent pas seulement au cours de la scolarité et de l'éducation, mais aussi au travail. Au niveau mondial, si le rendement de l'éducation est quatre fois plus élevé que celui de l'expérience professionnelle, le rendement de l'expérience a un impact plus immédiat sur le revenu.⁴² Les compétences pertinentes pour des professions spécifiques peuvent être acquises sur le lieu de travail, en plus de l'éducation. Toutefois, les preuves de l'impact de la formation technique et professionnelle formelle sont mitigées dans les pays à revenu faible et intermédiaire.⁴³ L'une des principales formes de formation informelle sur le tas en Afrique subsaharienne est l'apprentissage, par lequel un maître artisan transmet ses compétences à un apprenti.⁴⁴ En Afrique de l'Ouest, où l'on dispose de quelques études rigoureuses sur l'apprentissage, les apprentissages traditionnels permettent aux jeunes de trouver du travail et d'augmenter leurs revenus.⁴⁵ Cependant, le rendement de l'apprentissage dépend de la qualité des compétences acquises et de la capacité des apprentis à créer leur propre atelier après la période de formation.

L'abandon précoce de la scolarité, en particulier lors du passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire, entrave le développement du capital humain. Bien que de nombreux pays d'Afrique subsaharienne aient fait d'énormes progrès en matière de fréquentation scolaire dans les années 2000, il existe de grandes variations dans le nombre d'années de scolarisation prévues dans la région (figure 2.22). Dans la majorité des pays, le nombre d'années de scolarisation prévues se situe entre 6 et 12 ans, ce qui indique que l'abandon scolaire est fréquent au cours de

42 Jedwab et coll. (2023).

43 McKenzie (2017).

44 Filmer et Fox (2014) ; Adams et coll. (2013).

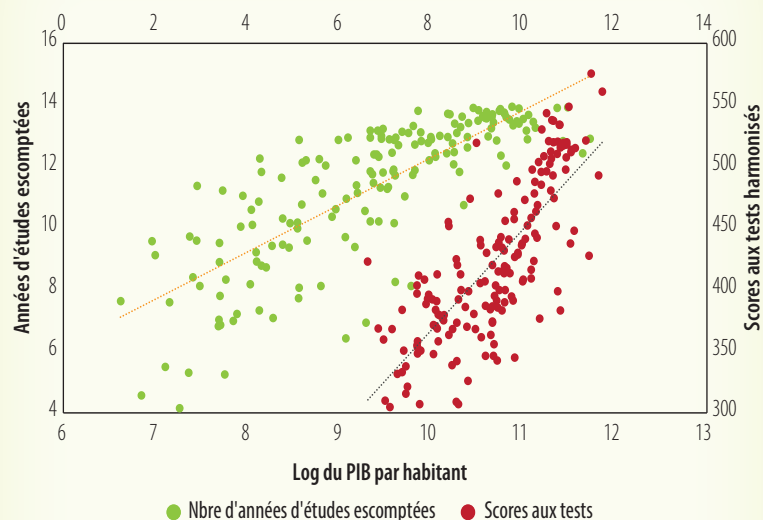
45 Frazer (2006) ; Teal (2016) ; Aubery, Giles et Sahn (2020) ; Hardy et coll. (2019).

l'enseignement secondaire. Cette situation est bien pire dans les pays en situation de fragilité et de conflit, dont cinq indiquent que les années de scolarisation prévues pour un enfant né en 2020 sont inférieures à six ans, ce qui signifie qu'un enfant né dans ces pays ne devrait pas, en moyenne, obtenir son diplôme d'études primaires. Ce faible niveau de fréquentation scolaire implique également qu'une forte proportion d'enfants en âge d'être scolarisés ne franchissent pas les étapes clés de leur développement. En effet, les abandons précoces se traduisent par le fait que 20 % des filles et 19 % des garçons ne sont

pas scolarisés au niveau primaire. Dans le secondaire, les taux augmentent de manière significative, tout comme l'écart de genre : au premier cycle du secondaire, 33 % des filles et 31 % des garçons ne sont pas scolarisés, et au second cycle du secondaire, 48 % des filles et 45 % des garçons ne sont pas scolarisés (figure 2.24).⁴⁶ Les taux à tous les niveaux d'éducation sont plus élevés en Afrique subsaharienne que dans toute autre région. Plus inquiétant encore, certains enfants abandonnent l'école sans entrer dans une activité productive : on estime qu'une grande partie de la jeunesse africaine, 26 %, ne sera pas scolarisée, n'aura pas d'emploi ou ne suivra pas de formation en 2022.⁴⁷

En outre, les déficiences en matière de qualité d'enseignement ont un effet préjudiciable sur les compétences commercialisables. Les élèves de différents pays qui ont effectué le même nombre d'années d'études peuvent avoir des résultats d'apprentissage très différents.⁴⁸ Des pays différents peuvent exiger des niveaux d'éducation différents pour que les enfants sachent lire et écrire, une compétence de base nécessaire pour le marché du travail. Par exemple, au Nigeria, 19 % des jeunes adultes qui n'ont suivi que l'enseignement primaire savent lire, contre 80 % des Tanzaniens.⁴⁹ Dans tous les pays sauf sept, les enfants sont censés effectuer moins de six années de scolarisation corrigées de l'apprentissage (figure 2.23).⁵⁰ En d'autres termes, ils apprennent moins qu'un enfant ayant effectué six années d'école primaire dans le pays le plus performant. La qualité et la quantité de l'éducation ne vont pas nécessairement de pair : les pays où le nombre d'années de scolarisation prévues est le plus élevé ne sont pas toujours parmi les plus performants dans les tests standardisés. Le Kenya se classe au-dessus du Ghana en termes d'années de scolarisation ajustées à l'apprentissage, bien que le nombre d'années de scolarisation prévues soit plus élevé au Ghana.

FIGURE 2.22 : Nombre d'années d'études et notes obtenues aux tests par rapport au PIB par habitant, par pays



Source : Calculs effectués à partir des données de la base de données des indicateurs du capital humain de la Banque mondiale ; Calculs effectués à partir des données de la base de données des indicateurs du capital humain de la Banque mondiale.

Note : Les points incluent tous les pays de la base de données HCI. Toutes les données datent d'environ 2020. Les lignes en pointillé représentent le meilleur ajustement linéaire.

⁴⁶ UNESCO (2022).

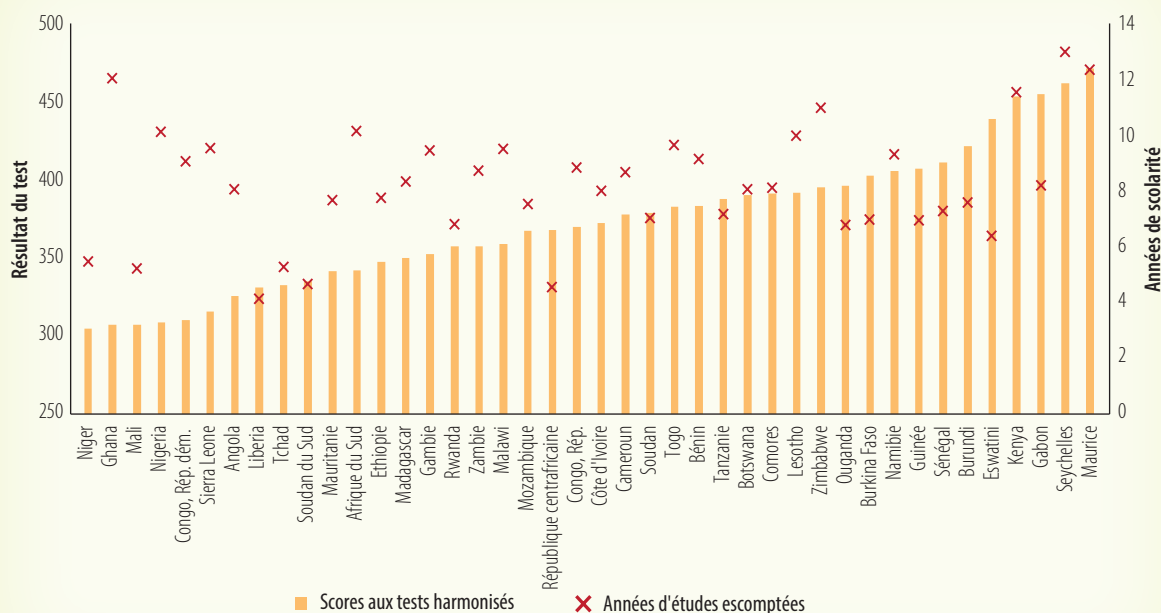
⁴⁷ ILOSTAT (2023).

⁴⁸ Filmer et coll. (2020).

⁴⁹ Kaffenberger et Pritchett (2017).

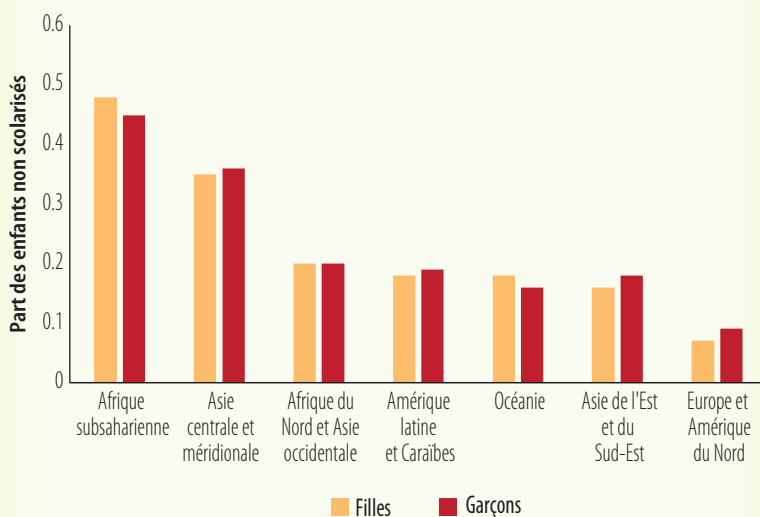
⁵⁰ Les années de scolarisation corrigées de l'apprentissage sont calculées en multipliant les estimations des années de scolarisation attendues par le ratio des résultats des tests harmonisés les plus récents, sur la base de la méthodologie de Filmer et coll. (2020).

FIGURE 2.23 : Nombre d'années d'études et résultats aux tests



Source : Calculs effectués à partir des données de la base de données des indicateurs du capital humain de la Banque mondiale.

FIGURE 2.24 : Enfants non scolarisés au second cycle du secondaire, par région et par sexe



Source : UNESCO.

Note : Les valeurs sont des estimations pour 2023.

Les femmes sont au cœur du dividende démographique. De ce fait, une grande opportunité de croissance est manquée si les filles et les femmes ne participent pas au marché du travail ou si elles représentent une part disproportionnée du stock de capital humain. Les femmes sont plus susceptibles de contribuer à la main-d'œuvre à mesure que la taille de la famille diminue. En outre, les mères plus instruites sont susceptibles d'avoir moins d'enfants et de faire des choix plus éclairés sur la nutrition et la santé de leurs enfants.⁵¹

Les disparités de genre en matière d'éducation et de

formation sont très importantes en Afrique subsaharienne. Les femmes sont sous-représentées dans les filières telles que les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM), et près de 20 % des jeunes femmes sans emploi ne sont pas en mesure de suivre la carrière qu'elles souhaitent en raison d'une éducation et d'une formation inadéquates.⁵² Les hommes ont également tendance à avoir

⁵¹ Costas et coll. (2023).

⁵² Sahay (2023).

plus de possibilités de recevoir une formation formelle par le biais de prestataires spécialisés ou d'être formés par un membre du réseau.⁵³ Ces écarts contribuent aux disparités de genre en matière d'emploi salarié et d'emploi indépendant. Malgré un taux de participation des femmes à la population active relativement élevé (63 %), les femmes sont embauchées de manière disproportionnée dans des emplois vulnérables, 80 % d'entre elles contre 67 % des hommes étant impliquées dans le travail familial et à leur propre compte.⁵⁴

La promotion de l'égalité des genres dans l'éducation peut assurer une protection contre le mariage des enfants. Les filles qui se marient avant l'âge de 18 ans sont plus exposées à la violence sexiste, ont un taux d'abandon scolaire plus élevé, un bien-être psychologique plus faible et sont plus vulnérables sur le plan économique.⁵⁵ En Afrique subsaharienne, les filles sont plus susceptibles de ne pas être scolarisées que les garçons, l'écart de genre se creusant lors du passage du primaire au second cycle du secondaire, un phénomène spécifique à l'Afrique subsaharienne.⁵⁶ Le nombre de mariages d'enfants dans la région est le plus élevé au monde et concerne entre 30 et 40 % des filles.⁵⁷ Retarder le mariage est l'un des moyens les plus efficaces de maintenir les filles à l'école. En moyenne, pour chaque année supplémentaire passée dans l'enseignement secondaire, la probabilité qu'une fille se marie alors qu'elle est encore enfant diminue de six points de pourcentage.⁵⁸ Toutefois, la violence liée à l'école et fondée sur le genre peut également constituer un obstacle à l'éducation et au bien-être des filles, et il existe de fortes corrélations entre les différentes formes de violence, l'assiduité et les résultats scolaires.⁵⁹ Parmi les filles âgées de 15 à 19 ans, 29 % sont confrontées à des violences physiques et sexuelles, qu'elles soient scolarisées ou non.⁶⁰

53 Campos et Gassier (2017).

54 Costa et coll. (2023).

55 Costa et coll. (2023).

56 UNESCO (2023).

57 Costa et coll. (2023).

58 Wodon et coll. (2018).

59 Psaki et coll. (2017) ; Smiley (2021).

60 Evans et coll. (2023). L'analyse se fonde sur les données des enquêtes démographiques et sanitaires menées dans 20 pays qui représentent ensemble 80 % des filles âgées de 15 à 19 ans en Afrique subsaharienne.

2.3 DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE RÉSULTANT DE LA CROISSANCE DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS

En Afrique subsaharienne, le secteur privé est dominé par une qualité d'emploi médiocre, les emplois occasionnels, fragmentaires et instables étant la norme. Seul un sixième des personnes en âge de travailler dans les pays à faibles revenus et à revenus intermédiaires ont un emploi salarié, contre la moitié dans les pays à revenus élevés. Les entreprises et les autres méthodes d'organisation du travail offrent des possibilités de division du travail, en plus de l'augmentation du capital et de la capacité d'accéder à des marchés plus importants. La mauvaise répartition des ressources reste un problème important dans la région, car les entreprises les plus efficaces ont du mal à se développer et accéder aux marchés dans la même mesure. Ce qui aboutit à une sous-utilisation directe de la main-d'œuvre et du capital, qui se manifeste par des niveaux élevés d'emploi indépendant involontaire et la prédominance d'arrangements de travail informels. La diversification des exportations reste un problème important, car l'Afrique subsaharienne est la région dont la plus grande partie des exportations est axée sur les produits de base. La croissance des exportations est essentielle à l'augmentation de la demande de biens et de services nationaux.

Pour stimuler la croissance de l'emploi, il faudra que les politiques se concentrent sur la capacité réglementaire et la surveillance de la création d'entreprises, de l'infrastructure, de la concurrence et du commerce. Les environnements entrepreneuriaux qui favorisent l'embauche de salariés requièrent une combinaison de facteurs en parallèle, notamment le capital opérationnel, des environnements de marché stables et compétitifs, et l'accès aux intrants et aux acheteurs. Les gouvernements devront s'impliquer activement auprès des entreprises pour identifier, parmi les nombreux facteurs auxquels sont confrontés les entrepreneurs, ceux qui sont contraignants. Pour les entreprises établies qui souhaitent se développer, les pratiques de distorsion auxquelles les entreprises doivent faire face à des coûts de mise en conformité plus élevés lorsqu'elles embauchent davantage de salariés peuvent être particulièrement lourdes. Par ailleurs, les quelques grands opérateurs du secteur privé de la région sont en mesure de conquérir des marchés dans un environnement où les restrictions sur les comportements anticoncurrentiels sont mal appliquées. Ces facteurs favorisent un environnement d'exportation concentré sur les exportations primaires vers d'autres régions, alors que les possibilités d'économies d'échelle et de satisfaction de la demande locale par le biais du commerce intra-régional sont peu développées. Bien que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) puisse potentiellement combler ces lacunes, un effort considérable de priorisation des réformes sera nécessaire pour saisir les opportunités offertes par cet accord.

Nécessité de créer et de développer des entreprises pour améliorer la qualité de l'emploi

L'activité économique dans la région se présente principalement sous la forme d'entités économiques individuelles non organisées. Bien que le secteur informel dans la région soit documenté,⁶¹ le manque de développement organisationnel va au-delà de la question de l'enregistrement des entreprises et du statut juridique des employés. La création d'entreprises et d'autres comportements organisés, tels que les associations, les organisations et les plates-formes en ligne, peuvent réduire les coûts de transaction, mobiliser des capitaux, absorber les chocs économiques et organiser l'activité autour d'économies d'échelle et d'une main-d'œuvre spécialisée. Le travail indépendant « de niveau inférieur » et le travail informel, occasionnel et temporaire tendent à présenter des revenus plus faibles, des conditions de travail plus mauvaises et moins de sécurité de l'emploi que l'emploi salarié formel.⁶²

La création et la croissance des entreprises sont des conditions nécessaires à la transition vers l'emploi salarié, car l'emploi salarié signifie travailler pour une organisation. Le passage du travail indépendant à un

61 Voir Bonnet et coll. (2019) et Choi et coll. (2020).

62 Fields et coll. (2023).

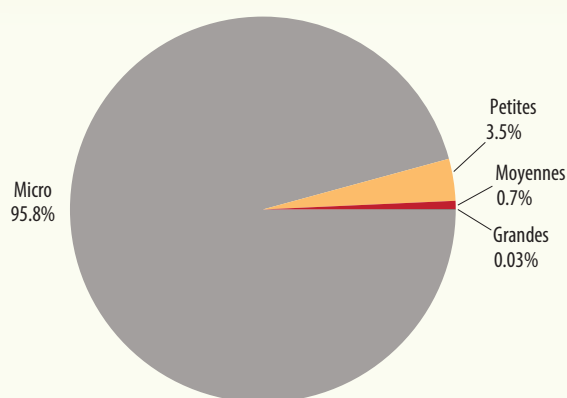
emploi salarié représente une transformation clé du marché qui se produit après un passage important de la production domestique non rémunérée à des activités plus commercialisables. La relation entre la proportion des travailleurs salariés et le logarithme du PIB croît lentement dans un premier temps, puis rapidement à des niveaux de développement moyens, avant de converger à nouveau lentement.⁶³ Compte tenu de la réduction récente du travail à domicile, la création et la croissance des entreprises devraient être une caractéristique dominante à ce stade du développement de la région.

Le nombre d'entreprises qui embauchent des salariés dans la région est disproportionnellement faible, car la plupart des entreprises sont des entreprises à propriétaire-exploitant unique. Ces travailleurs « à leur propre compte » représentent environ 95 % des entreprises, avec environ 238 millions d'entreprises à leur propre compte sur un total de 250 millions d'entreprises. En effet, si l'on exclut les entreprises à compte propre, l'Afrique subsaharienne passe de la plus forte densité d'entreprises par habitant à l'avant-dernière (après l'Asie du Sud). Ces entreprises unipersonnelles sont concentrées de manière disproportionnée dans des activités à faible valeur ajoutée, en particulier dans le secteur agricole, et elles sont disproportionnellement informelles, avec une faible productivité du travail et des salaires horaires peu élevés. De même, la rémunération à la pièce et les paiements partiels en cas de manque de liquidités sont courants dans les microentreprises de la région, ce qui fait peser sur le travailleur une part importante de l'insécurité des revenus. En outre, même si l'on exclut les travailleurs à leur compte, la répartition des entreprises de la région est fortement biaisée en faveur des entreprises de moins de 5 employés (figure 2.25).⁶⁴

La concentration des entreprises sous forme de petites entreprises a pour conséquences des salaires irréguliers, un travail à la pièce et des emplois occasionnels. Au Kenya, où ces entreprises représentent environ 98 % du nombre total d'entreprises, le nombre d'emplois au sein de ces entreprises varie d'un mois à l'autre, ce qui entraîne une forte rotation des employés et des rémunérations irrégulières. En outre, le nombre d'employés reconnus par une entreprise diffère considérablement du nombre de personnes payées chaque mois, bien que cela ne semble pas correspondre à des tendances saisonnières spécifiques. Du point de vue des employés, seule la moitié d'entre eux sont payés huit mois ou plus sur une période de dix mois, et un quart d'entre eux travaillent dans la même entreprise pendant moins de cinq mois.⁶⁵

Le contraste entre le peu d'entreprises qui affichent une croissance de l'emploi et l'essentiel de l'activité économique autour des petites et micro-organisations crée un « chaînon manquant ».⁶⁶ Les microentreprises informelles sont moins susceptibles d'accroître leurs effectifs que les entreprises formelles, qui ont tendance à démarrer avec un nombre moyen d'employés légèrement plus élevé.

FIGURE 2.25 : Répartition de la taille des entreprises, estimations de 2020



Source : Castro et coll. : Castro et coll. à paraître.

Note : Les données excluent les travailleurs à leur propre compte pour les deux chiffres. Les microentreprises comptent moins de 5 employés, les petites entreprises en comptent de 5 à 19, les moyennes de 20 à 99 et les grandes de 100 ou plus. Les chiffres représentent le nombre d'entreprises.

⁶³ Bandiera et coll. (2022).

⁶⁴ Castro et coll. (à paraître).

⁶⁵ Kempis et coll. (2023).

⁶⁶ Voir Tybout (2000), Tybout (2014) et Hsieh et Olken (2014) pour une description des caractéristiques intermédiaires manquantes.

L'absence de moyennes entreprises peut indiquer l'existence de barrières à l'entrée et de distorsions au niveau des entreprises qui conduisent à une mauvaise répartition de la main-d'œuvre au profit d'entreprises moins productives, à une politique de concurrence inefficace et à des marchés pris en compte.⁶⁷ Les barrières à l'entrée peuvent favoriser les comportements anticoncurrentiels car elles limitent la concurrence des nouveaux entrants sur un marché et facilitent la collusion. En outre, les distorsions idiosyncrasiques de la productivité peuvent indiquer une mauvaise allocation des intrants vers des entreprises moins productives au sein d'un secteur, signalant effectivement que le travail et le capital sont utilisés de manière disproportionnée par des entreprises moins efficaces qui sont capables de prospérer dans un environnement où la concurrence est limitée. On estime que la suppression de ces distorsions peut potentiellement améliorer la productivité de 30 à 195 %, et ces distorsions ont un impact perceptible sur la croissance d'une entreprise tout au long de son cycle de vie.⁶⁸

Le manque d'entreprises de taille moyenne peut restreindre la diversité professionnelle, limitant ainsi les avantages potentiels de la spécialisation pour la productivité du travail. Une plus grande échelle de production rend l'augmentation de la division du travail rentable et fournit les économies d'échelle nécessaires pour les professions techniques et la formation à une activité spécialisée. La spécialisation accrue est également associée à l'adoption de nouvelles technologies.⁶⁹ Alors que les pays ayant un PIB par habitant plus élevé ont tendance à connaître une plus grande variété de choix professionnels, le plus grand nombre de professions dans les pays riches est exclusivement occupé par des travailleurs salariés.⁷⁰

Cette spécialisation résultant de la croissance des entreprises peut également réduire de manière significative l'inadéquation des compétences, en fournissant des incitations plus claires à la formation formelle. Au niveau national, il existe une nette corrélation entre la proportion d'entreprises comptant 5 employés ou plus pour 1 000 personnes et la proportion de la main-d'œuvre ayant un emploi correspondant à son niveau de compétences.⁷¹ Cette relation se vérifie au niveau individuel, la probabilité d'être surqualifié diminuant avec la taille de l'entreprise.⁷²

La stabilité et la liquidité demeurent des préoccupations majeures pour les petites entreprises. Lorsqu'on interroge les propriétaires kenyans de petites entreprises sur leur vision de leur entreprise, ils indiquent le plus souvent la stabilité et la croissance comme étant leurs deux principaux objectifs. Toutefois peu d'entre eux ont déclaré souhaiter avoir accès au crédit, les investissements les plus souvent souhaités concernaient l'augmentation du fonds de roulement plutôt que des achats importants ou l'expansion des activités. En outre, ces entreprises gèrent de près leurs bilans mensuels, adoptant des pratiques comptables bien plus que d'autres pratiques commerciales avancées, et elles sont moins susceptibles de prendre des risques opérationnels pouvant entraîner des flux de trésorerie mensuels négatifs.⁷³

Ces contraintes de stabilité et de liquidité peuvent être révélatrices de frictions financières entravant la croissance des entreprises. Les frictions financières dans les pays en développement ont un énorme impact sur le secteur manufacturier. Elles entraînent une baisse de 36 % de la productivité, des prix relatifs plus élevés pour les produits manufacturés que pour les services et une baisse de 15 % des ratios d'investissement.⁷⁴ Le problème est particulièrement aigu en Afrique subsaharienne, où le pourcentage de la population disposant d'un compte dans une institution financière est le plus faible (27 %), contre 34, 42 et 44 % respectivement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Asie du Sud, en Amérique latine et dans les Caraïbes.⁷⁵

67 Voir également Hopenhayn (2014).

68 Cirera, Fattal-Jaef et Maemir (2020).

69 Begazo, Blimpo et Dutz (2023, chapitre 2).

70 Bandiera et coll. (2022).

71 Castro et coll. (à paraître).

72 Morsy et Mukasa (2021). Résultats basés sur une régression logit contrôlant l'âge, l'état matrimonial, le sexe, le secteur, urbain/rural, l'éducation, l'industrie, avec des variables indicatrices de pays et d'année.

73 Kempis et coll. (2023).

74 Buera, Kaboski et Shin (2011).

75 Base de données Global Findex de la Banque mondiale (2021).

L'accès à des infrastructures de qualité représente une barrière à l'entrée importante. La région est en retard par rapport aux pays de référence en ce qui concerne l'accès à presque tous les types d'infrastructures - électricité, Internet, routes, chemins de fer et eau. Même lorsqu'elle est disponible, la qualité de l'approvisionnement est précaire, ce qui a un impact significatif sur l'activité économique (encadré 2.2). Par exemple, bien que plus de 580 millions de personnes en Afrique n'aient pas accès à l'électricité, même les ménages et les entreprises qui y sont raccordés ne bénéficient pas d'un approvisionnement fiable en électricité.⁷⁶ Les coupures de courant sont monnaie courante dans de nombreux pays africains, comme en témoigne la crise de l'électricité qui sévit actuellement en Afrique du Sud. L'utilisation de l'internet dans la région est également faible, avec moins d'un quart de la population utilisant l'internet en 2021, l'offre disponible se caractérisant par un coût élevé et un faible débit.⁷⁷ En ce qui concerne les infrastructures de transport, le manque de connectivité des routes et des infrastructures ferroviaires entraîne des coûts élevés pour le transport de passagers et de marchandises à l'intérieur et à l'extérieur des frontières.⁷⁸ Par exemple, alors qu'il en coûte environ 2 000 dollars pour expédier un conteneur de la Chine à Beira au Mozambique, les expéditeurs ont besoin de 5 000 dollars supplémentaires pour le transporter à l'intérieur des terres jusqu'au Malawi. Le transport aérien intra-africain est également l'un des plus coûteux au monde, ce qui se traduit par une faible fréquentation. Le continent représente moins de 2 % du trafic aérien mondial, alors qu'il abrite 18 % de la population mondiale.

ENCADRÉ 2.2 : Le coût du manque d'infrastructures pour la création d'emplois en Afrique subsaharienne

Il existe au moins trois canaux à travers lesquels le manque d'infrastructures affecte la création d'emplois.

Tout d'abord, le manque d'infrastructures influe sur l'entrée et la sortie des entreprises. Les entreprises opérant dans des régions où l'infrastructure est médiocre supportent des coûts de production et de commercialisation élevés. Ces coûts peuvent dissuader les entrepreneurs et les investisseurs potentiels et inciter les entreprises existantes à quitter le marché, entraînant ainsi des pertes d'emplois. Les pannes d'électricité réduisent l'entrée des entreprises nationales et étrangères : en Éthiopie, une augmentation de 1 point de pourcentage (p.p.) de l'intensité des pannes est associée à une réduction de 1,7 % du nombre d'entreprises en activité. De même, une crise électrique nationale de quatre ans au Ghana entre 2012 et 2016 a entraîné une réduction de 12,3 % du nombre de projets d'investissements directs étrangers dans les secteurs non énergétiques.^a En revanche, l'arrivée de l'internet à haut débit en Afrique par le biais de câbles sous-marins en fibre optique s'est accompagnée d'une augmentation significative des investissements directs étrangers dans la région, les principaux bénéficiaires étant les sous-secteurs de la finance, de la technologie, de la vente au détail et des services de santé.

Deuxièmement, l'insuffisance des infrastructures a un impact négatif sur la productivité. Par exemple, les fréquentes coupures d'électricité affectent les calendriers de production des entreprises. Pour s'adapter à cette situation, certaines entreprises investissent dans l'autoproduction d'électricité en utilisant des générateurs dont le coût est relativement élevé. Ces derniers augmentent le coût de production et affectent la capacité des entreprises à investir dans d'autres capitaux productifs, entraînant ainsi des pertes de productivité. Les entreprises réagissent à ces pertes en réduisant la demande de main-d'œuvre.^b Dans l'ensemble, l'élimination des pannes d'électricité pourrait entraîner une augmentation de la production globale par travailleur de 25 %.^c

Troisièmement, l'insuffisance des infrastructures affecte le commerce et la compétitivité à l'exportation des entreprises. Au niveau mondial, l'avantage comparatif découlant de la dotation en ressources et de la compétitivité des coûts de main-d'œuvre peut être contrebalancé par des coûts opérationnels plus élevés en raison d'un accès insuffisant à l'électricité, aux connexions des technologies de l'information et de la communication ou à la connectivité logistique. Sur un

⁷⁶ Mensah (2023).

⁷⁷ Le faible taux d'utilisation de l'internet peut également être dû à des facteurs autres que la disponibilité, notamment l'accessibilité financière et la culture numérique. Voir Begazo, Blimpo et Dutz (2023) pour un traitement plus détaillé.

⁷⁸ Lebrande (2021).

ENCADRÉ 2.2 (suite)

marché mondial concurrentiel, tout coût supplémentaire pour le produit final dû à une mauvaise infrastructure de transport se répercute directement sur le prix potentiel payé par l'utilisateur final et réduit les marges bénéficiaires. En outre, les effets d'une mauvaise infrastructure sur l'augmentation des barrières à l'entrée des entreprises affectent négativement la concurrence, empêchant les entreprises qui pourraient être compétitives au niveau international d'entrer sur le marché.

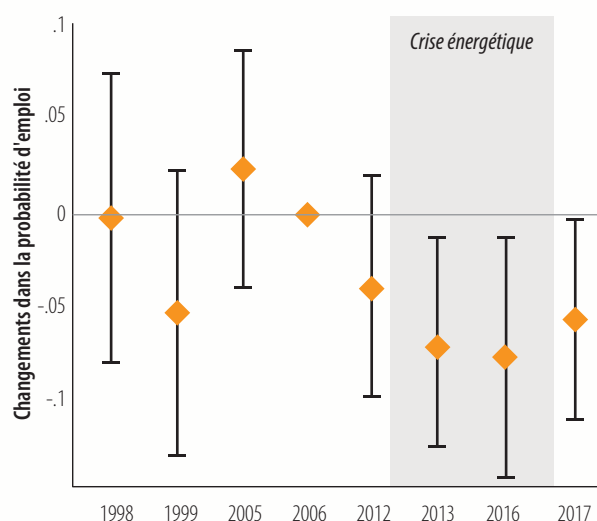
Ces effets négatifs ont directement été observés dans le secteur de l'énergie. L'élargissement de l'accès à l'électricité aux communautés rurales d'Afrique du Sud a entraîné une augmentation de 9 % de l'emploi des femmes.^d En revanche, les pannes d'électricité ont réduit la probabilité d'emploi de 13,5 % en Afrique subsaharienne. Plus précisément, la crise électrique d'Accra au Ghana (2012-16) qui a entraîné une baisse significative de l'emploi (figure B2.2.1).

Au-delà de l'électricité, il a été démontré que l'accès à l'infrastructure numérique, y compris l'internet, augmentait l'emploi en Afrique subsaharienne. L'accès à l'internet à haut débit en Afrique augmente la probabilité d'emploi de 6,9 à 13,2 %, ^e, tout en augmentant la croissance de la production par travailleur et en réduisant la pauvreté.^f L'accès à l'internet mobile à large bande est également associé à

une augmentation de la participation de la main-d'œuvre, l'emploi indépendant non agricole augmentant de 3 à 8 %.^g En effet, l'adoption des technologies numériques peut stimuler la création d'emplois par le biais de divers canaux, notamment l'appariement des entreprises et des travailleurs, les activités d'amélioration de la productivité, l'amélioration de l'accès au marché et des ventes, la réduction des frictions informationnelles et les externalités régionales positives.^h

Des effets similaires ont été constatés en ce qui concerne les infrastructures de transport. L'expansion de l'accès routier induit des changements structurels en déplaçant l'emploi de l'agriculture vers les services et le secteur manufacturier.ⁱ D'autres données suggèrent que le regroupement des investissements dans des infrastructures complémentaires telles que les routes et l'électricité amplifie leur impact sur l'emploi, soulignant ainsi le rôle des complémentarités dans l'impact de l'infrastructure sur les résultats économiques.^j

FIGURE B2.2.1 : Effets des pannes sur l'emploi au Ghana



Source : Mensah (2023)

a. Mensah (2023).

b. Mensah (2023).

c. Fried et Lagakos (à paraître). L'estimation a été obtenue à l'aide d'un modèle calibré utilisant des données provenant de cinq pays d'Afrique subsaharienne : Éthiopie, Ghana, Nigeria, Tanzanie et Ouganda.

d. Dinkelman (2011).

e. Hjort et Poulsen (2019).

f. Calderón et Cantú (2021).

g. Bahia et coll. (2023).

h. Begazo, Blimpo et Dutz (2023).

i. <https://blogs.worldbank.org/ppps/how-does-infrastructure-investment-promote-economic-development-fragile-regions-africa>.

j. Abbasi et coll. (2022).

La concurrence limitée est-elle en cause ?

Le manque de concurrence peut constituer un obstacle particulier à la transformation structurelle dans les pays africains, ce qui peut avoir des effets en cascade sur la création d'emplois. L'Afrique subsaharienne affiche une proportion relativement élevée de secteurs caractérisés par un nombre limité d'acteurs par rapport à d'autres régions. Par exemple, environ 10 % de la population africaine vit dans des pays où les marchés de détail des télécommunications mobiles sont des monopoles ou des duopoles. Un opérateur de téléphonie mobile détient plus de 50 % du marché dans près de deux tiers des pays, et plus de 65 % dans neuf pays.⁷⁹

La concurrence et les améliorations de l'efficacité qu'elle engendre peuvent avoir des effets positifs importants sur l'emploi. Dans l'ensemble, les réformes qui renforcent la concurrence sur les marchés de produits tendent à stimuler l'emploi à long terme et dans l'ensemble.⁸⁰ Bien que l'impact des réformes de la concurrence sur l'emploi dépende souvent de la taille et des caractéristiques des entreprises concernées, il tend à avoir des effets positifs sur l'emploi à plus long terme.⁸¹ Les réglementations des marchés de produits qui restreignent la concurrence limitent l'accès au marché pour les petites et moyennes entreprises, alors que les salaires réels et les niveaux d'emploi peuvent bénéficier à moyen terme des améliorations de la concurrence.⁸² Dans le secteur manufacturier sud-africain, les entreprises confrontées à une plus grande concurrence ont connu une plus forte croissance des salaires, ce qui implique que la concurrence sur les marchés de produits aurait un effet positif sur la croissance des salaires.⁸³

En outre, la concurrence dans les secteurs des intrants stimule la productivité dans les secteurs où les plus vulnérables sont engagés en tant que producteurs, entrepreneurs et employés. L'absence de concurrence nationale dans les secteurs intermédiaires peut entraver la transmission des signaux de prix nationaux et internationaux aux producteurs, ce qui, autrement, favoriserait la réaffectation et la diversification.⁸⁴ En outre, les travailleurs des secteurs à faible productivité, tels que l'agriculture, peuvent être particulièrement vulnérables aux comportements anticoncurrentiels sur les marchés des intrants. Au niveau mondial, l'existence de cartels internationaux dans le secteur des engrais a entraîné une hausse des prix des engrais chimiques de 17 % en moyenne sur la période 1990-2010.⁸⁵ Stimuler la concurrence sur les marchés des intrants en s'attaquant aux réglementations restrictives ou aux pratiques anticoncurrentielles permet une utilisation efficace des intrants et un potentiel de génération de revenus, ce qui influe sur la croissance des entreprises génératrices d'emplois. En Zambie, le démantèlement d'un cartel d'engrais a contribué à la réduction globale des prix relatifs.⁸⁶ Le démantèlement des comportements anticoncurrentiels sur les marchés des intrants a permis de réaliser des économies mesurées dans des cas spécifiques dans la région, tels que des boulangeries indépendantes et un cartel du ciment en Afrique du Sud, dans la fabrication en amont de glace pour les pêcheurs en Sierra Leone et dans le secteur des transports à Maurice.⁸⁷

Ces caractéristiques du marché qui se traduisent par une faible concurrence sont probablement s'expliquent en partie par l'insuffisance des politiques en la matière. Plus précisément, la région se caractérise par un manque d'application effective des règles de concurrence et par l'existence d'autres réglementations qui augmentent les risques commerciaux et nuisent à la concurrence fondée sur le mérite. Selon l'indice de transformation 2022 de la Bertelsmann Stiftung, l'Afrique subsaharienne se classe au dernier rang mondial pour ce qui est de la mesure dans laquelle les règles permettent

⁷⁹ Banque mondiale (à paraître).

⁸⁰ Vous trouverez une analyse de ces données dans Banque mondiale (2017).

⁸¹ Dauda (2020).

⁸² Scarpetta et coll. (2002) ; et Hollweg et coll. (2014).

⁸³ Dauda et coll. (2019).

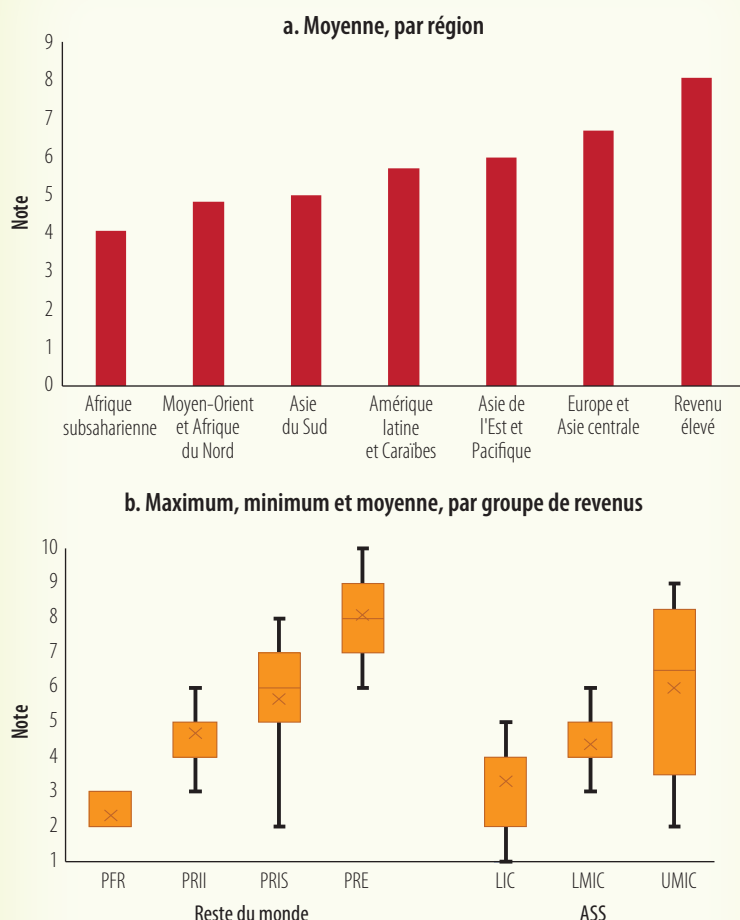
⁸⁴ Edmond et coll. (2015) ; De Loecker et coll. (2011) ; Arkolakis et coll. (2015) ; Atkin et Donaldson (2014).

⁸⁵ Connor (2012).

⁸⁶ Banque mondiale (2017).

⁸⁷ Base de données sur les cartels du Groupe de la Banque mondiale ; Purfield et coll. (2016).

FIGURE 2.26 : Concurrence basée sur le marché en Afrique subsaharienne par rapport à d'autres régions et par groupe de revenu



Source : Indice de transformation 2022 de Bertelsmann Stiftung.

Note : La concurrence est mesurée sur une échelle de 1 à 10, où 10 indique les meilleures conditions pour une concurrence basée sur le marché. Veuillez ajouter à la note : PFR=pays à faible revenu, PRII=pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, PRIS=pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, PRE=pays à revenu élevé.

une économie de marché (figure 2.26). Les pays d'Afrique subsaharienne affichent également des notes relativement élevées en ce qui concerne le caractère restrictif de la réglementation des marchés de produits, par exemple en Côte d'Ivoire, au Kenya, au Rwanda, au Sénégal et en Afrique du Sud.⁸⁸ Les principales réglementations du marché visant à permettre l'entrée et l'expansion des entreprises n'intègrent pas toujours les principes de la concurrence afin d'uniformiser les règles du jeu. Par exemple, les cadres de partenariat public-privé comportent généralement peu de dispositions sur les propositions spontanées ou d'exigences en matière de sélection concurrentielle ouverte, et l'octroi d'exonérations fiscales et de subventions est peu transparent. La perception de la concurrence par les investisseurs en Afrique subsaharienne indique qu'il existe des risques commerciaux importants

associés à une faible concurrence, en particulier une protection commerciale excessive, des pratiques de concurrence déloyale et des intérêts particuliers.⁸⁹ Ces risques sont plus élevés dans les pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne.

Outre un environnement commercial propice à la concurrence, des politiques de concurrence et des organismes d'application plus efficaces sont nécessaires. Si des règles et réglementations visant à empêcher les monopoles économiques et les cartels existent dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, elles ne sont pas appliquées de manière efficace (figure 2.27). En décembre 2022, 15 pays d'Afrique subsaharienne n'avaient pas de loi nationale sur la concurrence et trois avaient une loi, mais l'agence de réglementation de la concurrence n'était pas en place. Plusieurs pays sont membres d'un accord régional établissant des réglementations antitrust, mais les autorités régionales chargées de l'application de ces réglementations ne disposent pas des ressources minimales nécessaires à leur mise en œuvre.⁹⁰ En outre, les contraintes budgétaires et de personnel représentent un obstacle important à une application efficace : le nombre d'employés peut n'être que de quatre, et les ressources

⁸⁸ Dauda et Drodz (2020).

⁸⁹ Economist Intelligence Unit (2022).

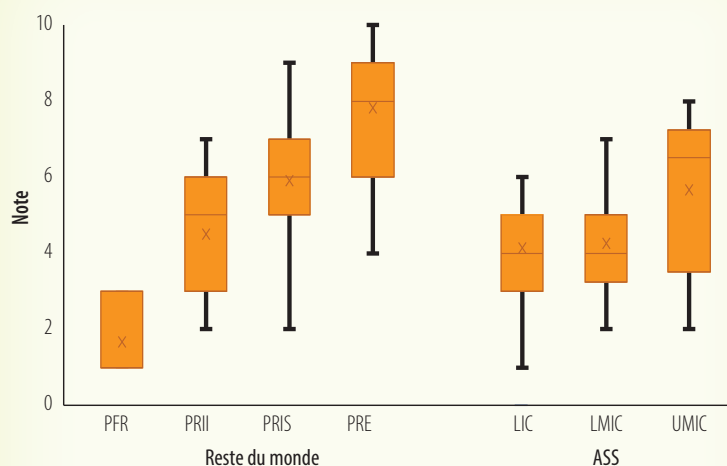
⁹⁰ Le marché commun de l'Afrique orientale et australe est une exception.

budgétaires restent limitées dans la majorité des pays (figure 2.28).⁹¹

En outre, tandis que les cadres de la concurrence actuellement disponibles dans la plupart des juridictions fournissent la base pour s'attaquer aux risques de concurrence, il subsiste encore des lacunes importantes dans la mise en œuvre. Selon une analyse menée par le Forum africain de la concurrence et la Banque mondiale, les autorités peuvent être submergées par l'examen des fusions, avoir du mal à constituer des dossiers solides pour sanctionner les ententes ou les abus de position dominante et ne pas faire usage de leurs pouvoirs de sensibilisation. La conception institutionnelle n'est généralement pas totalement favorable à une gestion indépendante et efficace des ressources. Les lacunes les plus courantes sont liées à l'absence de seuils objectifs pour les fusions, à la spécialisation des équipes, aux procédures en plusieurs phases, aux stratégies de hiérarchisation et aux procédures de filtrage, à l'utilisation de règlements, aux indicateurs de performance et aux règles contre les conflits d'intérêts et l'influence induite des parties prenantes externes, y compris les ministères de tutelle.⁹²

Néanmoins, certains cas isolés d'interventions de l'autorité de la concurrence ont donné des résultats positifs. Au Kenya, l'action de plaidoyer de l'autorité a permis de supprimer les barrières à l'entrée, qui avaient failli empêcher le développement d'une nouvelle culture d'exportation à forte valeur ajoutée et l'augmentation des revenus des agriculteurs. L'autorité de la concurrence du Kenya est intervenue en donnant un avis consultatif à l'organisme de réglementation du secteur sur la contestabilité du marché du

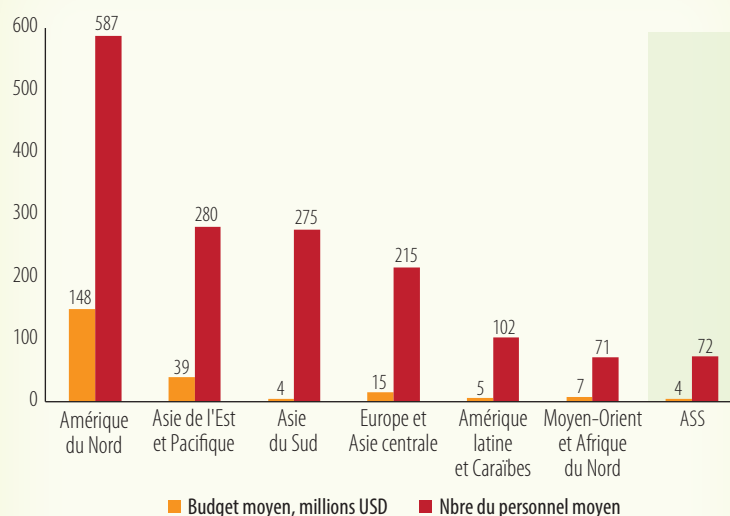
FIGURE 2.27 : Note d'efficacité de la politique de concurrence, 2022



Source : Indice de transformation 2022 de Bertelsmann Stiftung.

Note : La note est mesurée sur une échelle de 1 à 10, où 10 correspond à la meilleure politique de concurrence et à la meilleure application de la législation.

FIGURE 2.28 : Budget annuel, par région, en tenant compte du PIB par habitant, autorités de la concurrence sélectionnées, 2018



Sources : Banque mondiale - Forum africain de la concurrence, Improving Institutions, not Just Laws : Revisiting Competition Policy in Africa, non publié 2022 ; données de la base de données Africa Competition Forum-World Bank Group-International Debt Report ; base de données Global Competition Review.

Note : PIB = produit intérieur brut.

91 C'est par exemple ce qui s'est passé au Rwanda en 2022.

92 Forum de la Banque mondiale sur la concurrence en Afrique (2022).

thé. L'investisseur a ensuite créé une usine de thé qui exporte désormais vers des entreprises japonaises et chinoises. Cet accès au marché a permis aux petits exploitants agricoles ayant opté pour le thé de spécialité de bénéficier d'une augmentation du prix payé par kilo pour leur produit. En Zambie, la Commission de la concurrence a recommandé à ZAFFICO, l'unique fournisseur de bois résineux, de mettre en place un processus concurrentiel pour l'attribution des licences de bois résineux aux candidats à la scierie, car elle n'avait renouvelé les licences que pour les grandes entreprises de sciage. L'arrivée de 500 petites scieries a permis de créer environ 5 000 emplois directs.

La compétitivité internationale d'une base d'exportation dynamique et diversifiée est sévèrement limitée par les marchés pris en compte. Il y a abondance d'éléments empiriques prouvant le lien entre l'intensité de la concurrence et les incitations à l'allocation des ressources en vue d'améliorer l'efficacité. Une concurrence plus intense stimule les niveaux de productivité au sein d'une industrie en transférant des parts de marché à des entreprises plus efficaces et en incitant les usines et les entreprises à accroître leur efficacité (par la réduction des coûts, l'innovation ou la modernisation des technologies).⁹³ Les mesures de la pression concurrentielle intérieure, telles que des coûts d'entrée plus faibles et une plus grande substituabilité des produits, sont liées à l'innovation des processus et à une incitation des entreprises à investir dans la qualité des produits.⁹⁴ Inversement, un manque de concurrence et des barrières qui protègent les entreprises peuvent réduire les incitations à fournir des biens et des services de meilleure qualité.⁹⁵ En plus de renforcer les incitations à l'innovation en matière de processus, la promotion de la concurrence permet d'encourager l'innovation en matière de produits visant à « échapper à la concurrence ».⁹⁶ Cette innovation est essentielle pour créer un paysage national dynamique permettant d'améliorer la productivité et de créer des centres de production locaux. À cet égard, le protocole sur la concurrence de la ZLECA est un aspect crucial de l'expansion du secteur privé dans le cadre de la zone de libre-échange.

L'évolution du commerce met en évidence la nécessité de privilégier les échanges intrarégionaux

La réorientation des exportations de l'Afrique subsaharienne vers les pays en développement, au détriment des partenaires commerciaux traditionnels, s'est interrompue ces dernières années. Entre 2000 et 2019, le commerce dans la région s'est considérablement déplacé des économies avancées vers les partenaires en développement, les marchés émergents et les pays en développement d'Asie sont à l'origine de cette différence (figure 2.29). Toutefois, depuis 2019, cette évolution s'est ralentie au niveau des exportations, le pourcentage des exportations vers les économies avancées ayant légèrement gagné du terrain pour atteindre 40,0 % depuis 2020, contre 38,8 % au cours des cinq années précédant la pandémie. En revanche, les importations ont continué à se déplacer vers les marchés émergents et les économies en développement d'Asie, atteignant 30,2 % des importations entre 2020 et 2023, contre 27,3 % entre 2015 et 2019.⁹⁷

En outre, l'intensité des compétences des produits exportés vers l'Asie a diminué tandis que les quantités ont augmenté. La proportion des biens classés comme « hautement qualifiés » a diminué, passant de 55 % en 2005 à 46 % en 2015, bien que les niveaux aient en fait augmenté.⁹⁸ En effet, les exportations vers les partenaires commerciaux d'Asie sont toujours axées sur l'exploitation des ressources naturelles, puisque les minerais et les métaux constituent toujours la principale catégorie d'importations pour la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Japon et la République de Corée. Entre 2005 et 2015,

⁹³ Syverson (2011) fournit une vue d'ensemble des études sur ce sujet.

⁹⁴ Beneito et coll. (2015) ; Matsa (2011).

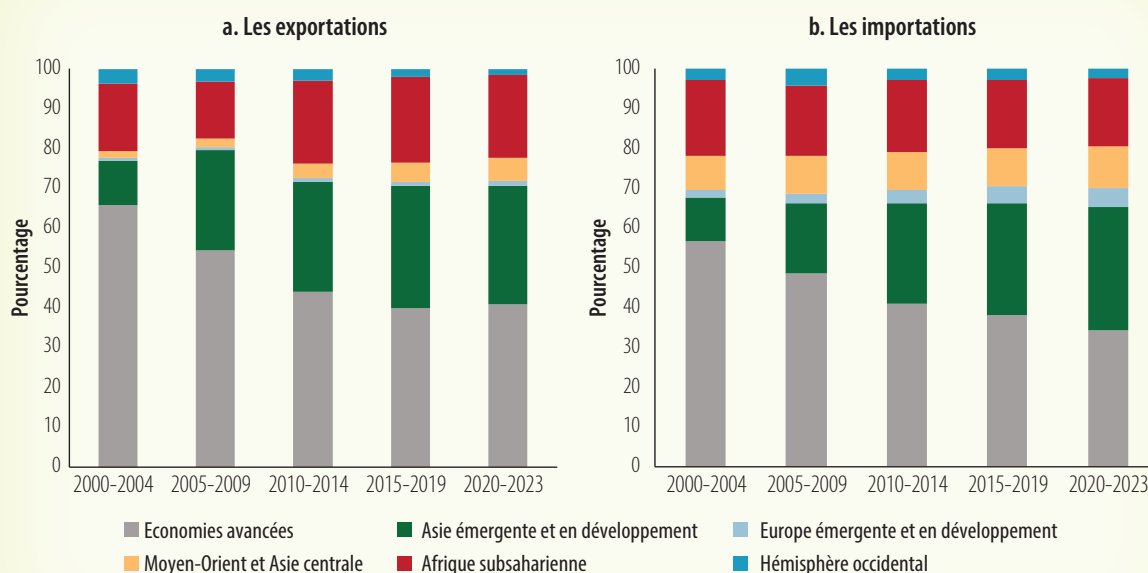
⁹⁵ Mazzeo (2013) donne un exemple de la manière dont un manque de concurrence peut réduire les incitations à fournir des biens et services de meilleure qualité dans le secteur du transport aérien.

⁹⁶ Aghion et coll. (2005) ; Correa (2012). Les données relatives aux effets de la concurrence sur la productivité sont exposées dans une fiche d'information de l'OCDE sur la manière dont la politique de la concurrence affecte les résultats macroéconomiques (OCDE 2014b) et dans une note du Groupe de la Banque mondiale (Kitzmüller et Martínez Licetti 2013).

⁹⁷ Base de données COMTRADE de l'ONU (2023).

⁹⁸ Coulibaly, Kassa et Zeufack (2020). Mesure des « biens hautement qualifiés » par la part des travailleurs ayant terminé leurs études secondaires ou plus dans les secteurs manufacturiers chinois à quatre chiffres entre 2002 et 2004.

FIGURE 2.29 : Composition du commerce, des exportations et des importations de l'Afrique subsaharienne



le pourcentage des exportations de produits primaires n'a diminué que d'un point de pourcentage pour atteindre 55 %, tandis qu'elle a baissé de 27 points de pourcentage pour les échanges avec d'autres régions. C'est la raison pour laquelle le commerce interrégional ne présente sans doute pas les opportunités qu'offre le commerce intrarégional. Les imperfections du marché et des institutions, la concentration dans les activités extractives et la spécialisation dans des secteurs technologiquement avancés peuvent réduire les gains réalisés grâce au commerce si les asymétries entre les partenaires sont trop importantes.⁹⁹

La complexité des exportations reste faible et évolue dans la mauvaise direction. L'indice moyen de complexité économique de la région en 2021 était de -1,04, soit le plus faible de toutes les régions, après avoir baissé de -0,81 en 2011 (figure 2.30). À titre de comparaison, la région suivante la plus faible, l'Amérique latine et les Caraïbes, affichait un score de -0,35.¹⁰⁰ Cette mesure comprend à la fois la diversité du panier d'exportation et le degré d'exclusivité de ces exportations vers un pays particulier. Les pays capables de maintenir une gamme diversifiée d'exportations, y compris des produits complexes que peu d'autres pays peuvent fabriquer, devraient avoir des marchés d'exportation plus forts et plus robustes ainsi qu'une meilleure compétitivité sur le marché international. Des données transnationales montrent que des niveaux plus élevés de diversification des exportations peuvent se traduire par une croissance plus forte et une moindre volatilité de la production.¹⁰¹

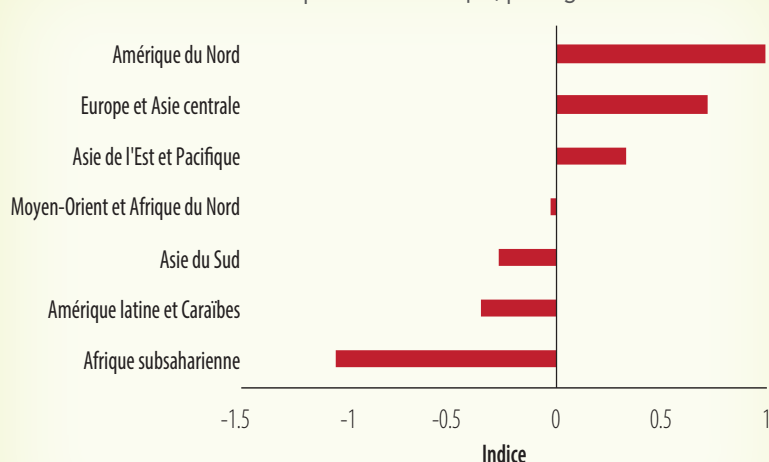
La complexité des exportations peut être favorisée par la participation à une chaîne de valeur mondiale (CVM), bien que la nature de cette participation soit importante. Dans l'ensemble, la participation aux chaînes de valeur mondiales peut entraîner une augmentation significative de l'emploi mondial, même si les emplois directement liés aux chaînes de valeur mondiales elles-mêmes peuvent ne pas être très nombreux. L'interdépendance entre les entreprises nationales et les entreprises étrangères qui partagent des technologies et des connaissances avec leurs acheteurs et leurs fournisseurs s'intensifie dans les CVM. En raison de l'hyperspécialisation, les entreprises exportatrices peuvent se spécialiser dans quelques tâches plutôt que de maîtriser l'ensemble du

99 Chang, Kaltani et Loayza (2009).

100 Le laboratoire de croissance de l'Université de Harvard (2019).

101 Lederman et Maloney (2008) et Haddad et coll. (2013), respectivement.

FIGURE 2.30 : Indice de complexité économique, par région



Source : The Growth Lab de l'Université de Harvard. L'Atlas de la complexité économique. <http://www.atlas.cid.harvard.edu>

processus de production. Par conséquent, les entreprises des pays en développement qui participent aux chaînes de valeur mondiales sont généralement plus productives, et tous les types de participation aux chaînes de valeur mondiales sont associés à une croissance de la production et de la productivité plus élevée que le commerce standard.¹⁰² En outre, c'est dans le secteur manufacturier que la croissance de l'emploi résultant de la participation aux CVM est la plus forte, ce

qui offre une possibilité d'expansion de l'activité manufacturière, bien que l'accent mis sur ce secteur puisse limiter les avantages immédiats à court terme en raison de sa petite taille dans la région. De même, une grande partie des gains en termes de productivité et d'emploi provient de l'intégration en amont (part de la valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations d'un pays) et non de l'intégration en aval (part de la valeur exportée par un pays qui est ensuite exportée par le pays importateur). En d'autres termes, les gains en matière d'emploi les plus importants proviennent d'activités utilisant des intrants d'autres pays dans un processus de production, car les gains en matière d'emploi ne proviennent pas de l'exportation de matières premières, mais de la création de valeur ajoutée, quel que soit le partenaire commercial.

La part du commerce intrarégional dans la région est nettement inférieure à celle des autres régions. Par exemple, la proportion moyenne des échanges au sein de l'Afrique subsaharienne dans le commerce total était de 16 % en 2013-17 (contre 10 % en 2000-04).¹⁰³ La part du commerce intrarégional en Afrique subsaharienne est nettement inférieure à celle de l'Amérique du Nord (56 % en 2013-17), de l'Asie (60 %) et de l'Europe (68 %) (figure 2.31). Les faibles niveaux du commerce intrarégional suggèrent qu'il existe des obstacles importants au commerce transfrontalier en Afrique subsaharienne, ainsi qu'une absence de profondeur dans les chaînes de valeur régionales.

Néanmoins, le commerce entre les pays de la région a connu une croissance prolongée au cours des deux dernières décennies, à l'exception des années 2009 et 2014-16. À la suite de la crise financière mondiale de 2008-2009, les flux commerciaux intrarégionaux ont diminué de 9,9 milliards de dollars en 2009 (baisse de 4 milliards de dollars des exportations et de 5,9 milliards de dollars des importations). La chute des prix des matières premières a été associée au déclin du commerce dans les pays de la région au cours de la période 2014-16. La baisse cumulée des flux commerciaux entre les pays de la région au cours de cette période s'est accrue à 52,3 milliards de dollars, dont 25,3 milliards de dollars pour les exportations et 27 milliards de dollars pour les importations.

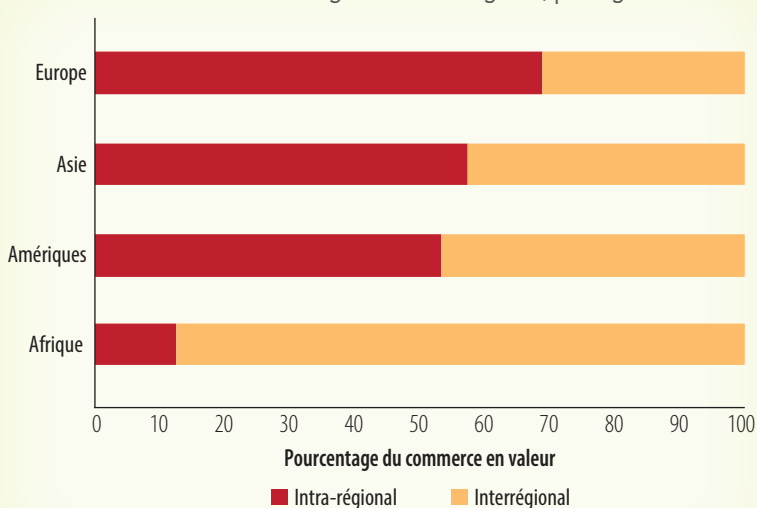
¹⁰² Banque mondiale (2020)

¹⁰³ Données COMTRADE de l'ONU. Le volume réel des échanges transfrontaliers en Afrique subsaharienne pourrait être sous-estimé de 40 % dans certains cas, car il ne tient pas compte du commerce informel (ou non enregistré) (Nshimbi et Moyo 2017).

Le commerce intra-africain est plus diversifié et dispose d'un contenu technologique plus important que les exportations de l'Afrique vers le reste du monde. Les exportations intrarégionales comprennent des produits à plus forte valeur ajoutée : en moyenne, au cours de la période 2007-17, les produits manufacturés représentaient environ 40 % du commerce intrarégional, les minéraux 44 % et les produits agricoles 16 %. En revanche, le commerce avec les autres régions était fortement orienté vers les ressources

naturelles, qui représentaient environ 75 % des exportations totales, contre 16 % pour les produits manufacturés au cours de la même période.¹⁰⁴ Bien sûr, une grande partie de la valeur représentée par les produits manufacturés échangés à l'intérieur du continent peut avoir été générée dans d'autres régions, mais le manque de concentration sur les exportations de matériaux vers d'autres pays de la région indique un mélange plus favorable d'avantages comparatifs pour le commerce intrarégional, avec l'espoir de stimuler les marchés de produits locaux en conséquence.

FIGURE 2.31 : Commerce intrarégional et interrégional, par région



Source : FMI : Statistiques du FMI sur la direction du commerce, 2023

Potentiel de la Zone de libre-échange continentale africaine

Une fois achevée, la ZLECAf sera la plus grande zone de libre-échange du monde en termes de membres. Elle couvrira potentiellement un marché de 1,3 milliard de personnes, avec un PIB combiné évalué à 3,4 billions de dollars américains. L'accord offre d'importantes possibilités d'accroissement de la concurrence, d'afflux d'investissements directs étrangers, d'économies d'échelle, de transfert de connaissances et de technologies, de productivité et de diversification économique. Dans le cadre de l'accord de la ZLECAf, les pays se sont engagés à supprimer les droits de douane sur 90 % des marchandises au cours de la première phase de cinq ans, suivie par l'élimination ultérieure des droits de douane sur les groupes de produits restants ainsi que par la réduction des barrières non tarifaires (BNT). Une estimation plus prudente suggère qu'à long terme, la mise en œuvre complète de la ZLECAf (sans exemptions de certains produits sensibles de la libéralisation) augmentera probablement le commerce intra-africain de 33 % en raison de l'élimination des droits de douane et réduira le déficit commercial de l'Afrique de 51 %.¹⁰⁵ En 2035, avec la mise en œuvre complète de la ZLECAf, le commerce intra-africain devrait augmenter de 81 % par rapport au scénario de base sans ZLECAf, pour la même année.

Les gains en termes d'emploi résultant de la relocalisation sectorielle des travailleurs suivent le même schéma. Le scénario d'investissement direct étranger élevé de la ZLECAf contribuerait à créer jusqu'à 17,9 millions de nouveaux emplois, avec jusqu'à 2,45 % de la main-d'œuvre se déplaçant vers des secteurs en expansion sur le continent d'ici 2035. Les offres d'emploi pour les travailleurs passant des secteurs en déclin aux secteurs en expansion représentent 2,25 % de l'emploi total pour le commerce de la ZLECAf. Le potentiel d'expansion de l'emploi est le plus élevé dans le secteur manufacturier

¹⁰⁴ FMI (2019)

¹⁰⁵ Saygili, Peters et Knebel (2018).

à forte intensité énergétique, avec une augmentation de 3,5 millions d'emplois, ce qui entraînera un changement significatif dans la composition de l'emploi sectoriel dans la région. De même, les augmentations potentielles de l'emploi résultant d'une mise en œuvre réussie de l'accord sont plus importantes dans les secteurs où la main-d'œuvre est plus qualifiée, ce qui crée un changement significatif dans la répartition des compétences de la demande de main-d'œuvre, et les femmes pourraient bénéficier de manière disproportionnée de salaires et d'emplois plus élevés. Bien que les autres estimations varient dans leurs prévisions des gains potentiels de la ZLECAf et que la composition par pays de ces augmentations du commerce soit susceptible d'être très hétérogène, les prévisions sont généralement de l'ordre d'une augmentation du commerce intrarégional comprise entre 30 et 60 % au cours de la prochaine décennie.

Outre la réduction des droits de douane, la réalisation du plein potentiel de la ZLECAf nécessitera la facilitation des investissements internationaux, une surveillance délibérée de la concurrence, la facilitation des échanges et la réduction des barrières non tarifaires (BNT). Bien que l'article 4 de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine stipule que « les États parties éliminent progressivement les droits de douane et les obstacles non tarifaires au commerce des marchandises », l'élimination des obstacles non tarifaires dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine nécessitera probablement des efforts considérables au cours des phases de mise en œuvre. Les gains de revenus réels résultant de la seule libéralisation tarifaire sont faibles, à savoir 0,22 % d'ici 2035. L'inclusion des gains résultant d'une réduction effective des BNT de 50 % et des améliorations de la facilitation des échanges conduirait à des augmentations supplémentaires de 2,4 et 4,6 % du PIB, respectivement.¹⁰⁶ Actuellement, l'Afrique subsaharienne a la note régionale moyenne la plus basse dans l'indice de performance logistique de la Banque mondiale, qui évalue la facilité des échanges transfrontaliers pour chaque pays, avec des composantes telles que l'efficacité des systèmes de dédouanement et de gestion des frontières, la qualité des infrastructures commerciales et de transport, la facilité d'organisation des expéditions et la qualité des services logistiques.

¹⁰⁶ AUC-WB (2020)

2.4 POSSIBILITÉS OFFERTES PAR UN MARCHÉ DU TRAVAIL INCLUSIF

Même si la demande de main-d'œuvre s'accroît fortement, il sera essentiel d'offrir une voie d'accès à l'emploi aux plus vulnérables pour réaliser la croissance de l'emploi promise par la transition démographique. Dans une large mesure, la disparité salariale entre les hommes et les femmes est le reflet de la ségrégation en matière d'emploi, représentant une perte de productivité potentielle due à une mauvaise répartition de la main-d'œuvre féminine. De même, la pauvreté peut conduire à des cycles auto-renforcés de chômage et de faible productivité en raison d'une faible qualité de l'éducation, de la santé, d'intrants susceptibles d'améliorer la productivité et d'un accès difficile aux clients. Ces cycles sont particulièrement lourds dans les pays fragiles et affectés par des conflits, car les populations déplacées à l'intérieur du pays, les réfugiés et les migrants sont particulièrement vulnérables et peuvent avoir des difficultés à accéder aux opportunités et aux ressources locales.

Genre et accès au marché du travail

La lutte contre la ségrégation professionnelle est essentielle pour réduire les écarts de salaires entre les hommes et les femmes, améliorer la qualité des emplois et les revenus des femmes, et stimuler l'engagement des femmes sur le marché du travail. La ségrégation professionnelle est à l'origine de 10 à 50 % de la disparité salariale entre les hommes et les femmes. De même, une grande partie de l'écart de profit entre hommes et femmes parmi les entrepreneurs peut s'expliquer par la ségrégation sectorielle.¹⁰⁷ Les effets de cette ségrégation s'étendent à la croissance économique au sens large, au bien-être des ménages, aux performances des entreprises et à la mobilité sociale intergénérationnelle. En réduisant cette ségrégation, un cycle positif se met en place : une plus grande participation des femmes à des rôles lucratifs favorise l'élargissement des réseaux de femmes et remodèle les normes sociales. À mesure que les normes d'équilibre entre les genres s'enracinent, elles peuvent inciter les filles et les parents à investir dans l'éducation, ce qui élargit le vivier de talents pour les entreprises et contribue à corriger les dynamiques de discrimination et d'inadéquation des compétences sur le marché du travail.¹⁰⁸ Aider les femmes entrepreneurs à s'engager dans des secteurs offrant une meilleure rentabilité et à adopter de meilleures pratiques peut également avoir un effet multiplicateur sur l'économie en amenant davantage de femmes sur le marché du travail. En Afrique subsaharienne, les femmes entrepreneurs sont beaucoup plus susceptibles que les hommes entrepreneurs d'employer des femmes. Environ 75 % des travailleurs dans les entreprises appartenant à des femmes sont des femmes (à l'exclusion du propriétaire de l'entreprise), alors que dans les entreprises appartenant à des hommes, seulement 20 % des employés sont des femmes. Cette différence reste importante même après avoir contrôlé le secteur d'activité.¹⁰⁹

Les déséquilibres en matière d'information, l'absence de modèles, les normes sociétales et les préjugés restent des obstacles importants dans la région. Des informations insuffisantes sur les avantages de la formation professionnelle et des croyances sociétales bien ancrées sur le rôle des femmes contribuent à ces disparités. Ces disparités entre les genres sont liées aux influences psychosociales des normes culturelles sur les capacités et les rôles des femmes.¹¹⁰ Les obstacles qui détournent les apprenantes de l'enseignement technique et professionnel, tels que le manque d'installations intégrant la dimension de genre et les risques de violence fondée sur le genre et de harcèlement sexuel, sont susceptibles d'être plus importants dans les domaines et les professions à prédominance masculine.¹¹¹ Les femmes éprouvent également plus de difficultés à accéder au capital pour créer une entreprise en raison des normes ou des lois qui limitent la propriété des biens. Cette situation pourrait les orienter vers des

¹⁰⁷ Sahay (2023) ; Goldstein et coll. (2019).

¹⁰⁸ Carranza et coll. (2018).

¹⁰⁹ Banque mondiale (2019).

¹¹⁰ Levin et coll. (2023).

¹¹¹ Levin et coll. (2023).

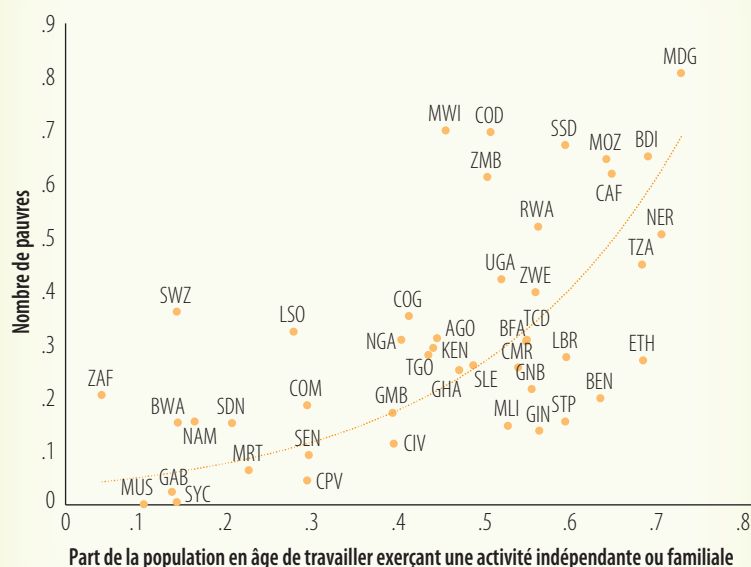
secteurs caractérisés par des coûts de démarrage moins élevés, ce qui pourrait favoriser la ségrégation professionnelle.¹¹² L'amélioration de l'éducation des filles, en particulier dans les domaines des STIM, peut atténuer la ségrégation professionnelle, en permettant un meilleur accès aux emplois bien rémunérés.¹¹³

Surmonter les obstacles à l'entrée dans les secteurs à prédominance masculine peut s'avérer très bénéfique. En Ouganda, les femmes qui s'orientent vers des secteurs à prédominance masculine gagnent autant que les hommes et trois fois plus que les femmes qui restent dans des domaines à prédominance féminine.¹¹⁴ À l'appui de cette tendance, une analyse des propriétaires, directeurs et employés d'entreprises dans 97 pays et sur quatre continents montre que les entreprises détenues par des femmes dans des secteurs à prédominance masculine génèrent 66 % de bénéfices de plus que celles qui se trouvent dans des secteurs traditionnellement féminins.¹¹⁵ Des données provenant du Malawi, du nord du Nigeria et de l'Ouganda montrent que les femmes peuvent obtenir des rendements supérieurs à ceux des hommes en s'engageant dans l'agriculture à haute valeur ajoutée.¹¹⁶

Emplois et moyens de subsistance des pauvres

En 2019, l'Afrique subsaharienne abritait 60 % des pauvres du monde vivant sous le seuil de pauvreté de 2,15 dollars par jour et 35% sa population (391 millions) vivait sous le seuil de pauvreté international, le Nigeria, la République démocratique du Congo et l'Éthiopie représentant 36 % de tous les pauvres d'Afrique subsaharienne.¹¹⁷

FIGURE 2.32 : Taux de pauvreté et part de la population en âge de travailler exerçant une activité indépendante ou familiale



Source : Plate-forme de la Banque mondiale sur la pauvreté et les inégalités, et base de données des indicateurs macroéconomiques mondiaux du groupe Jobs de la Banque mondiale (données de 2019).

Le fait d'être indépendant ou d'être employé par sa propre famille est fortement associé à la pauvreté. Les exceptions qui se démarquent de ce schéma sont les mêmes pays où le lien entre pauvreté et agriculture est également plus faible (figure 2.32). L'uniformité de ces schémas indique qu'une grande partie de la main-d'œuvre agricole est constituée de petites exploitations agricoles sur des parcelles exploitées par les ménages. Cependant, l'emploi indépendant et l'emploi familial en dehors de l'agriculture peuvent également être une indication de l'absence d'industrie et de travail salarié dans un pays.

Les niveaux actuels de travailleurs pauvres indiquent que l'emploi ne permet pas d'échapper à la pauvreté, car la productivité n'est pas assez élevée pour garantir un bon salaire. Parmi les Nigériens en

¹¹² Chakravarty et coll. (2017).

¹¹³ Diagona (2022).

¹¹⁴ Campos et coll. (2015).

¹¹⁵ Goldstein et coll. (2019) ; Banque mondiale (2022).

¹¹⁶ Banque mondiale et campagne ONE (2014).

¹¹⁷ Plate-forme de la Banque mondiale sur la pauvreté et les inégalités (mise à jour de mars 2023).

âge de travailler, 67,7 % des 40 % les plus pauvres de la distribution de la consommation travaillaient en 2018/19, contre 69,6 % des Nigériens en âge de travailler appartenant aux 60 % les plus riches. La pauvreté des ménages est également associée au sous-emploi, ou aux personnes travaillant moins qu'à temps plein chaque semaine : au Nigeria en 2018/19, moins de 20 % des personnes embauchées dans un travail salarié travaillaient moins de 40 heures par semaine, contre plus de 60 % des travailleurs du secteur agricole, qui est dominé par les travailleurs à leur propre compte. Les travailleurs engagés dans des entreprises non agricoles et les apprentis se situent entre ces deux valeurs.¹¹⁸

Les privations multiples associées à la pauvreté et à la vulnérabilité limitent l'accès aux marchés du travail.

Les obstacles à l'accès au marché du travail sont également liés à l'accès aux infrastructures et aux services publics. L'accès à l'énergie, à l'eau potable, aux transports et aux technologies de l'information et de la communication peut contraindre les membres d'un ménage à adapter leurs activités quotidiennes pour pallier l'absence de ces services nécessaires. Par exemple, le fait de devoir parcourir de longues distances pour aller chercher de l'eau ou du bois de chauffage engendre un coût d'opportunité pour le temps consacré à des activités productives. En 2019, l'Afrique subsaharienne était la région du monde où l'accès à l'électricité était le plus faible, avec environ 52 % de la population totale ayant accès à l'électricité. Parmi les personnes extrêmement pauvres, la proportion était plus faible, et la plus faible au niveau mondial, avec seulement 31 %.¹¹⁹ L'accès à la téléphonie mobile a dépassé celui de l'électricité, puisque 69 % de la population et 51 % des personnes extrêmement pauvres y ont accès en Afrique subsaharienne. En effet, le manque d'accès à ces infrastructures et aux services publics contribue à la faible rentabilité des terres et de la main-d'œuvre parmi les pauvres. En dehors de l'agriculture, les microentreprises sont la principale source d'emploi et de revenu pour les pauvres et ceux qui vivent près du seuil de pauvreté.¹²⁰

L'accès au marché du travail et à un emploi indépendant productif est également entravé par une mauvaise santé. La santé est un élément important du capital humain, qui contribue à la croissance économique. Les maladies évitables peuvent limiter les moyens de subsistance et la participation productive au marché du travail. Le manque d'accès aux infrastructures joue un rôle dans les moyens de subsistance sains : la contamination bactérienne due à un assainissement inadéquat et à une eau potable contaminée peut entraîner une diarrhée chez les adultes et les enfants, qui, lorsqu'elle se prolonge, peut entraîner un retard de croissance chez les enfants en bas âge.¹²¹ La santé a également un impact significatif sur le développement du capital humain des enfants : un retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans peut avoir des conséquences négatives à long terme jusqu'à l'âge adulte.¹²²

L'agriculture peut offrir une sécurité contre les pertes d'emploi

Pendant les fermetures liées à la pandémie de COVID-19, les activités agricoles ont apporté une certaine sécurité aux travailleurs urbains qui avaient perdu leur emploi. La pandémie a inversé le cours de la réduction de la pauvreté dans les années 2000, en particulier dans les pays à faible revenu qui n'avaient pas mis en place de filets de sécurité adéquats pour atténuer les effets de la crise. Ces filets de sécurité sont particulièrement importants en raison de leur impact sur l'accumulation d'actifs et de capital humain, car les ménages vulnérables réagissent souvent différemment aux chocs, avec un comportement de « lissage des actifs » conduisant à des sacrifices en matière de santé et d'éducation des enfants, ce qui peut nuire aux perspectives d'emploi futures. C'est la première fois en plus de vingt

118 Banque mondiale (2022b).

119 Banque mondiale (2022a).

120 Christiaensen, Demery et Hill (2019).

121 Mansuri et coll. (2018).

122 Dewey et Begum (2011) ; Black et coll. (2013).

ans que l'extrême pauvreté a augmenté.¹²³ Au niveau des ménages, la participation à l'agriculture est passée de 76 % avant la pandémie à 84 % pendant la pandémie au Nigeria (des augmentations similaires ont été observées dans d'autres pays).¹²⁴

Les obstacles à l'amélioration des revenus et de la consommation dans les zones rurales sont liés à l'étroitesse des marchés du travail non agricole dans les zones rurales, ainsi qu'aux contraintes d'accès au marché qui entravent la croissance des revenus issus des activités agricoles. L'un des principaux obstacles à l'augmentation de la productivité agricole a été les marchés - à la fois les marchés des facteurs, c'est-à-dire les marchés des intrants agricoles, de la main-d'œuvre agricole et de l'accès au crédit et à la terre, et les marchés des produits, c'est-à-dire la vente des excédents de production. Les défaillances du marché dans l'agriculture en Afrique ne se limitent pas à certains lieux ou à certaines caractéristiques des ménages. Bien que les marchés de facteurs existent et que la participation aux marchés du travail et de la terre soit largement répandue, ces marchés sont souvent défaillants pour les agriculteurs.¹²⁵ L'utilisation des intrants agricoles a été trop faible ou sous-optimale, bien qu'il existe de grandes différences dans l'utilisation des intrants d'un pays à l'autre.¹²⁶ La nature saisonnière de l'agriculture pluviale entraîne un sous-emploi concentré sur la saison de soudure qui, associé à une faible productivité, peut maintenir de nombreux travailleurs agricoles dans la pauvreté ou près du seuil de pauvreté. Alors que de nombreuses améliorations de la productivité peuvent accroître les moyens de subsistance des agriculteurs, des technologies telles que l'irrigation et les cultures multiples peuvent lisser les schémas de travail à travers les saisons agricoles, permettant ainsi de différencier les périodes de travail pour la plantation et la récolte des différentes cultures.¹²⁷

L'accès aux acheteurs est important, notamment grâce à la croissance de la productivité. Si le bon fonctionnement des marchés de produits est important pour l'efficacité des marchés alimentaires, tant pour les acheteurs que pour les vendeurs, la commercialisation de l'agriculture n'est pas une solution magique pour échapper à la pauvreté pour les agriculteurs individuels. Au Malawi, l'un des pays les plus pauvres d'Afrique subsaharienne, le taux de participation au marché atteint 90 %, bien que le rapport entre les aliments vendus et les aliments consommés puisse être faible.¹²⁸ De même, au Nigeria en 2018/19, le taux de participation au marché était supérieur à 80 %, mais seulement 36,5 % de la production agricole était uniquement ou principalement destinée à la vente, ce qui indique qu'une très grande partie de la production était destinée à l'autoconsommation.¹²⁹ En outre, l'absence d'association entre la commercialisation et l'amélioration de l'état nutritionnel pourrait indiquer que la disponibilité de certains produits alimentaires sur les marchés locaux est une contrainte plus incontournable pour un régime alimentaire diversifié que la capacité d'un ménage à générer des revenus par la vente de produits agricoles, ce qui permettrait de diversifier les régimes alimentaires vers ce qui n'est pas produit au sein du ménage.¹³⁰

123 Banque mondiale (2022).

124 Amankwah et Gourlay (2021). L'analyse a utilisé des données provenant d'enquêtes téléphoniques à haute fréquence au Burkina Faso, en Éthiopie, au Malawi, au Nigeria et en Ouganda, collectées dans le cadre du projet Living Standards Measurement Study-Integrated Surveys on Agriculture (Étude de mesure des niveaux de vie - Enquêtes intégrées sur l'agriculture).

125 Dillan et Barrett (2018).

126 Sheahan et Barrett (2018).

127 Christiaensen et Maertens (2022).

128 Carletto, Corral et Guelfi (2018).

129 Banque mondiale (2022b).

130 Carletto, Corral et Guelfi (2018). L'absence d'association a été constatée en utilisant les données de l'Étude de mesure des niveaux de vie - Enquêtes intégrées sur l'agriculture du Malawi, de la Tanzanie et de l'Ouganda.

Extrême vulnérabilité due à la fragilité et aux conflits

L'accès à l'emploi est intrinsèquement lié à l'extrême pauvreté dans les contextes de fragilité et de conflit (CFC). Dans les années 2000, la pauvreté s'est fortement concentrée en Afrique subsaharienne et dans les économies fragiles et affectées par les conflits, qui n'ont pas connu la même réduction de la pauvreté que le reste de la région.¹³¹ En effet, les populations déplacées, les réfugiés et les migrants ont moins accès aux moyens de production actifs, tandis que les qualifications techniques ne sont souvent pas reconnues et que la nature transitoire des conditions de vie peut rendre plus difficile l'engagement à long terme dans un emploi.

La fragilité et les conflits peuvent entraver la création d'emplois par de multiples voies. Il a été démontré que les conflits ont des effets néfastes sur l'accumulation du capital humain, notamment sur la scolarisation et la santé.¹³² Les conflits peuvent également perturber les marchés et les activités productives de nombreuses façons : par exemple, dans le nord de l'Ouganda, le simple risque de conflit a incité les agriculteurs à modifier leurs portefeuilles agricoles pendant le conflit avec l'Armée de résistance du Seigneur,¹³³ et au Nigeria, le conflit avec Boko Haram a réduit la production agricole et la main-d'œuvre embauchée dans les exploitations.¹³⁴

En outre, les femmes en particulier sont confrontées à de faibles taux d'emploi dans les pays CFC, la plupart d'entre elles travaillant dans l'agriculture, dans des pays en situation de conflit prolongé ou d'après-conflit. Les femmes travaillent souvent au sein de la cellule familiale, sans protection juridique et avec des salaires et des compétences faibles.¹³⁵ En outre, les défis multiformes auxquels sont confrontés les pays CFC, notamment la pauvreté, la violence fondée sur le sexe et les normes discriminatoires, entraînent des perturbations dans l'éducation, des possibilités d'emploi limitées et un accès restreint au marché.

131 Corral et coll. (2020).

132 Verwimp, Justino et Brück (2019).

133 Rockmore (2020).

134 Adelaja et George (2019).

135 Lopez-Avila et Buehren (2023) ; Quek (2019).

2.5 INTERVENTIONS POLITIQUES POUR PROMOUVOIR UN ÉCOSYSTÈME DE L'EMPLOI ÉQUITABLE ET EN EXPANSION

L'urgence de la situation de l'emploi exige une action rapide et une priorisation politique des réformes favorables à l'emploi. Les tendances démographiques qui conduisent au « dividende démographique » ont déjà commencé, et pour en tirer profit, il faudra améliorer considérablement le niveau d'éducation dans la région. Pour ce faire, il faudra atteindre les communautés vulnérables qui risquent tout particulièrement de prendre du retard en matière de développement des compétences. En outre, les emplois nécessaires à une telle transition requièrent un effort important de renforcement des capacités dans trois domaines principaux : l'élimination des distorsions du marché causées par des politiques malavisées, le soutien à l'application de la concurrence et la mise en œuvre des réformes nécessaires pour stimuler le commerce intrarégional. Cette dernière priorité nécessitera un effort important en matière d'obstacles non tarifaires, notamment l'amélioration des réseaux de transport régionaux et l'harmonisation des contrôles de qualité.

Au niveau mondial, les politiques requises pour une stratégie de croissance favorable à l'emploi s'articulent autour de deux thèmes principaux : investir dans les ressources humaines et promouvoir les marchés pour stimuler la production. En ce qui concerne le premier thème, les concepts de développement des compétences et d'éducation devraient être considérés clairement dans le contexte de l'investissement, étant donné que les coûts encourus produiront des bénéfices à l'avenir avec un rendement social élevé. Cependant, comme le montre l'expérience du développement du capital, l'investissement dans la région a été faible et la concurrence pour les fonds publics est toujours forte. À cet égard, la promotion des marchés devrait se concentrer sur l'amélioration de la réglementation et de la capacité technique, par le biais de mesures relativement peu coûteuses qui peuvent améliorer considérablement la croissance du secteur privé.

La définition de politiques spécifiques à l'expérience africaine, adaptées aux observations de ce numéro d'Africa's Pulse, et qui sont spécifiques à l'Afrique subsaharienne, résume l'idée de politiques spécifiques à un lieu. Les politiques spécifiques à la région devront accorder une attention particulière à l'absence de transformation structurelle, à la forte croissance démographique et à la persistance d'une population rurale élevée, accompagnées d'une faible croissance des entreprises, d'une faible capacité à garantir des marchés compétitifs et d'un manque de complexité commerciale.

Investir dans les personnes

Des investissements accrus dans les ressources humaines sont nécessaires pour améliorer la productivité et assurer un avenir prospère à la région. Les avantages économiques de l'augmentation démographique de la population en âge de travailler dépendent de l'existence d'une main-d'œuvre bien formée et en bonne santé, et l'éducation des enfants est plus efficace dans les tranches inférieures de la répartition des revenus.

Dans un environnement économique marqué par un resserrement de la politique budgétaire, il est essentiel d'améliorer le rapport coût-efficacité des dépenses d'éducation afin d'améliorer durablement le capital humain nécessaire pour saisir les opportunités offertes par la transition démographique. Les interventions qui améliorent l'apprentissage à l'école dans les pays à revenu faible et intermédiaire sont plus rentables que celles qui augmentent uniquement la fréquentation scolaire.¹³⁶ Les interventions multiformes se sont avérées efficaces, tandis que les interventions qui ne soutiennent que les intrants (par exemple les ordinateurs portables et les manuels scolaires, ou même les interventions ciblant uniquement la taille des classes) sont parmi les moins rentables. Enfin, les campagnes d'information sur les avantages, les coûts et la qualité de l'éducation, ainsi que les interventions en matière de santé, telles que le déparasitage, la lutte contre le paludisme et les interventions sanitaires, se sont également révélées rentables. Les interventions

¹³⁶ Angrist et coll. (2020).

ciblant les enseignants par le biais de la formation sont plus coûteuses en termes absolus que les interventions en matière de santé et d'information, ce qui se traduit par une différence d'ordre de grandeur dans les résultats de l'apprentissage. Cependant, elles sont toutes rentables, c'est-à-dire qu'elles offrent un rendement relativement élevé par dollar. Du point de vue de l'apprentissage, les transferts monétaires sont parmi les moins rentables, car ils ne visent que la participation. Les transferts d'argent peuvent bien sûr être rentables en augmentant la consommation des ménages ou d'autres résultats directs qu'ils ciblent, mais ils ne devraient pas être une priorité de la politique d'éducation.

L'enseignement professionnel peut s'avérer utile pour les personnes sous-employées et celles qui n'ont pas été scolarisées pendant leur enfance. La sélection des étudiants des filières techniques et professionnelles en fonction de leurs aptitudes et de leur motivation promet d'améliorer les taux d'achèvement et les résultats sur le marché du travail. Cependant, l'exclusion potentielle souligne la nécessité de s'attaquer aux obstacles à l'accès, en particulier pour les femmes. L'amélioration de la participation passe par l'élargissement de la portée et l'utilisation d'incitations financières. En outre, la ségrégation entre hommes et femmes en matière d'emplois, qui découle souvent du fait que les femmes choisissent des domaines moins bien rémunérés, doit être prise en compte.¹³⁷

L'abandon scolaire précoce est également un problème critique que les interventions éducatives visent à prévenir, avec un succès particulièrement important des programmes axés sur les femmes. De nombreux enfants ne suivent pas de formation ou n'exercent aucune activité productive lorsqu'ils abandonnent l'école. L'amélioration du capital humain et des perspectives d'éducation des filles ouvre la voie à de meilleures possibilités d'emploi pour les femmes. Qu'ils soient conditionnels ou inconditionnels, les transferts d'argent se sont avérés efficaces pour augmenter la scolarisation et l'assiduité des filles et se sont également révélés être une intervention prometteuse pour réduire les grossesses chez les filles non scolarisées et les filles scolarisées. L'amélioration de l'accès à l'éducation gratuite par la suppression des frais de scolarité ou l'octroi de bourses s'est avérée efficace pour augmenter le niveau d'éducation des femmes et réduire les taux d'abandon scolaire en Afrique subsaharienne. En Ouganda, un programme de gratuité de l'enseignement primaire a permis d'augmenter de près d'une année la durée de scolarité des filles, avec des effets positifs à tous les niveaux scolaires jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. De même, au Bénin, la suppression des frais de scolarité dans les collèges publics a entraîné une augmentation des inscriptions et une réduction des taux d'abandon pour les filles. La fourniture gratuite d'uniformes scolaires ou de serviettes hygiéniques a permis de réduire les taux d'abandon scolaire et d'absentéisme.¹³⁸

Les interventions sanitaires susceptibles d'améliorer la santé des enfants et des adultes font également partie des interventions les plus rentables pour relever le capital humain en vue de moyens de subsistance productifs.¹³⁹ Les interventions rentables visant spécifiquement à améliorer la santé des enfants comprennent les vaccinations infantiles et les accouchements en milieu hospitalier dans un environnement sûr. Les interventions rentables visant à réduire les retards de croissance des enfants comprennent la lutte contre la dénutrition et les carences en micronutriments chez les enfants au cours des 1 000 premiers jours suivant la conception, c'est-à-dire des interventions qui ciblent à la fois les nourrissons et les femmes enceintes.¹⁴⁰ Les interventions rentables susceptibles d'améliorer directement les résultats des adultes en termes de capital humain comprennent des interventions contre le paludisme, visant à terme à l'éradiquer en Afrique subsaharienne comme cela a été fait ailleurs, ainsi que des interventions visant à lutter contre la tuberculose. Enfin, la lutte contre les maladies chroniques telles que le cancer et les maladies cardiaques, qui prennent de plus en plus d'importance dans les pays en développement, peut également être rentable.

¹³⁷ Levin et coll. (2023).

¹³⁸ Costa et coll. (2023) ; Malhotra et Elnakib (2021) ; Bergstrom et Ozler (2021).

¹³⁹ Consensus de Copenhague (2023). Parmi la «douzaine réalisable», un ensemble d'interventions rentables permettant d'atteindre les objectifs de développement durable, six concernent la santé. Il s'agit de la vaccination des enfants, de la santé maternelle et néonatale, de la tuberculose, de la nutrition (des enfants et des femmes enceintes), des maladies chroniques et du paludisme.

¹⁴⁰ Larsen, Hoddinott et Razvi (2023).

Promouvoir les marchés pour stimuler la production

Les réformes du secteur privé ne doivent pas nécessairement être coûteuses. L'amélioration de la réglementation et une mise en application plus stratégique peuvent apporter des avantages significatifs sans engendrer de coûts importants. Une application plus uniforme de la législation fiscale en fonction de la taille des entreprises peut à la fois réduire la distorsion effective de la croissance des entreprises et élargir l'assiette fiscale, tandis que l'alignement de la réglementation avec les pays voisins en matière de mesures sanitaires et de qualité des produits peut faciliter le commerce transfrontalier dans la région. En outre, si les infrastructures peuvent être coûteuses, une meilleure réglementation des infrastructures existantes peut apporter des améliorations significatives en termes d'utilisation et de viabilité économique pour les investissements futurs. Enfin, la promotion active de la croissance du secteur privé, par l'incitation auprès des petites entreprises et l'encouragement à pénétrer des marchés spécifiques, peut améliorer le paysage concurrentiel de l'économie locale. Toutefois, si ces initiatives peuvent être relativement rentables, elles peuvent nécessiter une priorité politique : des questions telles que la réforme des tarifs des services publics et l'alignement réglementaire peuvent être des sujets délicats à négocier, tandis que la promotion de la concurrence sur le marché et la modification de l'application de la fiscalité peuvent remettre en cause des intérêts acquis.

L'environnement réglementaire doit faciliter l'entrée, la concurrence et la croissance des entreprises. Compte tenu de la répartition de la taille des entreprises, axée sur les propriétaires-exploitants et les micro-entreprises, les politiques dépendantes de la taille peuvent avoir des limites importantes dans la région. Les politiques dépendantes de la taille peuvent avoir de graves effets limitatifs sur la croissance économique et la productivité, car elles subventionnent implicitement les entreprises les moins productives et taxent les plus productives.¹⁴¹ Bien que des taux d'imposition différenciés et des seuils réglementaires en matière d'octroi de licences soient en mesure de créer des effets de seuil pour l'embauche au-delà d'un certain nombre d'employés, d'autres distorsions peuvent inclure une application plus stricte au fur et à mesure que les entreprises augmentent en taille.¹⁴² L'Indonésie a obtenu des résultats positifs en créant un bureau des impôts distinct pour les grandes entreprises, les petites entreprises bénéficiant d'un traitement spécial dans lequel l'application est répartie plus uniformément entre les entreprises de différentes tailles.¹⁴³

Les coûts et la mauvaise qualité des infrastructures représentent une barrière importante à l'entrée pour de nombreuses entreprises potentielles. Les services de réseau tels que les télécommunications, l'énergie et les transports, qui sont caractérisés par des monopoles naturels et des effets de réseau (dans certains segments du marché), et les marchés qui dépendent de l'existence de ressources rares (par exemple, les forêts, les bancs de poissons et les attractions touristiques) sont susceptibles de générer des acteurs dominants qui, s'ils ne sont pas correctement réglementés, sont alors en mesure d'abuser de leur position dominante et d'empêcher l'entrée d'autres acteurs. Dans certains cas, des règles visant à lutter contre les abus de position dominante peuvent résoudre ces problèmes ex post, tandis qu'une réglementation ex ante peut protéger les consommateurs et garantir la fourniture de services adéquats. Toutefois, les solutions du secteur privé en matière d'infrastructures peuvent attirer des capitaux et créer de fortes opportunités de croissance, en particulier dans le domaine des infrastructures numériques.

La promotion d'un comportement concurrentiel va au-delà de l'application des politiques de concurrence. Les pays africains ont besoin d'une politique plus globale pour intégrer les principes de la concurrence dans la réglementation sectorielle et économique. Outre une application plus efficace du droit de la concurrence, il convient de s'attacher à réformer les réglementations du secteur privé qui renforcent la position dominante, facilitent la collusion ou favorisent certains acteurs. Une mise en œuvre plus efficace exige une stratégie visant à hiérarchiser les actions qui ont le plus

¹⁴¹ Bachas et coll. (2019).

¹⁴² Asatryan et Peichl (2017) ; Brockmeyer et Hernandez (2016).

¹⁴³ Basri et coll. (2021).

d'impact et qui peuvent créer une culture de la concurrence, ainsi que davantage de ressources financières et humaines pour les agences de la concurrence. En plus de prévenir et de sanctionner les pratiques anticoncurrentielles, les autorités de la concurrence apportent une grande valeur en tant que défenseurs d'une réglementation qui assure l'entrée sur les marchés, y compris pour les acteurs nouveaux et plus petits, créant ainsi des opportunités d'emploi, tout en intégrant l'analyse des effets sur la concurrence et les marchés dans le cadre de la conception de la privatisation, de la conception des appels d'offres pour les marchés publics, et de la réglementation sectorielle pour stimuler l'investissement privé. L'intelligence économique pour détecter et prévenir les comportements collusoires et la mise en application effective de la législation anti-cartel peuvent être particulièrement efficaces pour garantir l'accès aux principaux intrants de production et de meilleures conditions de vente pour les produits.

De même, la promotion active de l'accès au marché peut contrecarrer les barrières sociales. Encourager les femmes entrepreneurs à s'engager dans des secteurs rentables dominés par les hommes fait progresser l'égalité des genres. Les politiques et les programmes devraient encourager le soutien des conjoints, faciliter la mise en relation avec des mentors et des modèles, et offrir une exposition ainsi qu'une formation précoces dans les secteurs à prédominance masculine. Des données provenant d'Afrique subsaharienne montrent que les femmes obtiennent de piètres résultats lorsque leurs maris ignorent leurs efforts en matière d'entrepreneuriat. Ces données suggèrent qu'il est essentiel d'impliquer les hommes et de promouvoir la coopération entre les conjoints. Une intervention de transformation des genres et de formation conjointe en Côte d'Ivoire a montré que les hommes cultivateurs de cultures d'exportation qui ont rempli un plan d'action de deux ans avec leurs épouses ont partagé plus de décisions agricoles et ont permis aux femmes de gérer plus de tâches liées aux cultures de rente.¹⁴⁴ L'information sur les industries rentables, le renforcement des réseaux et la multiplication des options de financement permettent de surmonter les difficultés et de soutenir la croissance économique des femmes.¹⁴⁵ Dans le même ordre d'idées, l'amélioration des compétences socio-émotionnelles, cognitives et techniques des femmes et l'accès à l'information sur les secteurs dominés par les hommes sont essentiels à leur transition.¹⁴⁶

Enfin, la mise en œuvre effective de la ZLECAf a le potentiel de stimuler une croissance axée sur le commerce en déplaçant les modèles commerciaux vers des exportations moins dépendantes des ressources. Toutefois, le bilan de la mise en œuvre des accords commerciaux dans la région n'est pas très positif, et il subsiste des incohérences réglementaires et des obstacles non tarifaires importants. En outre, la facilitation des échanges devrait inclure l'expansion des capacités techniques et des contrôles institutionnels sur les agences gouvernementales responsables du suivi et de la gestion du commerce transfrontalier. La facilitation des échanges est particulièrement importante pour soutenir les chaînes de valeur régionales, qui peuvent avoir des effets disproportionnés sur la création d'emplois et la stabilité. L'expansion des chaînes de valeur agricoles autour des produits de grande valeur, tels que les fruits et légumes frais, est une source de potentiel substantiel, les interventions visant à soutenir l'intégration horizontale et verticale des chaînes de valeur se traduisant par de fortes améliorations des revenus pour les petits exploitants agricoles.¹⁴⁷ De manière significative, la mise en cohérence de la réglementation sur les mesures d'assainissement en vue de l'adoption uniforme des meilleures pratiques pourrait faciliter le commerce intrarégional, en particulier dans l'industrie agroalimentaire en pleine croissance. En outre, le développement de la capacité technique autour des postes frontières peut être efficace pour le suivi et la gestion du commerce transfrontalier. L'utilisation d'une technologie de surveillance automatisée aux points de passage des frontières et de déclarations en ligne peut faciliter la surveillance et la collecte de données, tout en permettant un traitement accéléré en faveur des commerçants réguliers.

¹⁴⁴ Banque mondiale (2022).

¹⁴⁵ Alibhai et coll. (2017).

¹⁴⁶ Banque mondiale (2022).

¹⁴⁷ Bellemare et Bloem (2018).

Appendice : Classification des pays

TABLEAU A.1 : Pays d'Afrique de l'Ouest et centrale

Pays riches en ressources		Pays non riches en ressources	
Pétrole	Métaux et minerais		
Guinée Équatoriale	Guinée	Bénin	Gambie
Gabon	Libéria	Burkina Faso	Ghana
Nigeria	Mauritanie	Cabo Verde	Guinée-Bissau
République du Congo	Niger	Cameroun	Mali
Tchad	Sierra Leone	République centrafricaine	Sénégal
		Côte d'Ivoire	Togo

Remarque : Depuis juillet 2020, à des fins opérationnelles, la région Afrique de la Banque mondiale a été divisée en deux sous-régions : l'Afrique de l'Ouest et centrale et l'Afrique de l'Est et australe. L'analyse présentée dans ce rapport reflète cette situation. Les pays riches en ressources sont ceux dont les rentes tirées des ressources naturelles (forêts exclues) dépassent 10 % du produit intérieur brut.

TABLEAU A.2 : Afrique de l'Est et australe

Pays riches en ressources		Pays non riches en ressources	
Pétrole	Métaux et minerais		
Angola	Botswana	Burundi	Mozambique
Soudan du Sud	République Démocratique du Congo	Comores	Rwanda
	Namibie	Érythrée	São Tomé et Príncipe
	Afrique du Sud	Eswatini	Seychelles
	Zambie	Éthiopie	Somalia
		Kenya	Soudan
		Lesotho	Tanzanie
		Madagascar	Ouganda
		Malawi	Zimbabwe
		Maurice	

Remarque : Depuis juillet 2020, à des fins opérationnelles, la région Afrique de la Banque mondiale a été divisée en deux sous-régions : l'Afrique de l'Ouest et centrale et l'Afrique de l'Est et australe. L'analyse dans ce rapport reflète cette configuration. Les pays riches en ressources sont ceux dont les rentes tirées des ressources naturelles (forêts exclues) dépassent 10 % du produit intérieur brut.

Bibliographie

- Abbasi, M., M. S. M. Lebrand, A. B. Mongoue, R. Pongou et F. Zhang. 2022. "Roads, Electricity, and Jobs: Evidence of Infrastructure Complementarity in Sub-Saharan Africa." Document de travail de recherche sur les politiques 9976, Banque mondiale, Washington, DC.
- Acemoglu, D. et J. A. Robinson. 2000. "Why Did the West Extend the Franchise? Democracy, Inequality and Growth in Historical Perspective." *Quarterly Journal of Economics* 115: 1167–99.
- Acemoglu, D. et J. A. Robinson. 2002. "Economic Backwardness in Political Perspective." Document de travail 8831, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Acemoglu, D. et J. Robinson. 2010. "The Role of Institutions in Growth and Development." *Review of Economics and Institutions* 1 (2).
- Acemoglu, D., S. Johnson et J. A. Robinson. 2001. "The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation." *American Economic Review* 91 (5): 1369–1401.
- Acemoglu, D., S. Johnson et J. A. Robinson. 2002. "Reversal of Fortune: Geography and Institutions in the Making of the Modern World Income Distribution." *Quarterly Journal of Economics* 118: 1231–94.
- Adams, A. V., S. J. de Silva et S. Razmara. 2013. *Improving Skills Development in the Informal Sector: Strategies for Sub-Saharan Africa*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Adelaja, A. et J. George. 2019. "Effects of Conflict on Agriculture: Evidence from the Boko Haram Insurgency." *World Development* 117: 184–95.
- Adu-Baffour, F., T. Daum et R. Birner. 2019. "Can Small Farms Benefit from Big Companies' Initiatives to Promote Mechanization in Africa? A Case Study from Zambia." *Food Policy* 84: 133–45.
- Aghion, P., R. Blundell, R. Griffith, P. Howitt et S. Prantl. 2006. "The Effects of Entry on Incumbent Innovation and Productivity." Document de travail 12027, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Ahmed, S. A., M. Cruz, D. S. Go, M. Maliszewska et I. Osorio-Rodarte. 2016. "How Significant Is Sub-Saharan Africa's Demographic Dividend for Its Future Growth and Poverty Reduction?" *Review of Development Economics* 20 (4): 762–93.
- Aizenman, J., Y. Jinjark, H. T. K. Nguyen et D. Park. 2019. "Fiscal Space and Government-Spending and Tax-Rate Cyclicity Patterns: A Cross-Country Comparison, 1960–2016." *Journal of Macroeconomics* 60: 229–52.
- Alibhai, S., N. Buehren, S. Papineni et R. Pierotti. 2017. "Crossovers—Female Entrepreneurs Who Enter Male Sectors: Evidence from Ethiopia." Document de travail de recherche sur les politiques 8065, Banque mondiale, Washington, DC.
- Amankwah, A. et S. Gourlay. 2021. "Impact of COVID-19 Crisis on Agriculture: Evidence from Five Sub-Saharan African Countries." LSMS Integrated Surveys on Agriculture, Banque mondiale, Washington, DC. <http://documents.worldbank.org/curated/en/304561611294945287/Impact-of-COVID-19-Crisis-on-Agriculture-Evidence-from-Five-Sub-Saharan-African-Countries>.
- Angrist, N., D. K. Evans, D. Filmer, R. Glennerster, F. H. Rogers et S. Sabarwal. 2020. "How to Improve Education Outcomes Most Efficiently? A Comparison of 150 Interventions Using the New Learning-Adjusted Years of Schooling Metric." Document de travail de recherche sur les politiques 9450, Banque mondiale, Washington, DC.
- Arkolakis, C., A. Costinot, D. Donaldson et A. Rodríguez-Clare. 2019. "The Elusive Pro-Competitive Effects of Trade." *Review of Economic Studies* 86 (1): 46–80.
- Asatryan, Z. et A. Peichl. 2017. "Responses of Firms to Tax, Administrative and Accounting Rules: Evidence from Armenia." Document de travail CESifo 6754, Center for Economic Studies, Munich, Allemagne.
- Atkin, D. et D. Donaldson. 2015. "Who's Getting Globalized? The Size and Implications of Intra-national Trade Costs." Document de travail 21439, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Aubery, F., J. Giles et D. Sahn. 2020. "Do Apprenticeships Provide Skills beyond the Master's Trade? Evidence on Apprenticeships, Skills and the Transition to Work in Senegal." Banque mondiale, Washington, DC.

- Babajide, A., A. Hassan Ahmad et S. Coleman. 2021. "Violent Conflicts and State Capacity: Evidence from Sub-Saharan Africa." *Journal of Government and Economics* 3: 100019.
- Bachas, P., R. N. Fattal Jaef et A. Jensen. 2019. "Size-Dependent Tax Enforcement and Compliance: Global Evidence and Aggregate Implications." *Journal of Development Economics* 140: 203–22.
- Bahia, K., P. Castells, G. Cruz, T. Masaki, C. Rodríguez-Castelán et V. Sanfelice. 2023. "Mobile Broadband, Poverty, and Labor Outcomes in Tanzania." *World Bank Economic Review* 37 (2): 235–56.
- Bakilana, A. M. et T. A. Belay. 2023. "The Moment in Africa Is Now: Invest in Your People." *World Bank Blogs, Nasikiliza*, June 6, 2023. <https://blogs.worldbank.org/nasikiliza/moment-africa-now-invest-your-people>.
- Bandiera, O., A. Elsayed, A. Heil et A. Smurra. 2022. "Economic Development and the Organization Of Labor: Evidence from the Jobs of the World Project." *Journal of the European Economic Association* 20(6): 2226–2270. <https://doi.org/10.1093/jeea/jvac056>
- Banque mondiale and the ONE Campaign. 2014. "Levelling the Field: Improving Opportunities for Women Farmers in Africa." Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale Competition Forum. 2022. *Improving Institutions, Not Just Laws: Revisiting Competition Policy in Africa*. Non-publié.
- Banque mondiale. 2016. *Africa's Pulse*, Volume 14. Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. 2017. "World Bank Group Cartel Database: A Step Ahead: Competition Policy for Shared Prosperity and Inclusive Growth." Banque mondiale, Washington, DC. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-0945-3>.
- Banque mondiale. 2019. "Profiting from Parity: Unlocking the Potential of Women's Business in Africa." Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. 2020. "Agriculture, Jobs, and Value Chains in Africa." Jobs Notes Issue N° 9. Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. 2020. *World Development Report 2020: Trading for Development in the Age of Global Value Chains*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2022. "Breaking Barriers: Female Entrepreneurs Who Cross Over to Male-Dominated Sectors." Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. 2022a. *Poverty and Shared Prosperity: Correcting Course*. Washington, DC: Banque mondiale. doi:10.1596/978-1-4648-1893-6.
- Banque mondiale. 2022b. "Nigeria Poverty Assessment." Banque mondiale, Washington, DC. <https://www.worldbank.org/en/country/nigeria/publication/afw-nigeria-poverty-assessment>.
- Banque mondiale. 2023. "Inclusiveness of Foreign Direct Investment in Rwanda." *Rwanda Economic Update*, juin 2023, N° 21. Washington, DC: Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/39975>.
- Banque mondiale. A paraître. "Africa Digital Economy Governance: Regulating the Digital Economy in Africa: Managing Old and New Risks." Banque mondiale, Washington, DC.
- Barrett, C.B., 2021. Overcoming global food security challenges through science and solidarity. *American Journal of Agricultural Economics*, 103(2), pp.422-447.
- Barro, R. et J.-W. Lee. 1993. "Losers and Winners in Economic Growth." NBER Document de travail 4341, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Basri, M. C., M. Felix, R. Hanna et B. A. Olken. 2021. "Tax Administration versus Tax Rates: Evidence from Corporate Taxation in Indonesia." *American Economic Review* 111 (12): 3827–71.
- Begazo, T., M. Blimpo et M. Dutz. 2023. *Digital Africa: Technological Transformation for Jobs*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Bellemare, M. F. et J. R. Bloem. 2018. "Does Contract Farming Improve Welfare? A Review." *World Development* 112: 259–71.
- Beneito, P., P. Coscollá-Girona, M. E. Rochina-Barrachina et A. Sanchis. 2015. "Competitive Pressure and Innovation at the Firm Level." *Journal of Industrial Economics* 63 (3): 422–57.

- Bergstrom, K. et B. Ozler. 2021. "Improving the Well-Being of Adolescent Girls in Developing Countries." Document de travail de recherche sur les politiques 9827, Banque mondiale, Washington, DC.
- Besley, T. 1995. "Property Rights and Investment Incentives: Theory and Evidence from Ghana." *Journal of Political Economy* 103 (5): 903–37.
- Besley, T. et T. Persson. 2010. "State Capacity, Conflict et Development." *Econometrica* 78 (1): 1–34.
- Black, R. E., C. G. Victora, S. P. Walker, Z. A. Bhutta, P. Christian, M. De Onis, M. Ezzati, et al. 2013. "Maternal and Child Undernutrition and Overweight in Low-Income and Middle-Income Countries." *The Lancet* 382 (9890): 427–51.
- Bloom D. E. et J. G. Williamson. 1998. "Demographic Transitions and Economic Miracles in Emerging Asia." *World Bank Economic Review* 12 (3): 419–55.
- Bloom, D. E. et J. D. Sachs. 1998. "Geography, Demography, and Economic Growth in Africa." *Brookings Papers on Economic Activity* 2: 207–95.
- Bloom, D., D. Canning et J. Sevilla. 2003. *The Demographic Dividend: A New Perspective on the Economic Consequences of Population Change*. Santa Monica, CA: Rand Corporation.
- Bolhuis, M. A., J. Chen et B. R Kett. 2023. "Fragmentation in Global Trade: Accounting for Commodities." Document de travail WP/2023/073, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Brockmeyer, A. et M. Hernandez. 2016. "Taxation, Information, and Withholding: Evidence from Costa Rica." Document de travail de recherche sur les politiques 7600, Banque mondiale, Washington, DC.
- Brueckner, M. et F. Carneiro. 2017. "Terms of Trade Volatility, Government Spending Cyclicalities, and Economic Growth." *Review of International Economics* 25 (5): 975–89.
- Buehren, N. 2023. "Gender and Agriculture in Sub-Saharan Africa: Review of Constraints and Effective Interventions." Gender Innovation Lab, Banque mondiale, Washington, DC.
- Buera, F., J Kaboski et Y. Shin. 2011. "Finance and Development: A Tale of Two Sectors." *American Economic Review* 101 (5): 1964–2002.
- Calderón, C. et C. Cantú. 2021. "The Impact of Digital Infrastructure on African Development." Document de travail de recherche sur les politiques 9853, Banque mondiale, Washington, DC.
- Campos, F. et M. Gassier. 2017. "Gender and Enterprise Development in Sub-Saharan Africa: A Review of Constraints and Effective Interventions." Document de travail de recherche sur les politiques 8239, Banque mondiale, Washington, DC.
- Campos, F., M. Goldstein, L. McGorman, A. M. Munoz Boudet et O. Pimhidzai. 2015. "Breaking the Metal Ceiling: Female Entrepreneurs Who Succeed in Male-Dominated Sectors in Uganda." Document de travail de recherche sur les politiques 7503, Banque mondiale, Washington, DC.
- Canning, D., S. Raja et A. S. Yazbeck, eds. 2015. *Africa's Demographic Transition: Dividend or Disaster?* Washington, DC: Banque mondiale.
- Carletto, C., Corral, P. and Guelfi, A., 2018. Revisiting the Gains from Agricultural Commercialization. *Agriculture in Africa: Telling Myths from Facts*, pp.39-46. Carranza, E., C. Dhakal, and I. Love. 2018. "Female Entrepreneurs: How and Why Are They Different?" Jobs Group Papers, Notes, and Guides 30633575, Banque mondiale, Washington, DC.
- Castro, L., M. Cruz, F. Molders, E. Salgado et A. Volk. A paraître. "Firm Demographics in Africa." Banque mondiale, Washington, DC.
- Chakravarty, S., S. Das et J. Vaillant. 2017. "Gender and Youth Employment in Sub-Saharan Africa: A Review of Constraints and Effective Interventions." Document de travail de recherche sur les politiques 8245, Banque mondiale, Washington, DC.
- Chang, R., L. Kaltani et N. V. Loayza. 2009. "Openness Can Be Good for Growth: The Role of Policy Complementarities." *Journal of Development Economics* 90 (1): 33–49.
- Choi, J., M. A. Dutz et Z. Usman, eds. 2020. *The Future of Work in Africa: Harnessing the Potential of Digital Technologies for All*. Washington, DC: Banque mondiale.

- Christiaensen, L. et Hill, R. eds., 2019. *Poverty in Africa*. Washington, DC: Banque mondiale
- Christiaensen, L. et R. Kanbur. 2017. "Secondary Towns and Poverty Reduction: Refocusing the Urbanization Agenda." *Annual Review of Resource Economics* 9: 405–19.
- Christiaensen, L. et L. Demery. 2018. *Agriculture in Africa: Telling Myths from Facts*. Directions in Development—Agriculture and Rural Development. Washington, DC: Banque mondiale.
- Christiaensen, L. et M. Maertens. 2022. "Rural Employment in Africa: Trends and Challenges." *Annual Review of Resource Economics* 14: 267–89.
- Christiaensen, L. et Y. Todo. 2013. "Poverty Reduction during the Rural-Urban Transformation: The Role of the Missing Middle." Document de travail de recherche sur les politiques 6445, Banque mondiale, Washington, DC.
- Christiaensen, L., Demery, L. and Hill, R. eds., 2019. *Africa's demography and socioeconomic structure*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Cirera, X., R. Fattal-Jaef et H. Maemir. 2020. "Taxing the Good? Distortions, Misallocation, and Productivity in Sub-Saharan Africa." *World Bank Economic Review* 34 (1): 75–100.
- Connor, J. M. 2012. "Price Effects of International Cartels in Markets for Primary Products." Conference: Symposium on Trade in primary Product Markets and Competition Policy, Geneva, Switzerland.
- Copenhagen Consensus. 2023. "Halftime for the Sustainable Development Goals 2016-2030." <https://copenhagenconsensus.com/halftime-sustainable-development-goals-2016-2030/12-best-investments-world>.
- Corral, P., A. Irwin, N. Krishnan et D. Gerszon Mahler. 2020. *Fragility and Conflict: On the Front Lines of the Fight against Poverty*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Correa, J. A. 2012. "Innovation and Competition: An Unstable Relationship." *Journal of Applied Econometrics* 27 (1): 160–66.
- Costa, R., A. Kalle, D. Lopez Avila, M. Magalhaes, M. Muller et E. Salazar. 2023. "What Works to Narrow Gender Gaps and Empower Women in Sub-Saharan Africa? An Evidence-Review of Selected Impact Evaluation Studies." Banque mondiale, Washington, DC.
- Cuevas, F., A. Narayan et N. Sinha. 2023. "Africa Poverty and Inequality Flagship Concept Note." Banque mondiale, Washington, DC.
- Cunningham, W. et Bodewig, C., 2023. Supporting the Urban Informal in Africa: An Options Paper for SPJ.
- Dauda, S. 2020. "The Effects of Competition on Jobs and Economic Transformation." EFI Insight-Trade, Investment and Competitiveness, Banque mondiale, Washington, DC.
- Dauda, S. et M. Drozd. 2020. "Barriers to Competition in Product Market Regulation: New Insights on Emerging Market and Developing Economies." Banque mondiale, Washington, DC. <http://hdl.handle.net/10986/34607>.
- Dauda, S., S. Nyman et A. Cassim. 2019. "Product Market Competition, Productivity, and Jobs: The Case of South Africa." Document de travail de recherche sur les politiques 9084, Banque mondiale, Washington, DC.
- Davoodi, H. R., P. Montiel et A. Ter-Martirosyan. 2021. "Macroeconomic Stability and Inclusive Growth." Document de travail WP/21/81, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- De Loecker, J. D. et F. Warzynski. 2012. "Markups and Firm-Level Export Status." *American Economic Review* 102 (6): 2437–71.
- De Weerd, J., L. Christiaensen et R. Kanbur. 2021. "When Distance Drives Destination, Towns Can Stimulate Development." Document de travail de recherche sur les politiques 9622, Banque mondiale, Washington, DC.
- Dewey, K. G. et K. Begum. 2011. "Long-Term Consequences of Stunting in Early Life." *Maternal & Child Nutrition* 7: 5–18.

- Diagana, O. 2022. "Promoting Wage Equality in the Labor Market in Africa: A Moral Imperative." *World Bank Blog*, March 7, 2022. <https://blogs.worldbank.org/africacan/promoting-wage-equality-labor-market-africa-moral-imperative>.
- Dinkelman, T. 2011. "The Effects of Rural Electrification on Employment: New Evidence from South Africa." *American Economic Review* 101 (7): 3078–3108.
- Division de statistique des Nations Unies, UN COMTRADE. Diverses années. "International Merchandise Trade Statistics." Division de statistique des Nations Unies, New York. <http://comtrade.un.org/>.
- Djurfeldt, A. A. 2015. "Urbanization and Linkages to Smallholder Farming in Sub-Saharan Africa: Implications for Food Security." *Global Food Security* 4: 1–7.
- Dornbusch, R. 1986a. "Special Exchange Rates for Capital Account Transactions." *World Bank Economic Review* 1: 1–33.
- Dornbusch, R. 1986b. "Multiple Exchange Rates for Commercial Transactions." In *Economic Adjustment and Exchange Rates in Developing Countries*, edited by S. Edwards and L. Ahamed. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Dornbusch, R. et L. T. Kuenzler. 1993. "Exchange Rate Policies: Options and Issues." In *Policymaking in the Open Economy*, edited by R. Dornbusch. New York: Oxford University Press.
- Drummond, P., V. Thakoor et S. Yu, 2014. "Africa Rising: Harnessing the Demographic Dividend." IMF Document de travail 14/143, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Easterly, W. 1994. "Economic Stagnation, Fixed Factors et Policy Thresholds." *Journal of Monetary Economics* 33: 525–57.
- Echandi, R., M. Maliszewska et V. Steenbergen. 2022. "Making the Most of the African Continental Free Trade Area: Leveraging Trade and Foreign Direct Investment to Boost Growth and Reduce Poverty." Banque mondiale, Washington, DC.
- Economist Intelligence Unit. 2022. Risk Tracker. Available at: http://www.eiu.com/site_info.asp?info_name=RB_risktracker&page=rk&page_title=Risk%20Tracker
- Edmond, C., V. Midrigan et D. Y. Xu. 2015. "Competition, Markups, and the Gains from International Trade." *American Economic Review* 105 (10): 3183–3221.
- Edwards, S. 1989. *Real Exchange Rates, Devaluation, and Adjustment Exchange Rate Policies in Developing Countries*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Evans, D. K., S. Hares, P. A. Holland et A. Mendez Acosta. 2023. "Adolescent Girls' Safety In and Out of School: Evidence on Physical and Sexual Violence from across Sub-Saharan Africa." *Journal of Development Studies* 59 (5): 739–57.
- Fields, G. S., T. H. Gindling, K. Sen, M. Danquah et S. Schotte. 2023. "Lessons Learnt and Policy Options." In *The Job Ladder*, edited by G. S. Fields, T. H. Gindling, K. Sen, M. Danquah, and S. Schotte p. 349. UN-WIDER, Oxford University Press.
- Filmer, D. et L. Fox. 2014. *Youth Employment in Sub-Saharan Africa*. Africa Development Forum. Banque mondiale, Washington, DC.
- Filmer, D., H. Rogers, N. Angrist et S. Sabarwal. 2020. "Learning-Adjusted Years of Schooling (LAYS): Defining a New Macro Measure of Education." *Economics of Education Review* 77 (C).
- Fischer, S. 1993. "The Role of Macroeconomic Factors in Growth." *Journal of Monetary Economics* 32, 485–512.
- FMI (Fonds monétaire international). 2019. "Is the African Continental Free Trade Area a Game Changer for the Continent?" *IMF Regional Economic Outlook*. Washington, DC: FMI.
- Frankel, J. A., C. A. Vegh et G. Vuletin. 2013. "On Graduation from Fiscal Procyclicality." *Journal of Development Economics* 100 (1): 32–47.
- Frazer, G. 2006. "Learning the Master's Trade: Apprenticeship and Human Capital in Ghana." *Journal of Development Economics* 81: 259–98.

- Fried, S. et D. Lagakos. À paraître. "Electricity and Firm Productivity: A General-Equilibrium Approach." *American Economic Journal: Macroeconomics*, À paraître.
- Fuglie, K., M. Gautam, A. Goyal et W. F. Maloney. 2020. *Harvesting Prosperity: Technology and Productivity Growth in Agriculture*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Gatti, R. V., P. A. Corral Rodas, N. A. P. Dehnen, R. Dsouza, J. E. Mejalenko et S. M. Pennings. 2020. *The Human Capital Index 2020 Update: Human Capital in the Time of COVID-19*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Gelbard, E., C. Deléchat, U. Jacoby, M. Pani, M. Hussain, G. Ramirez, R. Xu, E. Fuli et D. Mulaj. 2017. Building Resilience in Sub-Saharan Africa's Fragile States. Africa Department, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Gibson, J., Datt, G., Murgai, R. et Ravallion, M., 2017. For India's rural poor, growing towns matter more than growing cities. *World Development*, 98, pp.413-429. Goldstein, M., P. Gonzalez Martinez et S. Papineni. 2019. "Tackling the Global Profitarchy: Gender and the Choice of Business Sector." Document de travail de recherche sur les politiques 8865, Banque mondiale, Washington, DC.
- Gollin, D., R. Jedwab et D. Vollrath. 2016. "Urbanization with and without Industrialization." *Journal of Economic Growth* 21: 35–70.
- Goyal, A. et J. D. Nash. 2017. *Reaping Richer Returns: Public Spending Priorities for African Agriculture Productivity Growth*. Africa Development Forum. Washington, DC: Banque mondiale.
- Haddad, M., J. J. Lim, C. Pancaro et C. Saborowski. 2013. "Trade Openness reduces Growth Volatility When Countries Are Well Diversified." *Canadian Journal of Economics* 46 (2): 765–90.
- Hall, R. E. et C. I. Jones. 1999. "Why Do Some Countries Produce So Much More Output per Worker?" *Quarterly Journal of Economics* 114: 83–116.
- Hardy, M., I. M. Mbiti, J. L. Mccasland et I. Salcher. 2019. "The Apprenticeship-to-Work Transition: Experimental Evidence from Ghana." Document de travail de recherche sur les politiques 8851, Banque mondiale, Washington, DC.
- Hassan, M. F. et L. Kornher. 2019. "Let's Get Mechanized-Labor Market Implications of Structural Transformation in Bangladesh." Available at SSRN 4337406.
- Hassan, S. S., V. Kwakwa et M. Murthi. 2023. "Invest in Youth, Transform Africa." *World Bank Blogs, Africa Can End Poverty*, August 17, 2023. <https://blogs.worldbank.org/africacan/invest-youth-transform-africa>.
- Hjort, J. et J. Poulsen. 2019. "The Arrival of Fast Internet and Employment in Africa." *American Economic Review* 109 (3): 1032–79.
- Hollweg, C. H., D. Lederman, D. Rojas et E. R. Bulmer. 2014. *Sticky Feet: How Labor Market Frictions Shape the Impact of International Trade on Jobs and Wages*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Hopenhayn, H. A. 2014. "Firms, Misallocation, and Aggregate Productivity: A Review." *Annual Review of Economics* 6 (1): 735–70.
- Hsieh, C. T. et B. A. Olken. 2014. "The Missing 'Missing Middle.'" *Journal of Economic Perspectives* 28 (3): 89–108.
- Javorcik, B. S., L. Kitzmueller, H. Schweiger et M. A. Yildirim. 2022. "Economic Costs of Friend-Shoring." Document de travail 274, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, London.
- Jedwab, R., P. Romer, A. M. Islam et R. Samaniego. 2023. "Human Capital Accumulation at Work: Estimates for the World and Implications for Development." *American Economic Journal: Macroeconomics* 15 (3): 191–223.
- Jung, I. 2023. "Nigeria's Tax Revenue Mobilization: Lessons from Successful Revenue Reform Episodes." Selected Issues Paper SIP/2023/019, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Kaffenberger, M. et L. Pritchett. 2017. "The Impact of Education versus the Impact of Schooling: Schooling, Reading Ability, and Financial Behavior in 10 Countries." Background Paper for *World Development Report 2018: Learning to Realize Education's Promise*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Karlen, R. et F. Rother. 2023. *Jobs Diagnostic Togo: Confronting Challenges and Creating Opportunities for More Quality Jobs for All*. Washington DC: Banque mondiale

- Kaufmann, D. et A. Kraay. 2023. Worldwide Governance Indicators, 2023 Update. Banque mondiale, Washington, DC. Link: www.govindicators.org
- Kempis, M., T. Ogden, A. Heyer et T. Cook. 2023. *Kenya Country Overview: Data From the Small Firm Diaries*. Financial Sector Deepening Kenya, Nairobi. <https://www.smallfirmdiaries.org/kenya>.
- Kiguel, M. et S. A. O'Connell. 1995. "Parallel Exchange Rates in Developing Countries." *World Bank Research Observer* 10 (1): 21–52.
- Kitzmuller, M. et M. Martinez Licetti. 2013. "Competition Policy: Encouraging Thriving Markets for Development." *ViewPoint Public Policy for the Private Sector Series* No 331, Finance and Private Sector Development Vice Presidency, Banque mondiale, Washington, DC.
- Krugman, P. et A. J. Venables. 1996. "Integration, Specialization, and Adjustment." *European Economic Review* 40 (3-5): 959–67.
- Kubota, M. et A. G. Zeufack. 2020. "Assessing the Returns on Investment in Data Openness and Transparency." Document de travail de recherche sur les politiques 9139, Banque mondiale, Washington DC.
- Larsen, B., J. Hoddinott et S. Razvi. 2023. "Investing in Nutrition: A Global Best Investment Case." *Journal of Benefit-Cost Analysis*, 1–20.
- Lebrand, M. 2022. "Infrastructure and Structural Change in the Lake Chad Region." Document de travail de recherche sur les politiques 9899, Banque mondiale, Washington, DC.
- Lederman, D. et W. F. Maloney. 2007. "Trade Structure and Growth." In *Natural Resources: Neither Curse nor Destiny*, edited by D. Lederman and W. F. Maloney, 15–39. Washington, DC: Banque mondiale.
- Levin, V., I. Santos, M. Weber, S. A. Iqbal, A. Aggarwal, P. J. Comyn, H. Kayayama et M. A. Hoftijzer. 2023. "Building Better Formal TVET Systems: Principles and Practice in Low- and Middle-Income Countries." Banque mondiale, Washington, DC.
- Lizondo, J. S. 1987a. "Exchange Rate Unification and Balance of Payments under Dual Exchange Markets." *Journal of Development Economics* 26: 37–53.
- Lizondo, J. S. 1987b. "Unification of Dual Exchange Markets." *Journal of International Economics* 22: 57–77.
- Lizondo, J.S. (1991). "Alternative Dual Exchange Market Regimes : Some Steady State Comparisons." Documents des services du FMI 38 (3) : 560-581.
- Lopez-Avila, D. et N. Buehren. 2023. "Gendered Impacts of Public Works in Fragile States: The Case of the Ebola Crisis Response program in the DRC." Africa Gender Innovation Lab. Banque mondiale, Washington, DC.
- Malhotra, A. et S. Elnakib. 2021. "Twenty Years of the Evidence Base on What Works to Prevent Child Marriage: A Systematic Review." *Journal of Adolescent Health* 68: 847–62.
- Mansuri, G., M. F. Sami, M. Ali, H. T. T. Doan, B. Javed, P. Pandey et S. Asia. 2018. "When Water Becomes a Hazard: A Diagnostic Report on the State of Water Supply, Sanitation and Poverty in Pakistan and Its Impact on Child Stunting." WASH Poverty Diagnostic Series. Banque mondiale, Washington, DC.
- Matsa, D. A., 2011. "Competition and Product Quality in the Supermarket Industry." *Quarterly Journal of Economics* 126 (3): 1539–91.
- Mazzeo, M. J. 2003. "Competition and Service Quality in the US Airline Industry." *Review of Industrial Organization* 22: 275–96.
- McCullough, E. 2016. "Labor Productivity and Employment Gaps in Sub-Saharan Africa." *Food Policy* 68: 133–52.
- McKenzie, D. 2017. "How Effective Are Active Labor Market Policies in Developing Countries? A Critical Review of Recent Evidence." *World Bank Research Observer* 32 (2): 127–54.
- McMillan, M. et A.G. Zeufack. 2022. "Labor Productivity Growth and Industrialization in Africa." *Journal of Economic Perspectives* 36 (1): 3-32.
- Mensah, J. T. 2023. "Jobs! Electricity Shortages and Unemployment in Africa." Document de travail de recherche sur les politiques 8415, Banque mondiale, Washington, DC.

- Nguimkeu, P. et A.G. Zeufack. 2019. "Manufacturing in Structural Change in Africa." Document de travail de recherche sur les politiques N° 8992, Banque mondiale, Washington, DC.
- North, D. 1981. *Structure and Change in Economic History*. Cambridge: Cambridge University Press.
- North, D. 1990. *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*. New York: Cambridge University Press.
- Nshimbi, C. et I. Moyo. 2017. *Migration, Cross-Border Trade and Development in Africa*. Palgrave Studies of Sustainable Business in Africa. Cham, Switzerland: Palgrave Macmillan.
- OCDE. 2014. Factsheet on How Competition Policy Affects Macro-Economic Outcomes. Paris, France: OCDE. <https://www.oecd.org/daf/competition/2014-competition-factsheet-iv-en.pdf>
- OITSTAT. 2023. "Data Explorer." Organisation internationale du Travail, Genève (consulté le 16 août 2023) <https://ilostat.ilo.org/data/>.
- Olson, M. C. 1982. *The Rise and Decline of Nations: Economic Growth, Stagflation, and Economic Rigidities*. New Haven and London: Yale University Press.
- Ouedraogo, R. 2015. "Does Procyclical Fiscal Policy Lead to More Income Inequality? An Empirical Analysis for Sub-Saharan Africa." *Economics Bulletin* 35 (2): 1306–17.
- Parente, S. L. et E. C. Prescott. 1999. "Monopoly Rights: A Barrier to Riches." *American Economic Review* 89 (5): 1216–33.
- Patrinos, H. et N. Angrist. 2018. "Global Dataset on Education Quality: A Review and Update (2000-2017)." Document de travail de recherche sur les politiques 8592, Banque mondiale, Washington, DC.
- Pazarbasioglu, C. 2019. "Government Debt: Getting Transparency Right to Achieve Development Goals." *World Bank Blogs, Voices*, October 10, 2019. <https://blogs.worldbank.org/voices/government-debt-getting-transparency-right-achieve-development-goals>.
- Piper, B., J. Destefano, E. M. Kinyanjui et S. Ong'ele. 2018. "Scaling Up Successfully: Lessons from Kenya's Tusome National Literacy Program." *Journal of Educational Change* 19: 293–321.
- Psaki, S. R., B. S. Mensch et E. Soler-Hampejsek. 2017. "Associations between Violence in School and at Home and Education Outcomes in Rural Malawi: A Longitudinal Analysis." *Comparative Education Review* 61 (2): 354–90.
- Purfield, C. M., M. Hanusch, Y. Algu, G. Begazo, P. Tania, L. Martinez, M. Licetti et S. Nyman. 2016. "South Africa Economic Update: Promoting Faster Growth and Poverty Alleviation through Competition." *South Africa Economic Update* (8). Washington, DC: Banque mondiale.
- Quek, Y. 2019. "Women's Work amid Fragility and Conflict: Key Patterns Plus Constraints." Georgetown Institute for Women, Peace and Security, Washington, DC.
- Reis, R. 2021. "Losing the Inflation Anchor." *Brookings Papers on Economic Activity* (fall): 307–61.
- Rivetti, D. 2021. "Debt Transparency in Developing Economies." Banque mondiale, Washington, DC. <http://hdl.handle.net/10986/36505>.
- Rivetti, D. 2022. "Achieving Comparability of Treatment under the G20's Common Framework." Equitable Growth, Finance and Institutions Notes, Banque mondiale, Washington, DC.
- Rockmore, M. 2020. "Conflict-Risk and Agricultural Portfolios: Evidence from Northern Uganda." *Journal of Development Studies* 56 (10): 1856–76.
- Rodrik, D., 2016. Premature deindustrialization. *Journal of economic growth*, 21, pp.1-33.
- Sabates, R., P. Rose, B. Alcott et M. Delprato. 2021. "Assessing Cost-Effectiveness with Equity of a Programme Targeting Marginalised Girls in Secondary Schools in Tanzania." *Journal of Development Effectiveness* 13 (1): 28–46.
- Sahay, A. 2023. "Closing Gender Gaps in Earnings." World Bank Group Gender Thematic Policy Notes Series. Banque mondiale, Washington, DC.
- Saygili, M., R. Peters et C. Knebel. 2018. "African Continental Free Trade Area: Challenges and Opportunities of Tariff Reductions." UNCTAD Blue Series Papers 82, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.

- Scarpetta, S., P. Hemmings, T. Tresselt et J. Woo. 2002. "The Role of Policy and Institutions for Productivity and Firm Dynamics: Evidence from Micro and Industry Data." Document de travail du Département des Affaires économiques de l'OCDE 329, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- Schady, N., A. Holla, S. Sabarwal, J. Silva et A. Yi Chang. 2023. "Collapse and Recovery: How the COVID-19 Pandemic Eroded Human Capital and What to Do about It." Banque mondiale, Washington, DC.
- Sheahan, M. et C. B. Barrett. 2017. "Ten Striking Facts about Agricultural Input Use in Sub-Saharan Africa." *Food Policy* 67: 12–25.
- Smiley, A., W. Moussa, R. Ndamobissi et A. Menkiti. 2021. "The Negative Impact of Violence on Children's Education and Well-Being: Evidence from Northern Nigeria." *International Journal of Educational Development* 81: 102327.
- Sundaram, J.K., A. Chowdhury et M.T. Clark. 2022. "Is good governance good for African development?" *Journal of African Transformation* 7(1): 36–53.
- Suphaphiphat, N. et Y. Shi. 2022. "Economic Scarring: Channels and Policy Implications." Document de travail WP/22/248, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Syverson, C. 2011. "What Determines Productivity?" *Journal of Economic Literature* 49 (2): 326–65.
- Teal, F. 2016. "Are Apprenticeships Beneficial in Sub-Saharan Africa?" *IZA World of Labor*.
- The Growth Lab at Harvard University. 2019. "Growth Projections and Complexity Rankings, V2." [Data set]. <https://doi.org/10.7910/dvn/xtaqmc>.
- Tybout, J. 2014. "The Missing Middle, Revisited." *Journal of Economic Perspectives* 28 (4): 235–36.
- Tybout, J. R. 2000. "Manufacturing Firms in Developing Countries: How Well Do They Do, and Why?" *Journal of Economic Literature* 38 (1): 11–44.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 2022. "New Estimation Confirms Out-of-School Population Is Growing in Sub-Saharan Africa." UNESCO, Paris. <https://www.unesco.org/gem-report/en/2022-out-school>.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 2023. Données. <https://education-estimates.org/out-of-school/data/>.
- Van den Broeck, G. et M. Maertens. 2016. "Horticultural Exports and Food Security in Developing Countries." *Global Food Security* 10: 11–20.
- Van den Broeck, G., K. Van Hoyweghen et M. Maertens. 2016. "Employment Conditions in the Senegalese Horticultural Export Industry: A Worker Perspective." *Development Policy Review* 34 (2): 301–19.
- Végh, C. A., G. Vuletin, D. Riera-Crichton, J. Puig, J. A. Camarena, L. Galeano, L. Morano et L. Venturi. 2019. "Effects of the Business Cycle on Social Indicators in Latin America and the Caribbean: When Dreams Meet Reality." LAC Semiannual Report (April), Banque mondiale, Washington, DC.
- Verwimp, P., P. Justino et T. Brück. 2019. "The Microeconomics of Violent Conflict." *Journal of Development Economics* 141: 102297.
- Wodon, Q., C. Montenegro, H. Nguyen et A. Onagoruwa. 2018. "Missed Opportunities: The High Cost of Not Educating Girls." The Cost of Not Educating Girls Notes Series. Banque mondiale, Washington, DC.
- Woo, J. 2011. "Growth, Income Distribution, and Fiscal Policy Volatility." *Journal of Development Economics* 96 (2): 289–313.
- Wu, H., A. Atamanov et T. Bundervoet. 2023. "The Growth Elasticity of Poverty: Is Africa Any Different?" Banque mondiale, Washington, DC.

The background consists of several overlapping rectangular blocks of color: a light green block at the top, a yellow block on the left, an orange block on the right, a red block in the center, and a blue block at the bottom. A large, semi-transparent dark red semi-circle is centered over the red rectangular block.

**RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉCONOMISTE
EN CHEF DE LA RÉGION AFRIQUE**

<https://www.banquemondiale.org/africaspulse>